John Adams Library,

IN THE CUSTODY OF THE
BOSTON PUBLIC LIBRARY.

SHELF No
★ADAMS
165.8
v.14

BOSTON PUBLIC LIBRARY
3 9999 05297 509 9

MÉMOIRES SECRETS,

POUR SERVIR A L'HISTOIRE

DE LA

REPUBLIQUE DES LETTRES EN FRANCE,

DEPUIS MDCCLXII JUSQU'A NOS JOURS;

OU

JOURNAL D'UN OBSERVATEUR,

CONTENANT *les Analyses des Pieces de Théâtre qui ont paru durant cet intervalle; les Relations des Assemblées Littéraires; les Notices des Livres nouveaux, clandestins, prohibés; les Pieces fugitives, rares ou manuscrites, en prose ou en vers; les Vaudevilles sur la Cour; les Anecdotes & Bons Mots; les Éloges des Savans, des Artistes, des Hommes de Lettres morts, &c. &c. &c.*

TOME QUATORZIEME.

. . . . *huc propius me,*
. . . . *vos ordine adite.*
HOR. L. II, Sat. 3. vs. 81 & 82.

A LONDRES,
CHEZ JOHN ADAMSON.
MDCCLXXX.

*ADA[illegible] 165.5
v.14

MÉMOIRES SECRETS

POUR SERVIR À L'HISTOIRE DE LA RÉPUBLIQUE DES LETTRES EN FRANCE, DEPUIS MDCCLXII, JUSQU'À NOS JOURS.

ANNÉE MDCCLXXIX.

1 *Avril. Copie de la Lettre de la Chevaliere d'Eon à M. le Comte de Maurepas.*

Versailles le 8 Février 1778.

MONSEIGNEUR,

„ JE désirerois ne pas interrompre un instant
„ les momens que vous consacrez au bonheur
„ & à la gloire du Roi & de la France, mais
„ animée du desir d'y contribuer moi-même
„ dans ma foible position, je suis forcée de
„ vous représenter très humblement & très-
„ fortement, que l'année de mon noviciat fe-
„ melle étant entierement révolue, il m'est
„ impossible de passer à la profession.

„ La dépense est trop forte & mon revenu
„ est trop mince pour moi dans cet état. Je
„ ne puis être utile ni au service du Roi, ni à
„ ma famille & la vie trop sédentaire ruine
„ l'élasticité de mon corps & de mon esprit.
„ Depuis ma jeunesse j'ai toujours mené une

„ vie agitée, ſoit dans le militaire, ſoit dans
„ la politique. Le repos me tue totalement.
„ Je vous renouvelle cette année mes in-
„ ſtances, Monſeigneur, pour que vous me
„ faſſiez accorder par le Roi la permiſſion de
„ continuer mon ſervice militaire & comme
„ il n'y a point de guerre de terre, d'aller
„ comme volontaire ſervir ſur la flotte de
„ M. le Comte d'Orvilliers.
„ J'ai bien pu par obéiſſance aux ordres du
„ Roi & de ſes Miniſtres reſter en jupe en
„ tems de paix; mais en tems de guerre cela
„ m'eſt impoſſible. Je ſuis honteuſe & malade
„ de chagrin de me montrer en cette poſture,
„ lorſque je puis ſervir mon Roi & ma patrie
„ avec zele & l'expérience que Dieu & mon
„ travail m'ont donnés.
„ Je ſuis auſſi confuſe & déſolée de manger
„ paiſiblement à Paris pendant cette guerre la
„ penſion que le feu Roi a daigné m'accor-
„ der. Je ſuis toujours prête à conſacrer au
„ ſervice de ſon auguſte petit-fils & ma pen-
„ ſion & ma vie. Aidez-moi, Monſeigneur,
„ à ſortir de mon état léthargique où l'on m'a
„ plongée, qui a été l'unique cauſe de mon
„ mal & qui afflige tous mes amis & protec-
„ teurs guerriers & politiques. Je dois enco-
„ re vous obſerver, qu'il importe infiniment à
„ la gloire de toute la maiſon de M. le Com-
„ te de Guerchy de me laiſſer continuer mon
„ ſervice militaire; du moins c'eſt la façon

„ de penſer de toute l'armée & de toute la
„ France & j'oſe dire de toute l'Europe in-
„ ſtrûite. Une conduite contraire fait le ſu-
„ jet des interprétations les plus fâcheuſes
„ & donne matiere à la malice des con-
„ verſations du public. J'ai toujours penſé &
„ agi comme Achille, *je n'ai point fait la*
„ *guerre aux morts & je ne tue les vivans que*
„ *lorſqu'ils m'attaquent les premiers.* Vous
„ pouvez prendre à cet égard par écrit ma
„ parole d'honneur ſur ma conduite préſente
„ & future.

„ Vos grandes occupations vous ont fait ou-
„ blier, Monſeigneur, qu'il y a plus de quinze
„ mois que vous avez bien voulu me donner
„ votre parole que je ſerois heureuſe & conten-
„ te quand j'aurois obéi à mon Roi en reprenant
„ mes habits de fille. J'ai obéi complettement.
„ Je dois eſpérer d'un miniſtre auſſi bon & auſſi
„ grand que M. le Comte de Maurepas, qu'il
„ daigne tenir ſa parole & me remettre *in ſtatu*
„ *quo.* Il ignore que c'eſt moi qui ſoutiens ma
„ mere & & ma ſœur & de plus mon beau-frere
„ & trois neveux au ſervice du Roi; que j'ai
„ encore à Londres une partie de mes dettes,
„ ma bibliotheque entiere & mon appartement
„ qui me coûte 24 livres de loyer par ſemai-
„ ne; qu'après avoir ſervi le feu Roi en guer-
„ re & en politique, depuis ma jeuneſſe juſ-
„ qu'à ſa mort, je ne ſuis pas encore en état
„ de meubler ma maiſon paternelle en Bour-

„ gogne pour aller l'habiter. M. le Comte de
„ Maurepas doit sentir que mon obéissance
„ silentieuse doit avoir un grand mérite à ses
„ yeux; que dans ma position femelle je suis
„ dans la misere avec les bienfaits du feu
„ Roi, qui suffiroient pour un capitaine de
„ dragons, mais qui sont insuffisans pour
„ l'état qu'on m'a forcée de prendre. Il doit
„ surtout comprendre que le plus sot des
„ rôles à jouer est celui de pucelle à la cour,
„ tandis que je puis encore jouer celui de lion
„ à l'armée. Je suis revenue en France sous
„ vos auspices, Monseigneur; ainsi je recom-
„ mande avec confiance mon sort présent &
„ à venir à votre généreuse protection & je
„ serai toute ma vie avec la plus respectueuse
„ reconnoissance".

„ Votre dévouée Servante
LA CHEVALIERE D'EON.

Copie de la Lettre d'envoi de la Chevaliere d'Eon à plusieurs Dames de la Cour.

MADAME,

„ Je vous supplie instamment de protéger
„ auprès des Ministres du Roi le succès
„ de mes demandes, énoncées en la copie
„ de ma lettre ci-jointe à M. le Comte de
„ Maurepas, pour aller servir comme volon-
„ taire sur la flotte de M. le Comte d'Orvil-
„ liers, prévoyant qu'il y aura encore moins

„ de guerre ſur terre cette année que la der-
„ niere. Vous portez, Madame, un nom fa-
„ miliariſé avec la gloire militaire; comme
„ femme vous aimez celle de notre ſexe. J'ai
„ tâché de la ſoutenir pendant la derniere
„ guerre en Allemagne & dans les négociations
„ en diverſes cours de l'Europe pendant vingt-
„ cinq-ans. Il ne me reſte plus qu'à com-
„ battre ſur mer avec la flotte royale. J'eſpe-
„ re m'en acquitter d'une façon que vous
„ n'aurez nul regret de protéger celle qui a
„ l'honneur d'être avec un profond reſpect,

MADAME,

„ Votre dévouée Servante
LA CHEVALIERE D'EON.

A Verſailles le 17 Février 1779, rue de Noailles, au Pavillon Mayon.

DE PAR LE ROI.

Il eſt ordonné à la Dlle. d'Eon de ſe retirer à Tonnerre dans trois jours, après la réception du préſent ordre, d'y reſter dans les habits de ſon ſexe juſqu'à nouvel ordre de S. M., ſans pouvoir habiter aucun autre lieu, à peine de déſobéiſſance. Fait à Verſailles le 19 *Février* 1779. (*Signé*) LOUIS & plus bas AMELOT.

„ Je ſouſſignée certifie que M. de Vierville,
„ Major des gardes du Roi en la Prévôté de

„ ſon hôtel, m'a notifié & remis l'ordre du
„ Roi, dont copie ci-deſſus. Je promets d'y
„ obéir avec la ſoumiſſion dûe à S. M., en lui
„ repréſentant très reſpectueuſement, ainſi
„ qu'à ſes Miniſtres, que je ſuis préſentement
„ dans mon lit malade & abſolument ſans ar-
„ gent, ſans meubles & ſans lit dans ma mai-
„ ſon de Tonnerre, que j'ai quittée il y a plus
„ de vingt-cinq ans pour le ſervice public &
„ ſecret du feu Roi, mon bon maître *Louis XV*.
„ Fait dans mon lit à Paris ce deux Mars 1779.
„ (*Signé*) LA CHEVALIERE D'EON".

1 *Avril* 1779. L'humeur des partiſans de l'ancienne muſique contre la révolution opérée en ce genre, n'eſt pas finie, & l'un d'eux l'a témoigné dans l'épigramme ſuivante, une des plus jolies choſes qu'ait enfantées la querelle élevée à ce ſujet; elle eſt intitulée l'*opéra champêtre* :

Qu'ils me ſont doux ces champêtres concerts,
Où Roſſignols, Pinçons, Merles, Fauvettes,
Sur leur théâtre, entre des rameaux verts,
Viennent *gratis* m'offrir leurs chanſonnettes.
Quels opéra me feroient auſſi chers!
Là n'eſt point d'art, d'ennui ſcientifique;
Gluck, Piccini, n'ont point noté les airs;
Nature ſeule en a fait la muſique,
Et Marmontel n'en a point fait les vers.

2 *Avril*. Le ſpectacle qui attire le plus le public dans ce moment-ci, c'eſt un trône deſ-

tiné ponr le Roi, lors de la réception des chevaliers du St. Esprit; on le dit ajusté & composé avec autant de noblesse que de magnificence; tous les ornemens en sont exécutés en broderie, & la dépense est de 300,000 livres. C'est la premiere fois qu'on a renouvellé ce trône depuis la fondation de l'Ordre par Henri III. C'est M. Rocher, brodeur, qui a présidé au travail. Bien des gens pensent qu'on auroit pu prendre un autre tems pour faire une pareille acquisition: on s'excuse sur environ 300 ouvrieres que cela a mis en œuvre.

2 *Avril* 1779. Le grand procès pour la discussion des créanciers de M. de Brunoi a été terminé lundi. Le Notaire Arnoux, après avoir essuyé un traitement infamant qui sembloit l'annoncer comme très coupable, a été déchargé de l'accusation & est sorti blanc comme neige. Toute la cour s'est intéressée pour lui, & le corps des Notaires a remuc ciel & terre, afin d'épagner à un confrere une punition qui auroit réjailli sur les autres. Tous les créanciers ne s'en sont pas tirés aussi favorablement que le sieur Arnoux, & l'un d'eux surtout ayant été blâmé, a été si sensible à cet affront, que dès la nuit il est allé chez Poitevin demander un bain, s'est mis dedans, s'est ouvert les veines avec un rasoir, & craignant que cette mort ne fût pas assez sûre, s'est achevé avec un pistolet. On est accouru au

bruit; il avoit gardé ſon fiacre, qui heureuſement a indiqué quel il étoit.

2 *Avril* 1779. Le particulier qui s'eſt tué de deſeſpoir, de l'arrêt dans l'affaire de Brunoi, eſt M. Pidanſat de Mairobert, Secrétaire du Roi, Secrétaire des commandemens de M. le Duc de Chartres & Cenſeur royal. Il faut qu'une trop grande facilité à ſe prêter aux vues de prodigalité de ce fol, l'ait déterminé à accepter un billet d'une ſomme conſidérable qu'il lui a ſouſcrit ſans en avoir reçu la valeur, & qu'excité par l'eſpoir d'être payé d'une pareille créance il ſe ſoit refuſé aux déclarations convenables & exigées par la juſtice.

Quoi qu'il en ſoit, cet événement fait un bruit du diable à raiſon du perſonnage, qui avoit ſucceſſivement eu la confiance de M. de Malesherbes, lorſqu'il étoit chef de la librairie, puis l'oreille de M. de Sartine, de M. Albert, de M. le Noir & enfin de M. le Camus de Neville. Ce qui ſembloit devoir le faire mettre dans une autre claſſe que celle des gredins, des gytons, des crocs & eſcrocs de toute eſpece dont étoit entouré M. de Brunoi.

3 *Avril*. Sous prétexte d'ordre & d'utilité plus grande, le gouvernement continue à ſe mettre inſenſiblement à la tête de tous les corps, ordres, états & corporations. Par des lettres patentes du 23 Janvier, enrégiſtrées au Parlement le 12 Mars, en portant confirmation

des ſtatuts pour la communauté des maîtres écrivains, on en établit un bureau particulier, composé de 24 maîtres de la communauté, lesquels s'occuperont de la perfection des arts & des ſciences dépendans de leur profeſſion & notamment de la vérification des écritures & ſignatures.

Le Lieutenant général de police & le Procureur du Roi du Châtelet ſeront Préſidens nés de ce bureau, lequel ſera composé en outre d'un Directeur, d'un Secrétaire & de quatre Profeſſeurs, dont un d'écriture, un de calcul, un de vérifications d'écriture & un de grammaire françoiſe, tous pris dans les membres du bureau, qui choiſiront parmi les autres maîtres de la communauté vingt-quatre agrégés deſtinés à les remplacer en cas de vacance.

Ces maîtres & leurs ſucceſſeurs ſeront aux termes de l'article quatre des lettres patentes, les ſeuls experts en juſtice.

3 *Avril* 1779. On continue à s'entretenir de M. de Mairobert. Le curé de Saint Euſtache, ſur la paroiſſe duquel il demeuroit, ayant fait difficulté de l'enterrer, vu la publicité de ſa cataſtrophe, il a fallu que M. le Duc de Chartres ait obtenu un ordre du Roi qui a enjoint qu'on lui accordât la ſépulture chrétienne, mais avec le moins de publicité poſſible.

Un des amis du défunt lui a fait l'épitaphe ci-jointe, qui caractériſe à merveille & le perſonnage & ſa fin ſiniſtre :

Ci gît qui de l'honneur partisan assidu,
De ses sentiers étroits s'écarta par ivresse,
Mais qui cherchant la mort pour punir sa foiblesse,
En a plus recouvré qu'il n'en avoit perdu.

M. de Mairobert étoit un homme de lettres, auteur de quelques opuscules, mais surtout grand amateur; il ne manquoit aucune piece de théâtre dans sa primeur & se faisoit entourer dans les foyers : il avoit aussi toutes les nouveautés & sa bibliotheque étoit en ce genre une des plus curieuses de Paris. Elevé dès son enfance chez Madame Doublet, il y avoit puisé ce goût, ainsi que celui des nouvelles; c'étoit un des rédacteurs : il conservoit le journal qui se composoit chez cette Dame & le continuoit; il avoit eu différentes prises avec la police relativement à ce manuscrit, qu'il donnoit à ses amis de Paris & de province; mais on n'avoit pu le priver de cet amusement instructif & agréable, d'autant qu'il étoit fort circonspect. Il avoit la fureur de faire parler de lui, il ne connoissoit pas la sage maxime de ce philosophe qui disoit : „ pour être heureux, cache „ ta vie". Il mettoit son bonheur dans l'éclat & le bruit, & malheureusement il en a fait jusques à sa mort & après.

Avant de mettre les scellés chez lui, on a enlevé par ordre du Roi tous ses manuscrits & même beaucoup de livres.

4 *Avril* 1779. On connoît depuis longtems un ouvrage de M. Dorat, intitulé *les baisers*,

imprimé avec un luxe typographique admirable, furtout avec des eftampes charmantes. On fait l'épigramme fanglante qu'affecta de faire en action contre l'auteur préfent un particulier entrant chez fon libraire, demandant le livre, l'achetant, puis fans fortir le découpant, enlevant les vignettes & laiffant tout le refte comme inutile. Un cauftique vient de répandre une autre épigramme écrite, non moins piquante, avec ce titre:

Sur un infipide ouvrage, intitulé LES BAISERS.

Vous, qui lifant les vers faits pour Lesbie,
Avez d'amour trop fenti l'aiguillon,
Si voulez voir fa flamme refroidie,
Et de Vénus pâlir le vermillon,
Ja n'eft befoin que nonain vous indique
Du nenuphar le breuvage pudique:
Prenez, prenez vers refrigératifs,
Que Dorilas fes *Baifers* intitule,
Et calmerez, tant fuffent-ils rétifs,
Les feux malins dont vous brûloit Catulle.

5 *Avril* 1779. Il n'eft que trop vrai que Mlle. d'Eon a été conduite au château de Dijon & même avec beaucoup d'éclat, voici comme elle a été arrêtée. On a vu qu'elle éludoit d'obéir à l'ordre du Roi, en paroiffant le refpecter beaucoup. Elle fe doutoit qu'on voudroit l'enlever, elle s'étoit munie en conféquence de toutes les armes propres à fa défenfe, & au cas qu'on lui ôtât tout moyen de le

faire perſonnellement, elle avoit un baril de poudre tout prêt, auquel elle comptoit mettre le feu dès qu'on voudroit uſer de violence pour entrer dans ſa chambre, & ſe faire ainſi ſauter avec la maiſon. Elle avoit confié ſon deſſein à un ami intime. Celui-ci connoiſſant ſa violence & ſa réſolution, a imaginé de la ſauver d'une cataſtrophe auſſi extrême, ainſi que ceux qui auroient été dans la maiſon & peut-être le voiſinage. Il s'eſt préſenté à ſa porte, qu'elle n'ouvroit qu'après avoir demandé qui? Elle a reconnu la voix de ſon ami, elle lui a ouvert; il étoit eſcorté d'alguaſils, qui ſoudain l'ont enveloppée & empêchée de ſe défendre. Il y avoit une chaiſe de poſte prête, où l'on l'a conduite, maudiſſant avec raiſon le perfide auquel elle s'étoit confiée.

5 *Avril* 1779. On parle beaucoup d'une dénonciation faite au Parlement concernant M. le Camus de Neville, directeur de la librairie; dénonciation qui roule vraiſemblablement ſur ſes opérations dans ce département.

5 *Avril*. Le trône du Roi, qu'on va voir rue Ferou, mérite une deſcription détaillée. Sur deux marches couvertes d'un tapis de velours verd, brodé en or & en argent, on voit le fauteuil de S. M. Deux coqs ſervent de pieds de devant, & le doſſier eſt un bouclier orné d'une tête de ſoleil. Le fond de ce bouclier, travaillé en paillettes preſſées les unes contre les autres, rend un éclat, à peu près ſemblable

à celui du métal poli. Le baldaquin, qui est suspendu au dessus du fauteuil, a la forme d'une tente ouverte. Dans le jour, on voit un Saint Esprit en argent, qui jette de grands rayons, interrompus par quelques légers nuages. Pour donner un effet plus pittoresque, les rayons qui partent du St. Esprit sont à leur naissance travaillés en argent, & se terminent en or. Cette espece de tableau a pour bordure deux faisceaux de piques élevés sur deux socles, & auxquels sont attachés des peaux de lion & des armes grouppées en trophée. Le baldaquin, qui, comme on l'a dit, a la forme d'une tente, dont les rideaux retroussés aux faisceaux, retombent majestueusement jusqu'au bas, est orné de carquois attachés à chaque pan, & sur lesquels on a posé des casques, tous variés de forme. Le haut est couronné par un corselet de guerrier, accompagné d'armes & d'étendards, d'où sort une massue, qui soutient un casque plus grand que les autres, à fond d'azur, orné de trois fleurs de lys. Tous ces casques chargés de leurs plumes, amenent naturellement & motivent les panaches dont on décore toujours ces sortes de dais. Les colliers de l'ordre font la bordure des grands rideaux de la tente. Le tout ensemble a beaucoup de majesté, & a bien le caractere d'un ordre militaire.

6 *Avril* 1779. Les virtuoses qui se sont distingués au concert spirituel cette année,

font Mrs. Wounderlich pour la flûte; mal apprécié à fon début, il a mérité enfuite les plus grands applaudiffemens: Piettain pour le violon; cet éleve de Jarnowick, chaque jour fe montre plus digne de remplacer fon maître: Antoni, qui a fçu tirer du baffon, inftrument fec & lugubre, les fons les plus moëlleux & les plus agréables; mais fon exécution fans plan eft trop vague, fon air de guinguette eft ce qu'il a offert de plus caractérifé.

Mlle. Dantzi entre les voix a reparu, elle eft aujourd'hui Made. le Brun: elle a lutté contre un haut-bois avec le plus grand fuccès. Le Sr. Amantini a une voix pareille en homme & n'a pas moins étonné ceux qui aiment ce genre de chant rapide, bruyant & mortellé.

6 *Avril* 1779. M. d'Alembert dans l'*Eloge de Deftouches* ayant avancé que ce poëte avoit été quelque tems comédien, fa famille a réclamé contre une pareille anecdote & le panégyrifte a été obligé de la défavouer par une lettre du 29 Mars; ce qui prouve que les Philofophes font fujets, comme d'autres, à adopter le faux, lorfqu'il donne lieu à des contraftes piquans. M. d'Alembert doit changer cette portion de la vie de fon héros à la premiere édition qu'il fera de fon livre.

7 *Avril. L'Eloge de Voltaire, lu à l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Berlin, dans une affemblée publique extraordinairement convoquée pour cet objet le 26 Novembre*

1778, *par Sa M.... le R.... de P....* devient moins rare. Ce qu'il offre de plus extraordinaire, ſans doute, c'eſt ſon auteur, c'eſt un monarque faiſant le panégyrique d'un particulier: cependant le Roi de Pruſſe avoit déjà accordé cet honneur à la Mettrie, qui n'étoit pas un homme à comparer à celui dont il s'agit aujourd'hui.

Cet éloge-ci, comme littéraire, eſt le meilleur qui ait encore paru ſur ce ſujet; les faits y ſont liés avec l'hiſtorique des ouvrages, entremêlés d'anecdotes ; il ſuppoſe dans l'auteur une grande connoiſſance de l'hiſtoire, il annonce une étude réfléchie de notre langue; il y a très peu de taches, quelques expreſſions néologues, quelques-unes peu nobles, quelques incorrections: voilà tout ce qu'on peut lui reprocher. La narration du reſte eſt rapide, le ſtyle clair: la tirade ſur les prêtres eſt le ſeul endroit qui doive déplaire dans ce pays-ci & mériter à cet imprimé la proſcription ſévere dont on uſe. Les gens de lettres, les ſavans, les philoſophes doivent une véritable reconnoiſſance au Souverain éclairé qui ſait les apprécier, & reconnoître de quelle utilité ils ſont, quel luſtre ils répandent ſur les Etats.

8 *Avril* 1779. M. Linguet, après avoir ſéjourné trois ſemaines dans cette capitale, eſt reparti & va reprendre ſon journal interrompu par ſon voyage. Il paroît que, ſentant la

difficulté de ſubſtituer un autre correſpondant à *l'honnête M. le Queſne*, comme il l'appelle lui-même, & pour éviter d'ailleurs le mauvais effet qui réſulteroit dans le public d'un nouveau procès avec lui, il s'eſt arrangé & que leur querelle n'aura pas de ſuites.

9 *Avril* 1779. On a profité de ce tems de vacances pour chercher à ramener les mutins de l'opéra & l'on eſpere que tout ſera pacifié pour la rentrée, que les démiſſions & congés ſeront annullés, qu'ils ſeront tous bons amis, & que le Sr. Devismes jouira enfin de l'autorité que S. M. lui a confiée.

10 *Avril*. Les acteurs de la comédie françoiſe ſe ſont aſſemblés mercredi dernier pour le repertoire de la ſemaine prochaine : ils ſe ſont déterminés en faveur du ſuccès de la petite piece de M. de la Harpe de lui faire l'ineſtimable honneur de jouer pour l'ouverture ſa tragédie de *Warwick*, dans laquelle le nouvel acteur, ci-devant Roſelli, aujourd'hui Grammont, remplira le rôle du perſonnage principal.

Les pieces en ce moment à l'étude ſont une comédie en un acte & en proſe, intitulée *le militaire françois* : c'eſt la même de M. Rochon, qu'on a déjà annoncée ſous un autre titre, & *Agatocle*, tragédie de Voltaire, qui n'a encore été ni repréſentée, ni imprimée : il l'avoit apportée avec *Irene*. On la dit inférieure & c'eſt par reſpect pour la mémoire d'un des pe-

res du théâtre françois que les comédiens ont consenti à la jouer.

Il n'est plus question de *Medée* & l'on croit qu'on a cherché à amuser M. Clément, afin d'avoir le tems de l'éconduire doucement pendant les trois semaines de vacance.

Les comédiens se proposent aussi de remettre incessamment trois anciennes tragédies, le *Mahomet II*, de la Noue; l'*Ino & Mélicerte*, de la Grange; & la *Rome Sauvée* de Voltaire; mais voilà bien du travail pour ces Messieurs & ces Dames, & l'on doute qu'ils exécutent ces belles résolutions.

Aucun des anciens acteurs ne s'est retiré cette année, mais on vient de recevoir quelques-uns de pensionnaires : on nomme parmi ceux-ci les Sieurs Vanove & Florence. Le Sieur Bellemont est chargé du compliment d'ouverture.

10 *Avril* 1779. On a parlé d'une Lettre circulaire, écrite par le ministre de la Marine à toutes les chambres de commerce. Celle de la Rochelle, en réponse à cette lettre, en a adressé une à M. de Sartine, dont il a été très mécontent; il l'a mise sous les yeux du Roi & l'on croit que cette chambre pourroit bien être interdite.

11 *Avril*. On a annoncé les défenses du jeune Comte de Solar, qui consistent jusqu'à présent: 1o. dans un *Mémoire à consulter pour le Sr. Bouvalet, Avocat en Parlement, tuteur du*

jeune Comte de Solar, ſourd & muet, trouvé ſur le chemin de Peronne le 1 *Août* 1773. Ce Mémoire très court n'a que 8 pages. 2°. Dans une *Lettre de M. l'Abbé de l'Epée, à M. Elie de Beaumont.* Elle eſt datée du premier Février dernier & a 72 pages, petit caractere. 3°. Dans une *Conſultation*, ſans date, ſouſcrite des trois juriſconſultes, Mrs. Boudet, Aubry, Cadet de Saineville: elle a 34 pages. Ces trois pieces ſont très propres à établir le fait, à en développer les preuves & à offrir aux lecteurs des lumieres pour ſe décider dans cette question auſſi épineuſe qu'intéreſſante.

12 *Avril* 1779. Les changemens ſurvenus à la comédie Italienne au ſujet de ce renouvellement d'année dramatique, ſont la retraite du Sr. la Ruette & celle de la Dlle. Desglands. Le premier avoit débuté à l'opéra comique en 1752 & ſuivi ſa troupe lors de la réunion des deux ſpectacles. Il a compoſé la muſique de pluſieurs pieces; il avoit du talent pour certains rôles de charge, mais trop de monotonie; ſa voix étoit très vilaine: il réparoit ce défaut par un certain goût, une grande vérité & une profonde connoiſſance de la note. La Dlle. Gontier, les Sieurs Dorſonville & Roſiere ont été reçus. On paroît ſe diſpoſer à remettre ſérieuſement à ce théâtre les anciennes pieces françoiſes. On y repete maintenant une nouveauté, qui a pour titre *la Roſe d'Amour*.

12 *Avril* 1779. Le Sieur Bouvalet, dans son Mémoire, demande 1°, si les preuves d'identité entre le mineur Joseph & le Comte de Solar, présentées par M. l'Abbé de l'Epée, dans sa lettre, sont suffisantes pour établir l'existence du jeune Comte de Solar, & détruire en même tems la prétendue preuve résultante contre son existence de l'acte mortuaire qu'on lui oppose?

2°. Si persistant dans la conduite qu'il a tenue jusqu'ici, il attendra l'événement de la procédure criminelle commencée à la requête du ministere public, ou s'il poursuivra en ce moment l'audience sur la demande civile qu'il a formée?

M. l'abbé de l'Epée divise sa lettre en trois parties. Dans la premiere, il rend compte à Me. Elie de Beaumont de tout ce qui s'est passé dans cette affaire. Dans la seconde, il prouve l'identité du jeune Joseph avec le jeune Solar. La troisieme contient les réponses aux objections contre les dépositions des témoins qui ont été entendus.

Les jurisconsultes consultés, après la lecture de ces deux pieces, établissent d'abord la véritable question, qu'ils appellent une *question d'existence & d'identité de personne.* Ils examinent ensuite, d'un côté, les témoignages produits par le jeune Solar pour autoriser sa réclamation, & d'un autre, les objections qu'on lui oppose.

Ils en concluent 1o, que l'exiſtence & l'identité du jeune Joſeph avec le Comte de Solar ſont juſtifiées & que le prétendu extrait mortuaire qu'on lui oppoſe, ne peut porter atteinte aux preuves qu'il produit : 2o. que ſi le réclamant pourſuivoit actuellement l'audience, il auroit tout ſujet d'eſpérer un jugement favorable ; mais ils eſtiment que le Sieur Cazeaux ayant conclu expreſſement, dans ſa cauſe pendante au Parlement, à ce que le jeune Joſeph fût envoyé à Toulouſe à l'effet d'y ſubir différentes confrontations, le tuteur doit ſuſpendre ſes pourſuites juſqu'après le jugement de cette conteſtation.

Dans ces trois pieces, aucun morceau d'éloquence, quelque ſuſceptible qu'en ſoit la cauſe, mais partout une logique lumineuſe, hériſſée de preuves, ſerrée, preſſante juſqu'à la conviction.

12 *Avril* 1779. Le Sieur l'Ecluſe ayant été obligé d'abandonner ſon théâtre nouveau par ſa banqueroute, ce ſont les deux freres Malter, de l'opéra, qui le remplacent dans cette propriété. Par leur arrangement avec lui, ils ſe ſont chargés 1o. d'acquitter ſes dettes, dont l'état a été fixé ; 2o. de lui faire une penſion très honnête ; enfin de lui donner une gratification particuliere toutes les fois qu'on jouera une piece de lui intitulée *le Poſtillon*, dans laquelle il repréſente & excelle comme acteur.

12 *Avril* 1779. On vient de traduire en prose françoise une ode italienne sur la mort de Voltaire; elle a été insérée au Journal de Paris No. 100. Ce qui rend l'anecdote précieuse, c'est qu'on l'attribue à un Pere Bertola. Il n'est pas peu singulier de voir dans le pays du fanatisme, de la superstition, sous les yeux du tribunal Inquisitorial, un moine répandre une piece à la gloire d'un poëte, à qui le clergé de France a refusé la sépulture, & y louer à outrance un Prince hérétique, le Roi de Prusse. Du reste, à en juger par cette foible copie, l'ode est très lyrique, pleine de mouvement, d'élans & de sensibilité. Le parti philosophique ne manque pas de se prévaloir beaucoup de cette piece & d'agréger parmi ses membres le cénobite ultramontain.

13 *Avril.* On sait combien les femmes ont besoin d'indulgence, aujourd'hui où les sociétés sont pleines d'arrangemens particuliers & où il n'y a pas de mari qui n'ait au moins un coadjuteur. Ces jours-ci une prude censuroit le déréglement général & blâmoit la facilité avec laquelle on s'y prête; un poëte a fait sur le champ cette épigramme contre le prédicateur en cornette.

La Tolérance.

Qu'en ſon faux zele une prude eſt amere!
Damner le monde eſt un plaiſir d'élus:
Mais le Sauveur à la femme adultere
Dit ſans courroux: „ allez, ne péchez plus."
Telle eſt du ciel la ſublime indulgence!
Il plaint l'erreur, il pardonne à l'offenſe;
Il n'arme point ni le fer ni le feu.
La pécherëſſe eut ſa grace accordée:
Mais qu'on ſuppoſe, à la place de Dieu,
Prude, ou docteur, elle étoit lapidée.

13 *Avril* 1779. L'eſprit de changement qui fait appeller depuis quelques années nos Miniſtres des marchandes de modes, regne ſurtout aujourd'hui dans le département de la guerre, où l'on vient de rétablir huit Régimens de Grenadiers Royaux; ce qui fait une augmentation de dépenſe & d'états-majors à payer. Entre les nouveaux Colonels on diſtingue M. Mesnil Durand, l'auteur d'une tactique nouvelle que le Maréchal de Broglio a voulu mettre en œuvre au camp de Bayeux, mais qui n'a pas plu généralement. La faveur accordée à ce militaire ſembleroit faire croire qu'on goûteroit ſes principes & que l'ordre profond ſeroit préféré à l'ordre mince.

M. de Villepatour, qui plaiſante ſur tout, diſoit, que cet ordre profond eſt bon à tout recevoir & à ne rien rendre. C'eſt par ce ſarcasme en faire la plus cruelle critique.

14 *Avril.* Demain on doit donner ſur le théâtre

théâtre lyrique la premiere repréſentation de la *Buona Figliola maritata*, ou la *bonne fille mariée*, opéra bouffon en trois actes de M. Piccini, avec des divertiſſemens analogues à la nôce de la *bonne fille*. Il y aura deux acteurs nouveaux qui débuteront dans cette piece; il Signor Poggy, dans le rôle du *Colonel*, & la Signora, ſa femme, dans celui de la *bonne fille*.

On attend à ce théâtre en outre pour nouveautés, *le Devin de village*, avec une muſique nouvelle de Jean Jacques Rouſſeau & l'*Iphigénie en Tauride* du Chevalier Gluck.

15 *Avril* 1779. Dans l'aſſemblée publique de l'Académie des Sciences tenue hier, il n'y a eu de remarquable que l'*Eloge de Linneus*, par M. de Condorcet. Mais il ne faut point omettre deux anecdotes précieuſes; l'une eſt un Mémoire ſur l'*aurore boréale* de M. Franklin. M. le Roi qui en a fait lecture en préſence de ce grand homme, a obſervé préalablement la ſingularité de voir le miniſtre d'une nouvelle république occupé des plus grands intérêts, trouvant encore le loiſir de s'amuſer à la phyſique. Ce mémoire clair, ſimple, méthodique, eſt écrit parfaitement bien en françois; il eſt vrai que l'académicien a prévenu que M. Franklin avoit conſulté & pris les avis d'un ſecond pour le ſtyle.

L'autre anecdote eſt relative à un mémoire aſſez curieux ſur la population de Paris & du Royaume depuis 1771, par le Docteur Morand;

mémoire qui, ayant été commencé le dernier, n'a pu être achevé, au grand regret des auditeurs. Dans le cours de ce qu'en a lu l'auteur, il a cité parmi ses autorités l'abbé de Caveyrac. On sait que cet abbé est l'apologiste de la St. Barthelemi. A l'instant, plusieurs académiciens ont murmuré, qu'on osât le nommer dans une pareille assemblée & se prévaloir du suffrage d'un écrivain, l'objet de l'exécration nationale & de l'humanité entiere; M. d'Alembert a élevé la voix plus hautement & a inculpé M. Amelot, le Président, qui en cette qualité avoit dû avoir communication du Mémoire & ne pas tolérer ce passage. Il en a résulté une telle rumeur, que M. Amelot a rompu la séance.

16 *Avril* 1779. L'enthousiasme des partisans de M. de Voltaire ne finit point; il n'est aucune occasion de l'exalter qu'ils laissent passer sous silence. Un artiste en bronze, nommé Hauré, a exécuté dans son attelier pour encadrement & ornement d'une pendule le couronnement de ce grand poëte à la comédie françoise. Il prétend qu'il étoit présent à cette fête & qu'il en fut si frappé qu'à son retour il jetta les premiers traits de son dessin. Voltaire y est représenté dans sa loge, à côté de Madame Denis; l'auteur a saisi le moment où le héros, attendri jusqu'aux larmes, & se courbant sous la couronne que Brizard lui posoit sur sa tête, s'écria avec une émotion prophétique:

ils veulent donc me faire mourir ! Tous les détails, tels que les deux colonnes fur lesquelles la loge eft affife & figurant les deux mufes dramatiques, *Thalie* & *Melpomene*, font allégoriques & analogues à la fcene qu'il s'agit de rendre, ou au principal perfonnage.

M. Hauré eft un fculpteur, éleve de le Moine.

16 *Avril* 1779. Suivant une lettre de Poitiers du 9 de ce mois, on a découvert dans un village de cette province une mine d'argent & de plomb. On en a envoyé des échantillons à Paris pour en faire l'effai & l'on a demandé permiffion au gouvernement de l'exploiter, fi l'on y reconnoît des avantages réels. On a déjà trouvé en Poitou des mines de marbre, d'antimoine, de porphyre, de charbon de terre & des ochres.

17 *Avril.* Le compliment des comédiens italiens à leur rentrée, malgré la fadeur de cette cérémonie qui fe répete tous les ans, a eu beaucoup de fuccès & a paru acquérir un air de nouveauté par la tournure de l'auteur. C'eft le Sieur Anfeaume le foufleur, qui depuis plufieurs années eft en poffeffion de remplir cette tâche. Celui-ci étoit dialogué & chanté, fuivant l'ufage le mieux reçu fur cette fcene. Le fond confifte en bouquets que préparent de jeunes perfonnes; leurs amoureux furviennent & les croient deftinés pour eux; ils apprennent qu'ils font pour le public; ce

qui amene des couplets de la part de chacune, où il y a sous un air de nouveauté des poliçonneries assez adroites, qui ont pris le mieux du monde & reçu beaucoup d'applaudissemens.

17 *Avril* 1779. Depuis que la reine est rétablie de ses couches & de sa rougeole, le jouaillier de S. M. est venu lui faire sa cour: elle lui a demandé comment il menoit le commerce? Il lui a répondu qu'il alloit fort mal, depuis que S. M. ne portoit plus de diamans: elle l'a consolé, en lui disant qu'elle comptoit les reprendre & lui a commandé en conséquence une paire de girandoles d'un million.

En effet, sur la fin de la grossesse de la Reine, une Dame présentée s'étant montrée chez elle avec beaucoup de diamans, la Reine lui demanda qu'est-ce qu'il y avoit de nouveau pour qu'elle fût ainsi parée comme une châsse? Les femmes de la cour jugerent que S. M. n'aimoit pas les diamans & s'y conformerent. Ils étoient passés de mode, & il n'y avoit plus guere que les filles & les bourgeoises qui en portassent. Mais ce genre de luxe va reprendre faveur, au moyen de cet auguste exemple.

18 *Avril*. Comme le poëme de la *bonne fille mariée*, jouée jeudi à l'opéra, est du Sr. Goldoni, on se flattoit qu'il seroit supérieur aux autres dont on s'est toujours plaint; mais

quoiqu'il y ait dans les détails quelques ſcenes d'un comique plus vrai que dans les autres pieces dans ce genre, déjà données, l'enſemble n'a pas plus d'intérêt & les incidens n'ont pas plus de vérité. Il paroît décidé que le poëte abſolument ſubordonné au muſicien, doit s'y ſacrifier en entier. La muſique a produit le plus grand effet ſur les oreilles des amateurs. Les applaudiſſemens ont été très vifs, on a même redemandé la finale du ſecond acte. Les deux débutans, la Signora Clementina Poggy & il Signor Poggy, ſon frere, & non ſon mari, ont été accueillis très favorablement & applaudis l'un & l'autre avec tranſport.

19 *Avril* 1779. Me. Linguet annonce qu'il fait maintenant réimprimer toutes les pieces de ſon incroyable affaire, c'eſt-à-dire, toutes les défenſes qu'il a été obligé de publier dans le tems contre ce *délire robinesque* (ce ſont ſes termes.) Il ajoute, qu'elles compoſeront un volume de la groſſeur & du format de ceux de ſes Annales & qu'il le fera diſtribuer gratuïtement à ſes ſouſcripteurs, avec le portrait de l'auteur. On eſt dans l'attente de ce cadeau, dans la perſuaſion qu'il aura encore renforcé l'ouvrage d'injures nouvelles & d'anecdotes plus ſcandaleuſes.

19 *Avril.* Le Sieur Boncert ſi renommé ſous M. Turgot, l'auteur de ce pamphlet ſur les droits féodaux qui a cauſé tant de ſcandale & une procédure violente contre ſon auteur un

Parlement, dont l'autorité ſeule miniſtérielle a arrêté les ſuites, ſe rend fameux aujourd'hui par une conteſtation d'un autre genre; il s'eſt emparé de la confiance de M. le Prince du Conti, & jette l'allarme, le trouble & la conſternation parmi quatre cents pauvres familles, auxquelles il a enlevé un communal propre au ſéjour & à la pâture de leurs beſtiaux.

Il s'agit d'un marais de plus de 760 arpens, qu'il veut deſſécher & mettre en culture pour s'en appliquer les fruits, ſous prétexte d'une conceſſion de ce terrein faite à lui & conſorts, comme faiſant partie du domaine du Comté de Chaumont, appartenant au Prince de Conti.

Indépendamment des habitans de ſix villages que concerne plus particuliérement cette grande conteſtation, elle intéreſſe une foule de Seigneurs voiſins, & preſque toute la province.

19 *Avril* 1779. La petite comédie de l'*amour françois*, en un acte & en proſe, de M. Rochon de Chabannes, a parfaitement répondu à la bonne opinion que le public a de cet auteur, dont c'eſt la ſixieme piéce jouée à ce théâtre ſans aucun échec. Celle-ci a été ſinguliérement bien accueillie, ſauf le dénouement; ce qu'il eſt aiſé de changer. Elle eſt pleine de mœurs: il y regne une gaîté douce; il y a pluſieurs vers nouveaux & de caractere: il faut attendre la ſeconde repréſentation pour en mieux juger encore.

20 *Avril*. La Société Royale de médecine

vient de donner au public le premier volume de ses Mémoires: cette collection est précédée d'une histoire de la Société par le Secrétaire Vicq d'Azyr. La Faculté trouvant qu'il y avoit des faits faux, altérés, omis, a cru y devoir suppléer par une petite brochure intitulée: *Précis historique de l'établissement de la Société Royale de Médecine, de sa conduite, & de ce qui s'est fait à ce sujet dans la Faculté de Médecine de Paris.*

Elle a en outre fait imprimer: *Très humbles & très respectueuses représentations de la Faculté de Médecine en l'Université de Paris au Roi, contre la Société Royale de Médecine.*

Quoique ces deux pamphlets n'aient pas une authenticité avouée par la Faculté même, on est cependant fondé à croire qu'ils sont très exacts sur les faits & n'en seront pas désavoués.

On y trouve tout le sang froid, toute la sagesse, toute la modération qu'on a droit d'attendre d'un semblable corps.

21 *Avril* 1779. Le gouvernement songe sérieusement à tirer parti de la culture de la pomme de terre en France. Différens Intendans de province ont envoyé des hommes intelligens aux Invalides, pour suivre sous le Sieur Parmentier, le nouvel auteur de la transformation de ce farineux en pain, les divers détails de cette manipulation. Tout recemment encore il en a été fait une nouvelle expérience devant M. Bertin le Ministre, M. le

Directeur général des finances, le Lieutenant général de police & autres grands Seigneurs & divers Magiſtrats. Mais il paroît qu'on n'a pas été auſſi content cette fois, que le pain ne s'eſt pas trouvé d'une auſſi bonne & belle qualité, enfin on n'eſt pas d'accord ſur le prix, qui ſeroit médiocre ſuivant le Sr. Parmentier, & très cher ſuivant ſes critiques.

Cette manie a tellement gagné nos Intendans avides de nouveautés, ainſi que le Miniſtere, que pluſieurs, pour ſe mettre mieux au fait, font actuellement un cours de boulangerie.

22 *Avril* 1779. La morale de la petite piece de M. Rochon de Chabannes, ſous un air de frivolité eſt exquiſe, puiſque ſon objet eſt d'apprendre aux jeunes gens combien l'attachement à une femme honnête eſt ſuſceptible de les conduire à la gloire. Un jeune officier de dix-neuf ans eſt amoureux d'une veuve de vingt-deux, & pour ſe livrer plus facilement à ſa paſſion obtient un congé; elle lui fait des reproches de préférer ſon plaiſir à ſon devoir & ſur la nouvelle de la guerre déclarée le détermine à partir ſans avoir ſa main; alors bien ſûre de ſa façon de penſer, elle ne peut s'empêcher de lui témoigner tout ce qu'elle ſent pour lui & conſent à le prendre ſur le champ pour époux.

Cette comédie, dont le dénouement plus long, n'étoit pas auſſi bien amené la premiere fois, a produit plus d'effet à la ſeconde;

&

& auroit encore mieux réuſſi ſi le défaut de mémoire des acteurs & ſurtout du Sr. Preville n'eût refroidi le ſpectateur.

Le ſtyle en eſt naturel, vif & agréable; il y a des morceaux de détail piquans: celui concernant le *Marquis de la Fayette* a été parfaitement ſenti & applaudi ; on cite quantité de vers de cet ouvrage qui feront proverbe.

23 *Avril* 1779. On a remis mardi *le devin de village* avec une nouvelle muſique, qui ne conſiſte cependant que dans quelques ariettes refaites par l'auteur. Le public n'a pas été content de ces changemens. On a même ſifflé en quelques endroits. En général, les ouvrages de génie ne peuvent ſe remanier ſans en ſouffrir, parceque fondus d'un ſeul jet, les imperfections même y tiennent aux beautés & qu'on ne peut toucher aux unes ſans affoiblir les autres.

23 *Avril.* M. l'Avocat général d'Agueſſeau a porté la parole mardi dans l'affaire de l'enfant ſourd & muet cru Comte de Solar. La ſéance a duré juſqu'à cinq heures & demie, avec une affluence de monde prodigieuſe & de femmes ſurtout.

Ordonné proviſoirement que Cazeaux ſera élargi, à la charge de ſe repréſenter toutes & quantes fois qu'il en ſera requis; défenſes à lui de ſe rendre à Toulouſe & autres endroits dénommés, avant que l'enfant accompagné de ſon interprête y ait été pour ſubir les

examens, interrogatoires & confrontations prefcrites.

Ordonné que deux confeillers au Châtelet iront fur les lieux, comme commiffaires, préfider à ces vérifications & que S. M. fera fuppliée d'expédier toutes lettres-patentes néceffaires à ce fujet.

23 *Avril* 1779. La Faculté, dans fes *repréfentations* très bien faites, commence par protefter qu'elle ne réclame point directement contre une commiffion de médecine, livrée d'une maniere fpéciale à l'étude, au traitement des maladies épidémiques & épizootiques, & prête à fe tranfporter fur les ordres des miniftres dans les provinces où fa préfence fera jugée néceffaire. Elle ne réclame point contre l'attribution que S. M. jugera à propos de faire de l'infpection des eaux minérales, ainfi que d'accorder des brevets aux poffeffeurs uniques des remedes jugés efficaces; elle s'en rapporte fur cet objet aux refpectueufes remontrances qu'elle a faites en 1770, fur les abus infinis réfultans de ces brevets.

Les occupations attribuées à la Société, la quantité des membres dont elle eft compofée, la reftriction des fonctions des Facultés de médecine prononcées par les lettres-patentes, lui infpirent les plus juftes allarmes & ne laiffent entrevoir que le renverfement de l'ordre établi par tous les prédéceffeurs de S. M., la deftruction d'un corps légal exiftant avec gloi-

re depuis six cents ans & la dégradation des médecins: tels sont les objets sur lesquels la Faculté porte ses gémissemens & ses réclamations au pied du trône.

24 *Avril* 1779. Les comédiens Italiens doivent donner aujourd'hui une piece, d'abord intitulée *Rose d'amour*, & aujourd'hui *Rose & Carloman*. Elle est en trois actes & en vers, mêlée d'ariettes & en style gaulois. Le poëme est d'un M. Dubreuil & la musique d'un M. Cambini. Le sujet est imité d'un fabliau inséré dans le Conte de *Sargines*, des *Epreuves du sentiment* de M. d'Arnaud. L'auteur a cru donner plus de mérite à l'ouvrage, en y conservant le style naïf de nos ancêtres; mais on doute que cela puisse passer.

25 *Avril*. M. le Duc de Chartres, Colonel général des troupes légeres, que les persifleurs qualifient de *Colonel général des têtes légeres*, doit faire incessamment la revue de ses quatre régimens. Quel changement depuis un an! On ne peut revenir de voir ce Prince se laisser dégrader à ce point, & le peu de soin qu'il a lui-même de sa propre réputation, force ses partisans à l'abandonner & à croire vrai tout le mal qu'on en a dit.

25 *Avril*. M. Goldoni, très fâché qu'on lui attribue le poëme de la *bonne fille mariée*, a écrit une lettre insérée au *Journal de Paris* No. 113, pour dissuader le public. Il convient avoir fait *la buona figlivala*, son début en opé-

ra-comiques à la cour de Parme, où il avoit été appellé. Il dit qu'il avoit tiré cette piece de sa *Pamela*, comédie en cinq actes, qui avoit eu en Italie le plus grand succès. Le Sr. Duni fit la musique & le tout réussit à merveille, ce qui lui valût le titre & la pension dont le Duc voulut bien l'honorer.

Depuis, M. Piccini fit une autre musique sur le drame imprimé: pendant ce tems il avoit donné à Venise la suite de *Pamèla*, sous le titre de *Pamela mariée.* C'est d'après celle-ci qu'on a fait aussi la *bonne fille mariée:* mais à laquelle M. *Goldoni* n'a eu aucune part.

26 *Avril* 1779. La Faculté de médecine, dans ses *représentations*, observe que le Sieur Hérouard, premier médecin de Louis XIII, ayant surpris des lettres-patentes qui lui attribuoient la surintendance de la médecine dans la capitale & le royaume, ces lettres-patentes furent rejettées par arrêt du conseil en 1711 sur les représentations de la Faculté.

Le Sieur Daguin, premier médecin de Louis XIV, ayant aussi obtenu l'établissement d'une *chambre de médecine*, composée de médecins étrangers à la Faculté de Paris, cette chambre fût supprimée. Huit ans après il fit revivre cette association sous le titre de *chambre royale de médecine*, espece d'académie, supprimée encore par une déclaration enrégistrée au Parlement.

Le Sieur Chirac, premier médecin de

Louis XV, avoit formé un projet d'académie de médecine expérimentale & pratique, qui ne différoit que par le nom de la nouvelle ſociété; la Faculté de médecine & l'Univerſité avoient ſupplié le Cardinal de Fleuri d'entendre & de permettre de porter au pied du trône leurs reſpectueuſes doléances; la mort du Sieur Chirac plongea le projet dans l'oubli.

Les mêmes cauſes qui ont fait ſupprimer ces établiſſemens, tant de fois renouvellés & reproduits ſous différentes formes, doivent empêcher celui de la Société royale, qui ne cauſe pas moins de troubles & de diſſentions: ſa conſtitution, telle qu'elle eſt annoncée, ne peut que porter le coup le plus funeſte, non ſeulement à la Faculté de Paris, mais en général à la médecine dans tout le royaume.

La Faculté, au nombre de 150 membres, ſupplie en conſéquence S. M. de ne pas ſouffrir que la Société royale la dépouille de la portion la plus honorable de ſes droits, de ſes fonctions & la menace d'un aviliſſement funeſte à l'art lui-même.

27 *Avril* 1779. Tout le monde connoît l'affection de la Reine pour Madame Jules de Polignac; on ſait que c'eſt d'elle que S. M. a gagné la rougeole, au moyen de quoi elles ne s'étoient pas vues depuis longtems. Madame Jules a écrit ces jours-ci à la Reine de Clayes, où elle paſſoit la convaleſcence, qu'elle auroit l'honneur d'aller lui faire ſa cour à Marli lun-

di, le lendemain de ſon arrivée; S. M. lui a répondu: *ſans doute, la plus empreſſée de nous embraſſer, c'eſt moi, puiſque j'irai dès dimanche dîner avec vous à Paris.*

En effet, dimanche à une heure la Reine s'eſt rendue rue de Bourbon chez ſa favorite, & y a dîné tête à tête avec elle & eſt reſtée enfermée juſqu'à cinq heures qu'elle eſt repartie. Madame la Princeſſe de Chimay, Dame d'honneur de S. M., qui l'avoit accompagnée, n'a pas même aſſiſté à l'entrevue, & après avoir pris ſes ordres pour le départ, a dû ſe retirer.

Pendant ce tems-là M. Jules de Polignac a traité la ſuite de la reine & les courtiſans; il avoit trois tables. Tout Paris, inſtruit de l'arrivée de S. M. chez Madame Jules, a inondé la rue pour attendre le moment de ſon départ.

On forme mille conjectures ſur ce tête à tête & ſur les auguſtes ſecrets que la Souveraine y a dépoſés dans le ſein de l'amitié.

28 *Avril* 1779. M. d'Alembert, qui depuis qu'il eſt Secrétaire de l'Académie, a cru ſe reconnoître le talent de l'Eloge, a totalement adopté ce genre: il vient de faire celui de Milord Maréchal, cet illuſtre Ecoſſois, victime de ſon zele pour la maiſon de Stuart & de ſon haine pour la tyrannie. La vie de ce Seigneur, à la fois guerrier, politique, philoſophe, eſt une des plus curieuſes qu'un écrivain puiſſe faire & l'auteur

l'a rendu extrêmement intéressante, en rassemblant les principaux traits qui pouvoient y contribuer. On y trouve le défaut commun à presque tous les éloges composés par M. d'Alembert, de courir trop après l'esprit & de ramasser sans choix des plaisanteries qui ne sont pas toujours bien nobles : mais il y a quantité d'endroits remplis de sensibilité & d'onction.

On sait que Milord Maréchal avoit été appellé par le Roi de Prusse auprès de lui & étoit frere du Maréchal de Keith, général célebre péri au service de ce Prince ; il est lui-même mort à Berlin, plus que nonagénaire. Il paroît que le desir de plaire au Roi de Prusse & de satisfaire au devoir de l'amitié ont déterminé M. d'Alembert à entreprendre l'ouvrage en question. On trouve que profitant des augustes auspices sous lesquelles il les produisoit, il a été beaucoup plus hardi que de coutume, tant contre la religion, que contre les Souverains : il parle & s'égaye très librement sur ces deux objets & cette fois perd de vue la sage maxime qui ordonne d'y être bien réservé. Au reste, le pamphlet est imprimé à Berlin & l'Académicien n'y a pas mis son nom.

M. d'Alembert, dans le récit de la vie de son héros, ne pouvoit guere se dispenser de rendre compte de quelques faits relatifs à *Rousseau de Geneve* ; il prétend qu'il a eu des torts envers Milord Maréchal ; que celui-ci a

eu la générosité de dissimuler ; il laisse percer à cette occasion son propre ressentiment envers ce philosophe, & sans le dénigrer ouvertement, comme M. Diderot, cherche à atténuer ce que ce véridique personnage auroit pu dire de lui dans ses *Confessions* ou *Mémoires*. Il y a à parier par ces insinuations, que cet ancien ami du Genevois craint de n'y être pas ménagé.

Cet éloge, au surplus, est encore moins celui du Milord Maréchal que du Roi de Prusse: ce Monarque y est représenté non-seulement comme un héros, comme un roi, comme un philosophe, mais comme le protecteur le plus aimable, l'ami le plus généreux, le cœur le plus sensible, en un mot, comme joignant aux qualités les plus sublimes du trône, toutes celles de l'homme privé.

28 *Avril* 1779. Les comédiens Italiens avoient fait beaucoup de dépense pour *la Rose d'amour*; il y a de charmantes décorations, de beaux habits & tout le costume de l'ancienne chevalerie y est observé. Mais tant de préparatifs deviennent inutiles & l'attente du spectateur s'y trouve désagréablement trompée, au point qu'on a dit que c'étoit un poisson d'Avril pour le public. Cela n'a pas réussi.

29 *Avril*. L'aréopage comique vante beaucoup une piece qu'il a dernierement écoutée & reçue avec transport; l'acquisition est d'autant plus importante, que c'est une comédie en cinq

actes & en vers de la compoſition de M. Fontaine Malherbe. Elle a pour titre *les illuſions du jeune âge, ou le jeune homme détrompé*. Ce nouveau débutant dans la carriere comique eſt un des coopérateurs de la traduction qu'on fait actuellement de Shakeſpear.

Les Sieurs Courville & Dorival ont auſſi été reçus au nombre des comédiens du Roi à cette rentrée de pâques.

30 *Avril* 1779. M. Tronçon du Coudray, qui a brillé au barreau dans l'affaire de l'enfant ſourd & muet, où il plaidoit contre le Comte de Solar prétendu, a ſa fortune & ſa réputation faite par cette ſeule cauſe; il ne peut ſuffire aux cliens qui ſe préſentent en foule. Les circonſtances de ſon heureuſe deſtinée ſont ſingulieres.

Il étoit marchand de vin à Rheims; il eut un procès contre un particulier, où il ſe défendit lui-même; on trouva qu'il avoit un talent marqué, on l'invita à ſuivre le barreau & à venir à Paris, où la ville, ſa patrie, lui fait 1200 livres de penſion.

Il eſt parent du fameux Tronçon du Coudray, mort chez les Inſurgens, officier d'artillerie très diſtingué & qui a même écrit ſur ſa partie & dans l'affaire de M. de Bellegarde contre le Marquis de St. Auban.

30 *Avril*. *Mémoires ſur les finances de la France & leur adminiſtration par M. Necker.* Tel eſt le titre d'un pamphlet qui ſe débite

depuis peu ſous le manteau ; il ne ſe vend point & ne ſe donne qu'aux gens de confiance. Suivant l'avertiſſement de l'auteur, daté de Paris le 28 Octobre 1778, ce mémoire a été compoſé dans le tems que l'adminiſtrateur général des finances, par ſon opération contre les tréſoriers, annonça la forme qu'il vouloit prendre, pour étendre avec éclat par les changemens le pouvoir qu'il alloit avoir ſur tous les départemens ; il vouloit le communiquer ſeulement aux Miniſtres, mais l'enſemble des circonſtances le détermina bientôt à rendre publiques ſes idées, ſur l'extrême danger pour la France de confier ſes finances à M. Necker. C'eſt-là l'objet entier, le ſeul but de ſon écrit.

1 *Mai* 1779. La piece la plus curieuſe du précis hiſtorique de la Faculté, c'eſt le décret du 22 Juin 1778, rendu en latin & dont voici la traduction.

„ La Faculté de Médecine a arrêté d'une voix „ unanime, que ceux de ſes membres qui le „ ſont auſſi d'une nouvelle commiſſion de mé„ decine établie pour tenir une correſpondan„ ce avec les médecins régnicoles & étran„ gers ſur les maladies épidémiques & épi„ zootiques, ſeront avertis qu'ils ſe ſont dé„ noncés eux-mêmes comme ayant pris des „ titres qui ne leur ont jamais été donnés & „ faiſant des fonctions qui ne leur ſont point „ attribuées & contraires aux droits de la Fa„ culté ; que, malgré la connoiſſance certaine

„ qu'ils ont de la juſte & indiſpenſable récla-
„ mation de la Faculté, leur mere, contre leurs
„ entrepriſes, ils oſent annoncer qu'ils vont
„ tenir une ſéance publique, dans laquelle ils
„ s'occuperont d'objets de médecine, & pour
„ laquelle ils diſtribuent des billets; & qu'en
„ conſéquence ils ſeront privés des droits,
„ privileges & honneurs académiques, ſi, ſous
„ ſept jours, fideles enfin à leur ſerment, ils
„ ne ſe rendent à la voix de la Faculté, & ne
„ renoncent à une commiſſion qui fauſſement
„ & injuſtement ſe qualifie de Société Royale
„ de médecine, & s'ils ne certifient au Doyen
„ qu'ils ſont rentrés dans leur devoir avant les
„ ſept jours révolus, c'eſt-à-dire, avant le
„ 30 du préſent mois de Juin."

C'eſt ce décret qui a fait tant de bruit alors, qui a fait accuſer la Faculté d'avoir attenté à l'autorité du Roi en le rendant, & provoqué contre elle les anathêmes du gouvernement, comme ſi elle eût été vraiment criminelle.

1 *Mai* 1779. M. de Saint George eſt un mulâtre, c'eſt-à-dire fils d'une négreſſe: c'eſt un homme doué d'une foule de dons de la nature: il eſt très adroit à tous les exercices du corps, il tire des armes d'une façon ſupérieure, il joue du violon de même, il eſt en outre un très valeureux champion en amour & recherché de toutes les femmes inſtruites de ſon talent merveilleux, malgré la laideur

de ſa figure. Comme un grand amateur de muſique, il a été admis à en faire avec la reine. Madame de Monteſſon voulant ſe l'attacher pour ſes ſpectacles, a fait créer par M. le Duc d'Orléans une place pour lui dans ſes chaſſes, avec toutes ſortes d'agrémens & beaucoup d'utiles.

Dernierement dans la nuit il a été aſſailli par ſix hommes, il étoit avec un de ſes amis, ils ſe ſont défendus de leur mieux contre des bâtons dont les *quidams* vouloient les aſſommer; on parle même d'un coup de piſtolet qui a été entendu: le guêt eſt ſurvenu & a prévenu les ſuites de cet aſſaſſinat; de-ſorte que M. de St. George en eſt quitte pour des contuſions & bleſſures légeres; il ſe montre même déjà dans le monde. Pluſieurs des aſſaſſins ont été arrêtés. M. le Duc d'Orléans a écrit à M. le Noir, dès qu'il a été inſtruit du fait, pour lui recommander les recherches les plus exactes & qu'il fût fait une juſtice éclatante des coupables. Au bout de 24 heures M. le Duc d'Orléans a été invité de ne pas ſe mêler de cette affaire-là & les priſonniers, qui ont été reconnus pour des gens de la police, parmi leſquels étoit un nommé Desbrugnieres, ſi renommé dans l'affaire du Comte de Morangiès, ont été élargis; ce qui donne lieu à mille conjectures.

2 *Mai* 1779. Le petit ſpectacle du bois de Boulogne, dont on a parlé l'année derniere,

continue: il s'eſt ouvert hier par un drame nouveau, intitulé *le Puits d'amour*, ou *les amours de Pierre le Long & de Blanche Bazu.*

2 *Mai* 1779. Sur le décret de la Faculté intervint l'arrêt du conſeil du 26 Juin, non moins curieux & non moins ignoré juſqu'à préſent, puiſque le Sr. Vicq d'Azir ne fait que le citer dans ſon hiſtoire de la Société, ſans le rapporter dans ſa teneur, que voici:

Le Roi ayant par un arrêt rendu en ſon conſeil le 29 Avril 1776, établi une Société de correſpondance de médecins, pour s'occuper principalement de l'étude des épidémies & épizooties, ſe ménager des correſpondances avec les meilleurs médecins des provinces & même des pays étrangers, recueillir & comparer leurs obſervations, les raſſembler en un corps & réunir toutes les notions qui peuvent être utiles, pour prévenir ou arrêter les ravages que les maladies contagieuſes font parmi les hommes & les beſtiaux, & S. M. étant informée que les ſuccès de cet établiſſement paroiſſent exiger qu'il fût plus particulierement autoriſé, & que même l'on étendît l'objet de ſes travaux, il auroit été dreſſé en conſéquence un projet de lettres-patentes qui a été communiqué à la Faculté de médecine; mais que la Faculté, au lieu de délibérer ſur ce projet, auroit, dans une aſſemblée tenue le 23 du préſent mois & convoquée ſeulement quelques heures auparavant, rendu un décret, portant que les membres de

la Société de correſpondance, établie par l'arrêt ſuſdit, ſeront dépouillés de tous leurs droits, privileges & honneurs, ſi dans ſept jours ils ne renoncent à ladite Société, & n'en certifient le doyen avant le mardi trente du préſent mois; & S. M. conſidérant qu'un pareil décret eſt tout à la fois une atteinte à l'arrêt qui a établi ladite Société, une injure pour les membres qui la compoſent, & une entrepriſe d'autant plus indécente & inexcuſable, que la Faculté, par la communication qu'on a bien voulu lui donner du projet des lettres-patentes concernant cet établiſſement, ſe trouve à portée de faire telle obſervation qu'elle croira convenable.

Le Roi étant en ſon conſeil, a ordonné & ordonne que la Faculté de médecine ſera tenue de donner inceſſamment ſes obſervations ſur le projet des lettres-patentes concernant la Société Royale de médecine, dans une aſſemblée qui ſera convoquée au moins deux jours d'avance, à laquelle ſeront invités tous les membres de la Faculté, même ceux qui ſont membres de ladite Société. Entend S. M. que ladite aſſemblée ſoit tenue avec la décence & la tranquilité convenables, ſans confuſion ni tumulte, & que ſes obſervations relatives audit projet dont on y conviendra, ſoient inceſſamment adreſſées à M. le Garde des ſceaux; & S. M. a caſſé & annullé ledit décret, fait

défenſes à la Faculté d'y donner aucune ſuite, & d'en rendre à l'avenir de ſemblables.

Comme auſſi, juſqu'à ce qu'il ait été ſtatué par S. M. définitivement ſur le projet de ſes lettres-patentes & les obſervations de la Faculté, lui fait défenſe de prendre aucune délibération ni concluſion, & faire directement ni indirectement aucune démarche ni acte de procédure tendans à troubler, ſuſpendre ou empêcher les aſſemblées publiques ou particulieres de ladite Société, à peine de déſobéiſſance.

Ordonne S. M. que le préſent arrêt ſera ſignifié de ſon ordre exprès au Doyen de la Faculté, & qu'en ſa préſence l'huiſſier qui fera ladite ſignification, rayera & biffera du regiſtre des délibérations ledit décret; ce dont il dreſſera procès-verbal.

Enjoint S. M. audit Doyen de ſe conformer au préſent arrêt & de tenir la main à ſon exécution, à peine d'être perſonnellement reſponſable des contraventions qui pourroient être commiſes, &c.

3 *Mai* 1779. *Inſtruction du procès entre les premiers ſujets de l'académie royale de muſique & de danſe.*

Et le Sieur de Viſmes, entrepreneur, jadis public, aujourd'hui clandeſtin, & directeur de ce ſpectacle.

Par-devant la Tournelle du public.

Extrait de quelques papiers qui n'ont pas cours en France.

Tel est le titre de cette facétie, dont il annonce assez le sujet. Elle fait une grande sensation parmi les amateurs & partisans du théâtre lyrique, quoiqu'elle ne soit pas à beaucoup près aussi plaisante qu'elle pourroit l'être.

4 *Mai* 1779. La piece intitulée *le Puits d'amour* ou *les amours de Pierre le long & de Blanche Bazu*, drame nouveau en langue romance, est imitée du Roman de M. de Sauvigny: l'auteur est M. Landris. Elle a été exécutée par les petits comédiens du bois de Boulogne, le premier Mai, & fort goûtée, dit-on, ainsi que la musique, du Sr. Philidor. Mais comme ce sont des enfans qui jouent, que ce spectacle est une espece de spectacle de société, il faut être en garde contre ces applaudissemens outrés.

5 *Mai.* Il y a de bonnes choses dans le *Mémoire sur les finances de la France* annoncé; mais l'auteur n'ayant ni méthode, ni clarté, il est fatiguant à lire, & ne peut être entendu que des gens très instruits de cette partie: d'ailleurs, nuls faits, nulles anecdotes, nuls détails piquans pour les lecteurs, & un style sec & peu agréable conséquemment.

6 *Mai.* Aux inculpations graves de l'arrêt du conseil du 26 Juin la Faculté répond.

1o. Que l'on a trompé le Ministere, en lui faisant donner dans cet arrêt la qualité de *Société de correspondance de Médecine*, non énoncée dans celui de création & qu'on a affecté, soit de ne pas le représenter en sollicitant celui-ci,

soit

ſoit de le falſifier pour inculper la Faculté de s'oppoſer à un établiſſement fait par le Roi, lorſqu'elle reprochoit, au contraire, à ſes inſtituteurs de le changer, de le dénaturer.

2°. Que lorſqu'elle a rendu ſon décret, elle n'avoit aucune connoiſſance du projet des lettres-patentes, ſur lequel elle ne pouvoit conſéquemment délibérer.

3°. Que par ſon décret elle n'enjoignoit pas à ſes membres de renoncer à la commiſſion établie par l'arrêt du 29 Avril 1776, mais à une aſſemblée ſe qualifiant fauſſement de *Société Royale de médecine*, & faiſant des fonctions qui ne lui avoient pas été attribuées.

4°. Qu'il n'y avoit point de Société royale de médecine établie légalement; donc le décret ne porte point atteinte aux volontés du Roi.

5°. Que la Faculté par cette correction uſoit de la diſcipline qu'elle a ſur ſes membres; que les coupables pouvoient ſe pourvoir au Parlement, ſuivant leur droit, ſi le décret étoit injuſte.

6°. Que les menaces de l'Arrêt lui ôteroient cette diſcipline, que le Parlement a reconnue & confirmée par une foule d'arrêts.

Telles ſont les principales obſervations, par où l'hiſtorien fait voir que cet arrêt obreptice & ſubreptice tendroit à la violation de tous les droits, loix & privileges & enfin à la ſubverſion totale de la Faculté.

7 *Mai* 1779. La facétie sur la querelle de l'opéra contient d'abord une *lettre des premiers sujets de l'Académie Royale de musique & de danse, à M. Duval, premier commis au caffé du caveau, département des glaces.*

Ce caveau est un lieu renommé pour les jeunes auteurs, qui s'y rassemblent tous les soirs; il est dans le palais royal: ce qui le rend très fréquenté, surtout dans la belle saison. Ce Duval est le premier garçon du caffé, qui à force d'entendre parler de belles-lettres, croit être littérateur lui-même. On le prie par la lettre de vouloir bien faire part de la requête des sujets révoltés au public assemblé dans cet aréopage.

Suit la *très humble requête des premiers sujets de l'académie royale de musique & de danse à Messieurs les amateurs, politiques, littérateurs, critiques & dégustateurs du caveau.* Elle tend à revenir contre le jugement porté avec trop de précipitation en faveur du Sr. de Vismes, & l'on y appelle *du public mal informé au public mieux informé.* Elle est signée des Sieurs l'Arrivée, le Gros, Geslin, Vestris, Gardel, d'Auberval, Noverre, acteurs & danseurs, & des Demoiselles le Vasseur, Duplan, Beaumesnil, Durancy, Guimard, Heinel, Allard, Peslin, actrices & danseuses.

La requête est admise: le quinze Mars commencent les séances; on entend les parties, & le dix-neuf intervient arrêt qui condamne le

Sieur de Vismes à quitter l'administration de l'opéra.

Quoi que ce pamphlet peu piquant ne contienne rien de bien méchant, le Sr. de Vismes s'en est trouvé fort offensé & M. Amelot a fait faire des recherches exactes & séveres.

8 *Mai* 1779. En attendant que le monument que M. l'abbé Mignot fait ériger à son oncle dans son abbaye de Scellieres puisse fournir matiere à la gravure de s'exercer, on a imaginé une estampe allégorique relative à cet objet. On voit au milieu un tombeau simple, où l'on suppose que les cendres de Voltaire sont renfermées. Les quatre parties du monde, désignées, l'*Europe* par M. *d'Alembert*; l'*Asie* par l'Impératrice de Russie ; l'*Afrique* par un certain Prince Negre, nommé *Orenoko*; enfin l'*Amérique* par le Docteur *Franklin*; tous dans le costume de leur Nation grouppés ensemble, viennent rendre hommage à ce grand homme, pleurer sur son tombeau & y déposer des palmes: le Secrétaire de l'Académie assez ridiculement ouvre la marche, en donnant la main à l'Impératrice des Russies: mais à la droite du tombeau, s'élance l'Ignorance, avec tous les attributs de l'Envie, du Fanatisme & de la Superstition, & semble s'y opposer & les repousser.

Dans le lointain on voit le tombeau élevé dans l'*Elysée*, ou l'*Isle des Peupliers*, à *Erme*-

nonville, par M. le Marquis de Girardin à Rousseau.

Cette idée, de rassembler sous le même point de vue deux hommes si différens & cependant égalment persécutés, auroit été fort heureuse, si on l'eût mieux exécutée. On a déjà vu qu'une partie de la composition étoit pitoyable, l'autre est obscure & ne désigne pas assez les efforts du clergé & sa rage effrénée contre les mânes du chef de la philosophie moderne. C'est, sans doute, ce qui a empêché d'en défendre la vente jusqu'à présent.

9 *Mai* 1779. C'est mardi prochain qu'a lieu la premiere représentation d'*Iphigénie en Tauride*, tragédie lyrique en quatre actes, paroles de M. Gaillard, musique du Chevalier Gluck. On dit le troisieme acte de la plus grande beauté: le compositeur, en homme de génie tirant parti de tout pour produire d'heureuses innovations, cette foi-ci a employé des sonnettes en certains endroits.

10 *Mai*. Une autre piece intégrante de la querelle entre la Faculté & la Société de Médecine, est la requête suivante, présentée au Parlement le 23 Juin: sa briéveté permet de la rapporter.

„ Supplient humblement les Doyen & Docteurs Régens de la Faculté de Médecine en l'Université de Paris, disant qu'ils viennent d'être instruits, par des billets d'invitation

imprimés & diſtribués, qu'une ſoi-diſante Société royale de médecine doit tenir le 30 du préſent de Juin une ſéance publique dans la ſalle du College royal de France: qu'il n'exiſte d'autre Société royale de médecine dans cette capitale que la Faculté de médecine, l'une des quatre Facultés de l'Univerſité; qu'il n'exiſte aucune loi qui ait ſupprimé la Faculté, y ait ſubſtitué une aſſemblée quelconque de médecine & ait créé une Société royale de médecine; qu'une telle entrepriſe eſt évidemment contraire aux loix qui ont établi la Faculté de médecine, & aux droits dont elle jouit ſous l'autorité de la Cour. Ce conſidéré: Noſſeigneurs, il vous plaiſe.... faire défenſes à aucun Médecin, ſoit membre de la Faculté, ſoit autre, de faire & tenir des aſſemblées publiques, ailleurs que dans le lieu où ſe tiennent les aſſemblées de la Faculté, & conformément à ſes loix & uſages, & de ſe dire Société royale de Médecine, n'y ayant aucun titre d'un ſemblable établiſſement".

C'eſt ce qui détermina le Procureur général à défendre d'office la ſéance publique qui devoit avoir lieu en Juin & ne ſe tint que le 20 Octobre ſuivant.

10 *Mai* 1779. L'affaire de la loge des neuf ſœurs eſt toujours en train, ſans avancer beaucoup; cependant on attend inceſſamment un mémoire, dont eſt chargé le frere la Dixme-

rie. Il a été agité dans une délibération s'il feroit oftenfible aux profanes : on eft convenu que le délit prétendu ayant été commis dans une fête publique, tout Paris étant imbu de ce procès, il falloit défabufer tout Paris & conféquemment le compofer de façon à pouvoir être lu de tout le monde. M. de Lalande, le vénérable, homme pufillanime & craintif, n'a pas voulu adhérer à cette délibération; il s'en eft retiré & fait fchifme.

11 *Mai* 1779. Le jeune Freron marche fur les traces de fon pere, en fe tenant fermement attaché au parti des dévots; il avoit fait un extrait des *Atlantides*, ou *hiftoire de l'aftronomie ancienne*, nouvel ouvrage de M. Bailly, de l'Académie royale des fciences. Il y avoit attaqué un fyftême de cet écrivain, tendant à détruire la Genefe par fes conféquences, & fon zele s'étoit porté jufques à s'enflammer contre l'auteur. L'aftronome fe pique d'être fort religieux, il a porté fes plaintes à M. le Garde des fceaux d'une inculpation auffi grave: le chef de la juftice, indifpofé déjà contre le journalifte, l'a mandé & menacé de fupprimer fes feuilles, s'il ne fe rétractoit.

L'extrait étoit d'un abbé Royou, le frere de fa belle-mere, écrivain fougueux, très lié avec M. Linguet: l'abbé a autorifé Freron à rejetter la faute fur lui. Le Garde des fceaux n'en a pas moins perfifté dans fon jugement & a même prefcrit les paroles de fa rétractation

diĉtées par M. Bailly, où il y avoit en propres termes que le journaliſte avouoit ſa ſottiſe. M. Royou n'a point voulu accéder à cette phraſe: cela a fait la matiere de négociations, où ſont intervenus les plus graves perſonnages, & enfin par arrangement il a été dit que le journaliſte conviendroit avoir eu tort d'interprêter les intentions de M. de Bailly. Ce qu'il a fait dans la derniere feuille, mais il s'en repent déjà & rougit de ſa puſillanimité.

Le ſingulier c'eſt que M. Bailly ſe trouve par-là, malgré lui, agrégé à la Seĉte des Encyclopédiſtes, dont il s'éloignoit.

12 *Mai* 1779. *Iphigénie en Tauride* n'a point eu lieu mardi par l'indiſpoſition de Mlle. Roſalie; on avoit propoſé une doublure, mais le Chevalier Gluck s'y eſt oppoſé: il a fallu envoyer un courier à la Reine, qui devoit honorer le ſpeĉtacle de ſa préſence.

13 *Mai*. Les ennemis de M. de Sartine recueillent avec ſoin toutes les petites anecdotes qui peuvent jetter du ridicule ou du diſcrédit ſur ſon adminiſtration; ils racontent que le Comte d'Orvilliers étant chez ce Miniſtre à conférer des opérations avec d'autres gens du métier, il fit venir une carte que M. de Sartine préocupé de la multitude des grandes affaires qu'il a en tête, ſe trompoit & mettoit le doigt ſur Gibraltar, comptant montrer Portsmouth; que M. d'Orvilliers n'oſant lui faire voir ouvertement ſa mépriſe, & voulant ce-

pendant que les autres ne s'en apperçussent pas, en semblant pointer la carte avec lui, lui avoit adroitement conduit la main au vrai Portsmouth, & alors avoit appuyé avec M. de Sartine: *oui, voilà Portsmouth.*

13 *Mai* 1779. On a déja parlé plusieurs fois de l'impertinence du Sr. Dugazon: on peut se ressouvenir de son aventure vis-à-vis de M. Caze, Maître des requêtes: l'impunité l'a enhardi & il vient de se faire une querelle moins plaisante & qui devroit avoir des suites très sérieuses pour lui. Sa femme en est encore l'objet. Dans sa jalousie il lui a écrit une lettre, où il lui rappelle ses déportemens & après lui avoir fait une longue énumération de ses infidélités, il lui reproche d'en être venue jusqu'à se livrer à un Langeac. Madame Dugazon a montré le doux billet à son amant. Celui-ci outré, étant chez un nommé la Salle, Directeur du Wauxhall d'hiver, où il y avoit beaucoup de monde, a parlé de cette lettre & a dit qu'il donneroit des coups de bâton au Sr. Dugazon. Il est entré dans ce moment & allant au Marquis l'a prié de lui apprendre quel jour il se proposoit de lui donner des coups de bâton, afin de se mettre en état de les lui rendre. A quoi l'autre a riposté par un soufflet. Le comédien nerveux s'est jetté sur lui & lui en a appliqué deux ou trois: on les a séparés & l'on dit que M. de Langeac mettra ces soufflets avec les coups de pied & coups

de

de poing que lui a déjà donnés Guerin, chirurgien du Prince de Conti. En effet, on prétend que M. de Langeac, chevalier de Saint Louis & ayant le brevet de colonel, ne peut se mesurer avec un histrion.

14 *Mai* 1779. Les partisans de M. de Voltaire ne perdent point de vue sa gloire & cherchent tous les moyens de réparer par de nouveaux triomphes l'insulte que les prêtres lui ont faite. En conséquence on se propose de célébrer l'anniversaire de sa mort, en donnant au théâtre son *Agathocle*. Les comédiens ont écrit une lettre circulaire aux auteurs qui ont des pieces sur le répertoire, pour les engager à ne point trouver mauvais qu'on les recule & qu'on satisfasse l'empressement de Madame Denis.

14. *Mai*. L'*Amour François* jouït enfin du plus grand succès. Le Marquis de la Fayette est venu remercier M. Rochon de la tirade à sa gloire; c'est la premiere fois qu'un vivant se trouve loué en comédie. Le Duc de Chartres est furieux & a fait tout ce qu'il a pu pour décréditer la piece. Il sent qu'il auroit dû y occuper une place, s'il se fût bien conduit, & cette omission est regardée comme une satyre au palais royal.

15 *Mai*. Voici la copie de la lettre circulaire écrite par le Sr. Vanhove, semainier de la comédie françoise, aux auteurs des pieces reçues & non encore représentées à ce spectacle.

MONSIEUR,

„ La comédie françoiſe a entendu avec le
„ ſentiment de l'admiration & de la reconnois-
„ ſance une lettre de Madame Denis, dans laquel-
„ le elle leur annonce la tragédie d'*Agathocle*,
„ ouvrage poſthume de M. de Voltaire. Le
„ deſir de Madame Denis ſeroit que cette
„ piece fût jouée pour l'anniverſaire de la
„ mort de ce grand homme. La comédie, pres-
„ ſée entre ſon zele ſi légitime & le reſpect
„ qu'elle doit aux droits de Meſſieurs les auteurs
„ reçus, prend le parti de vous faire part,
„ Monſieur, de cette circonſtance, afin que
„ vous puiſſiez faire valoir vos droits, ſi telle eſt
„ votre intention, & pour épargner à Meſſieurs
„ les auteurs reçus la peine de lui écrire l'a-
„ veu qu'ils donneroient à la réſolution de
„ jouer *Agathocle* inceſſamment, elle croit plus
„ ſimple de prendre pour un conſentement le
„ ſilence de ceux qui ne s'y feront point op-
„ poſés d'ici à hùit ou dix jours, tems auquel
„ commenceront les répétitions, ſauf l'appro-
„ bation du magiſtrat.

„ J'ai l'honneur d'être, &c".

VANHOVE, *premier ſemainier.*

15 *Mai* 1779. La répétition du ſamedi d'*Iphigénie en Tauride* avoit été pour les Miniſtres

ſeuls & autres gens de la cour; enſorte que le public n'avoit pu en juger. Celle de lundi a eu un autre défaut; elle a été ſi nombreuſe, ſi tumultueuſe, qu'il n'a pas été poſſible de l'entendre avec l'attention néceſſaire. Cependant, d'après un aveu aſſez général, le quatrieme & dernier acte s'eſt trouvé très inférieur aux autres & ſurtout au troiſieme, de la plus grande vigueur, & le Chevalier Gluck n'a pas été fâché de ce répit pour le refaire abſolument.

15 *Mai* 1779. M. de la Martiniere, premier chirurgien du Roi, très zélé pour les progrès & la ſplendeur de l'école pratique de chirurgie établie ſous ſes auſpices, où l'on enſeigne, pendant le cours de chaque année, l'anatomie & la pratique des opérations aux éleves diſtingués par leur application ſous les profeſſeurs du college & deſtinés à retourner dans leur province, vient de fonder à perpétuïté dans cette école deux nouvelles places de profeſſeurs, avec des honoraires de 500 livres pour chacun. Il y a nommé Meſſieurs Chopart & Deſault.

16 *Mai*. On a parlé du poëme ſur la muſique de M. de Marmontel: il embraſſe auſſi la peinture. On ſait que l'abbé Arnaud, le prôneur du Chevalier Gluck, y eſt fort maltraité: voici deux épigrammes qu'il a enfantées à ce ſujet:

Ce Marmontel si gros, si long, si lent, si lourd,
Qui ne déclame pas, mais beugle,
Juge de peinture en aveugle
Et de musique comme un sourd.

Ce pédant à fâcheuse mine
De ridicules tout bardé,
Dit qu'il a pour les vers le secret de Racine:
Jamais secret ne fût à coup sûr mieux gardé.

On ne connoissoit point le talent de M. l'abbé pour la poésie & il peut dire comme Juvenal : *facit indignatio versum.*

16 *Mai* 1779. Des lettres de l'Isle de France portent, que les muscadiers ont commencé à donner des fruits & qu'on espere que cette branche intéressante de commerce deviendra de la plus grande importance.

On apprend aussi par la Corvette *l'Heureuse* à son retour de Coromandel, que l'on a fait à Maurice l'expérience d'un mastic enduit, inventé par un habitant de l'Isle de France, pour préserver les bâtimens qui naviguent dans les mers chaudes, de la piquûre des vers. Cette expérience a répondu à ce qu'avoit annoncé son auteur, qui avoit pris ce mastic à bord des bâtimens Malabares: les habitans de cette côte s'en servent depuis un tems immémorial, & c'est un des moyens qu'ils emploient pour faire durer leurs navires cinquante ou soixante ans.

16 *Mai* 1779. On fait que le Journal de Trévoux, depuis la destruction des Jésuites a passé dans différentes mains & n'a fait que se détériorer. Il semble ce qu'il étoit réservé à un Ex-Jésuite de le réparer & de lui rendre son lustre: ce que vient de faire M. l'abbé Grosier qui, brouillé avec Freron, a pris la direction de ce Journal, sous le titre de *Journal de Littérature, Sciences & Arts.* Pour lui donner plus de véhicule par plus de fraîcheur, il a imaginé de le distribuer par cahiers, comme le *Mercure*, de dix jours en dix jours: il a aussi tenté d'y insérer des nouvelles politiques, en s'écrivant, ou se faisant écrire des lettres; mais le Sr. Panckoucke n'a pas été dupe de cette ruse, il s'est plaint au Garde des sceaux & le premier Journal a été condamné à lui payer un tribut considérable, s'il vouloit parler politique.

C'est un Chevalier Paulet, qui est à la tête de l'entreprise, & donne cent Louis à l'abbé Grosier, & le surplus du bénéfice doit tourner au profit de l'etablissement nouveau du curé de Saint Sulpice, dont on a parlé.

17 *Mai.* On a donné hier à l'opéra la premiere représentation de *il vago deprezzato*, ou *le fat puni*, intermede en un acte, musique de M. Piccini, dans lequel le Sieur *Viganovi tenore* a dû faire son début.

17 *Mai.* L'avocat Rugy, cet infortuné qui a attiré la commisération publique & qui gé-

missoit dans les prisons depuis longtems, sans pouvoir obtenir justice, ni l'aura vraisemblablement. On l'a fait évader pour terminer cette affaire, & l'on assure qu'il est auprès de M. Linguet, qui après l'avoir défendu, lui a donné un asyle.

18 *Mai* 1779. M. le Comte de Linieres, dont on a eu occasion de parler déja dans cet ouvrage, ayant composé a Bordeaux les paroles d'un opéra comique, d'après un conte de M. de Marmontel, intitulé le *mari sylphe*, a cru devoir lui en faire un hommage & le lui envoyer; il lui marquoit qûe s'il le jugeoit digne du public, il le prioit d'en faire composer la musique par M. Gretry. M. de Marmontel a été longtems sans lui répondre; enfin il lui a accusé la réception de l'ouvrage, & lui a écrit l'avoir remis au musicien. Cette négociation a traîné encore longtems. M. de Linieres impatient a éclairci que M. de Marmontel avoit trouvé son idée si bonne, qu'il avoit voulu le dévancer auprès de la comédie Italienne. Ce procédé est d'autant moins honnête, que M. de Marmontel, fort maître de reprendre son bien, n'étoit pas obligé d'user d'une telle perfidie.

18 *Mai*. Les femmes de la cour sont très jalouses de Madame la Duchesse de Villequiere à Marly. La Reine n'ayant pu manger deux fois avec le Roi, S. M. pour occuper la place de son auguste compagne, qui est au-

près du Monarque, a nommé la Ducheſſe en queſtion.

19 *Mai* 1779. M. l'abbé Royou, piqué en effet d'avoir été obligé de ſe rétracter à l'égard de M. Bailly & n'oſant ſe venger directement, a imaginé de le tourmenter d'une maniere plus cruelle. Il a dénoncé l'ouvrage de cet Académicien à M. l'Archevêque de Paris. Celui-ci l'a remis à deux Docteurs de Sorbonne pour le cenſurer, ou de moins y découvrir ce qu'il a de repréhenſible. Il ſera fort aiſé de le trouver; ce qui allarme M. Bailly, qui vraiſemblablement ſera obligé de faire une proteſtation, comme M. de Buffon, de ſa ſoumiſſion à la foi, aux livres ſaints, & de ne propoſer ſon ſyſtême que comme hypothétique.

19 *Mai*. Mlle. d'Eon ayant promis de ſe conformer aux ordres du Roi, a eu permiſſion de ſortir du château de Dijon & de ſe rendre à Tonnerre, lieu de ſon exil.

19 *Mai*. Le livre ſur l'Adminiſtration des finances, dont on a parlé, eſt de la compoſition du Comte de Lauraguais, ainſi qu'on le répand dans le public. Il en eſt très digne par ſon obſcurité & ſes bonnes vues; mais on n'y trouve point ces ſaillies, ces éclairs, ces pétarades d'eſprit, dont abondent ordinairement toutes les productions de ce Seigneur.

20 *Mai*. Il paſſe pour conſtant que le Sieur de Beaumarchais, qui ne néglige aucun moyen d'acquérir de l'argent & de la célébrité, a

acheté du Sr. Panckoucke l'édition des œuvres générales de M. de Voltaire, dont ce libraire étoit chargé. Celui-ci, à la veille de faillir, a mis la plus grande économie dans sa maison & obligé de faire face, a vendu l'objet en question une somme considérable, argent comptant, à cet intrigant.

Il a acheté les caracteres de Baskerville, ce fameux artiste de Londres, dont les éditions sont si renommées; il doit établir le siege de son imprimerie *aux Deux-Ponts*. Mais on craint que n'ayant pas le secret de l'Anglois, il ne fasse que du bousillage.

20 *Mai* 1779. M. le Comte de Thélis, officier aux gardes françoises, excellent patriote, rempli de bonnes vues & de lumieres, a imaginé un *Plan d'éducation nationale en faveur des pauvres enfans de la campagne*, dans lequel il se proposoit de suppléer aux corvées: il a desiré faire imprimer cet ouvrage depuis leur rétablissement, mais M. le Garde des sceaux s'y est refusé.

Ce Seigneur a pris le parti de faire venir un imprimeur dans sa terre & de l'y forcer à remplir ses intentions.

Il est ensuite revenu avec une quantité d'exemplaires, qu'il a passés en fraude, comme un mauvais livre; il en a présenté au Roi & à toute la famille royale. S M. a goûté ce plan, en a dit des choses flatteuses à l'auteur & fourni des fonds pour l'exécution du projet.

En-conféquence il doit en commencer inceffamment l'exécution fous les yeux du gouvernement & dans les environs de Paris. Le Garde des fceaux a été fort fot quand M. de Thélis lui a préfenté un imprimé du manufcrit qu'il avoit refufé & lui appris comment il l'avoit publié. Les Intendans, en général, font oppofés à ce plan, qui tendroit à diminuer leur pouvoir & leurs concuffions.

21 *Mai* 1779. *L'Iphigénie en Tauride* a eu lieu mardi. La Reine, qui n'avoit paru depuis longtems en cette capitale, a honoré le fpectacle de fa préfence. On a vu avec peine que S. M. étoit changée & maigrie. Depuis fa couche elle a monté à cheval & en a été très incommodée de coliques, qui l'ont obligée, comme on a dit, de renoncer à cet exercice.

L'opéra a été fort applaudi, il eft dans un genre neuf. C'eft proprement une tragédie, déclamée plus favamment qu'au théâtre françois, une tragédie à la grecque. Il n'y a point d'ouverture, une feule danfe très caractériftique, point d'ariettes; mais les divers accens de la paffion exprimés avec la plus grande énergie y répandent un intérêt inconnu jufques alors au théâtre lyrique. On ne peut qu'applaudir au Chevalier Gluck d'avoir trouvé ce fecret des anciens, qu'il perfectionnera fans doute. On a vu des fpectateurs y fanglotter d'un bout à l'autre.

21 *Mai*. Le Roi, dans un divertiffement à

Marly, ayant defiré voir danfer le Sr. Preville, celui-ci qui n'eft point dans cette habitude, a fait des efforts extraordinaires & s'eft donné une entorfe.

22 *Mai* 1779. L'affemblée publique de la Société libre d'émulation s'eft tenue avant-hier & a été remarquable par plufieurs acceffoires & circonftances. On y a vu pour la premiere fois fiéger M. d'Alembert, qui, fans doute, s'y eft agrégé. M. Elie de Beaumont y a fait le rôle de Directeur; enfin M. Dumont, le nouveau Secrétaire, y a remplacé l'abbé Beaudeau, dont le mécontentement s'eft manifefté par fa difparition totale. Du refte, beaucoup de cordons bleus, rouges, noirs; &c. beaucoup de femmes de qualité y ont orné la féance.

M. Elie de Beaumont l'a ouverte par un difcours oratoire, roulant fur la Société même & fur les caracteres qui la diftinguent; il en a trouvé cinq principaux : unanimité, fecurité, égalité, économie, modeftie.

L'unanimité confifte dans cette tendance générale de tous les membres, aujourd'hui au nombre de 435, diverfifiés à l'infini, d'état, de caractere, de façon de penfer, de mœurs, au même but, le bien de l'humanité & l'amélioration des arts.

La fécurité de la Société fe manifefte par fon indifférence à obtenir cette confiftance, cet appui, cette protection, dont les autres établiffemens ont befoin pour fe maintenir:

elle ſe repoſe uniquement ſur la pureté de ſes vues, ſur ſon utilité, & ne veut marcher que ſous les auſpices de la raiſon & de la bienfaiſance.

L'égalité, dont elle fait profeſſion, lui fait admettre dans ſon ſein indiſtinctement & les ſeigneurs les plus qualifiés & les artiſans les plus ſimples: tous les titres ſe dépoſent à l'entrée de l'aſſemblée & l'on n'y apporte que ſon mérite & ſes œuvres.

L'économie néceſſaire à tout établiſſement patriotique, l'eſt ſurtout à la Société; elle s'éloigne de toute oſtentation, de tout luxe, de ces ſuperfluïtés, de ces commodités recherchées, qui abſorberoient une partie des fonds conſacrés à remplir ſa deſtination eſſentielle.

Enfin ſa modeſtie l'oblige à conſerver une ſoumiſſion parfaite à l'Académie Royale des Sciences, dont elle convient n'être qu'une foible émanation, & qu'elle fait profeſſion de reſpecter toujours & de regarder comme ſon oracle, bien loin de vouloir élever autel contre autel, ainſi que ſes ennemis l'ont prétendu.

Tel étoit, en ſubſtance, le diſcours du Préſident, bien meilleur que celui de M. de Saint Sauveur de l'année derniere. Il a fini, comme lui, en inſinuant aux ſpectateurs que la Société avoit beſoin d'un premier véhicule, qui étoit l'argent; il a cherché à faire des proſélytes utiles, mais d'une maniere moins plat-

te, moins ignoble que son prédécesseur; il regardoit de tems en tems M. d'Alembert, & sembloit requérir le suffrage de ce maître, qui l'écoutoit attentivement & l'encourageoit par de légeres inclinations de tête.

M. Dumont, déjà connu par deux prix remportés à l'Académie des Belles-Lettres, a parfaitement répondu à l'opinion qu'on avoit de lui, par la méthode, l'ordre, la clarté, la précision de son mémoire, où il a rendu compte de l'état actuel de la Société, de ses efforts pour étendre & perfectionner son institution, enfin des fruits que la France en recueilloit par ses ouvrages couronnés ou proposés au concours. Trois choses ont surtout frappé dans son récit: 1o. il a appris que la Société avoit déjà rassemblé assez de machines pour former un cabinet, qu'on le mettoit en ordre & qu'il seroit incessamment ouvert au public; 2o. qu'elle ne pouvoit exécuter aussi promptement un autre projet qu'elle avoit en vue, qui étoit d'établir un cours théorique & pratique à l'usage des artisans pour la perfection des arts & métiers: 3o. enfin, il a fait part qu'elle s'occuperoit un jour de la perfection des haras dans le royaume, pour rendre aux races de nos chevaux l'illustration & le mérite qu'elles avoient autrefois.

Le reste de la séance a été occupée à la lecture des descriptions de machines soumises au concours relativement aux divers prix pro-

posés: cette lecture, mal faite, très allongée, remplie de termes techniques, a fort ennuyé l'auditoire.

23 *Mai* 1779. On a rendu compte de la dissolution de la loge des *neuf sœurs*, mais avant de parler du mémoire & de ce qui a suivi, il faut entrer dans les détails de cet événement. C'est un M. Bacon de la Chevalerie, orateur du *grand Orient*, qui a dénoncé la loge, qui a dit que le gouvernement étoit si furieux de ce qui venoit de se passer, que si l'on ne faisoit sur le champ justice, il étoit à craindre qu'il ne sévît contre la maçonnerie entiere. Ce récit a effrayé, on s'est regardé comme nécessité pour le salut commun à suivre l'impulsion du dénonciateur & sans autre instruction on a procédé au jugement qu'on a rapporté. Depuis la loge s'est plainte de n'avoir pas été entendue; après bien des pour-parlers jeudi dernier le jugement a été annullé, & le *grand Orient* l'a réintégrée dans tous ses droits.

Quelques membres ont prétendu qu'alors le mémoire devenoit superflu; mais on a représenté qu'ayant été plutôt composé pour la justification de la loge devant le public, que devant le *grand Orient*, la justice qu'on venoit de lui rendre n'étoit pas assez connue aux yeux des profanes, qu'il s'agissoit d'éclairer.

En conséquence, le *Mémoire pour la loge des neuf sœurs paroît.* Il est d'une espece toute nou-

velle, comme le ſujet, & accompagné de pieces de proſe & de vers.

24 *Mai* 1779. Les Italiens ont donné avant-hier la premiere repréſentation du *petit Oedipe*, parodie d'*Oedipe chez Admete*, en un acte, en vers, mêlé de vaudevilles. Cette piece eſt de M. Landrin. La tragédie d'*Oedipe* en eſt plutôt le prétexte, que le ſujet; on n'y voit de reſſemblance qu'en ce que le héros de celle-ci & celui de la parodie, qui eſt l'Amour, ſont aveugles. Le principal but du poëte étoit de rendre hommage à la Reine, à l'occaſion de ſon heureux accouchement, &, quoique le compliment vienne un peu tard, il eſt fait pour plaire à la cour. Le *petit Oedipe* a été aſſez bien goûté du public: il y a de la délicateſſe, du ſentiment, de la gaîté, des couplets agréables & qu'on retiendra, une muſique analogue & facile, une jolie décoration, même quelque critique: enfin, ſi ce n'eſt pas une parodie, c'eſt quelque choſe de mieux & qui pourroit ſubſiſter par ſoi-même ſous un autre titre, tel que la *réconciliation de l'hymen & de l'amour*.

24 *Mai*. Le plan de M. le Comte de Thélis pour l'éducation nationale en faveur des pauvres enfans de la campagne, conſiſte 1°. à leur donner des principes de religion, baſe de toute éducation: 2°. à leur apprendre tout ce qui peut en faire de bons ſoldats, en les formant aux exercices militaires, & en les endur-

ciſſant à la fatigue & au travail : 3°. ce qui peut en faire des ouvriers dans le genre le plus néceſſaire aux travaux de la campagne, des pionniers, des charpentiers & des maréchaux.

M. le Duc de Charoſt ſe propoſe d'imiter cet exemple ; mais, de concert avec ce Seigneur, le plan imaginé par M. de Thélis doit avant s'exécuter dans les environs de Paris, comme on a dit.

Par le détail des travaux faits de cette maniere, depuis 1770 juſqu'au premier Janvier 1779, l'auteur prouve l'utilité de ſon établiſſement pour la bonne exécution de l'ouvrage, pour la célérité & pour l'économie.

24 *Mai* 1779. La comédie Italienne a perdu un de ſes acteurs retirés en la perſonne du Sr. de Heſſe. Il avoit débuté à ce théâtre en 1734, dans le *petit-maître amoureux*. Il jouoit les rôles de valet avec un ſuccès ſoutenu & a été très regretté du public, auquel il étoit conſtamment agréable.

24 *Mai*. Les ſpectacles des boulevards, quoique multipliés d'année en année, ne peuvent ſuffire à l'empreſſement du public. Celui de l'Ecluſe a vogue aujourd'hui pour une piece intitulée *les amours de Montmartre* : comme ils attirent ſurtout quantité de jeunes gens & de filles, il y a ſouvent des querelles ; ces lieux ne ſont que ſous la garde du guet peu reſpectée des militaires : dernierement des officiers ayant occaſionné beaucoup de tumulte

& menacé d'ensanglanter la scene, si l'on arrêtoit quelques-uns d'entre eux, auteurs du désordre, le Prince de Montbarrey a cru devoir faire un exemple & deux ou trois connus doivent être cassés à la tête du régiment.

25 *Mai* 1779. D'après le mémoire de M. Morand sur la population de Paris, dont il n'a pu que commencer la lecture dans la derniere séance publique de l'Académie des Sciences, il y a reconnu une augmentation sensible depuis une quarantaine d'années. M. l'abbé d'Expilly y compte 600,000 habitans; M. de Buffon 658,000, & M. Moheau 670,000: il trouve que les provinces augmentent également: sans y comprendre la capitale, la population du royaume, au commencement du siecle étoit portée à 19,094,146, & réduite par plusieurs écrivains à seize millions. Elle est aujourd'hui de vingt-un millions, suivant M. l'abbé d'Expilly, de 22,672,077 selon M. de Buffon, & de 24 selon les rapports réunis des intendans & selon l'estime de M. Moheau.

26 *Mai*. On écrit d'Aix que le Sieur la Rive, acteur de la comédie françoise, ayant joué le 27 Avril avec le plus grand succès, fût harangué par un Avocat au nom du parterre, en lui présentant une couronne de laurier. On écrit de Marseille qu'il y a reçu le même honneur, c'est-à-dire, une couronne de laurier, ave cette inscription: *dotis supremæ pretium & decus.*

Ce

Ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt que ce comédien eſt regardé à Paris comme très médiocre par beaucoup de gens.

26 *Mai* 1779. Il eſt merveilleux de voir M. Franklin, malgré les grandes & nombreuſes affaires dont il eſt chargé, trouver aſſez de tems pour jouer à la chapelle, & ſuivre les aſſemblées de franc-maçons, comme le frere le plus oiſif: jeudi dernier il a été élu vénérable de la loge des *neuf ſœurs* & une députation eſt allée à Paſſy lui en faire part.

Les freres Comte de Milly & Court de Gebelin, premier & ſecond ſurveillans, le frere la Dixmerie, orateur, & le frere abbé Cordier de St. Firmin, agent général de la loge, compoſoient la députation.

Cette élection eſt faite très à propos dans un inſtant critique, où il s'éleve une perſécution violente contre la loge à l'occaſion du mémoire en ſa faveur répandu depuis quelques jours. M. le Garde des ſceaux a écrit à M. le Noir d'en empêcher la diſtribution & de faire faire des recherches ſéveres pour en découvrir l'imprimeur. Comme il eſt ſouſcrit de quelques freres, il eſt à craindre qu'on ne les inquiete, pour tenir d'eux au moins le nom du délinquant & voilà matiere de quoi exercer le zele du nouveau vénérable.

27 *Mai*. La Société libre d'émulation a diſtribué dans ſa ſéance publique le programme

d'un prix pour la meilleure conſtruction des cheminées ou poëles.

La queſtion ſur le chauffage économique, ou le moyen le moins diſpendieux de chauffer les pauvres, que la Société avoit choiſie pour le ſujet d'un prix qui devoit ſe diſtribuer au mois de Juillet 1778, renfermoit la perfection des cheminées, celle des poëles ou fourneaux, la recherche enfin de matieres combuſtibles, abondantes, ſalubres & moins coûteuſes que celles qui ſont en uſage. La réunion de tant d'objets de divers genres, & très étendus, chacun en particulier, peuvent être la cauſe du petit nombre de pieces (d'ailleurs très foibles) envoyées au concours: la Société croit devoir diviſer ces queſtions, pour en obtenir ſucceſſivement les ſolutions & ſe reſtreint aujourd'hui à demander : *quelle eſt la meilleure conſtruction des cheminées ou poëles, en conbinant l'économie, la ſalubrité, la ſolidité, la ſûreté & le plus grand nombre d'emplois.*

La récompenſe pécuniaire qu'elle ſe propoſe de joindre à l'honneur de la primauté eſt de 1200 livres.

Le ſurplus des inſtructions pour le développement du ſujet, pour la maniere de le remplir, ainſi que des conditions exigées, eſt détaillé dans le programme très long, ayant ſix pages d'impreſſion.

27 *Mai* 1779. Comme l'opéra d'*Iphigénie en Tauride* eſt fort court, quoiqu'en quatre

actes, qu'il n'y a que deux ballets qui n'en ſont même pas pour nous autres, puiſque ce ne ſont que deux pantomimes très expreſſives, ſavoir *la danſe des Scythes*, dont on a déjà parlé, & celle *des Eumenides*; le Sr. Noverre a propoſé au Chevalier Gluck de terminer par un ballet intitulé *les Scythes enchaînés* : on leur rendra la liberté, ce qui fournira lieu à des ſcenes plus gracieuſes & plus gaies.

28 *Mai* 1779. Le colyſée, qui n'a point été ouvert de l'année derniere à raiſon de ſon mauvais état, eſt décidemment fermé celle-ci en vertu d'un arrêt du conſeil en date du 19 Mars 1779. Cet arrêt, attendu que cet établiſſement, qui d'ailleurs n'eſt d'aucune utilité, a donné matiere à des conteſtations qui ſe ſont élevées, qui ſubſiſtent & ſe multiplient ſans ceſſe entre les intéreſſés audit privilege, les propriétaires des terreins ſur leſquels les bâtimens ont été conſtruits, les ouvriers fourniſſeurs & les créanciers de tout genre, qu'enfin ces établiſſemens & dépendances ſe trouvent ſaiſis réellement, que pluſieurs parties des bâtimens & conſtructions ſont reconnues en mauvais état, révoque le privilege.

28 *Mai*. Depuis pluſieurs années une novice du couvent de Ste. Avoye ne pouvoit obtenir l'émiſſion de ſes vœux de M. l'Archevêque, qui regardant cette communauté comme

Janféniſte voudroit la laiſſer s'éteindre, la ſuppliante a pris le parti d'en appeller comme d'abus au Parlement, elle a été reçue appellante & autoriſée à ſe pourvoir par devant le primat.

29 *Mai* 1779. La fermentation du tripot lyrique qu'on croyoit éteinte, n'étoit que rallentie & aſſoupie. Elle ſe renouvelle & les chefs de la cabale aſſurent que M. de Viſmes ſera dupe de leur ſécurité apparente. C'eſt principalement Mlle. Guimard qui conduit l'intrigue avec l'adreſſe qu'on lui connoît; c'eſt elle qui a empêché les partis violens, qui diſoit dans les aſſemblées: *ſurtout, Meſdames & Meſſieurs, point de démiſſions combinées; c'eſt ce qui a perdu le Parlement.*

29 *Mai.* Le Comte de Merci-Argentau, l'Ambaſſadeur de l'Empereur & de l'Impératrice-Reine, devient de plus en plus amoureux, s'il eſt poſſible, de Mlle. le Vaſſeur; il lui a acheté une terre titrée, puiſque c'eſt une Baronnie; il lui a fait conſtruire une maiſon; il la comble de biens journellement: depuis peu il lui a propoſé de renoncer à l'opéra, mais elle s'y eſt refuſée, elle lui a répondu que c'étoit à ſon talent qu'elle devoit toute ſa conſidération, u'elle craignoit de la perdre, en quittant le théâtre; que d'ailleurs c'étoit devenu un amuſement pour elle, & qu'il lui reſteroit un trop grand vuide dans le repos. Son Excellence n'a point voulu la gêner & ne la preſſe plus.

29 *Mai* 1779. Depuis les divers accidens arrivés dans cette capitale par les crevasses qui s'y sont faites chaque année & surtout depuis celui de l'année derniere, on s'occupe continuellement d'en prévenir d'autres en raffermissent le sol. C'est ce qu'on voit par des ordonnances de police, qu'on affiche fréquemment, soit pour faire combler des fours à chaux, des carrieres à plâtre, soit pour mettre à l'amende ceux qui ont enfreint la loi, soit pour démolir des édifices periclitans ; & l'on juge par la quantité de ces précautions dont on ne peut dérober la connoissance au public, sans parler de celles que la prudence fait cacher, combien le danger est devenu grand & imminent.

29 *Mai* 1779. Quoiqu'on ait prétendu que Rousseau eût laissé peu de manuscrits, on en répand aujourd'hui une liste nombreuse & qui l'emporte sur celle de ses œuvres imprimées. En voici le catalogue.

Extrait de la Polysynodie. — *Jugement sur la paix perpétuelle.* — *Traduction du premier livre de l'histoire de Tacite.* — *Discours sur la premiere vertu du héros*, plus complet que celui imprimé sous ce titre. — *L'engagement téméraire*, comédie en trois actes & en vers. — *Les muses galantes*, opéra. — *Emile & Sophie*, ou *les solitaires.* — *Le lévite d'Ephraïm*, poëme en prose en quatre chants. — *Lettres à Sara.* Cet ouvrage entrepris par une espece de défi, est

deſtiné à répondre à cette queſtion : *ſi un amant d'un demi-ſiecle pouvoit ne pas faire rire?* — *Traduction de l'Apolokintoſis de Seneque ſur la mort de l'Empereur Claude.* — *Mémoire lu à l'Académie des Sciences, l'an 1742, concernant de nouveaux ſignes pour la muſique.* — *Réponſe à M. Rameau*, ou *examen de deux principes avancés, par M. Rameau, dans une brochure intitulée:* Erreurs ſur la muſique de l'Encyclopédie. — *Eſſai ſur l'origine des langues*, où il eſt parlé de la mélodie & de l'imitation muſicale. — *Lettres & mémoires ſur divers ſujets.* — *Les confeſſions de Jean Jacques Rouſſeau*, en ſix livres. — *Les rêveries du promeneur ſolitaire*: titre que l'auteur a donné au journal de ſes penſées pendant ſes promenades vers la fin de ſes jours. — *Conſidérations ſur le gouvernement de la Pologne.* — *Traduction de l'épiſode d'Olinde & Sophronie*, tirée du Taſſe. — *L'oraiſon funebre du feu Duc d'Orléans.* — *Aventures de Milord Edouard:* ſuite de la nouvelle Héloïſe. — *Lettres, mémoires & pieces fugitives ſur divers ſujets.* Cette collection très étendue contient, notamment: *Lettres à M. le Maréchal Duc de Luxembourg, ſur la Suiſſe en général & particulierement ſur le Val de Travers, lieu de ſon domicile.* — *Lettres à M. le Préſident de Malesherbes ſur les motifs de ſa retraite à la campagne.* — *Une très longue lettre ſur l'exiſtence de Dieu.* — *Lettre ſur la botanique*, dans le but de rendre plus agréable & plus facile l'étendue

de cette partie de l'hiſtoire naturelle. — *Lettres diverſes à ſes amis.*

Du reſte, la veuve Rouſſeau déclare qu'elle a remis la totalité des manuſcrits qui lui reſtent, à la Société typographique de Geneve & que c'eſt la ſeule avouée.

30 *Mai* 1779. Le mémoire pour la loge des *neuf ſœurs* eſt ſouſcrit des freres Court de Gebelin Secrétaire, Comte de Perſan, maître des cérémonies & député, & la Dixmerie, orateur, député & rédacteur de ce mémoire. Il y avoit une permiſſion tacite de M. le Noir, ce qui les tranquilliſe.

Dans ce mémoire l'auteur détaille ce que c'eſt la loge des *neuf ſœurs*; il rappelle ce qu'elle a fait; il expoſe, il diſcute ce qu'elle éprouve.

Cette ſociété exiſte à peine depuis trois ans; ſes travaux embraſſent deux objets; la maçonnerie, qui rapproche les hommes; la culture des arts & des ſciences, qui les éclaire. De-là une énumération brillante de ſes principaux membres: feu Voltaire, Meſſieurs Franklin, Lalande, Cailhava, le Miere, de Chamfort, Roucher, de Fontanes, Turpin, la Louptiere, Chevalier de Parny, Imbert, Vernet, Greuze, Houdon, Forſter, Yſquerdo, deux naturaliſtes étrangers, fameux en Angleterre & en Eſpagne, Piccini &c.

Dans la ſeconde diviſion, l'apologiſte prouve l'exactitude de la loge à ſuivre les travaux maçoniques, ſon zele à pratiquer des acte

de bienfaiſance. Il rend compte de l'objet de la fête du 9 Mars, de ce qui s'y eſt paſſé & prouve qu'il n'y a eu rien de répréhenſible.

Dans la troiſieme, il releve les imputations & les diſcute; il montre l'injuſtice de l'accuſation, l'illégalité du jugement & la néceſſité de le réformer.

Cet ouvrage n'eſt pas auſſi bien fait qu'il pourroit l'être; il n'eſt ni amuſant, ni oratoire; il y a des expreſſions peu nobles; il ſe reſſent en tout de l'écrivain mol, diffus, froid; en un mot il n'eſt pas aſſez intéreſſant par lui-même, ou par la maniere dont il eſt traité pour être mis ſous les yeux des profanes.

Quelque médiocre que ſoit cet écrit, M. de la Dixmerie veut en partager le mérite avec ſes freres. Il convient dans un Poſtſcriptum avoir été beaucoup aidé par les freres Comte de Milly, Comte de Turpin, Cabanis, de Florian, Dupaty, Garat, Duſſieux, Grouvel, Fallet, Guichard, Dufresne, Garnier, Monet, Godefroy, &c. Cela prouve que la réunion des talens ne produit pas toujours les meilleurs ouvrages.

30 *Mai* 1779. Il paroît décidé que c'eſt pour demain l'*Agatocle* de Voltaire.

31 *Mai*. M. Turgot, dans ſon ſyſtême de liberté générale, avoit affranchi les manufactures du code des anciens réglemens: il croyoit que les marchandiſes ne devoient ſe remarquer que par leur mérite intrinſeque, ou leurs au-

tres

tres qualités ſupérieures, qu'il en falloit laiſſer établir la concurrence ſur ce pied; ce qui pouvoit, au gré des défenſeurs du régime réglémentaire, ouvrir la porte à beaucoup d'abus & de fraudes. M. Necker prend un milieu, il veut conſerver les formes, marques & inſpections capables d'attirer la confiance des acheteurs non connoiſſeurs & en même tems favoriſer l'induſtrie en donnant l'eſſor à tous les talens, mais de maniere que leurs productions, ſans être claſſées dans celles approuvées, ſoient cependant diſtinguées des étrangeres.

31 *Mai* 1779. Les travaux de la nouvelle ſalle de la comédie françoiſe près le Luxembourg ſont commencés depuis quelque tems & ſe pouſſent avec vigueur; l'on arrache les pierres des fondemens de la premiere déja jettés au même lieu, mais un peu plus bas & elles ſervent à celle-ci.

31 *Mai.* La Reine continue à honorer d'une diſtinction particuliere Mlle. Bertin, ſa marchande de modes. Dernierement à Marli, elle avoit ordonné au Maréchal, Duc de Duras, de la placer au ſpectacle, & ce ſeigneur s'eſt acquitté de la commiſſion avec une diſtinction bien propre à exciter la jalouſie des autres femmes.

1 *Juin.* La Fontaine a dit il y a longtems: *mieux vaut goujat debout qu'Empereur en terre.* Cet axiome s'eſt prouvé ſurtout hier à la premiere repréſentation d'*Agatocle.* Il n'eſt point de grimaud débutant au théâtre, dont la tragé-

die n'eût attiré plus de monde: non-ſeulement le concours a été très médiocre à l'ouverture de la ſalle, mais des parties ont reſté longtems vuides, & l'amphithéâtre même n'a jamais été parfaitement rempli. Le parti de ce grand homme ſi actif à cabaler pour lui de ſon vivant, a perdu en cette occaſion beaucoup de ſon ardeur & n'a fait que d'impuiſſans efforts pour ſoutenir la piece, qui en avoit grand beſoin.

Le Sieur Brizard a commencé par un compliment, dont l'adreſſe ſinguliere a fait juger aux gens un peu fins que cette œuvre poſthume étoit très médiocre. On y ſembloit néceſſiter l'admiration au moins politique des ſpectateurs, en annonçant qu'on mettroit tout autre ſentiment ſur le compte de l'envie. Ce diſcours trop long a été plus applaudi qu'*Agatocle*. Les défenſeurs de Voltaire conviennent que lui-même ne la regardoit que comme une eſquiſſe. Quel beſoin avoit ſa réputation d'un ſi fragile acceſſoire?

Cette esquiſſe, encore plus foible qu'*Irene*, au ſurplus, vaut mieux cependant que nombre de nos tragédies modernes ſi courues. Le ſujet en eſt précis, l'intrigue claire, la marche ſimple, & le dénouement un des plus heureux & des plus ſatisfaiſans du théâtre. Mais toute la partie de l'amour eſt extrêmement froide; point de caracteres vigoureux & prononcés, des reſſorts poſtiches & le dénoue-

ment si beau, pris en partie de *Venceslas* & contre toutes les vraisemblances. Quelques vers brillans se distinguent seulement dans la foule; encore les pensées en sont-elles communes ou fausses. Tel est le résultat du jugement de la partie la plus saine & la plus impartiale du public.

1 *Juin* 1779. M. le Miere est actuellement occupé à faire imprimer son poëme des *fastes de l'année*, c'est-à-dire roulant sur toutes les cérémonies, fêtes & époques civiles, politiques ou religieuses de la France. Quoique ce poëte en ait fait souvent lecture dans les sociétés, on ne peut, comme l'on sait, s'en rapporter aux suffrages de ses amis; on conçoit que cette entreprise modelée sur celle d'Ovide, exigeroit une plume aussi féconde, aussi ingénieuse, aussi brillante, mais surtout variée, autant que les événemens qu'il s'agit de décrire, & M. le Miere a une plume seche, une maniere roide, une versification dure, toutes qualités bien opposées à son sujet.

2 *Juin*. M. Bochard de Saron, Président à mortier, est en même tems très savant & versé surtout dans l'astronomie, mais par goût & sans ostentation. Ses amis de l'Académie des Sciences voudroient le voir parmi eux & après beaucoup de pour-parlers & de tentatives avoient imaginé de faire créer pour lui une place surnuméraire d'honoraire; mais il y a eu schisme dans la compagnie & M. d'Alembert, qui n'y a

pas autant de crédit qu'à l'académie françoiſe, un des oppoſans a pris le parti d'écrire au miniſtre une lettre pour lui repréſenter le danger d'une telle innovation, très préjudiciable d'ailleurs à pluſieurs grands & miniſtres ſur les rangs, entr'autres à M. de Sartine. M. Amelot a renvoyé cette lettre à l'Académie, qui a réprimandé ce membre d'une démarche auſſi contraire au bon ordre & au reſpect dû aux délibérations; mais il a toujours réſulté de cette oppoſition de M. d'Alembert que la place n'a pas été créée.

3 *Juin* 1779. On vient de recevoir de Bretagne un nouveau mémoire diviſé en deux parties très volumineuſes, concernant l'affaire d'Eliſabeth Lescop, contre M. Duroscouet. Cette infortunée, dont on ſe rappelle l'hiſtoire, en eſt encore à pourſuivre la réparation de l'attentat commis publiquement en ſa perſonne contre toute loi naturelle & poſitive.

M. Garnier de l'Hermitage, Avocat de Rennes, ſon défenſeur, cherche à reproduire de la maniere la plus touchante & la plus énergique les angoiſſes & l'opprobre dans lesquelles elle a vécu avant qu'elle ſoit parvenue à ſe ſouſtraire au ſupplice qui la menaçoit, & par ce tableau accompagné de toutes les preuves néceſſaires, il fait connoître de plus en plus l'énormité du crime du magiſtrat & la néceſſité de le gréver des peines pécuniaires les plus fortes; elles ne ſeront jamais proportionnées à ſon délit.

4 *Juin* 1779. Le nouveau divertiſſement ajouté à l'opéra d'*Iphigénie en Tauride*, y eſt parfaitement lié & en découle. Il repréſente les *Scythes enchaînés par les vainqueurs:* ils arrivent avec leurs fers & tendent leurs mains ſuppliantes vers *Oreſte* & ſa ſœur, qui leur rendent la liberté; ce qui leur donne lieu de marquer leur reconnoiſſance & leur joie; dans leurs tranſports, les *Grecs* ſe mêlent avec eux & par les graces, l'élégance & la nobleſſe de leur danſe contraſtent à merveille avec la rudeſſe, la vigueur & l'énergie de celle des *Scythes*. Le ballet finit par l'enlevement de la ſtatue de Diane, ſeul objet du voyage d'*Oreſte & Pilade*.

La muſique du divertiſſement eſt de M. Goſſec.

5 *Juin*. On aſſure que *Monſieur* doit venir inceſſamment au Luxembourg, qu'on meuble le petit château pour le recevoir, & qu'il poſera la premiere pierre de la nouvelle ſalle de comédie françoiſe. Les architectes, Meſſieurs Peyre & de Wally, ſe preſſent d'accélérer le moment de la cérémonie, dans l'eſpoir qu'après il n'y aura plus à s'en dédire, & que leur entrepriſe munie d'une telle protection, ne pourra plus échouer, ainſi que les précédentes.

6 *Juin*. On n'a pas oublié le procès de l'infortuné d'Amade & ſon iſſue. On ſait que ſes adverſaires reſtoient détenus en priſon, faute de payement; ils y ſont encore. On a imaginé de faire en leur faveur une ſouſcription & l'on

fait courir des billets imprimés conçus en ces termes.

„ Le nom de Messieurs de Queyssat recom-
„ mandable par leur bravoure, n'est devenu
„ que *trop célèbre par leurs malheurs & par la*
„ *condamnation qu'ils ont essuyée:* ils n'ont au-
„ cune fortune & sont dévoués à une prison
„ perpétuelle, faute de payement de la somme
„ de 100,000 livres de dommages & intérêts
„ auxquels ils ont été condamnés. S. M. a
„ bien voulu permettre qu'on ouvrît en leur
„ faveur une souscription; elle a même donné
„ à ces officiers, ainsi que la Reine, toute la
„ famille royale & les Princes du sang, une
„ marque particuliere de bienfaisance, en con-
„ sentant de contribuer au secours qui leur est
„ nécessaire pour assurer leur liberté; les Mi-
„ nistres & un grand nombre de personnes
„ distinguées dans le Clergé, la Magistrature
„ & le Militaire, ainsi que plusieurs régimens,
„ se sont déjà empressés de suivre cet exem-
„ ple; ils ont déposé leurs généreuses con-
„ tributions chez M. Duclos Dufrenoy, No-
„ taire, rue Vivienne. On prie ceux qui vou-
„ dront bien les imiter, d'envoyer chez le mê-
„ me Notaire ce qu'il leur conviendra de don-
„ ner. *C'est servir la patrie que de lui rendre*
„ *trois braves officiers*, qui ont mérité d'elle par
„ leur zele & par des actions distinguées à la
„ guerre.

„ Permis d'imprimer & distribuer, ce 25 Mars
„ 1779. (*Signé*) LE NOIR".

Malgré l'approbation, cette affiche n'a pas paru ici. On en a vu des exemplaires seulement à Versailles. Il est faux que le Roi & la Reine aient souscrit & l'on ne peut que s'indigner des expressions honorables dont on s'y sert pour caractériser leur délit & leur châtiment.

7 *Juin* 1779. La faculté de médecine vient de voir avec douleur le Docteur Barbeu Dubourg passer dans le parti de la Société & s'y faire agréger: cette défection est d'autant plus honteuse, qu'il avoit été un des plus ardens contre elle. Il est vrai que sa derniere lettre imprimée, dont on a rendu compte, pouvoit préparer à cet événement par sa mollesse excessive.

7 *Juin.* Il est décidé aujourd'hui que M. d'Alembert est l'auteur du compliment prononcé, il y a huit jours, avant la premiere représentation d'*Agatocle*. Si tout le parti avoit secondé ce chef avec le même zele, la piece qui est déja désertée se soutiendroit mieux. Il paroît que sans avoir les talens de son prédécesseur, le géometre vise décidemment à le remplacer dans sa qualité de patriarche des philosophes.

8 *Juin.* Tous les efforts du parti Voltérien n'ont pu soutenir *Agatocle* & après la troisieme représentation il a fallu la retirer. Cette gaucherie fait triompher les adversaires & l'on pourroit dire en effet que le jour de l'anniversaire de ce grand poëte a été celui de son

enterrement : il a tant de chefs-d'œuvres que cet échec ne peut nuire à sa gloire & fait seulement tort à ses enthousiastes trop extrêmes.

9 *Juin* 1779. M. l'abbé Rozier est un savant, qui toute sa vie s'est occupé des matieres économiques. Il est auteur d'un journal de physique & il se dispose à répandre plus amplement ses connoissances dans un *Dictionnaire universel d'Agriculture, mis à la portée de tout le monde.* Cet ouvrage vaudra & contiendra un cours complet d'agriculture, théorique, pratique & économique, de médecine rurale & vétérinaire. Il doit être précédé d'un discours contenant un plan d'étude, propre à fixer la marche des connoissances nécessaires au cultivateur. Il a pour coopérateurs des agriculteurs praticiens, qui l'aident de leurs lumieres & il ne se donne que pour le rédacteur.

Cet auteur écrit mal, mais en pareille matiere le style n'est pas la chose la plus essentielle. Cependant, comme ce Dictionnaire lumineux occupera six volumes in-4°. de 700 pages chacun, il seroit bon qu'il y eût quelque agrément pour en sauver l'ennui & l'insipidité.

10 *Juin.* M. de Vismes continue à nous faire parcourir une suite d'opéra bouffons. On doit donner aujourd'hui l'*Idolo Cinese*, on l'*Idole de la Chine*, en trois actes, musique de Paisiello.

11 *Juin.* Quoique Monsieur Turgot ne soit

plus en place, il eſt des parties de la ſcience économique toujours en honneur. M. le Lieutenant général de police ſe diſpoſe à établir une *école publique & pratique de boulangerie* pour la meilleure fabrication du pain; établiſſement moins néceſſaire dans la capitale que dans les provinces & les campagnes, où la fabrication de cet aliment eſt encore très imparfaite.

12 *Juin* 1779. L'anecdote précieuſe concernant l'opéra bouffon ayant pour titre l'*Idolo Cineſe*, c'eſt qu'il a été compoſé à Naples dans le tems des différends de cette cour avec celle de Rome & que c'eſt une parodie ſatyrique de l'exaltation & de la vénération des fideles pour le Pape; car les Italiens, ſi ſuperſtitieux à certains égards, ſont les premiers à ſe moquer du ſaint pere. Avec la clef cette farce devient plus intelligible & acquiert beaucoup de ſel; il eſt vrai qu'on aſſure qu'elle a été bien affoiblie, parce qu'à raiſon de cette circonſtance on avoit peine à en paſſer la repréſentation.

Au reſte, elle eſt beaucoup plus gaie que tout ce qui a paru en ce genre; il y a infiniment de ſpectacle & la muſique, ſans être auſſi ſupérieure que celle des autres ouvrages de Paiſiello, a de l'agrément & des beautés.

13 *Juin* 1779. Depuis l'arrivée des Bouffons on s'eſt toujours plaint qu'ils ne rempliſſoient pas leur titre, qu'ils étoient triſtes &

plats. On trouve aujourd'hui qu'ils le font trop & que l'*Idolo Cineſe* eſt une farce indigne de la majeſté du théâtre lyrique. On doit cependant diſtinguer dans celle-ci un coſtume hiſtorique & curieux des mœurs & cérémonies Chinoiſes; ce qui la particulariſe & la rend vraiment intéreſſante. Il s'en ſuit un ſpectacle étonnant, un mouvement prodigieux & une variété d'incidens, qui diſtraient le ſpectateur & lui ſauvent l'ennui du récitatif. Il y a d'ailleurs des danſes analogues amenées naturellement, dans leſquelles le Sr. Noverre a parfaitement imité toutes les contorſions de ce peuple mime. La muſique eſt fort critiquée par le mêlange d'une foule de morceaux étrangers, d'ariettes peignant mal les objets ou les ſituations auxquels on les a adaptées.

13 *Juin* 1779. M. Clairiſſeau eſt un architecte qui a été 17 ans à Rome en qualité d'éleve de l'académie & y a employé ce tems très utilement à viſiter tous les monumens antiques de l'Italie, de la Calabre & de la Dalmatie: il les a tous deſſinés de différentes manieres & s'eſt fait un porte-feuille de ſept volumes in-folio de ces études précieuſes. C'eſt aujourd'hui un homme d'un mérite ſupérieur pour peindre l'architecture. L'Empereur l'a viſité pendant ſon ſéjour ici & il eſt parvenu juſqu'aux oreilles de l'Impératrice de toutes les Ruſſies qu'il vouloit ſe défaire de ſon porte-feuille. Cette Souveraine lui en a fait compter 120,000 livres, avec

offre de l'en laiſſer dépoſitaire juſqu' à ſa mort ; mais il a eu la délicateſſe de l'envoyer ſur le champ à cette magnifique Princeſſe.

14 *Juin* 1779. Il y avoit à la comédie françoiſe une grande diſpute entre Mde. Veſtris, ayant l'emploi des premieres Princeſſes, & Mlle. Sainval l'aînée, reçue pour l'emploi des Reines. Celle-ci réclamoit à titre d'ancienneté divers rôles de la premiere. Les gentilshommes de la chambre avoient prononcé en faveur de Mde. Veſtris, dont la figure décidoit aiſément la queſtion. Cependant, par un beau procédé, depuis peu elle a cédé à ſa rivale neuf rôles qu'elle ambitionnoit, & ſe réſerve ſeulement de la doubler; ce qui caractériſe une émulation noble & louable.

14 *Juin* 1779. Dans ce tems d'émulation générale, où il s'agit d'humilier l'orgueil anglois & de rendre à la France ſon égalité & ſa ſupériorité ſur la mer, le patriotiſme ſe manifeſte de toutes les manieres. Le Sieur Barbier le jeune, Peintre, propoſe par ſouscription une eſtampe intitulée *la bienfaiſance du Roi.* Elle repréſente S. M. daignant honorer Bouſſard, pilote de Dieppe, du titre de *Brave homme.* Elle ſera gravée par le Sr. Le Vaſſeur, de l'Académie Royale de peinture.

Le Sr. Barbier renonce au bénéfice, qui doit être, les frais prélevés, partagé en deux parts égales. La premiere ſera employée à récompenſer d'une ſomme de 300 livres chacun, tous les

matelots françois au ſervice de bâtimens corſaires qui auront fait des actions de courage & d'intrépidité.

La ſeconde eſt deſtinée au ſoulagement des veuves de matelots chargées d'enfans, dont les maris ſeront morts en combattant contre les ennemis de l'état.

Dans les deux cas on exige des précautions & atteſtations néceſſaires, pour que la diſtribution ſe faſſe avec l'équité & l'ordre convenables.

14 *Juin* 1779. Il s'éleve déjà beaucoup de critiques au ſujet de la nouvelle ſalle de comédie: les plus eſſentielles ſont de ſon emplacement. Il en réſultera que toutes les voitures publiques, toutes celles de charges & fardeaux pour la bâtiſſe & l'approviſionnement de la capitale, deſcendant par la rue d'enfer ne pourront plus dans le tems du ſpectacle ſe diviſer, & ſeront toutes obligées de paſſer par une rue longue, étroite & fort en pente; à cet inconvénient ſe joint celui d'un redillon conſidérable, qui dans les tems de ſéchereſſe ou de gelée rendra très difficile l'accès de la comédie & ſurtout très périlleux le recul ordinaire aux grands jours, par la multitude des caroſſes arrivant ou ſortant en foule. Les architectes, chargés de l'édifice, n'ignorant pas ces objections ſe hâtent de l'avancer, afin qu'on ne puiſſe plus s'en dédire; ils ſollicitent fortement *Monſieur* de venir y attacher ſon ſceau d'approbation en quel-

que ſorte, en y poſant la premiere pierre.

15 *Juin* 1779. M. le Chevalier Gluck ſe propoſe de faire inceſſamment jouer un opéra d'été, intitulé *Narciſſe*. Comme l'amour de la gloire ne fait pas tort chez lui à l'amour de l'argent, il a longtems marchandé avec le Sieur de Viſmes pour le prix de cet ouvrage: encouragé par la maniere généreuſe dont il a été payé de ſon *Iphigénie en Aulide*, qui lui a valu 12,000 livres & 4000 de gratification, il demandoit 20,000 de *Narciſſe:* l'entrepreneur général conceſſionnaire du privilege de l'Académie royale de muſique; a bataillé longtems & enfin le marché s'eſt conclu à 10,000. Le Chevalier Gluck très mécontent qu'on le tracaſſât ainſi, a menacé le Sr. de Viſmes de s'en plaindre à la Reine, ſi S. M. lui faiſoit l'honneur de l'entretenir de cela. Du reſte, il veut être le pacificateur général du tripot lyrique, il a déjà exigé que Mlle. Beaumeſnil rentrât, & il veut que Mlle. Duplant ſoit auſſi remiſe en grace; enſorte que ce compoſiteur eſt très aimé des ſujets des deux ſexes.

16 *Juin* 1779. *Lettre des Directeurs du commerce de la province de Guyenne au Chevalier Gras de Preville, Commandant la frégate l'Engageante.*

MONSIEUR,

„ Malgré l'injuſte préjugé qui, le plus ſou-
„ vent, n'attache la gloire qu'aux ſuccès, la re-

„ connoiſſance de la patrie n'eſt pas moins
„ dûe au militaire intrépide, qui fait tous les
„ efforts poſſibles pour prévenir des revers &
„ ſecourir ſes compatriotes. C'eſt à ce titre
„ que le commerce s'empreſſe de vous faire
„ ſes juſtes remercimens du zele & des talens
„ que vous avez développés dans la conduite
„ du convoi de la Martinique. C'étoit le
„ premier qui, depuis les hoſtilités, feroit ar-
„ rivé à bon port ſans la rencontre funeſte
„ des vaiſſeaux ennemis. Votre manœuvre
„ ſavante en cette occaſion ayant mérité les
„ plus grands éloges, nous nous ſommes fait
„ un devoir de l'annoncer à M. de Sartine &
„ de prier ce Miniſtre de reconnoître ce ſer-
„ vice par quelque faveur éclatante. Nous
„ apprendrons avec une véritable ſatisfaction
„ que notre recommandation n'ait pas été
„ ſtérile & que vous ayez agréé le témoignage
„ de notre vive reconnoiſſance, &c."

On ſe doute bien que cette lettre n'a pas été écrite *proprio motu* & que le commerce n'eſt pas aſſez content pour ſe contredire ainſi avec ſes plaintes plus réelles & plus légitimes.

16 *Juin* 1779. Le *Droit du Seigneur* eſt une comédie de M. de Voltaire, donnée la premiere fois en 1762 ſous le titre de l'*Ecueil du ſage*. Elle n'eût point de ſuccès alors. Comme l'amour-propre de ce grand homme lui permettoit rarement de renoncer totalement à une production, il avoit réduit cette

piece de cinq actes en trois & l'avoit rapportée avec lui pour la faire jouer. Les deux premiers sont à peu près tels qu'ils étoient, mais les trois autres sont resserrés en un. On s'étoit flatté à la faveur de cette nouveauté de faire passer encore *Agatocle*, mais cette tentative n'a pas réussi & il a fallu retirer une seconde fois la tragédie.

17 *Juin* 1779. Ce qui se passe aujourd'hui, donne lieu de s'entretenir de M. le Comte de Vergennes, dont le ministere, si ses négociations réussissent & se soutiennent, doit faire époque dans la monarchie, comme un des plus brillans en France. On ne peut assez admirer qu'au moment où il enlevoit à l'Angleterre une portion de sa richesse & de sa puissance, où il tourmentoit l'Espagne afin de la déterminer à s'unir à nous dans nos efforts pour la liberté des mers, où il contenoit la Hollande & gagnoit la confiance de toutes les puissances maritimes & en obtenoit des secours essentiels au rétablissement de la marine, il aît eu l'ascendant nécessaire pour concilier en peu de tems les deux plus formidables Souverains de l'Allemagne sur le point de mettre l'Europe en feu & ait étendu son activité jusqu'aux confins de l'Asie & y ait réuni deux Potentats qui, depuis plusieurs années, ne pouvoient s'accorder, tandis qu'une fausse politique, suivant des intérêts malentendus, auroit au contraire cherché à fomenter les divisions.

Ce qui releve furtout l'adminiſtration de ce Miniſtre, c'eſt ſa modeſtie, ſa ſimplicité, ſon affabilité. Malgré ſes nombreuſes & importantes occupations, il eſt toujours acceſſible, il reçoit avec aménité tous ceux qui ſe préſentent & ne dédaigne perſonne.

Son train de vie eſt des plus uniformes. Il a deux commis enfermés continuellement avec lui, qui ne vont nulle part & ne reçoivent aucune viſite; il ne ne ſe confie pour le reſte qu'à lui-même & à un chiffre, dont ſeul il a la clef. Levé à quatre heures du matin, il travaille juſqu'à une heure. Il ſe rend alors chez la Comteſſe de Vergennes, dîne en famille, joue avec ſes enfans; il ſe renferme à cinq ou ſix heures dans ſon cabinet juſqu'à dix, prend un bouillon & ſe couche. Telle eſt ſa vie; éloigné de toute intrigue miniſtérielle il n'a d'autre appui, d'autre protection auprès du Roi que ſon travail, ſon mérite & ſa vertu.

On a déjà dit combien ce Miniſtre rendoit la vie douce aux bureaux, dont le travail eſt fini le matin & qui ont preſque tout le reſte de la journée libre.

18 *Juin* 1779. On répand dans le public depuis quelque tems la Lettre ſuivante de M. de Sartine au Comte d'Orvilliers. Elle n'eſt aſſurement pas dans le ſtyle miniſtériel, dans la gravité du caractere de M. de Sartine & contient des fanfaronnades peu décentes; elle pour-

pourroit partir tout au plus du ſein de l'amitié & alors on n'auroit pas affecté de la divulguer. C'eſt donc le jeu puérile de quelque perſiffleur oiſif. On va en juger. Elle eſt datée du 29 Mai.

„ Ce ſont des adieux que je vous fais, „ mon cher Général; ce ſont des vœux pour „ vous, pour tous les officiers généraux, „ commandans & autres & pour toute l'armée. „ Cherchez l'ennemi au moment favorable, „ attaquez-le vigoureuſement; vous le bat- „ trez, vous ſerez heureux: je le ſerai de vos „ ſuccès: vous m'enverrez de bonnes nouvel- „ les, j'aurai la ſatisfaction de les annoncer „ au Roi; il ſera content, je demanderai des „ graces, je les obtiendrai toutes, elles ſe- „ ront envoyées avec empreſſement à ceux „ qui les auront méritées, elles ſeront reçues „ avec reconnoiſſance, le pavillon françois „ ſera triomphant, nous remercierons le Dieu „ des armées. Voilà, mon cher général, ce „ que j'eſpere pour la campagne prochaine: „ donnez-moi de vos nouvelles par toutes les „ occaſions poſſibles, je les attends avec „ impatience.

„ Vous connoiſſez, mon cher général, mon „ amitié pour vous, mon attachement pour le „ corps de la marine & mon zele pour ſa „ gloire."

11 *Juin* 1779. *Recueil de lettres ſur différens ſujets.* Il en contient deux juſqu'à préſent.

L'une de M. le chevalier de L * * * à M. l'abbé de C * * *, en réponse à ses *Mémoires philosophiques*; l'autre à M. Linguet sur son sujet de banqueroute royale inséré dans ses *Annales Politiques* N°. 1. On parlera plus amplement de ce pamphlet, qui se donne sous le manteau, comme fort scandaleux, & est pourtant très innocent.

19 *Juin* 1779. M. l'abbé de C * * *, est l'abbé de Crillon, un des coryphées du parti anti-philosophique, que combat l'auteur d'une des Lettres dont on a parlé. Cet abbé, dans ses *Mémoires Philosophiques*, espece de roman moral, où il met en action les philosophes & les fait figurer comme il veut, c'est-à-dire de la façon la plus humiliante, la plus injurieuse, la plus atroce, prétend démontrer l'absurdité de leurs principes, la perversité de leurs mœurs, l'hypocrisie de leur conduite, leur inconséquence, leur contradiction. Son critique les défend avec chaleur & prouve que l'abbé de Crillon dans son livre, où il y a du sel & de la raison, prend seulement à gauche & ne fait aux philosophes que des reproches semblables à ceux qu'ont mérité les Jésuites & le clergé. Il entre en matiere & détruit toutes ces imputations, qui restent trop bien à la charge de ceux-ci. Il y a quelques bonnes choses dans cette épitre, dont la logique est foible cependant & où les sarcasmes sont clair-semés & peu piquans.

La ſeconde Lettre contre M. Linguet n'eſt pas plus énergique. L'écrivain, bon patriote, prouve la fauſſeté du ſyſtême de l'auteur paradoxal, qui permet au gouvernement de faire banqueroute & regarde ce moyen de ſe libérer comme légitime & néceſſaire. Mais il n'accable point ce mauvais citoyen des argumens victorieux dont il pourroit le preſſer; il n'entre point dans cette ſainte fureur qu'inſpire ſon étrange impudence à tout homme qui ſent la dignité de ſon être: il ſe rapproche même de ſon adverſaire, il le loue, il le flatte, il devient fougueux Morangiſte.

Les deux Lettres ſont accompagnées de notes, qui ne ſont pas fort curieuſes. Au reſte, l'écrivain annonce une ſuite; c'eſt un mémoire ſur les reſſources de finances qu'on pourroit employer pour tirer l'état de ſa criſe; il le ſoumet à M. Linguet, il veut qu'il en ſoit le juge & le Mécene. De cet éclairciſſement, on ſeroit aſſez tenté de conclure que l'ouvrage prédit eſt le mémoire du Comte de Lauraguais, qui a paru il y a quelques mois; dans lequel on ne retrouve, pas plus que dans ces Lettres, ſon feu, ſa gaîté, ſon eſprit & ſes ſaillies.

20 *Juin* 1779. Pour mieux connoître la ſituation du jardin des plantes & arbuſtes d'épiceries créé par M. Poivre, voici un extrait des *annonces*, *affiches & avis divers pour les iſles de France & de Bourbon*, du mercredi

9 Decembre 1778.

,, Lundi 7 de ce mois, MM. les chefs & administrateurs de la colonie, accompagnés de beaucoup de personnes de considération, se sont rendus au jardin du Roi le *Mont-plaisir*, où M. Ceré, Major du quartier des Pamplemousses, à qui M. de Sartine, Ministre de la marine, en a confié la direction, leur a fait voir un muscadier femelle aromatique, en rapport & en fleurs, provenant d'une noix plantée en 1770 par M. Poivre, duquel il a détaché une noix venue à la grosseur convenable pour reproduire l'espece. M. le Chevalier de Guiran la Brillane, Gouverneur général des isles de France & de Bourbon, & M. Foucault, Intendant aux dites isles, se sont chargés d'adresser au Ministre de la marine cette premiere noix, pour être présentée à S. M. comme une preuve du succès complet de cette épicerie à l'isle de France, & comme un nouveau gage de la reconnoissance des habitans des deux isles.

,,Ces Messieurs, en parcourant ce jardin si riche par ses productions des quatre parties du monde, y ont vu en fleurs ou en fruits un arbre pommifere de l'isle de Cythere, Otahiti, nommé *Heri*; le Litchi, cet excellent fruitier de la Chine; le noyer de Bancoul; le Rima socchus ou fruit à pain; les différens bois propres à la teinture de l'Amérique, comme roçou, sapan, campêche, le sandal cetrin; les

différens theyers, arbres & arbuſtes, arequiers, ſagoutiers des Moluques & de l'iſle de Madagaſcar, cacaoyers, caneliers de Ceylan & de la côte Malabare, cardamomes, le camphrier, le bois d'aigle, le ravenesaras, cet arbre à épicerie fine de Madagaſcar, & plus de trente girofliers chargés d'une quantité de bouquets, la plupart de 50, 60 & 72 clous. Ils y ont vu également pluſieurs pépinieres garnies de nouveaux girofliers ravenesaras, & en général tout ce que renferme ce jardin dans le meilleur état de végétation."

20 *Juin* 1779. Le Sieur Ponteuil eſt un éleve de Preville dans le tragique; il avoit joué ici autrefois avec peu de ſuccès: il a reparu hier dans le rôle d'*Oreſte* de la tragédie d'*Iphigénie en Tauride*: on l'a applaudi avant qu'il parlât, & cette bonne volonté s'eſt ſoutenue. Il a eu de beaux momens, mais il a rapporté à peu près tous ſes défauts, & il eſt difficile que cet enthouſiaſme dure. On l'a demandé à la fin de la piece & il eſt venu recueillir de nouvelles marques de ſatisfaction publique.

21 *Juin*. Le nouvel opéra d'*Iphigénie en Tauride* fait triompher plus que jamais les partiſans du Chevalier Gluck. L'un d'eux perſiffle cruellement ſes adverſaires, le Chevalier de Chatellux, Marmontel, la Harpe & les autres dans le Dythyrambe ſuivant; il eſt intitulé *Boutade d'un citoyen de Paris en perruque nouée, ſortant de voir la nouvelle Iphigenie &c.*

Deſtructeur de la paix publique,
Brigand! quel inſtinct diabolique
Au ſein de Paris t'attira?
Ennemi du rithme gothique,
De la phraſe périodique
Qu'un grand poëte célébra;
Rends-nous notre chant pacifique,
Notre fredon ſoporifique
Et tous nos flon flon la ri ra....
Quoi donc! le pouvoir tyrannique
De ton déchirant opéra,
Renverſe en un jour tout cela?
Quoi! d'un théâtre léthargique,
La terrible ſcene tragique
S'empare; on y ſanglotera?
Plus de batelage italique!
Le trône, le ſceptre lyrique,
Aux mains d'un tyran reſtera!
Entends mon vœu patriotique:
Dès que le ſommeil t'atteindra,
Puiſſe quelque furie étique
D'un ton traînant & ſyllabique,
Te crier: qu'il meure! il mourra,
Il a tué notre muſique!
Puiſſe, quand l'effroi t'éveillera,
Que du lit il te chaſſera;
Puiſſe la chûte d'un portique
Ecraſer ta tête ruſtique,
Et le démon qui l'inſpira!
Eh! périſſe ton ſtyle antique
Et ta ſublime poëtique
Et ton orcheſtre deſpotique
Et ton génie, *& cætera!*

21 *Juin* 1779. M. le Duc de Lorge avoit la parole du Roi pour ſuccéder au Duc de Villeroy, ſans enfans, dans la charge de capitaine des gardes: Madame la Comteſſe d'Artois, dont la Ducheſſe de Lorge eſt Dame d'honneur, s'y intéreſſoit. La Reine a prié cette Princeſſe de ſe déſiſter de ſa protection envers le Duc & a demandé la place au Roi pour le Comte de Grammont, dont la mere attachée à S. M. en eſt fort aimée, depuis que ſous le feu Roi elle ſe fit exiler pour avoir traité avec hauteur & mépris la Comteſſe du Barry.

21 *Juin*. M. Changeux eſt connu chez les phyſiciens par un traité des extrêmes eſtimé. Il eſt en outre poëte, a fait des fables & autres opuſcules: il étoit orateur de la loge des *neuf ſœurs* & pérora lors de la cérémonie funéraire conſacrée à la mémoire de Voltaire. Il eſt machiniſte aujourd'hui & auteur d'un nouveau barometre déjà vu & admiré de différens membres de l'Académie des Sciences. Le mérite de cet ouvrage, production de ſon génie & de ſa main, eſt de marquer d'une façon durable toutes les variations de l'air, non ſeulement dans vingt-quatre heures, mais dans une ſemaine entiere; enſorte qu'il ſuffira de le remonter de ſept jours en ſept jours. Cette découverte peut être fort utile à l'avancement de la phyſique en cette partie.

22 *Juin*. Mademoiſelle Jules de Polignac n'é-

poufe plus le Comte d'Agénois : on prétend que le Duc d'Aiguillon ayant trop tôt publié cet arrangement, a donné lieu à fes ennemis d'intriguer & de le détruire. Elle fe marie avec le jeune Comte de Grammont & c'eft ce qui a valu à celui-ci la furvivance du Duc de Villeroy : ce Seigneur rongé de fes hémorroïdes & ne pouvant plus monter à cheval, a demandé lui-même au Roi un furvivancier. Le Comte de Grammont doit être fait Duc de Guiche, jufqu'à ce qu'il jouiffe du Duché de Grammont après la mort du Duc de ce nom & de fon fils le Duc de Lefpar, qui eft imbécille, &, quoique marié avec une Noailles, n'a jamais habité avec elle : on parle même de l'interdire, afin d'accélérer cette jouiffance.

En attendant que le Comte de Grammont, âgé de vingt-trois ans feulement, ait les biens qui doivent lui revenir, le Roi lui donne 10,000 écus de rentes fur fes domaines. La Reine en a fait avoir autant à la jeune époufe. On préfume que c'eft cette grande affaire que S. M. a traitée avec fa favorite, lorfqu'elle lui a fait l'honneur de venir dîner tête à tête avec elle. On ne dit point comment on dédommagera le Duc de Lorge, qui tout récemment en partant pour fon régiment a rappellé au Monarque fa parole & en a reçu une nouvelle. La Ducheffe de Civrac, fa mere, eft furieufe. La Reine a également exigé de Madame Victoire, dont elle eft Dame d'honneur, & le

Duc

Duc de Civrac chevalier d'honneur, qu'elle n'interposât point sa protection en cela.

22 *Juin* 1779. L'auteur du poëme d'*Iphigénie en Tauride*, l'a resserré en quatre actes & a suivi assez exactement la tragédie de M. Guimond de la Touche. Dans le premier, le théâtre représente, au fond, l'entrée du Temple de Diane; sur le devant le bois sacré, qui le précede & l'entoure.

On entend dès le commencement de la symphonie, quelques coups de tonnerre, qui se succedent plus rapidement, à mesure qu'elle marche. Elle finit par une tempête furieuse. Le jour est commencé; mais il est obscurci par les nuages & le théâtre n'est éclairé que de la lueur des éclairs.

C'est ici que le musicien en grand maître, au lieu d'ouverture, excite déjà l'effroi dans l'ame des spectateurs, par la peinture harmonique d'une tempête & de ses horreurs. *Iphigénie*, grande-prêtresse de Diane & toutes les autres courant éperdues sur la scene en augmentent l'impression. *Thoas*, Roi de la Tauride, intimidé lui-même, vient demander un sacrifice de sang, pour calmer ses terreurs. Le peuple accourt & annonce deux étrangers arrivés, comme victimes offertes par les Dieux; ils célebrent cet événement dans un divertissement très court & rendant à merveille le costume Scythe. *Oreste* & *Pilade* paroissent, on les dévoue au trépas.

Au fecond acte, le théâtre eft converti en temple fouterrein, éclairé par des lampes, avec un autel ruftique: fcene tendre entre *Orefte* & *Pilade* enchaînés. On vient les féparer; *Orefte* feul, tombe accablé de laffitude & d'épuifement: les *Euménides* fortent du fond du théâtre & l'entourent. Les unes exécutent autour de lui un ballet pantomime de terreur: les autres l'outragent & toutes repetent en chœur & fréquemment ces mots terribles: *il a tué fa mere!* Enfin l'ombre de *Clytemneftre* paroît ellemême. Cette illufion fe diffipe aux approches des prêtreffes. *Iphigénie* fait ôter les fers d'*Orefte* & l'interroge. Elle apprend toute la malheureufe hiftoire de fa famille, qu'elle ignoroit depuis fon facrifice, & *Orefte* finiffant par dire qu'il a rencontré le trépas qu'il defiroit, la reconnoiffance refte adroitement fufpendue en ce que fa fœur le croit mort. Elle n'en veut pas favoir davantage & le fait retirer, pour réfléchir fur ces fatales nouvelles. Elle veut honorer la cendre de fon frere par des libations & des cérémonies funéraires; ce qui tient encore lieu de danfe & termine l'acte.

Au troifieme, on voit l'appartement d'*Iphigénie* dans le temple. Elle fe réfout d'après le confeil des prêtreffes, fes concitoyennes, à écrire à *Electre* fa fœur, la feule de fa famille qu'elle croit encore en vie, pour lui apprendre fon fort. Elle fe propofe de délivrer un des captifs, qui remplira cette miffion. Elle choi-

ſit *Oreſte :* combat entre *Pylade* & lui. Il détermine ſon ami, qui ne conſent à partir que pour le ſauver, ou périr s'il ne peut réuſſir.

Le quatrieme acte s'ouvre par *Iphigénie* ſeule, aux pieds de l'autel de Diane, dont la ſtatue eſt élevée dans ſon temple, ſur une eſtrade, devant laquelle eſt un autel. Elle a peine à ſe réſoudre au ſacrifice, elle ſent des remords ; envain ſes compagnes la preſſent de l'exécuter. On fait faire à *Oreſte* toutes les cérémonies préalables ; on remet le coûteau ſacré à la grande-prêtreſſe, lorſqu'*Oreſte* s'écrie dans un tendre ſouvenir: *Iphigénie, ô ma ſœur, ainſi tu fus jadis immolée en Aulide!* Reconnoiſſance qui ſuſpend le ſacrifice. *Thoas*, qui a tout appris, arrive & veut faire maſſacrer *Oreſte* par ſes gardes. *Pylade* ſurvient à la tête de ſes Grecs & le délivre par la mort du tyran.

Tel eſt cet opéra où, comme l'on voit, les quatrieme & cinquieme actes de la tragédie ſe trouvent réunis enſemble, plus vifs conſéquemment, où la reconnoiſſance eſt ſurtout plus en action.

Le ſuperbe troiſieme acte de la tragédie, ne peut être auſſi bien ici, que les ſcenes ne ſont pas ſuſceptibles d'être autant filées; mais le muſicien y a ſupplée par tout ce que ſon art a pu lui fournir de plus propre à remuer les paſſions & c'eſt le chef-d'œuvre du Chevalier Gluck.

23 *Juin* 1779. La dénonciation faite par M. d'Epremesnil aux chambres assemblées contre les arrêts du Conseil rendus sous la direction de M. Camus de Neville, concernant la librairie, ayant été renvoyée au deux Juillet pour y être statué, les gens de lettres, les libraires & autres intéressés à ce qu'elle ait des suites, ont jugé nécessaire d'éclairer le Parlement au moment où il va s'occuper de l'affaire & répandu en conséquence une *Lettre d'un libraire de Lyon à un libraire de Paris, en date du premier Mars* 1779. Toute la vigilance du chef de la librairie & du garde des sceaux n'ont pu empêcher l'apparition de ce pamphlet.

24 *Juin*. Outre la *Lettre d'un libraire de Lyon à un libraire de Paris*, il y a la *Réponse du libraire de Paris en date du* 15 *Mars*. L'objet de la premiere est plus spécialement de rendre odieux M. de Neville, en découvrant toute l'iniquité de son ouvrage & les motifs de cupidité sordide qui l'ont poussé. Dans la seconde, on cherche à capter le Parlement, & à l'engager à ne pas se désister d'une recherche qui le compete & rentre dans la plus essentielle de ses fonctions.

24 *Juin*. Ces jours derniers M. le Comte d'Artois parloit devant ses courtisans de la rigueur avec laquelle le Prince de Montbarrey excluoit tous les volontaires de l'armée d'Irlande; le Prince s'adressant au Prince de Poix lui disoit : „ cela est cruel, on a refusé le Che-

„ valier de Coigny, on m'a refusé, on vous
„ a refusé, on a refusé jusqu'au Maréchal de
„ Broglie, qui n'aura point ce commandement.
„ — *Oh!*" répond le Prince de Poix, „ *distin-*
„ *guons, Monseigneur; on a refusé votre Altesse,*
„ *M. de Coigny, moi & beaucoup d'autres, cela*
„ *nous fâche, mais peu importe au reste; au lieu*
„ *que le Maréchal de Broglie, c'est la nation en-*
„ *tiere qui le demande.*"

25 *Juin* 1779. L'abbé Baudeau, qui avoit le plus contribué à l'anéantissement de la caisse de Poissy par ses déclamations, n'a pas vu de bon œil son rétablissement; en conséquence il vient de faire un nouveau *Mémoire pour les nourrisseurs & herbagers & pour les marchands forains de bestiaux, approvisionnant les marchés de Sceaux & de Poissy:* il a pris dans cet ouvrage un ton de modération, & loue même le ministre vertueux qui préside aux finances, en le combattant.

25 *Juin*. On travaille fortement à la suppression des Célestins en France. Leurs monasteres de Metz & de Sens, leurs maisons des Ternes, d'Ambert, de Vichy & d'Esclimont, sont déjà éteints par des brefs Apostoliques; il en paroît de nouveaux, supprimant les monasteres d'Amiens, de Lyon, de Lymay-les-Mantes, de Saint Pierre de Villeneuve, de Sainte Croix d'Offemont & de St. Pierre au Mont de la Châtre: des lettres-patentes données à Marly le ... Mai confirment ces derniers, pourvu toutefois qu'il n'y ait rien

de contraire aux ſaints Décrets & Concordats paſſés entre le ſaint Siege & les rois prédéceſſeurs de Louis XVI, ni de dérogeant aux droits, franchiſe & liberté de l'Egliſe Gallicane.

La Grand' chambre & Tournelle aſſemblées ont enrégiſtré ces lettres-patentes le 17 Mai; pour être exécutées conformément aux loix, maximes & uſages du royaume, ſans approbation des clauſes inſerées auxdits brefs, qui pourroient y être contraires.

26 *Juin.* Pour avoir un échantillon des dépenſes de la marine, on va faire le relevé des bœufs en vie fournis aux vaiſſeaux, frégates & autres bâtimens du Roi, ſeulement en 1779; car les navires marchands ne conſomment guere de viande fraîche.

BREST.	. . . . .	40000.
TOULON.	. . . . .	22000.
ROCHEFORT.	. . . . .	20000.
BORDEAUX *ou* LIBOURNE.	. . . . .	16000.
NANTES.	. . . . .	30000.
MARSEILLE.	. . . . .	1000.
BAYONNE.	. . . . .	1200.
LE HAVRE.	. . . . .	800.
L'ORIENT.	. . . . .	12000.
ST. MALO.	. . . . .	30000.
CHERBOURG.	. . . . .	3000.
Total.	. . . . .	149000.

Le total eſt cent quarante-neuf mille, non compris le bœuf fumé, qui, les moutons & les porcs compris, peut monter à ſoixante ou quatre-vingts mille quintaux.

26 *Juin* 1779. M. l'abbé Baudeau, dans ſon mémoire pour les nourriſſeurs & herbagers, &c. établit:

1°. Que les faits ſur leſquels ſont appuyées les lettres-patentes ſont faux; il expoſe en conſéquence les vraies cauſes du renchériſſement de la viande.

2°. Que la nouvelle caiſſe double l'impôt de cinq livres par tête de bœuf, qui ſe perçoit actuellement à la barriere.

3°. Que la nouvelle forme d'impoſition eſt contraire au commerce, par la gêne & les entraves où elle le reduit, & qu'elle eſt capable d'opérer le découragement qu'on ſe propoſe d'empêcher.

4°. Qu'elle a tous les vices de l'ancienne caiſſe, à l'exception d'une légere diminution dans l'impôt, & de la liberté accordée aux bouchers riches de ne pas emprunter.

5°. Qu'une caiſſe excluſive de prêt n'eſt pas néceſſaire.

6°. Qu'une caiſſe excluſive de prêt eſt non-ſeulement inutile, mais nuiſible.

7°. Ils propoſent de faire rendre par le Roi une déclaration interprétative de l'édit de 1776, laquelle ſuppléant au ſilence de l'édit ſur la qualité de l'intérêt du prêt & ſur le

terme, permettra à toutes perſonnes de prêter à dix pour cent aux marchands forains & aux bouchers pour le commerce des beſtiaux excluſivement & fixera le terme du prêt à deux ou trois mois.

27 *Juin* 1779. Chaque bœuf, l'un portant l'autre, ſe vend 250 livres; ainſi les 149000 ont coûté 37,250,000 livres, non compris le fumé, les autres viandes & ſalaiſons.

Il s'enſuit que cette exportation de ſix mois excede de plus de vingt mille bœufs la conſommation annuelle de Paris, qui n'eſt que de cent dix-ſept mille bœufs.

27 *Juin*. Il paroît conſtant aujourd'hui que M. le Maréchal de Broglie ne ſera pas employé. Ses ennemis triomphent & le décrient: ils diſent hautement que ce général a montré ſon ineptie au camp de Bayeux & qu'il s'y eſt abſolument perdu de réputation.

27 *Juin*. M. Favart donna en 1757 la *Petite Iphigénie*, parodie charmante de l'*Iphigénie en Tauride*, de *Guimond de la Touche*. On a joué hier *les rêveries renouvellées des Grecs*, parodie des deux *Iphigénies*. Celle-ci eſt de M. Guerin de Fremincourt, qui a beaucoup profité de ſon dévancier, mais l'a plus gâté qu'embelli. Elle eſt en trois actes & calquée preſque ſcene par ſcene ſur le nouvel opéra, dont les ſituations & les morceaux les plus terribles ſont préſentés ſous un jour ridicule, ou ſur des airs bouffons.

28 *Juin* 1779. On a parlé de la brochure contre l'abbé Sabbathier, l'auteur des *trois fiecles de littérature Françoife*, auquel l'on contefte la paternité de ce livre. Depuis que la nouvelle édition paroît, cet abbé a publié une feconde lettre dans le *Journal de Paris*, où il cite les propres expreffions d'un M. L. . . . . qui avoit prêté fa plume à M. l'abbé Baudoin, grand-maître du college du Cardinal le Moine, le protecteur & le défenfeur du défunt abbé Martin, dont, fuivant lui, l'abbé Sabbathier s'eft approprié le travail. Ce M. L. . . . . défavoue formellement le pamphlet, fe repent d'avoir été l'organe du menfonge & de la calomnie, & repréfente fon inftigateur comme le plus noir & le plus fourbe de tous les hommes. Si l'abbé Baudoin ne refute pas ces inculpations atroces, celui qu'il a voulu décrier aura droit de l'en regarder comme convaincu & le public ne peut qu'en avoir la plus mauvaife opinion.

29 *Juin*. A peine Mlle. d'Eon a-t-elle été libre, qu'elle s'eft occupée de la nouvelle affaire que lui eft furvenue. Elle publie aujourd'hui *Mémoire à confulter & confultation pour la Chevaliere d'Eon, en réponfe à celui de Mesfieurs de Kercado ou Carcado, touchant leur généalogie.*

Le premier eft figné de Me. Guillaume, Avocat; la feconde, datée du premier Juin 1779, eft de Mes. Guillaume, Taillandier, Sarrathy,

30 Juin 1779. La *Lettre d'un libraire de Lyon à un libraire de Paris*, contient plusieurs anecdotes injurieuses au Directeur de la librairie; ce qui le rend furieux contre cette brochure, envoyée à tous les membres du Parlement & aux Magistrats du conseil. On y apprend que M. de Neville n'ayant eu pour but dans ses arrêts que de se procurer de l'argent, a vendu au Sr. Duplain, libraire de Lyon, 40,000 livres la permission d'imprimer l'Encyclopédie, malgré l'arrêt du Parlement du 6 Février 1759, qui défend de vendre & publier les sept premiers volumes de l'Encyclopédie; qu'il s'est réservé la faculté de vendre à plusieurs la même permission.

Que tous les contrefacteurs ont été mis à contribution; qu'on leur a fait payer fort cher l'amnistie de leurs anciens vols & la liberté de vendre les nouveaux; que le Directeur se félicite avec ses amis de son invention & dit, comme l'abbé Terrai, quand il avoit un peu pressuré les financiers: *après tout, je ne fais que voler les voleurs.*

L'auteur cherche surtout à faire perdre à M. de Neville la considération qu'il s'étoit acquise auprès des patriotes durant les troubles de la magistrature par son courage & sa fermeté: il n'avoit alors que vingt-deux ans; son ame étoit neuve: elle est aujourd'hui corrompue: il dit lui-même *autres tems, autres mœurs.* On rappelle le propos tenu à Rouen lors de

la cérémonie de l'eſtampille, qu'il lui falloit 100,000 livres pour *ſes Bureaux*.

On conclut que le ſeul moyen reſté aux libraires d'éviter leur ruine, c'eſt d'oppoſer plus d'argent à moins d'argent. M. de Neville à ce prix retirera ſes arrêts; il ſuivra l'exemple de M. de Maupeou, qui a reçu dans le tems 50000 livres pour tolérer l'impreſſion de l'Encyclopédie & 50000 livres pour l'empêcher. Si l'on crie que *cela n'eſt pas juſte*, il dira, encore comme l'abbé Terrai, *qui vous dit que c'eſt juſte?*

30 *Juin* 1779. Les partiſans du Maréchal de Broglie ou du Comte de Maillebois, critiquent beaucoup le choix de M. le Comte de Vaux pour commander l'expédition d'Angleterre: ils diſent qu'il eſt vieux, infirme, podagre, fort gros de corps, qu'il a les jambes encore plus groſſes; qu'il eſt d'autant plus ridicule de l'avoir nommé, qu'une pareille expédition exige autant d'activité de corps que d'eſprit. D'un autre côté, on ne voit pas que ce militaire ait le moindre crédit à la cour, qu'il ait intrigué ou cabalé & l'on a tout lieu de croire qu'il ne s'attendoit à rien moins qu'à ſa nomination.

1 *Juillet* 1779. Le Chevalier du Coudray, bateleur littéraire ſi jamais il en fût, avoit imaginé de ſe faire directeur de troupe & d'élever un petit ſpectacle forain aux boulevards neufs. Il ſe flattoit de pouvoir ainſi ſatisfaire

à ſon aiſe ſon amour-propre & faire jouer librement ſes pieces rebutées des autres théâtres. Il a en conſéquence vendu des contrats pour ſubvenir aux frais de conſtruction du nouvel édifice. Il étoit fini & dejà l'on en avoit annoncé l'ouverture dans les *petites affiches de Paris*; mais la Police s'y eſt oppoſée & lui a reproché de s'être prévalu d'une permiſſion pour des jeux à ſix & huit ſols & de s'ériger en directeur de grande troupe: enſorte qu'il eſt fort embarraſſé avec ſon théâtre, ſes acteurs & ſes pieces. Les *petites affiches* ont été obligées de ſe rétracter.

1 *Juillet* 1779. La *Réponſe du libraire de Paris* eſt encore plus vigoureuſe, s'il eſt poſſible, contre M. Camus de Neville. On y avance des anecdotes & des faits non moins cruels; on lui reproche:

1°. Que le produit de l'eſtampillage, dont une partie étoit aſſignée pour les vacations des ſyndics & autres officiers de la librairie, eſt paſſé tout entier entre ſes mains.

2°. Qu'ayant paru favorable aux contrefacteurs, il les a rudement vexés par un impôt ſur chaque volume; enſorte que plus ils avoient multiplié les contrefaçons, plus il leur en a coûté; au point qu'à tel libraire il en coûte 15,000 livres argent comptant ſec.

3°. D'avoir porté à un taux exceſſif le tarif qui taxe le format & le nombre des volumes qu'on aura permiſſion d'imprimer.

4°. Enfin, qu'en mettant des impositions arbitraires, en se réservant la faculté de les augmenter quand il le voudra, en les établissant à perpétuïté, en ne se rendant comptable à personne des deniers qu'il recevra, il a formé une entreprise contraire à la constitution nationale & à toute espece de gouvernement.

C'est ce qui motive la confiance des libraires dans le Parlement, d'autant que les derniers arrêts du conseil non revêtus de lettres-patentes, sont absolument contraires aux loix enrégistrées concernant la librairie.

Avant d'avoir recours à cette voie extrême, ils ont dû épuiser les autres. Il falloit démontrer à M. le Directeur que ses arrêts violent manifestement les loix de la propriété; que la maniere dont ils ont été faits, leur clandestinité, le secret gardé aux conseillers du bureau dont ils sont censés émanés, prouvent la perversité de la besogne; que ses défenseurs ne sont que des sophistes & des écrivains flatteurs, mercénaires; que tout est contradictoire & dans ses arrêts & dans ses apologies; il falloit tâcher de dissiper le préjugé du Garde des sceaux, qui lui a confié ce département; il falloit tenter par une requête bien motivée d'obtenir le renvoi des griefs au bureau chargé de cette espece de législation; il falloit convaincre M. de Neville par un jugement en justice réglée, tel que celui entre la Dame Dessaint & le Sr. Pauction, que jamais

les tribunaux n'adopteroient ſes arrêts, contraires à toutes les notions de juſtice & d'équité.

2 *Juillet* 1779. Outres les deux lettres dont on a parlé, concernant les réclamations des auteurs & des libraires, il en paroît une troiſieme, *Lettre de M*** à un Libraire de ſes amis*, en date du 18 Avril 1779. Son objet eſt de rappeller ſommairement tout ce qui a été dit de plus lumineux dans les écrits précédens en faveur des plaignans, & de faire ſentir au Parlement qu'il ne peut s'empêcher de ſtatuer ſur leurs griefs, pour ne pas être en contradiction avec les loix, auxquelles il a donné la ſanction par l'enrégiſtrement.

2 *Juillet*. M. Lantier, auteur de *l'Impatient*, petite comédie en un acte & en vers, jouée l'année derniere une ſeule fois ſans ſuccès, ne s'eſt pas rebuté & la fait reparoître plus heureuſement aujourd'hui.

3 *Juillet*. Le mémoire de Mlle. d'Eon eſt infiniment mieux fait que tout ce qu'elle a écrit juſqu'à préſent; ſon ſtyle eſt clair, ferme, noble, plein d'énergie : elle y apprend au public comment dans ſon impatience de combattre les ennemis de l'état elle avoit demandé la permiſſion de ſervir ſous les yeux du célebre Comte d'Orvilliers, dont elle cite la réponſe datée de Breſt le 3 Mars 1779; comment le Sr. de la Fortelle, Lieutenant de Roi de Saint Pierre le Moutier, auteur *des faſtes militaires, ou annales des chevaliers des ordres royaux*

& militaires de France, lui avoit écrit pour avoir ſa notice; comment elle lui avoit envoyé pluſieurs de ſes mémoires adreſſés aux Miniſtres, dont il en avoit tiré un précis de *la vie militaire, politique & privée* de cette ſinguliere héroïne; comment enfin il avoit copié un imprimé contenant ſa généalogie qu'elle lui avoit auſſi confiée, dreſſée en 1763 ſur pieces authentiques par M. de Palmeus, Secrétaire de S. A. S. le feu Prince de Conty.

C'eſt cette généalogie qui a allarmé Mrs. de Kercado & donné lieu au procès qu'ils ont intenté à l'hiſtoriographe, qui en a fait la dénonciation à Mlle. d'Eon.

En conſéquence, cette fille célebre, Avocat elle-même, ne pouvant mettre en cauſe Palmeus mort, ſe défend.

1°. Elle détruit les objections propoſées contre le ſyſtême du généalogiſte, indifférentes à Meſſieurs de Kercado.

2°. Elle fait voir que les motifs de plainte qui ſont particuliers à ſes antagoniſtes, n'étant ni de ſon fait, ni de celui du Sieur de la Fortelle, ne peuvent leur être imputés, mais au Sr. de Palmeus ſeul.

3°. Elle montre que vis-à-vis de celui-ci même, les parties adverſes n'ont pas prouvé l'intérêt de leur réclamation.

4°. Elle établit enfin que les griefs prétendus ne ſont que des phantômes, & que loin de s'en trouver offenſées ou d'en témoigner du

reſſentiment au généalogiſte, elles lui en doivent de la reconnoiſſance.

Tel eſt le réſumé de ce mémoire, très bien raiſonné, très ſavant, au fond plein de recherches, & où d'ailleurs on trouve des morceaux hiſtoriques curieux & intéreſſans, tel que le portrait de l'héréſiarque Eon, dont Mrs. de Kercado rougiſſent de deſcendre, & qui eſt repréſenté ici comme un homme rare, & même comme un grand homme, quoique ces Meſſieurs le traitent de fol.

La conſultation confirme les excellentes raiſons de la Dlle. d'Eon, qui non ſeulement n'eſt point dans le cas de faire aucune réparation, mais d'en attendre.

Au ſurplus, la réponſe de M. d'Orvilliers étant une piece à conſerver, en voici la copie.

„ Il n'eſt permis, Mademoiſelle la chevaliere, à aucun habitant de l'Europe, qui „ ait reçu quelque éducation dans cette partie du monde, d'ignorer le rôle diſtingué „ & extraordinaire que vous y avez joué: l'admiration & l'eſtime ont dû être la ſuite de „ cette connoiſſance. Perſonne au monde ne „ vous paye ce juſte tribut avec plus d'étendue que moi, & je ſerois enchanté ſi, par „ un effet de la lettre que vous avez adreſſée „ à M. le Comte de Maurepas, les circonſtances me mettoient à même de combattre à vos côtés, de juſtifier l'eſtime que „ vous m'accordez & de vous donner des

„ preu-

„ preuves du respect avec lequel j'ai l'hon„ neur d'être, &c".

3 *Juillet* 1779. Il est certain que le Directeur actuel de la librairie a trouvé dans son tarif une mine d'or, s'il peut le maintenir sur le pied qu'il a imaginé.

Pour une édition in-folio, chaque vol. tiré à 1500 exemplaires.		240. livres.
Pour une édition in-4. idem.	.	120.
Pour une édition in-8. idem.	.	60.
Pour une édition in-12. idem.	.	30.
Pour une édition in-16. idem.	.	15.

Telle est la taxe des objets les plus importans.

4 *Juillet*. Si l'on en croit Me. Linguet, qui dans son No. 39 fait une sortie des plus violentes contre M. de Mairobert, celui-ci seroit l'auteur des *Mémoires Secrets*, *&c. de Bachaumont*, & l'on juge qu'il en est en effet très persuadé aux sentimens de vengeance & de fureur qui l'animent. Cependant, comme cet écrivain n'apporte aucune preuve du fait, que M. de Mairobert, suivant ce qu'attestent tous ceux avec qui il vivoit dans la plus grande intimité, a toujours désavoué ce livre, il est calomnieux au journaliste de lui attribuer un ouvrage qu'il regarde comme aussi abominable. Tout ce qu'a dit le défunt censeur, c'est qu'il y avoit dans les Mémoires en question beaucoup d'articles conformes au journal pri-

mitif de Madame Doublet, dont il avoit une copie, ainſi que le Préſident de Meynieres, ainſi que M. d'Argental, ainſi que M. l'abbé Xaupy & pluſieurs autres illuſtres amis, commenſaux & collaborateurs de cette virtuoſe. Il s'enſuivroit de cet aveu, au contraire, l'authenticité du livre, juſques à la mort de M. de Bachaumont. Et les éditeurs, ſans doute, n'ont pas prétendu perſuader au public que ce Philoſophe fût revenu de l'autre monde pour compoſer la ſuite.

Quant à la maniere dont Me. Linguet s'exprime ſur le compte de M. de Mairobert & au tems où il l'attaque, on peut à plus juſte titre reprocher à ce journaliſte de l'inſolence & de la baſſeſſe. Il eſt inſolent en effet de dire *le nommé Mairobert*, d'un homme mieux né que ſon accuſateur; de l'appeller *parvenu*, parce qu'il étoit avocat, cenſeur royal & ſécrétaire du Roi, toutes qualités qui n'étonneroient pas dans un homme de l'extraction même de Me. Linguet; enfin il eſt bas de n'oſer outrager que ſa mémoire & de ſupprimer ſciemment ſa qualité de ſécrétaire des commandemens du Duc de Chartres, pour lui enlever le protecteur qui pourroit lui reſter après ſa mort.

Un fait plus certain à cet égard que les asſertions très hazardées du journaliſte, c'eſt que la police ayant à l'inſtant de la mort de M. de Mairobert & avant l'appoſition des ſcellés, fait enlever de chez lui par ordre du Roi, non-

feulement tous fes manufcrits & papiers, mais même beaucoup de livres, on n'y a rien trouvé qui donnât la moindre induction de ce foupçon.

5 *Juillet* 1779. Il vient de mourir une Demoifelle Tiercelin, une de celles confacrées aux plaifirs de Louis XV. Celle-ci étoit fille d'un cavalier de maréchauffée, bâtard d'une maifon illuftre du nom que portoit cette demoifelle. Le Sr. le Bel inftruit de l'exiftence de cette rare beauté, l'avoit fait enlever à onze ans & éduquer jufqu'à quatorze, qu'il l'avoit jugée propre à la couche de fon maître. C'eft cette confidération de deftination forcée qui avoit fait excepter Mlle. Tiercelin par le Roi actuel, qui l'aimoit beaucoup. Elle avoit un fort d'environ 30000 livres de rentes, elle en dépenfoit cent, & tous les ans S. M. ordonnoit qu'on payât fes dettes. Elle en laiffe encore pour 300000 livres. Elle a un fils d'environ quinze ans, qui fe nomme Monfieur le Duc.

A la mort de Mlle. Tiercelin, fon pere & fon frere ont trouvé une caffette précieufe qu'ils ont remife & ils efperent être bien récompenfés.

5 *Juillet*. Pour donner plus de relief & plus de vogue encore au *Mercure*, il s'agit de le faire paroître chaque femaine; on voit le Profpectus de cette nouvelle entreprife.

6 *Juillet*. Dans la renaiffance de la poéfie

parmi nous, nos poëtes se sentant de la galanterie de la vieille cour agitoient des problêmes amoureux qui nous paroissent fort ridicules aujourd'hui. Cependant M. le Brun vient d'en renouveller un de cette espece, qui fait fortune: c'est le *jugement de l'Amour sur les yeux noirs & sur les bleus.*

Un jour les beaux yeux noirs aux vives étincelles,
Et les bleus aux regards doux, tendres & mourans,
(Jamais plus grave objet n'intéressa les belles!)
Voulurent à la fin terminer leurs querelles
Et que l'Amour fixât leurs rangs.
Au juge de Cythere ils présentent requête;
Ils plaident: mes amis, c'est bien en pareil cas,
Qu'il est charmant de voir plaider les Avocats.
L'Amour, en bonne & grave tête,
Sur la foi des Baisers, integres rapporteurs,
Met ainsi d'accord les plaideurs:
„ Les yeux noirs savent mieux briller dans une tête;
„ Les bleus sont plus touchans à l'heure du berger.
„ Les yeux noirs savent mieux conquérir, ravager.
„ Les bleus gardent mieux leur conquête.
„ Les noirs prouvent un cœur plus vif, mais plus léger;
„ Les bleus un cœur plus tendre & moins prompt à
„ changer.
„ Les noirs lancent mes traits, les bleus ma douce flâme:
„ Les noirs peignent l'esprit, & les bleus peignent
„ l'ame".

7 *Juillet* 1779. Tout le parti Janséniste a tressailli de joie ces jours derniers en voyant M. l'abbé de Gergy, recevoir à Ste. Genevieve,

le jour de la Saint Pierre, M. l'Archevêque de Paris, & l'y laisser officier; ensuite le Prélat est allé dîner au réfectoire à côté de cet abbé & y prendre un repas frugal. Pour connoître le sujet de l'allégresse de cette cabale, il faut savoir que Ste. Genevieve est censée un repaire du Jansénisme; que M. de Gergy surtout, l'abbé actuel, étoit tellement suspecté par M. de Beaumont, qu'il lui avoit interdit la prédication & qu'il le tient encore dans cet état de suspension. Cela n'a pas empêché qu'il n'ait été promu aux dignités de son ordre. Depuis qu'il est abbé de Ste. Genevieve, il a obtenu trois fois la permission de prêcher; ce qui paroît fort inconséquent de la part du Prélat; mais sa derniere démarche est le comble de ses contradictions & les Molinistes, de leur côté, en sont très allarmés.

8 *Juillet* 1779. *La Reine de Golconde* est, sans doute, un des sujets qu'on puisse mettre au théâtre le plus heureux. Il est fâcheux seulement qu'il soit tombé entre les mains du Sr. Sedaine, le poëte le moins propre à ce genre. Outre qu'il a très affoibli dans son style les graces & la naïveté du roman original, c'est qu'il est très mauvais versificateur, très dur, très plat & sans le moindre rithme harmonique. Malgré ce vice radical, l'intérêt du sujet, sa varieté, la multitude de décorations & de ballets qu'il exige naturellement, jointe à la musique agréable, charmante & pittoresque du

compoſiteur, le Sr. Monſigny, y ont attiré du monde & les Gluckiſtes, Picciniſtes, Bouffoniſtes n'ont pu s'empêcher de le louer.

Pour dédommager la portion du public qui aime la danſe & qui en eſt ſevrée depuis longtems; le Sr. de Visme a fait refaire & étendre les ballets. Celui du premier acte eſt du Sr. Gardel l'aîné; le Sr. Veſtris s'eſt chargé du ſecond, & le troiſieme a été jugé digne de la compoſition du Sr. Noverre: chacun de ces choréographes s'eſt tellement plu dans ſon travail, qu'il l'a trop allongé; en ſorte qu'il en réſulte de la ſatiété, même pour les amateurs de ces divertiſſemens.

Une nouvelle débutante a chanté une ariette, dans laquelle on a admiré la juſteſſe & la légereté de ſa voix. Ce ſera une très jolie cantatrice, mais comme elle n'a ni énergie, ni étendue, on doute qu'elle puiſſe être jamais actrice; elle ſe nomme Girardin.

Mlle. le Vaſſeur a daigné deſcendre aux rôles de bergere; mais accoutumée aux coups de force, aux mouvemens des paſſions violentes des héroïnes, elle a peine à revenir à la douceur, à la ſimplicité de cet état humble & calme.

9 *Juillet* 1779. La ſouſcription annoncée pour les Queyſſat n'a pas réuſſi, ſans doute, puiſque Madame la Comteſſe de Genlis, gouvernante des enfans du Duc de Chartres, ſe propoſe de leur donner des ſecours. On ſait

que cette femme bel-eſprit fait des comédies très ingénieuſes ; elle en a fait imprimer un volume qui doit être vendu au profit de ces priſonniers. On ne peut qu'applaudir à des vues de bienfaiſance auſſi nobles.

9 *Juillet* 1779. Les pieces pour le concours du prix de *l'Eloge de Voltaire*, ont été remiſes & le concours eſt fermé du trois de ce mois. Il y a vingt-deux *Eloges de l'abbé Suger*. Un d'eux n'ayant été porté que le quatre chez l'imprimeur, l'Académie a délibéré à ce ſujet & eſt convenu de l'admettre par grace.

9 *Juillet*. M. l'abbé Beaudouin, le grand-maître du college du Cardinal le Moine, excité par ſes amis s'eſt enfin déterminé à rendre plainte au criminel contre la lettre de l'abbé Sabbathier de Caſtres, inſérée au *Journal de Paris* du 15 Juin & l'affaire eſt en inſtance.

9 *Juillet*. On a parlé en 1769 de la miſſion qu'avoit M. le Comte d'Eſſuille pour ſuivre dans les provinces un plan d'opérations, tendant à augmenter les richeſſes des communautés & à leur fournir de nouveaux moyens de ſupporter leurs charges. Il conſiſtoit à les engager, en ſe réſervant la propriété des marais & communes qui leur appartenoient, à les diviſer en autant de parties égales qu'elles contenoient de familles riches, ou pauvres, à qui ces portions étoient échues par la voie du ſort, pour en jouir & leurs deſcendans, au-

tant qu'elles réſideroient dans la communauté, & ſans que ces parties de biens puſſent être ſaiſies par leurs créanciers. En faiſant ainſi participer tous les habitans aux fruits des biens communs, dont les ſeuls particuliers riches tiroient alors avantage, ces communautés ſont parvenues à accroître leurs propriétés par des défrichemens qui ont réuſſi très facilement, à faire ſervir leur intérêt particulier au bien & à la proſpérité de l'état, à l'augmentation du commerce & de la population, & à tarir une des principales ſources de la mendicité.

On ne ſait pourquoi M. le Comte d'Eſſuille a été arrêté dans ſa miſſion. Il paroît qu'on ſonge à remettre en vigueur ſon ſyſtême. Cet écrivain Economiſte l'a développé dans ſon excellent *Mémoire ſur le tourbage*, ſuivi d'un autre également utile que les Etats firent imprimer à Arras, & mieux encore dans un *traité politique & économique des communes*, qu'il publia en 1772.

9 *Juillet* 1779. L'on a donné hier au théâtre la premiere repréſentation de l'*amore ſoldato*, ou *l'amour ſoldat*, opéra-bouffon en trois actes del Signor Sacchini. Malgré le nom de ſon auteur & l'excellence de la muſique, il n'y avoit perſonne. Il eſt prouvé que chaque repréſentation des bouffons, leur traitement & leurs frais compris, revient à mille écus & qu'ils ne rapportent pas la moitié: il n'eſt pas poſſible que cela dure.

10 *Juil.*

10 *Juillet* 1779. Depuis longtems la comédie italienne lutte contre le refroidiſſement, l'ennui & le dégoût du public; il paroît que cette troupe ne peut plus y tenir & qu'elle eſt décidée à retourner en Italie. On ne conſerve qu'*Arlequin* & *Argentine*. Si les bouffons repaſſent auſſi les monts au bout de leur engagement, la liberté qu'auront les autres acteurs de ce théâtre de prendre de ces opéra, de les parodier en françois & d'en adopter la muſique, pourra lui conſerver une exiſtence qui ne peut avoir lieu ſans ce ſecours.

11 *Juillet*. On ſe propoſe déjà de donner un rôle à la nouvelle cantatrice de l'opéra & l'on lui fait repéter celui d'*Aline* dans la *Reine de Golconde*. Les vrais connoiſſeurs eſtiment que c'eſt trop ſe preſſer & qu'il auroit fallu la laiſſer acquérir avant de l'aſſurance & du maintien.

12 *Juillet*. Il eſt décidé que les quinze-vingts ſeront transférés du lieu où ils ſont, à l'hôtel des mousquetaires noirs, qu'on vient d'acheter pour eux: on leur fera un traitement pécuniaire à chacun, & comme les deux tiers ne ſont pas parfaitement aveugles, on doit y établir une corderie, où l'on les occupera ſuivant leurs facultés reſpectives.

12 *Juillet*. Madame la Marquiſe de Roſen, Dame pour accompagner *Madame*, eſt fille du Maréchal de Broglio. Quelqu'un attaché vraiſemblablement à la même Princeſſe, a fait des

tracasseries auprès de S. A. Royale, au point que le Maréchal s'est trouvé inculpé par des délations & obligé de se justifier: ce qu'il a fait de la maniere la plus satisfaisante pour *Madame*; mais ayant desiré connoître son accusateur, la Princesse s'est refusé à le lui nommer, parce qu'elle avoit donné sa parole au coupable de ne le point faire. Après les instances les plus vives de l'accusé, Son Altesse Royale est convenue de lui écrire une lettre très forte, où elle le déclare absolument innocent & rend compte des raisons qui laissent le calomniateur à l'abri du juste ressentiment du Maréchal. Il a fait expédier des copies manuscrites de cette lettre, qu'il délivre à tout le monde.

13 *Juillet* 1779. La troupe du Sr. l'Ecluse, intitulée aujourd'hui *le spectacle des variétés amusantes* est devenue à la mode; c'est la fureur du moment: malgré les grossiéretés dont ce théâtre est infecté, les femmes les plus qualifiées, les plus sages en raffolent. Il y a surtout un acteur faisant les rôles de niais, qui est singulierement admiré: ceux de la comédie françoise sont venus le juger & l'ont déclaré le premier dans son genre; ils vont travailler à l'acquérir. Pour satisfaire la foule des amateurs, cette troupe qui va se transporter à la foire St. Laurent, après y avoir représenté le jour, viendra la nuit dans la salle des boulevards donner sa reprise.

14 *Juillet* 1779. L'écrit ou mémoire en faveur des nourriſſeurs & herbagers & pour les marchands forains de beſtiaux, a fait une telle ſenſation que la police en a cru devoir arrêter la diſtribution. Cependant la Cour des aides en ayant eu connoiſſance & n'ayant point enrégiſtré l'édit de rétabliſſement de la Caiſſe de Poiſſy, avoit rendu le 30 Juin arrêt, défendant de percevoir aucun autre droit en cette matiere non autoriſé par elle, à peine de concuſſion; le gouvernement inſtruit de cette démarche a envoyé chez l'imprimeur de la Cour des aides pour arrêter la publication & impreſſion de cet arrêt, caſſé dès le lendemain par un arrêt du conſeil. Enſorte que la nouvelle caiſſe n'a pas moins eu lieu au commencement de ce mois.

D'après le premier mémoire il a paru en cette matiere.

1°. *Mémoire pour les marchands bouchers de Verſailles, de Corbeil, de St. Germain, de Montmorency, de St. Denys & des environs de Paris, ſur la nouvelle Caiſſe de Poiſſy.*

2°. *Second Mémoire pour les nourriſſeurs & herbagers & pour les marchands forains de beſtiaux approviſionnant les marchés de Sceaux & de Poiſſy.*

Servant de réponſe aux différentes objections propoſées contre le premier, & d'éclairciſſement ſur d'autres points intéreſſans.

3°. *Supplément au ſecond mémoire des mar-*

chands forains & herbagers.

Conterant 1°. quelques obſervations néceſſaires à la cauſe : 2°. l'adhéſion de 14 autres herbagers de Normandie, au mémoire des marchands forains ; ce qui porte le nombre des réclamans à 296, y compris les quarante bouchers de Verſailles.

15 *Juillet* 1779. Le *mémoire pour les marchands bouchers de Verſailles*, *de Corbeil*, *&c.* ſouſcrit de quarante d'entre eux, eſt fort court & fort clair. Ils adherent en tout au premier mémoire & ajoutent en outre :

1°. Que les lettres-patentes établiſſent ſur les bouchers de la campagne une impoſition de 8 livres, 6 ſols, 8 deniers par bœuf & d'une livre par paire de moutons.

2°. Que le Roi déclarant ne vouloir tirer aucun produit pour ſon tréſor-royal de cet impôt, ils ne peuvent concilier une impoſition auſſi forte avec l'intention manifeſte de ſa Majeſté.

3°. Que cet impôt étant deſtiné à remplacer celui mis pour l'entrée de la ville de Paris, il n'y a aucune raiſon d'établir ce remplacement d'impôt dans les endroits où il n'y avoit pas de droit d'entrée établi.

Le réſultat de ces obſervations eſt, que l'impôt rendant net au Roi environ 350,000 livres, ſera augmenté de près de 700,000 livres ; ce qui doit entrer dans la bourſe du fermier, puiſque Sa Majeſté n'exige que la même ſomme du paſſé.

16 *Juillet* 1779. Dans le *second mémoire pour les nourrisseurs & herbagers, & pour les marchand. forains de bestiaux*, &c. on fixe les doutes élevés sur les *données*, telles que le nombre des bœufs & des moutons qui se vendent annuellement aux deux marchés de Sceaux & de Poissy, & le prix moyen des bœufs & des moutons. On prouve que les calculs établis à cet égard sont exacts; c'est-à-dire, que Paris consomme annuellement cent dix-sept mille bœufs & 245,000 paires de moutons, & que l'évaluation du prix moyen à 250 livres par bœuf ou vache est reconnue vraie par tous les gens du metier. Il en est de même de celle du prix commun de la paire de moutons, à 50 livres.

On explique ensuite comment l'augmentation totale de l'impôt, portée à plus de 600,000 livres, peut se concilier avec celle qui résulte de l'impôt partiel par tête de bœuf, & par paire de moutons: ce qui devient clair après les données ci-dessus. L'on démontre que la tête de bœuf, par l'impôt établi sous M. Turgot, de 5 livres à la barriere, se monte réellement aujourd'hui à 8 livres, 6 sols, 8 deniers de plus, & celle de la paire de moutons, ci-devant de 12 sols, à 1 livre 10 sols. En outre, le boucher de campagne, qui ne devoit rien payer à la barriere, payera la même somme. De ce double accroissement se forme cet excédent de plus de 600,000 livres de l'impôt;

tandis que le Roi déclare qu'il ne demande aux fermiers que la même somme qu'il tire maintenant.

Il seroit fastidieux de suivre l'auteur du mémoire dans la discussion ultérieure de ses proportions, toutes très-clairement prouvées.

Dans le supplément au second mémoire, on poursuit les partisans & défenseurs de la nouvelle caisse jusques dans leurs derniers retranchemens, & après les avoir fait convenir du point essentiel, qui est l'augmentation réelle de l'impôt, on détruit leur prétexte, en prouvant que les pertes que fera la caisse seront imperceptibles en comparaison du produit net qui leur restera.

16 *Juillet* 1779. La Faculté vient de recevoir encore un nouvel échec, par l'attribution faite à la Société de correspondance exclusive de tous les hôpitaux du royaume. En outre, c'est elle qui doit être consultée par l'administration sur les meilleurs moyens de réformer les vices, les inconvéniens & les abus de ces lieux.

16 *Juillet*. Entre les pieces qui concourent pour *l'Eloge de Voltaire*, il s'est trouvé un dithyrambe qui a surtout frappé les académiciens, & qui, malgré la bisarrerie de cette forme, a de si grandes beautés, que Messieurs les Académiciens sont tentés de lui adjuger le prix.

16 *Juillet*. La séance concernant les nou-

veaux réglemens de la librairie, tenue le 2, a été renvoyée à la fin du mois. On craindroit que ces délais n'annonçassent des dispositions peu favorables du Parlement en faveur des plaignans; mais on assure que l'Avocat général Seguier, à qui les imprimeurs & les libraires ont fait de gros présens, s'est engagé à les soutenir de son crédit dans la compagnie & de son éloquence; ces derniers se sont ligués & sont décidés à sacrifier un million, s'il le faut, pour triompher de M. de Neville.

17 *Juillet* 1779. Le Parlement, les chambres assemblées le 13, a supprimé les mémoires dont on a parlé, concernant les nourrisseurs, herbagers & marchands forains de bestiaux. C'est l'Avocat général Seguier qui a fait le réquisitoire, où il a représenté ces écrits clandestins comme destinés à échauffer les esprits & à jetter l'allarme dans le public; comme contenant des déclamations indécentes contre une loi émanée du trône, & ayant reçu la sanction respectable de l'enrégistrement. En conséquence il a été ordonné une information contre les auteurs, imprimeurs, colporteurs & distributeurs de ces pamphlets, dont il a été jugé important d'arrêter le scandale.

18 *Juillet*. Les *mémoires pour les marchands forains, bouchers*, &c. qu'on croyoit de l'abbé Beaudeau, parce qu'ils sont dans les principes de la secte des économistes, & surtout dans

ceux développés par cet abbé, lors de son plaidoyer contre les fermiers de la Caiſſe de Poiſſy, ſont décidément de la compoſition de Me. Blonde, Avocat, l'auteur de la *Lettre ſur M. de Vaines*, & fameux par cette querelle. Il eſt aſſez ſingulier de le voir maintenant défendre l'ouvrage de M. Turgot, après l'avoir ſi cruellement affligé par ſa diatribe contre ſa créature.

Du reſte, les magiſtrats & les miniſtres conviennent aſſez aujourd'hui des vérités avancées dans les écrits condamnés par le Parlement. Mais les nouveaux fermiers ayant fait une avance de deux millions, il faudroit les leur rendre, & le tréſor royal ne rend rien. Ainſi M. Necker a été obligé de les mettre en poſſeſſion du bail commencé le 1er Juillet. On impute cette beſogne peu patriotique à M. le grand aumônier, qui toujours affamé d'argent s'eſt laiſſé gagner par ſes créatures, &, moyennant finance, qu'il ne veut pas reſtituer auſſi, a fait réuſſir & maintenir le projet. Voilà le public grevé d'un impôt de plus de 600,000 livres, pour aſſouvir la cupidité d'un grand ſeigneur & de quelques particuliers.

19 *Juillet* 1779. C'eſt actuellement M. le Comte de Broglio qui attire le public au palais. L'affaire eſt peu conſidérable en elle-même; c'eſt un vrai commérage, une pure tracaſſerie : mais l'importance du perſonnage & ſa turbulence l'ont rendue grave, intéreſſante ou du moins curieuſe.

M. le Comte de Broglio a prétendu, l'année derniere, lorsque ſon frere fut nommé pour commander le camp de Bayeux, qu'il avoit été accuſé par ſes ennemis d'avoir détourné le Maréchal d'accepter cette faveur du Roi, ſi lui, Comte de Broglio, n'étoit nommé Maréchal général des logis de l'armée. Il a imaginé que cette accuſation devoit partir de la maiſon de Rohan, ennemie de la ſienne, & il a en conſéquence mis en cauſe un certain abbé Georgel, attaché en qualité de bibliothécaire au Cardinal de Guémené. Celui-ci s'eſt défendu au Châtelet, & ayant été décrété d'aſſigné pour être oui, en a appellé au Parlement. Le procès ſe plaide actuellement Grand-chambre & Tournelle aſſemblées. C'eſt Me. de Bonnieres qui a parlé pour lui dans deux audiences: c'eſt Me. Tronçon du Coudray qni plaidera contre.

19 *Juillet* 1779. La préſidence perpétuelle en la perſonne du premier médecin, étant une des choſes qui a le plus révolté dans la compoſition de la nouvelle Société royale de médecine, M. de Laſſonne a pris le parti de ſe piquer de générosité; il a fait déclarer à cette compagnie qu'il renonçoit à cette perpétuité, & même à cette dignité; que la Société ſeroit libre d'en élire un autre. Quant à M. Lieutaud, comme ſon nom ne figure ſur la liſte que pour la forme, qu'il répugne à l'établiſſement, on n'aura nul égard à lui, &

il difparoîtra de cette place, ainfi qu'il y a paru, fans s'en offenfer.

Il eft même fi peu d'accord avec fon collegue, que c'eft lui qui, a préfenté au Roi les repréfentations de la Faculté contre le moderne établiffement. S. M. les a prifes, & l'on ne fait pas encore ce qu'elle a répondu ou répondra.

19 *Juillet* 1779. A l'occafion du voyage de M. de M * * * à Breft, les courtifans font furpris de le voir s'éloigner auffi longtems de Verfailles, avec une fécurité bien dangereufe pour un miniftre, d'autant qu'ils reprochent à celui-ci bien des chofes. Ils prétendent que rien ne fe fait auprès de lui que par l'argent ou par les filles; ils lui attribuent un vice crapuleux, celui d'aimer à boire jufqu'à perdre la raifon. On réveille le bon mot de Mlle. Arnoux qui, lorfque M. de M * * * fut nommé adjoint du Comte de . . . ., s'écria: *je le croyois bien capable de devenir un Miniftre faoul, mais non pas un Sous-Miniftre.* Heureufement M. de Maurepas le foutient, & l'on croit qu'il reftera en place, tant que le vieux Mentor exiftera.

20 *Juillet* 1779. Dans le tems du procès de l'Amiral Keppel, on a parlé de l'amertume qu'avoit reffentie le Comte d'Orvilliers, dont ce Général relevoit & découvroit les fautes. Il a compris la néceffité de fe juftifier, ou du moins de détruire les impreffions défavorables

que la défenſe de l'Amiral faiſoit naître contre lui. En conſéquence il a fait imprimer un petit recueil intitulé: *Réponſe de M. le Comte d'Orvilliers, général des armées navales de France, à l'impartial Nolamed, ancien officier françois à Londres*, par laquelle ce Général le remercie d'avoir pris la défenſe de la vérité *calomniée*. Il lui envoie tout le détail du combat naval du 27 Juillet 1778, & les circonſtances qui l'ont fait triompher avec une flotte très inférieure en forces, & tous les déſavantages du vent & de la mer.

Cette ſuperfétation indigeſte de matériaux pour l'hiſtoire du combat d'Oueſſant eſt trop ennuyeuſe pour qu'on s'y arrêtât, ſans les circonſtances qui donnent de l'intérêt à l'ouvrage & ſoutiennent la curioſité du lecteur. Par malheur, on n'y trouve encore aucun éclairciſſement ſatisfaiſant ſur la conduite de M. le Duc de Chartres, ſur la ſéparation des deux vaiſſeaux, ſur M. de la Cardonnie, enfin ſur la rentrée précipitée à Breſt, deux jours après la prétendue victoire, & au moment où devoient paſſer les flottes marchandes Angloiſes & les nôtres, & lorſqu'il s'agiſſoit d'intercepter les premieres & de favoriſer la rentrée des ſecondes.

21 *Juillet* 1779. On a parlé de la prétendue généroſité de Madame Veſtris qui, malgré la déciſion unanime de Meſſieurs les premiers gentilshommes de la chambre en ſa faveur,

avoit cédé à Mlle. Sainval l'aînée certains rôles de premieres Princeſſes que réclamoit celle-ci. Mlle. Sainval outrée, en éprouvant une injuſtice, de voir que ſa rivale fit un étalage de beaux ſentimens dans le *Journal de Paris*, où elle avoit envoyé une Note à ſa louange, inſérée No. 164, a voulu y répondre & rendre la vérité des faits; mais les rédacteurs de cette feuille ont reçu défenſes d'inſérer ſa lettre.

22 *Juillet* 1779. En liſant la réponſe du Comte d'Orvilliers, on demande d'abord ce que c'eſt que cet impartial *Nolamed*, ancien officier françois. Il paroît que c'eſt un nom factice ou anagramatiſé. On trouve une *préface de l'éditeur à la nation Angloiſe*, qui donneroit à préſumer que cet éditeur eſt l'individu en queſtion, & que cet individu ſeroit le rédacteur du *Courier de l'Europe*. La piece eſt à peu près dans le ſtyle & le ton de plaiſanterie de cet écrivain, ancien officier françois en effet.

Suit une *Lettre du Comte d'Orvilliers* datée de Breſt le 21 Mars 1779, où il s'exprime fort durement contre l'Amiral Keppel, & dément ſes aſſertions par des aſſertions contraires. Mais celles de l'Anglois ont ſubi la contradiction des témoins, ont été épurées au feu d'un conſeil de guerre, & il a triomphé; avantage que n'a pas ſon adverſaire.

Les forces comparées des deux lignes qui ont combattu à la journée d'Oueſſant, forment la ſe-

conde partie de ce *factum.* Il réſulteroit en effet de la comparaiſon une différence en faveur des Anglois de 354 canons; mais en ſuppoſant juſte cet état où M. d'Orvilliers ne met que 27 de ſes vaiſſeaux en préſence de la totalité de l'armée Angloiſe, les canons ne tirent pas tout ſeuls; il faut du monde pour les ſervir, & c'eſt ici que ſe décele la mauvaiſe foi du Général françois, qui n'a garde de comparer les équipages, les nôtres étant d'un grand tiers plus nombreux, c'eſt-à-dire pouvant tirer trois coups contre deux, toutes choſes égales d'ailleurs.

Au *parallele des deux lignes* ſuccedent *les principaux faits de la journée d'Oueſſant.* Comme c'eſt M. d'Orvilliers qui les raconte, il les rapporte à ſon avantage, ce qui doit être. Cependant, en les diſcutant, peut-être trouveroit-on à chicaner, à le mettre en contradiction avec lui-même, & ſurtout à lui faire voir que plus il vante ſes belles manœuvres, plus il prouve l'habileté de l'Anglois de les avoir rendu ſtériles.

Infidélités, omiſſions & faux jugemens de l'Amiral Keppel: telles ſont les gentilleſſes que l'adverſaire reproche dans la quatrieme partie à ſon émule.

Enfin la concluſion eſt la ritournelle du titre, que M. d'Orvilliers a triomphé, avec le déſavantage des vents & de la mer & une infériorité de forces ſi décidée, que la France

n'avoit que deux Vaiſſeaux à trois ponts contre ſept.

La bienveillance de l'impartial éditeur eſt telle, qu'il juſtifie avec éloge juſqu'à Palliſer, dont le conſeil de guerre n'a pas trouvé la conduite digne de cet honneur, & le Lord Sandwich, dont la nation demande la tête.

En un mot, *vaincre* eſt un terme dont chaque parti peut ſe ſervir: c'eſt par les avantages que s'apprécie la victoire. Or, les flottes marchandes Angloiſes ſont rentrées en totalité, préciſément après le combat; les flottes Françoiſes ont été enlevées en très-grande partie dans le même temps. Le procès eſt jugé aux yeux, non de l'impartial Nolamed, mais de tous ceux qui le ſont véritablement.

23 *Juillet* 1779. On voit un *Mémoire juſtificatif pour le Marquis de Brunoy*, qu'on dit avoir été imprimé, mais dont tous les exemplaires ont été ſaiſis, ſauf un, ſur lequel on a fait des copies manuſcrites. Il eſt court, & l'on juge aiſément à la fabrique qu'il eſt de ce perſonnage. Il y a beaucoup de verbiage, malgré ſa briéveté, peu de raiſonnemens, & des faits vagues, ſur leſquels le lecteur ne peut aſſeoir ſa déciſion. Le plus ſingulier & le plus curieux, c'eſt celui où il rend compte d'avoir été empoiſonné, c'eſt-à-dire trompé, par les conſeils d'un fanatique ignorant, de s'être laiſſé adminiſtrer une potion compoſée d'extrait des ſucs des quatre ſemences froides

& de nenuphar, qui l'ont réduit à un état d'impuissance physique habituelle, qui a influé sur ses facultés morales. Du reste, il prétend qu'il n'est ni prodigue, ni imbécille, ni furieux, ni libertin crapuleux, & c'est sur ces quatre chefs qu'il se défend. Son style sent l'imagination exaltée; il est souvent en désordre, & chargé de citations latines tirées principalement de l'Ecriture-Sainte. Enfin, cet écrit lâche & sans énergie, donne une idée de son auteur, & en forçant à le plaindre à certains égards, parce qu'on sent bien qu'on a abusé de son état pour lui ôter la disposition de ses biens & la liberté de sa personne, l'en fait paroître très-digne à d'autres par certains aveux qu'il est obligé de faire. Il en résulte de plus en plus que le Marquis de Brunoy est un des êtres de la nature le plus incompréhensible.

23 *Juillet.* On parle d'un *Mémoire imprimé pour la justification de Mlle. Sainval l'aînée*, qui n'ayant pu faire insérer au *Journal de Paris* sa réponse à Madame Vestris, a imaginé cette tournure. Les gentilshommes de la chambre en ont été si outrés qu'ils ont fait exiler cette actrice: par gentilshommes de la chambre, il faut entendre le Maréchal de Duras, le seul qui mene actuellement le tripot comique.

24 *Juillet. Le Mémoire pour Mlle Sainval* est de la composition de Madame la Marquise de Saint-Chamont, ci-devant Mlle. Mazarelli, très-

renommée d'abord pour ſes aventures galantes & autres, & depuis pour ſes ouvrages littéraires. On le dit très-méchant, ce qui le rend fort rare.

25 *Juillet* 1779. On connoiſſoit de Madame la Comteſſe de Genlis, trois comédies, imprimées dans le *Parnaſſe des Dames*, ayant pour titre: *l'amant anonyme*, *les fauſſes délicateſſes* & *la mere jalouſe*. Elles annonçoient déja un talent décidé: mais, renfermées dans la claſſe ordinaire, elles ne préſentoient pas à vaincre les difficultés que l'auteur s'eſt propoſées depuis dans ſon *Théâtre à l'uſage des jeunes perſonnes*, qu'elle publie aujourd'hui, où elle s'eſt impoſé la loi de ne pas admettre un ſeul rôle d'homme, de ne pas même y prononcer le mot d'amour, & d'avoir dans toutes pour objet le développement d'une vérité morale. Ce travail peut être d'autant plus utile que Madame la Comteſſe de Genlis eſt gouvernante des enfans de M. le Duc de Chartres, & cherche ainſi à les inſtruire en les amuſant.

26 *Juillet*. Me. Tronçon du Coudray a plaidé vendredi dernier pour le Comte de Broglio, devant une aſſemblée non moins brillante que celle où avoit paru ſon adverſaire. On n'a pas été content de cet orateur, dont le plaidoyer n'eſt pas fini. Les partiſans même de ſon client ont trouvé qu'il n'avoit pas donné à ſa cauſe l'importance dont elle n'étoit

gue-

guere susceptible, mais qu'il falloit cependant affecter, pour augmenter la curiosité de l'auditeur, si l'on ne pouvoit y jetter de l'intérêt en faveur du Comte de Broglio. Il est tout entier du côté de l'abbé Georgel, sans qu'il soit diminué par sa qualité d'Ex-Jésuite, dont l'orateur a cherché à profiter pour lui aliéner les magistrats. Les huées du public lui ont fait connoître qu'il n'approuvoit pas cette précaution oratoire. On sait qu'en général il est toujours pour la partie la plus foible; & à ce premier motif se joint celui de la détestation générale, où est à la cour & à la ville le puissant accusateur de l'ancien disciple d'Ignace.

26 *Juillet* 1779. Les comédiens Italiens ont commencé d'effectuer mardi leur projet annoncé de remettre au théâtre les pieces françoises dont leur répertoire est garni. Le Sr. Michu a débuté par un compliment, où il a fait part au public du nouveau projet de la troupe; projet dont il n'a pas dissimulé les difficultés à l'égard d'acteurs non exercés dans un pareil genre, mais pour lesquels il a réclamé l'indulgence des spectateurs, qui l'ont fort bien accueilli.

27 *Juillet*. Il passe pour constant que jusqu'ici *Monsieur* n'avoit pu faire goûter à *Madame* les plaisirs de l'amour, par une cause encore plus fâcheuse que celle qui a retardé l'acte de virilité conjugale chez le Roi. Enfin,

la nature a parlé chez ſon Alteſſe Royale c'eſt ce qui avoit fait courir le bruit que Madame étoit groſſe. Il eſt faux; mais ſon auguſte époux s'eſt trouvé tellement enflammé que ſa converſation s'en reſſent aujourd'hui, & eſt très-vive, très-chaude, très-énergique ſur les matieres érotiques: il ſurprend tous ſes courtiſans.

28 *Juillet* 1779. Les partiſans du Duc de Choiſeul ſont furieux de voir les heureux ſuccès du Comte de Vergennes, dont les négociations habiles le rendent bien ſupérieur à ce prétendu grand maître en politique. Toute ſa ſcience étoit de brouiller, de diviſer, de tracaſſer, d'allumer le feu de la diſcorde partout. Le Miniſtre actuel des affaires étrangeres prend une tournure bien différente. Au lieu de ſe faire craindre, il ſe concilie l'amitié des Puiſſances, il gagne leur confiance, il les éclaire ſur leurs véritables intérêts & les mene à leur bonheur par la voie la plus courte & la plus ſûre. Il eſt actuellement occupé à tarir une des ſources fécondes de la richeſſe de l'Angleterre, en lui enlevant le Portugal, qu'il veut ſouſtraire à ſa ſervitude, non pour l'aſſervir lui-même, mais en lui donnant une énergie ſalutaire, qui le tire de ſon engourdiſſement & le vivifie.

28 *Juillet*. Le Comte d'Artois, qui cherche à faire de l'argent de tout, vient, au nom du Grand-Prieur de France, ſon fils, le Duc d'An-

goulême, de vendre, par bail emphytéotique de 99 ans, à une compagnie le terrein de l'enclos du Temple, pour y construire des édifices sur le plan donné & y ouvrir des rues. Cela ne s'est pu faire sans l'agrément de l'Ordre de Malthe, auquel le marché est dans le fait trop avantageux pour s'y refuser, & l'on présume que le but du Comte d'Artois a été de se faire fournir un gros pot de vin. Au surplus, on ignore encore tous les détails & arrangemens de la vente.

29 *Juillet* 1779. Depuis longtems on proposoit d'établir deux troupes de comédiens françois; c'étoit même l'alternative dans le résultat du travail des membres du bureau de législation dramatique. Les comédiens Italiens ont profité de ce vœu général des auteurs pour faire revivre leur privilege: ils ont représenté aux gentilshommes de la chambre qu'ils étoient cette seconde troupe toute établie; ce que ceux-ci ont accepté. Il est question en conséquence de les recruter d'acteurs propres à ce nouveau genre d'étude. Ils ont acquis déjà une Demoiselle Pitro pour les rôles d'amoureuse, & ils doivent posséder bientôt une Dame Verteuil, très-renommée pour les drames, qui faisoit les délices des amateurs à Bordeaux & a joui du même succès à Versailles, où elle est. Les auteurs seront maîtres de présenter leurs comédies aux uns ou aux autres, comme-ci-devant. Il n'y a que la

tragédie, dont ceux-ci n'ont jamais été en possession. Point de concession particuliere, qui ne pourroit avoir lieu qu'après celle bien établie de l'autre genre, & méritée par des applaudissemens constans.

Les gentilshommes de la chambre ont saisi d'autant plus volontiers cette ouverture, que la seconde troupe dont on parloit, devoit leur être soustraite, & appartenir à *Monsieur* ou au Comte d'Artois : tout, au contraire, reste sous leur main.

30 *Juillet* 1779. Quatre ou cinq personnages figurent en second dans le procès intenté par le Comte de Broglio à l'abbé Georgel, que le Prince Louis soutient ouvertement, puisqu'il n'a manqué à aucune des audiences.

Messieurs Comte de Guibert & Favier y jouent un rôle infâme. L'un est connu par son mérite & ses ouvrages ; l'autre, par sa détention à la Bastille, sous le Duc d'Aiguillon. Tous deux sont peints dans le plaidoyer du défenseur de l'abbé comme deux espions du Comte de Broglio, venus chez son adversaire pour sonder ses dispositions & en tirer des aveux défavorables à sa cause dans une conversation insidieuse de leur part. Me. Bonnieres a tellement démasqué ces traîtres, il les a couvert de tant de mépris & d'exécration, qu'ils sont furieux & veulent l'attaquer directement.

Le Marquis d'Escars & M. Radix de Saintfoix ne brillent pas davantage sur cette scene.

L'un témoin pour le Comte de Broglio, prétend avoir eu une converſation avec l'autre, où celui-ci lui a révélé certains faits favorables à ſon ami, que le ſecond nie.

Enfin un certain Geoffroi de Limon, renommé auſſi pour ſon expulſion honteuſe de chez *Monſieur*, dont il avoit eu la confiance, prétend avoir vu une lettre du Maréchal de Broglio au gouverneur de ſon fils, & eſt un cinquieme agent de cette trame ourdie ſur le complot ſuppoſé du Comte de Broglio & de ſon frere, de ſe réunir à M. de Maurepas pour *pouſſer hors les Miniſtres actuels*. C'eſt l'expreſſion.

On attend avec impatience les mémoires de cette ſinguliere tracaſſerie, pour en être mieux au fait.

31 *Juillet* 1779. C'eſt à Clermont en Beauvoiſis qu'eſt exilée Mlle. Sainval, ſorte de punition réſervée juſqu'à préſent aux perſonnes illuſtres, & qu'on n'avoit point exercée envers une comédienne. Le but de celle-ci eſt moins d'honorer Mlle. Sainval, que de l'empêcher de communiquer avec ſes amis & protecteurs, & ſurtout de donner ſuite à ſes écrits. L'affaire devient très-grave: lundi dernier, comme on ſe doutoit qu'une cabale formidable manœuvreroit pour elle & hueroit ſa rivale Madame Veſtris, on a triplé la garde. Non-ſeulement cette actrice eſt rayée de la liſte, mais il lui eſt défendu de jouer, dans quelque troupe que ce ſoit, & ſes propres camarades

ont fait un arrêté entre eux de quitter, plutôt que de la laiſſer rentrer dans leur ſociété.

31 *Juillet* 1779. Samedi dernier on a fait l'expérience d'une eſpece de caroſſe qui va ſans le ſecours de chevaux, & dont la marche eſt même aſſez rapide. Elle a eu lieu dans la place de Louis XV en préſence de pluſieurs membres de l'Académie & d'un grand concours de monde. La voiture a fait pluſieurs tours dans la place.

A la partie qu'occupe le brancard ou le timon, ſe voit un aigle, les aîles déployées, qui fait ornement & ſert à cacher & contenir les guides, à l'aide deſquelles la perſonne placée dans la voiture en dirige la marche. Derriere eſt un homme, qui imprime à la machine un mouvement plus ou moins accéléré, en preſſant alternativement des deux pieds: il eſt debout ou aſſis, les jambes en partie cachées dans une ſorte de coffre, où paroiſſent établis les reſſorts.

On a jugé cette voiture propre à l'amuſement de M. le Duc d'Angoulême, & l'on croit qu'elle ne ſera plus communiquée au public, que lorſque l'enfance du Prince s'en ſera amuſée & raſſaſiée.

On en attribue l'invention au Sr. Blanchard.

31 *Juillet*. Mlle. Girardin, dont on a annoncé le début à l'opéra comme cantatrice, n'a pas tardé à y être employée comme actrice, & quoique l'on dût craindre qu'elle ne fût

très-gauche dans le rôle d'*Aline*, qu'elle a rempli dès le dimanche 18, elle y a eu un succès décidé, malgré les défauts inséparables de cette distinction prématurée. Enfin le dimanche 25, elle a chanté celui d'*Angélique* dans le *Roland* de M. Piccini. Il est sans exemple à ce théâtre qu'une débutante ait dans un espace de tems aussi court, & sans plus d'épreuves & d'exercices, fait deux premiers personnages. On l'a goûtée encore davantage dans le dernier.

1 *Août* 1779. Le *factum* de la Dlle. Sainval est un gâchis, où les amateurs de la vraie plaisanterie, les partisans du bon goût & les amis éclairés de l'actrice sont désespérés de voir une si excellente cause gâtée & noyée. Ce sont deux *Lettres de Madame la Comtesse de Mal... à Madame la Marquise d'A....*, qui en rassemblent les diverses pieces, les moyens & raisonnemens.

Par l'une, datée de Paris, le 10 Mai 1779, on apprend que Mlle. Sainval avoit déjà eu précédemment des tracasseries pour certains rôles qu'elle réclamoit, & qu'elle avoit dès-lors des ennemis dans la troupe qui lui firent éprouver des injustices. On apprend qu'ayant demandé un congé pour aller aux eaux, & ayant joué dans sa route à Marseille & à Toulouse, on en avoit conçu de la jalousie, & par forme d'amende on l'avoit privée de sa part pendant cette absence; chose qui n'a jamais

eu & n'a point lieu à l'égard des autres. On trouve dans cette partie différentes lettres de l'actrice, & d'un personnage qu'on appelle le supérieur, où la premiere reproche à celui-ci de la haïr, ce dont il se défend. Or, ce supérieur est le Maréchal Duc de Duras, qui entretenant la Dlle. Vestris, participe à l'aversion de sa maîtresse pour sa rivale. Ses lettres à Mlle. Sainval sont assez plattes, & ne ressentent ni l'homme de cour, ni l'académicien, ni le juge impartial. C'est cette révélation qui l'a désolé.

La seconde lettre, en date du 8 Juin, plus longue que la premiere, rapporte au long tous les commérages relatifs à la derniere querelle sur les rôles, avec un relevé de ceux-ci, suivant lequel la Dlle. Vestris en avoit cent douze & la Dlle. Sainval, vingt-trois seulement.

C'est ici que se manifeste encore plus la prévention aveugle du supérieur, dont l'injustice va jusqu'à obliger les journalistes de combler d'éloges sa protégée, & de refuser tout ce qui viendra de la part de sa rivale. Il la pousse plus loin, si l'on en croit la lettre: il veut forcer la Dlle. Sainval à demander sa retraite, & en même tems on lui défend de quitter Paris; on la menace d'interdire à tout directeur de province de la recevoir, & d'agir même auprès des cours étrangeres pour l'empêcher d'y jouer, si elle venoit à s'échapper

du.

du royaume. Tel eſt le comble des vexations qu'on lui annonçoit, & qu'elle éprouve aujourd'hui.

2 *Août* 1779. Différens débuts occupent les amateurs de l'opéra. On a déjà parlé de la Dlle. Girardin. Depuis, la Signora Georgi, célebre cantatrice, qui a brillé pluſieurs fois au concert ſpirituel, a chanté une ariette dans l'*amore ſoldato* avec ſon ſuccès ordinaire. Elle doit chanter demain une ariette en françois dans *Roland*. Enfin une Dlle. Dupuis, formée ou exercée du moins par le Chevalier Gluck, a oſé remplacer dans *Iphigénie* les Dlles. le Vaſſeur & la Guerre. Cette actrice, qui avoit chanté longtems à ce ſpectacle, dont elle s'étoit retirée depuis huit à dix ans, ſembloit ne pas devoir ſe promettre beaucoup d'applaudiſſemens; cependant elle en a eu, mais n'a point empêché de deſirer celles qu'elle doubloit.

Jeudi l'on doit donner à ce ſpectacle la premiere repréſentation de *il Cavaliero errante*, ou *le Chevalier errant*, opéra-bouffon del Signor Trajetta, célebre compoſiteur, dont on regrette la perte en ce moment. Il vient de mourir à Veniſe à la fleur de ſon âge.

2 *Août* 1779. Un grand phénomene occupe aujourd'hui les naturaliſtes. L'arbre connu juſqu'à-préſent ſous la dénomination d'*arbor Sinarum incognita*, planté depuis plus de vingt-cinq ans dans le jardin de M. le Maréchal Duc

de Noailles à *Saint-Germain-en-laye*, porte enfin des fleurs. C'eſt le premier qui jouiſſe en France dans ce moment de cet avantage. On dit qu'il a fleuri l'année derniere en Angleterre; mais M. Trocheau de la Bertiere, qui annonce le premier fait, n'eſt pas ſûr du ſecond. Il donne au *Journal de Paris*, No. 213, une ample & ſavante deſcription de cet arbre: les amateurs pourront le conſulter.

2 *Août*. Rien n'eſt plus extraordinaire que la maniere dont certains ouvrages font ici fortune, ſans qu'on puiſſe en aſſigner le mérite. Le ſpectacle du Sr. l'Ecluſe, connu à préſent ſous le titre de *Variétés amuſantes*, créé depuis un an & très-peu couru dans le commencement, eſt la fureur du jour. Un M. d'Orvigny, pauvre diable d'auteur, ſifflé, hué ſans relâche aux Italiens, s'eſt retourné du côté des boulevards, & a préſenté au ſpectacle en queſtion une niaiſerie intitulée, *les battus payent l'amende*; facétie miſérable que l'acteur dont on a parlé, fait tellement valoir, qu'elle étoit hier au ſoir à ſa 90e. repréſentation. Non-ſeulement le peuple y court en foule, mais la ville & la cour. Les plus grands en raffolent; les graves magiſtrats, les évêques y vont en loge grillée; les miniſtres y ont aſſiſté; le Comte de Maurepas ſurtout, grand amateur de farce: on a même prétendu que celle-ci étoit de ſa compoſition, & cette anecdote n'a pas peu contribué à en ſoutenir & augmenter la vogue.

Perſonne n'ignore que ce Seigneur, durant ſa jeuneſſe, ſe délaſſoit dans la ſociété avec de pareils jeux, mais où il perçoit toujours de l'eſprit, de la fineſſe, & même le ton de l'homme de cour. D'ailleurs, ſon âge & ſes occupations actuelles ne peuvent permettre de le ſoupçonner d'être l'auteur d'une telle platitude.

2 *Août* 1779. M. le Prince de Condé continue d'embellir Chantilly, le ſéjour ſans contredit le plus délicieux des divers châteaux qui environnent Paris, à raiſon de la multitude & de la variété des beautés de toute eſpece qu'il renferme. On y a découvert depuis peu une ſtatue d'un enfant de la grandeur de trois pieds, nud, ſans bandeau, ſans carquois, ſans fleches & ſans aîles, tenant dans ſa main un cœur enflammé. Ce qui a fourni l'idée des vers ſuivans, mis au bas de cette ſtatue, qu'on a placée dans l'Iſle d'Amour. Ils ſont de la compoſition de M. Grouvelle, Secrétaire des commandemens de Son Alteſſe, jeune poëte que lui a donné M. de Chamfort, qui occupoit précédemment ſa place. Les voici :

N'offrant qu'un cœur à la Beauté ;
Auſſi nud que la vérité,
Sans armes comme l'innocence,
Sans aîles comme la conſtance,
Tel fut l'Amour au ſiecle d'or ;
On ne le trouve plus, mais on le cherche encor.

2 *Août* 1779. Les comédiens françois doivent donner aujourd'hui la premiere représentation de *Laurette*, comédie en trois actes; sujet déjà traité deux fois sans succès.

3 *Août* 1779. L'affaire du Sr. le Bel, Secrétaire de M. Bastard, Chancelier du Comte d'Artois, commence à s'éclaircir au moyen d'un mémoire qu'il répand.

Cet accusé, détenu à la Bastille, depuis la nuit du 15 au 16 Décembre 1778, ayant demandé à être mis en justice réglée, il intervint des lettres-patentes du deux Février dernier, enrégistrées le cinq au Parlement, par lesquelles le Roi ordonnoit qu'à la requête du Procureur général le procès seroit fait & parfait jusqu'à arrêt définitif, aux auteurs, complices & adhérens de différentes falsifications, ratures, surcharges, surtaxes & autres délits, tant à l'occasion des droits de sceau & honoraires taxés sur les lettres expédiées de foi & hommage des vassaux de l'appanage de Monseigneur le Comte d'Artois, que dans la perception des finances d'aucuns officiers desdits appanages.

Par arrêt du douze dudit mois, la cour a ordonné que toutes les pieces servant à conviction des faits énoncés aux lettres-patentes seroient apportées au greffe de la cour, & que par le conseiller commissaire, & en présence de l'un des substituts du Procureur général, il seroit dressé procès verbal desdites pieces.

Le 29 Mars, ſur le vu desdites pieces, le procureur général a rendu plainte en faux principal desdites falſifications, ratures, ſurcharges, ſurtaxes, &c. Arrêt en conſéquence.

L'information faite à Paris le 27 Avril 1779, le Sr. le Bel a été décrété de priſe de corps, & le 30 transféré de la Baſtille à la Conciergerie.

Son interrogatoire a été clos le 20 Mai, & dès le même jour il a eu la liberté de voir ſa famille, ſes amis & un conſeil, après avoir été au ſecret pendant plus de cinq mois.

C'eſt dès ce moment qu'il a travaillé à ſa juſtification, qui n'a pu s'opérer qu'en inculpant grandement M. Baſtard.

Quant à lui, d'après la conſultation de ſes avocats, en date du vingt-cinq Juillet, il a préſenté requête pour être déchargé de l'accuſation intentée contre lui.

3 *Août* 1779. La *Laurette* du nouvel auteur qui a entrepris de la traiter, eſt en trois actes & en vers. Il n'a pas été auſſi malheureux que ſes dévanciers. Cependant on ne peut pas dire qu'il ait réuſſi. Ce ſujet romanesque, triſte & noir en lui-même, demanderoit un pinceau très-énergique, un coloris vigoureux, dont le poëte manque. Du reſte, il n'intrigue pas mal & file aſſez bien des ſcenes: il a tiré du rôle du pere tout le parti poſſible. Comme c'eſt un premier ouvrage, on doit eſpérer ſur cet eſſai qu'il fera mieux une autre fois.

4 *Août* 1779. Outre le mémoire pour Mlle. Sainval, il y a des couplets très-méchans contre la comédie françoise, qu'on dit imprimés, & qui se vendent avec cet écrit.

L'affaire devient chaque jour plús grave: Mlle. Sainval cadette ne veut pas jouer, tant que sa sœur sera dans la disgrace; elle demande sa retraite, & parle même d'intenter un procès à ses camarades pour l'avoir privée de son état & rayée; droit qu'ils n'ont pas.

M. le Maréchal Duc de Richelieu, en outre, prend parti pour l'exilée; ce qui établit un schisme entre les gentilshommes de la chambre.

5 *Août*. On inculpoit le Sr. le Bel sur trois chefs:

1°. Les prétendues falsifications & surtaxes dans les lettres-patentes expédiées à la chancellerie du Prince.

2°. Les ventes des offices levés aux parties casuelles du Prince.

3°. Les lettres anonymes, contenant des détails sur l'administration des finances du Prince; où les noms des personnes étoient désignés par des nombres, ou par des épithetes.

Il a donné des solutions satisfaisantes sur ces lettres, d'ailleurs étrangeres au délit prétendu. Il convient du second chef, & même qu'il a vendu ces offices à un prix plus haut; mais outre que ces sortes de négociations ne sont prohibées par aucune loi précise, c'est que, Secrétaire uniquement de la personne de

M. Baſtard, il n'étoit point officier de la chancellerie du Comte d'Artois.

Enfin il démontre qu'il n'y a ni falſification ni ſurtaxe dans les actes argués; que tout ce qu'il a fait, il l'a fait par ordre de ſon ſupérieur, & que le produit des corrections & augmentations qui en réſultoit, n'a tourné nullement à ſon profit.

Dans le courant du mémoire ſe trouve le fait particulier d'une quittance à lui adminiſtrée par M. Baſtard, qui auroit été inſérée après coup dans ſes papiers, & feroit une manœuvre très-répréhenſible de ce chancelier. C'eſt-là le point très-grave de récrimination portant contre le magiſtrat.

5 *Août* 1779. Par des lettres-patentes données à Verſailles le 24 Mars 1779, & enrégiſtrées au Parlement, Grand-chambre & Tournelle aſſemblées, le marché de la place Maubert doit être transféré ſur le terrein formant le pourtour de la nouvelle place aux veaux. L'incommodité dont étoit ce marché dans un des quartiers les plus fréquentés de Paris, eſt le motif de ce changement, qui contribue d'ailleurs à le rendre moins malpropre.

5 *Août*. Il ſe répand que c'eſt M. Garat, Avocat, qui a le prix de proſe: on ajoute que M. de Sechelles, Avocat du Roi au Châtelet, a un Acceſſit.

Quant au prix de poéſie, on le donne dans

le public à l'auteur du Dythirambe, qui est un Russe, le Comte de Schouwalow, déjà prôné par M. de Voltaire. On ne doute pas que sous main M. de la Harpe ne lui avoit blanchi son linge sale.

6 *Août* 1779. Le Sr. Palissot avoit imaginé de former à la comédie françoise une bibliotheque, & en conséquence il y avoit envoyé ses œuvres, comme pour servir de base à cet édifice. Aujourd'hui c'est un Sr. Desentelles, intendant des menus, qui propose d'en établir une aux menus, c'est-à-dire à l'hôtel magnifique élevé depuis quelques années, rue Bergere, dépôt destiné à la conservation de tous les ustenciles relatifs aux spectacles de la cour. Il nous apprend qu'elle est déjà commencée, quoique le Roi n'ait pas consacré des fonds à cet effet: elle s'accroît journellement, & il invite par une lettre insérée au *Journal de Paris*, N°. 215, les auteurs dramatiques à concourir à cette collection, en y adressant leurs œuvres corrigées de leur main. Ces monumens littéraires placés ainsi invariablement, serviront de regle pour fixer la véritable leçon que l'on doit suivre dans la représentation ou dans l'impression.

Ce Desentelles est vraisemblablement le factotum du Maréchal de Duras, & fait l'important parmi ses confreres, comme celui-ci parmi les siens. Il joue aussi un rôle dans le mémoire de Mlle. Sainval, qui n'étant que

ſubalterne, n'en eſt que plus vilain. Il careſſe ici les auteurs & leur fait de grands complimens.

6 *Août* 1779. La premiere partie du *Plaidoyer pour le Comte de Broglio contre l'abbé Georgel*, prononcé à l'audience du 23 Juillet 1779, eſt déjà imprimée. Quoique Me. Tronçon du Coudray, par un exorde aſſez important & aſſez adroit, motive la démarche du comte, & prétende l'affaire très intéreſſante, la ſuite n'y répond pas. C'eſt un détail minutieux de commérage de ſociété, qui fait tomber à chaque page le plaidoyer des mains du lecteur.

7 *Août*. Les couplets ſur les actrices ſont plaiſans par les équivoques, dont quelques-unes ſont amenées avec juſteſſe; mais, en général, ne répondent pas au talent de l'homme de cour auquel on les attribue. C'eſt le Marquis de Louvois, fameux pour ces méchancetés, quoique n'ayant pas, à beaucoup près, le ſel & la fineſſe de M. de Souvré ſon pere, dont le nom ſera immortel en ce genre.

Pour revenir à la chanſon, elle eſt en neuf couplets: on y paſſe en revue les Dlles. Veſtris, les deux Sainval, Luzzi, Fannier, Doligny, Préville, Drouin, Molé, Suin, Dugazon & Hus. Les plus heureux ſont ceux ſur les Dlles. Veſtris & Préville.

7 *Août*. On a donné jeudi à l'opéra la repréſentation annoncée de l'opéra bouffon, *il Cavaliero errante*. Ce ſujet ſimple & mieux

conçu que les autres, fournissoit beaucoup au musicien. On reproche cependant à sa musique, purement écrite, harmonieuse & forte, de n'avoir ni la chaleur, ni le brillant, ni le caractere de folie qu'exigeoit le genre: on en a trouvé les airs de bravoure communs, les chœurs & les symphonies médiocres; mais on a admiré dans la destruction du palais de l'isle enchantée la maniere large & grande d'un maître à qui l'on n'auroit rien à reprocher, si ses chants étoient aussi agréables que son harmonie est correcte.

8 *Août* 1779. Outre l'importation du géroflier des Moluques aux Isles de France, de Bourbon & des Echelles, on a parlé de celle faite de ces Isles à Cayenne. Il étoit bien à craindre que cet arbuste ne dégénérât par tant de transmigrations. Cependant pour prouver le succès de cette derniere importation, il a été envoyé de Cayenne à M. l'abbé Raynal une branche de géroflier chargée de clous provenue des plantations modernes de cette isle.

Le gouvernement qui, pour ne pas exciter la jalousie des Hollandois, persiste à ne pas vouloir qu'on insere dans la gazette de France ces heureuses nouvelles, n'empêche pas qu'elles soient insérées dans d'autres ouvrages périodiques qui, quoiqu'imprimés avec permission, ne sont pas avoués par lui comme le premier, n'ont pas le même caractere d'authenticité, & d'ailleurs ne pénetrent gueres chez l'étranger.

8 *Août* 1779. Dans le second *Plaidoyer pour le Comte de Broglio, contre l'abbé Georgel*, prononcé à l'audience du 30 Juillet, qui paroît aussi imprimé, M. Tronçon du Coudray, après avoir cherché à détruire l'idée du public, que la cause ne rouloit que sur des indiscrétions, sur de vains propos, cherche à établir la question sous son vrai point de vue, à montrer la nature & la gravité de la calomnie de l'adversaire, & à révéler toute la noirceur de sa machination.

A force de rapprochemens, d'inductions & d'art, il trouve un corps de délit; il prouve que l'abbé Georgel en est l'auteur, & il le représente dans le cas d'être puni suivant la rigueur des loix décernées contre les calomniateurs.

Cette partie du plaidoyer de l'orateur produit plus d'effet que la premiere, & d'ailleurs est soutenue d'une lettre de l'abbé Georgel au Comte de Broglio, en date du 30 Juin 1778; du témoignage du Sr. Favier, en date du 30 Septembre, & de celui du Comte de Guibert.

9 *Août* 1779. Depuis quinze jours, M. d'Alembert écrit à ceux qui lui demandent des billets pour la séance de la Saint-Louis, qu'il y a plus de gens inscrits que la salle n'en peut contenir; que la fureur est telle, qu'il faudra dorénavant s'y prendre plusieurs mois d'avance; qu'il est surtout obsédé de femmes,

& que l'aſſemblée feroit uniquement compoſée du ſexe, s'il exauçoit les prieres de toutes celles qui le ſollicitent.

9 *Août* 1779. M. l'abbé Georgel ſe propoſoit de ne faire imprimer qu'autant que le comte de Broglio lui donneroit l'exemple. En conſéquence il répand un premier *Mémoire expoſitif des faits*. Celui-ci n'eſt ſigné que de la partie, qui parle elle-même. On préſume que Me. Bonnieres ſon Avocat, n'aura pas pu encore, ou n'aura pas oſé faire imprimer ſon plaidoyer, à cauſe des ſorties violentes qu'il contient contre MM. de Guibert & Favier, qui avoient envie de le prendre à partie.

10 *Août* 1779. Jean-Jaques Rouſſeau, durant ſon ſéjour à Londres, y avoit vendu tous ſes livres, on ne ſait pourquoi, ſans doute dans ſon projet fol de renoncer à la littérature pour ne s'occuper que de botanique. Ce furent MM. Hume & Dutens qui les acheterent & les partagerent entr'eux. Dans le lot du ſecond ſe trouva un exemplaire du livre de l'*Eſprit* de M. Helvetius, avec des notes marginales de la main du philoſophe; étendues & curieuſes. M. Dutens a imaginé de faire imprimer une nouvelle édition de cet ouvrage avec ces notes. C'eſt l'imprimeur Barbou qui s'en eſt chargé; mais il éprouve beaucoup de contrariétés, & il n'a encore pu obtenir cette permiſſion.

11 *Août*. La comédie françoiſe eſt tou-

ours dans le désordre, & l'on ne peut gueres
jouer de tragédie depuis l'exil de Mlle. Sain-
val l'aînée. Sa cadette a déclaré au Maréchal
de Duras, que tant que sa sœur seroit en dis-
grace elle resteroit dans l'inaction, & Mde. Ve-
tris craint de se compromettre: chaque jour
où elle paroît, il faut une garde formidable
pour contenir le parterre; ce qui déplaît éga-
lement au public & à l'actrice. On ne sait
comment cela se terminera. On parle encore
une fois de faire revenir Mlle. Raucoux.

12 *Août* 1779. On a déjà parlé du fameux
phare de Petersbourg, exécuté par le Sr. Bour-
geois de Château-blanc, l'inventeur des rever-
beres de Paris. Il est terminé, & l'on doit en
faire l'essai vendredi, qui est demain. Il sera
placé à Meudon, & l'on en pourra voir l'effet
de Paris & des environs; peut-être même
de Meaux, qui est à quatorze lieues de Meu-
don. Il est construit, comme on l'a dit, pour
éclairer la Baltique, & l'Ambassadeur de l'Im-
pératrice des Russies a permis & desiré qu'on
pratiquât cette expérience avant de l'envoyer
à sa destination.

13 *Août*. Le Mémoire de l'abbé Georgel
est très-modéré. Il y a cependant quelques
endroits plus chauds & plus vigoureux; mais
la piece vraiment victorieuse, c'est la replique
de Me. de Bonnieres. Il résume la plainte à
trois chefs d'accusation de la part du comte
de Broglio.

1°. L'abbé Georgel eſt l'auteur & le col porteur d'une intrigue, dont l'objet étoit d'enlever au comte de Broglio la place de Maréchal-général des logis de l'armée.

2°. L'abbé Georgel a parlé des lettres du comte de Broglio au Sr. abbé Sarlat. Il a répandu à la ville & à la cour les bruits les plus faux & les plus injurieux contre lui.

3°. Il a dû avoir vu & porté au Miniſtre des lettres qui annonçoient le projet du comte de Broglio d'exciter ſon frere à agir auſſi vivement que lui contre les Miniſtres.

L'avocat reprend ſucceſſivement chacun de ces chefs, les diſcute & les refute, en montrant que le défenſeur du comte, ennemi de toute méthode, a l'art de tout confondre; qu'il néglige de répondre aux reproches propoſés contre les témoins; qu'il dédaigne de s'aſſervir aux époques; qu'il change celles qui le contrarient; qu'il en crée au beſoin, feint d'oublier une partie de ſa plainte quand il ne peut plus la ſoutenir, & que prenant de côté & d'autre ce qui peut lui convenir ſans s'embarraſſer de ce qu'on lui oppoſe, il préſente un mémoire de faits qui produiſent au moins une illuſion paſſagere.

Il finit par réclamer les loix protectrices de l'innocence accuſée, & cherche à prévenir le jugement anticipé dans le public, d'un *hors de cour* qui ne feroit pas ſatisfaiſant pour ſon client perſécuté.

13 *Août.* M. le Garde des ſceaux, pro-
ecteur de M. de Neville, qu'on veut être ſon
ils, avoit tant intrigué dans le Parlement,
qu'il avoit encore fait remettre l'aſſemblée des
chambres concernant les arrêts du conſeil ſur
a librairie au mardi 10. M. Séguier y a parlé,
à ce qu'on aſſure, avec beaucoup de force, &
s'eſt trouvé abſolument oppoſé aux innovations
du chef de la librairie. Malgré cela, le cré-
dit l'a encore emporté & il n'a été rien ſtatué.

13 *Août.* De jeunes gens voyant les ſuc-
cès de la farce intitulée *les battus payent l'a-
mende*, qui, jouée deux fois par jour depuis
près de deux mois, en étoit hier à ſa cent
treizieme repréſentation, ſans que la fureur
du public ſe rallentiſſe pour s'y porter en fou-
le, avoient imaginé d'en compoſer une nom-
mée *Lamentine*, piece comi-tragique en deux
actes & en vers, & l'avoient préſentée au di-
recteur de cette troupe dont on eſt tant en-
goué. Il leur déclara qu'il ne pouvoit la re-
cevoir qu'après que les comédiens François &
Italiens l'auroient examinée & n'en auroient
pas voulu. Les premiers l'ont rejettée haute-
ment; mais les ſeconds l'ont trouvée digne de
leur théâtre & elle a été exécutée hier. Il y
a quelques plaiſanteries aſſez bonnes: la ſcene
du conſeil & le dénouement ſont heureuſement
imaginés. Du reſte, c'eſt de beaucoup trop
long; il y a quantité de trivialités, de turlu-
pinades, de platitudes, de groſſiéretés même

dégoûtantes, & l'on ne peut concevoir comment les Italiens ont osé se flatter d'obtenir quelques succès pour cette bouffonnerie.

13 *Août* 1779. Mardi dernier, les chambres assemblées, il a été enrégistré un édit de ce mois, portant suppression du droit de main-morte & de servitude dans les domaines du Roi, & dans tous ceux tenus par engagement; & abolition générale du droit de suite sur les serfs & main-mortables. Cette loi est une preuve que la philosophie sait à la longue détruire les préjugés, & par son influence irrésistible maîtriser enfin le conseil & le cœur des rois. C'est elle qui doit se glorifier de ce monument de bienfaisance, plus propre à immortaliser le regne de Louis XVI, que toutes les conquêtes les plus brillantes.

14 *Août*. M. l'Avocat-général Seguier a porté aujourd'hui la parole dans l'affaire du Comte de Broglio, & a conclu absolument contre ce Seigneur. L'arrêt est intervenu & a déchargé l'abbé Georgel de toute accusation, a condamné le Comte de Broglio à tous les dépens & à vingt livres de dommages-intérêts envers l'abbé Georgel, par forme de réparation civile, applicables aux prisonniers de la Conciergerie, suivant la demande de l'abbé.

Les termes injurieux contenus dans les mémoires contre l'abbé Georgel supprimés; 500 exemplaires de l'arrêt imprimés & affichés aux dépens dudit l'abbé. Il lui sera donné acte

de

de ſa déclaration de n'avoir ni lu, ni eu, ni vu les lettres ſuppoſées du Comte de Broglio.

Le plus humiliant pour le Comte, préſent dans une lanterne avec toute ſa famille, ce ſont les applaudiſſemens généraux & très-longs du public, qui n'aime point ce courtiſan & l'a bien prouvé.

14 *Août* 1779. Tout Paris a été en l'air hier au ſoir pour le fameux Phare de Pétersbourg affiché avec tant d'oſtentation. La police ſe doutant du concours des curieux, avoit multiplié les gardes & les patrouilles pour empêcher le déſordre; les Tuilleries ſont reſtées ouvertes une partie de la nuit, & tout cela fort inutilement. Quoique la nuit fût très-belle, on n'a entrevu aucune clarté dans la partie de l'horiſon qui en devoit flamboyer, & quand on auroit voulu attraper le public, on n'auroit pu s'y prendre mieux. Ce qui donnoit une ſi grande confiance dans ce phénomene, c'eſt que la gazette de France, ſi grave & ſi véridique, l'avoit auſſi annoncé.

15 *Août*. De nouvelles expériences atteſtent tous les jours l'utilité de l'opération dans les accouchemens forcés, imaginée & exécutée par le médecin Sigault, contre laquelle ſes détracteurs continuent à s'élever; mais ce qui ſemble leur répondre de la maniere la plus victorieuſe, c'eſt que les étrangers même, qu'on ne peut pas accuſer de s'engouer pour le docteur françois, l'adoptent, & pour lui conſe-

ver l'honneur de la découverte, l'appellent la *ſection ſigaultienne.* Il eſt à eſpérer que cette dénomination deviendra générale à la longue.

15 *Août* 1779. Voici encore un libraire qui ſe voue généreuſement à l'amuſement & l'inſtruction publiques. Le Sr. Moureau annonce un cabinet académique de lecture d'une eſpece plus étendue & plus générale que les autres.

Il offre, 1o. tous les journaux, gazettes & ouvrages périodiques quelconques, tant françois qu'étrangers; les affiches de la capitale & de toutes les provinces du royaume, ainſi que les édits, arrêts & déclarations.

2o. Les tableaux journaliers du cours des changes des principales places de l'Europe, le prix des effets royaux, l'arrivée & le départ des vaiſſeaux, leurs cargaiſons, les prix courans des articles du commerce dans les plus conſidérables villes de l'Europe, & tout ce qui peut intéreſſer le commerçant & le cultivateur.

3o. Une bibliotheque, contenant tous les livres périodiques annuels, anciens, tels que les almanachs royaux, du commerce, des ſpectacles, de la nobleſſe, le manuel de l'auteur & du libraire, les almanachs militaires, & tous ceux qui forment un tableau de nomenclature, comme les almanachs & répertoires de la capitale, des provinces & des royaumes étrangers; en un mot, tous ceux dont on peut avoir beſoin à chaque inſtant pour la recherche d'un nom, d'une adreſſe, &c.

4°. Enfin un tableau où ſont inſérés tous les proſpectus, avis, adreſſes, &c. qui arrivent journellement & ne peuvent, à cauſe de leur volume, être portés ſur les feuilles publiques. Il invite les notaires à y envoyer leurs affiches, ainſi que les particuliers qui voudroient faire annoncer quelque choſe.

Les appartemens ſont au premier, bien décorés, ſervis par des garçons de littérature très-entendus. On y trouvera des bureaux, avec papier, encre, plumes, &c. On ſera très-bien chauffé en hiver, & toujours éclairé en bougies.

Pour ſurcroît d'agrément, le prix très-modique n'eſt que de ſix ſols par ſéance.

16 *Août* 1779. M. le Comte de Broglio, pour en impoſer aux juges, avoit fait répandre la veille du jugement : *Expoſé des motifs qui avoient néceſſité la plainte du Comte de Broglio.* Il y avoit inſéré un avertiſſement, où il diſoit que le Roi lui avoit permis de publier ce mémoire, & l'avoit autoriſé à dire que c'étoit par permiſſion de S. M. Il vouloit inſinuer par-là, la haute protection dont le couvroit ce Monarque.

Du reſte, dans cet écrit peu eſſentiel à l'affaire, ce Seigneur réſume les diverſes époques de ſa vie qui, au lieu de tendre à ſa juſtification, font préſumer, au contraire, qu'il a toujours été inquiet, turbulent, intriguant & factieux.

Il convient qu'en 1773 il fut inculpé dans l'affaire célebre de la Baſtille, où ſa liberté & ſon honneur furent compromis; que les plus graves accuſations s'accumulerent ſur ſa tête ; qu'il fut dénoncé à ſa patrie & aux cours étrangeres comme un incendiaire politique, comme un artiſan d'intrigues & de manœuvres: qu'il voulut alors refuter ces cruelles inculpations ; mais qu'en 1774 il fut obligé de ſacrifier ſon reſſentiment aux ordres abſolus du Roi: ce dont ſes Miniſtres, Mrs. le Maréchal du Muy & Comte de Vergennes lui délivrerent une déclaration de S. M. préciſe & motivée.

Il convient que le bruit ſe répandit cinq ans après qu'il avoit fourni des Mémoires contre le Prince de Montbarrey & ſon adminiſtration. Ce bruit, ſuivant lui, fut fondé ſur ce qu'il avoit en effet remis au Roi, le 14 Mars 1778, un mémoire, hommage de ſon zele, communiqué à M. de Sartine. Envain pria-t-il M. le Marquis d'Entragues, ami du miniſtre de la guerre, de ſe joindre à lui pour remonter à la ſource de cette calomnie: ſes démarches furent inutiles. Il convient de deux exils, *non mérités*, dit-il, en ce qu'il en a l'aſſurance par écrit.

Enfin arrive ce caquetage de l'abbé Georgel, qui le met hors de lui, & le néceſſite à un éclat judiciaire.

Du reſte, il nous apprend que le 26 Mai,

le Roi, par une autre deſtination, l'ayant obligé de renoncer à la place de Maréchal général des logis de l'armée de ſon frere, voulut bien témoigner au Maréchal qu'aucun mécontentement ne motivoit ce déplacement.

Il nous apprend qu'en 1752, appellé à la confiance intime du feu Roi, par ſes ordres réiterés, il l'a conſervée juſqu'à la mort de ce Monarque, avec lequel il avoit une correſpondance habituelle ; qu'il l'a fait diſcuter par trois miniſtres, le Maréchal du Muy, le Comte de Vergennes & M. de Sartine, & qu'on ne l'a trouvé en aucun endroit, l'ennemi, le détracteur ou le rival de ceux dont il avoit le plus à ſe plaindre.

On voit bien que tout cela prouve que le Comte a été mêlé dans beaucoup de mauvaiſes affaires, mais ne l'appuye en rien dans celle-ci.

16 *Août* 1779. Le Parlement, en enrégiſtrant l'édit, a mis la modification *ſans que les diſpoſitions du préſent édit puiſſent nuire ni préjudicier aux droits des Seigneurs.*

Dans ſon préambule, S. M. témoigne ſes regrets de ne pouvoir racheter ce droit des mains des Seigneurs, pour abolir ſans diſtinction ces veſtiges d'une féodalité rigoureuſe. Elle a cru devoir juſqu'alors reſpecter le droit encore plus ſacré de propriété.

Quant aux engagiſtes, elle offre à ceux qui ſe croiroient leſés de remettre les domaines

dont ils jouiſſent, & de réclamer les finances fournies par eux ou leurs auteurs.

17 *Août* 1779. L'*arbor Sinarum incognita*, ou l'*arbre inconnu des Chinois*, appellé encore *Robinia*, dont on a parlé au commencement de ce mois, a fleuri, non-ſeulement dans le jardin du Maréchal de Noailles, mais auſſi à Trianon, quoique celui de ce dernier lieu n'ait guere que vingt-cinq pieds; c'eſt-à-dire moins de moitié de hauteur & de force conſéquemment.

C'eſt ce que nous apprend M. Richard, petit-fils du jardinier de la Reine à Trianon. Il prétend que les caracteres floraux de cet arbre, juſqu'à préſent inconnus en France, & peut-être en Europe, ont été mal ſaiſis par M. Trochereau, & il redreſſe cet habile Naturaliſte, dont il reconnoît le mérite d'ailleurs.

Il donne une autre deſcription très-ample de cet arbre au No. 228 du *Journal de Paris*.

Madame Regnault, auteur de la *Botanique miſe à la portée de tout le monde*, s'occupe à peindre & à graver cet arbre.

17 *Août*. Lundi dernier on a donné la cent vingtieme & derniere repréſentation de la farce intitulée: *les battus payent l'amende*. Il a fallu retirer cette piece, non à cauſe de la ſatiété du public, mais parce que l'acteur qui y joue le principal rôle commençoit à ſe blaſer enfin & ſembloit exiger du repos, ou du moins avoit beſoin de diverſifier ſon jeu & d'occuper ſon talent d'un nouveau rôle.

18 *Août* 1779. Malgré l'arrêt du Parlement dont on a rendu compte, qui permet à la novice de Sainte-Avoye, ou plutôt aux novices de ce couvent, car elles ſont pluſieurs dans le même cas depuis quatorze ou quinze ans, de ſe pourvoir par devant le primat, pour l'émiſſion de leurs vœux, le parti de M. l'archevêque triomphoit de voir traîner l'affaire en longueur. M. de Beaumont même ſe flattoit que ſon confrere, M. de Montazet, ne lui donneroit pas cette mortification. On portoit la confiance juſqu'à dire qu'il y avoit un ordre du Roi à la ſupérieure, portant défenſes de recevoir ces novices. Il paroît que l'archevêque de Lyon n'a tant tardé que pour endormir celui de Paris, & la choſe s'eſt conduite ſi ſécrétement que les receptions ſe ſont faites avant que le dernier en ait été inſtruit. Il eſt furieux d'être dupe; mais ce qui le deſeſpere ſurtout, c'eſt que cet exemple fait loi, & que d'autres couvens des religieuſes qu'il moleſte d'une maniere ou d'une autre, vont uſer de la même reſſource.

19 *Août*. Le Roi a fait derniérement une eſpieglerie à la Reine, dont le but moral étoit de donner une petite leçon à ſon aimable compagne. Elle eſt dans l'uſage de faire des parties de nuit avec le Comte d'Artois, d'aller à la comédie de la ville ou ailleurs, & de ſe retirer fort tard. S. M. le ſoir, donna à l'ordre la conſigne que paſſé onze heures on ne laiſſât

entrer dans la grande cour du château aucune voiture ſans exception. La Reine étant venue avec ſon beau-frere à une heure ou deux du matin, fut très-ſurpriſe de ſe trouver arrêtée par le garde-du-corps en ſentinelle. En vain fit-elle venir & l'officier ſupérieur & le capitaine des gardes; tous deux déclarerent que c'étoit l'ordre exprès qu'il n'étoit pas permis de transgreſſer. Il fallut rétrogarder & que S. M. & le Comte d'Artois fiſſent un autre tour pour rentrer par ailleurs. Le lendemain explication avec le Roi, qui déclara que toujours couché à onze heures du ſoir, & ayant beſoin de repos, le bruit dans la nuit le réveilloit. Il pria en conſéquence la Reine de s'y conformer. Cependant la conſigne eſt levée pour S. M. ſeule.

19 *Août* 1779. On parle beaucoup d'un autre édit qui doit être porté aux cours inceſſamment, par lequel S. M. ſupprime tous les péages par terre ou par eau, appartenans aux Seigneurs particuliers, que S. M. offre de rembourſer. Depuis longtems on ſe plaignoit de ces gênes onéreuſes à la circulation & au commerce, mais le crédit juſques-là l'avoit emporté ſur l'utilité publique. Il paroît que M. Necker a encore obtenu du Roi cet acte de bienfaiſance.

20 *Août*. On a parlé du projet de l'adminiſtration d'occuper les priſonniers de Bicêtre, & en les tirant de leur oiſiveté, de les ſouſtraire

ſtraire à la contagion du libertinage, ſi propre à corrompre ceux qui ne le ſont pas encore tout-à-fait. C'eſt ſurtout à M. de Malesherbes, reſté trop peu de tems dans le Miniſtere, qu'on doit cette idée patriotique. M. le Noir, ſuivant les mêmes erremens, a imaginé un moyen de multiplier les travaux dans ce château, & de faire faire par des hommes ce qui s'exécutoit par des chevaux, enſorte qu'en économiſant les frais de ceux-ci, on pût trouver de quoi fournir quelque douceur & encouragement aux manouvriers qui remplaceront ces animaux.

Le puits de Bicêtre eſt renommé comme un chef-d'œuvre méchanique; on y éleve journellement l'eau de plus de deux cens pieds de profondeur: on entretient ainſi un reſervoir immenſe deſtiné à fournir à tous les beſoins du grand nombre d'individus que contient cette maiſon.

Elle eſt mûe par quatre chevaux, ſe relevant de trois heures en trois heures au nombre de douze.

Il s'agiſſoit de ſuppléer à ceux-ci à force de bras: mais comme cette machine eſt précieuſe, il étoit queſtion de trouver un moyen de la ſupprimer pour l'eſſai des hommes ſans la gâter ou l'altérer, & de maniere qu'on pût y revenir aiſément, s'il ne réuſſiſſoit pas.

Le Lieutenant-général de police a propoſé un prix pour celui qui enſeigneroit le meilleur

procédé en ce genre. Le plus ſimple & le moins diſpendieux eſt celui de M. de Bernieres, contrôleur des ponts & chauſſées; du moins il a déjà paru tel à la premiere expérience. Elle doit ſe réiterer aujourd'hui.

20 *Août* 1779. C'eſt aujourd'hui *Iphiſe aux boulevards* qui attire le public, & c'eſt le théâtre des éleves pour la danſe de l'opéra qui fixe le concours. Cette piece contient l'éloge du Chevalier Gluck, ainſi que celui de Mlle. le Vaſſeur, actrice qui a ſi merveilleuſement contribué à faire valoir ſa muſique. Lundi elle eſt allée jouir de ſon triomphe, & en effet ſes partiſans qui s'y étoient rendus en foule, n'ont pas manqué de ſe retourner vers ſa loge & de lui prodiguer les plus vifs applaudiſſemens, au moment où il étoit queſtion d'elle.

21 *Août*. On commence à déſeſpérer de la rentrée de Mlle. Sainval l'aînée à la comédie françoiſe: ſes ennemis ont aigri la Reine & le Roi contre elle; ils ont interprêté malignement certains endroits du mémoire, d'où l'on pourroit induire que la cour eſt une pétaudiere; qu'on mene le jeune Monarque comme on veut, & que ſon auguſte compagne déroge à la majeſté de la feu Reine, juſqu'à ſe mêler des intrigues des ſpectacles & à entrer dans leurs querelles. Il paroît que la cadette a bien ſenti la délicateſſe de cette cauſe, puiſqu'elle l'abandonne & doit reparoître ſur la ſcene, comme de coutume.

21 *Août* 1779. La ſeconde expérience du puits n'a pas moins bien réuſſi. Le moyen de M. de Bernieres eſt admirable, en ce que ſans rien changer à la machine actuelle & ſans donner un coup de marteau, l'addition qu'il y fait, peut s'adapter en moins d'une demi-heure & en être ôtée en auſſi peu de tems. En ſorte que tour à tour elle peut être mue avec la même facilité & par des hommes & par des chevaux.

D'après l'arrangement de l'inventeur moderne, vingt-quatre priſonniers enſemble, diſtribués autour de la machine, ont fait monter ſans peine ni fatigue, les ſceaux du puits contenant 1500 livres d'eau, & l'on a obſervé que ces hommes n'allant que leur pas ordinaire & réglé, ont élevé le ſceau en moins de tems que ne font les chevaux, & qu'en général ce ſervice ſera plus rapide.

M. de Bernieres a déclaré qu'il ne concouroit pas pour le prix, ou que, ſi l'on vouloit bien le lui adjuger comme au plus digne, il ſupplioit que ſa valeur fut répartie en deux années entre les priſonniers employés au tirage du puits.

22 *Août*. Le Roi eſt de fort mauvaiſe humeur de voir que rien n'avance : il ſait que toute l'Europe a les yeux fixés ſur lui. Les prôneurs du miniſtere ont annoncé qu'au mois d'Octobre la mer ſeroit libre, graces à la France !! Voilà un grand engagement qu'il s'agit d'effec-

tuer. S. M. uniquement occupée de cet important objet, se refuse à tous les plaisirs : la Reine se proposoit de lui donner à Trianon une fête pour la Saint-Louis ; on en vouloit donner une à la Reine pour la Vierge. Le jeune & sage Monarque s'est opposé à l'une & à l'autre, & n'a point trouvé que ce fût le tems de dépenser de l'argent en choses superflues.

23 *Août* 1779. On a parlé cet hiver du tort que faisoient aux cultivateurs les nouvelles gênes rétablies concernant la vente des bleds ; on l'a fait concevoir au gouvernement. Enfin les intendans du commerce ont annoncé aux négocians que pour faciliter la circulation par mer des grains nationaux pendant la guerre, la ferme venoit d'être autorisée à donner ses ordres à ses employés dans les ports, de ne point exiger le droit de frêt ou de tonnelage.

L'intendant de Flandre, de son côté, a rendu une ordonnance, où il dit que le Roi touché du bas prix des grains dans la plupart des provinces malgré leur abondance, s'est déterminé à en permettre la sortie à l'étranger ; qu'en conséquence, certain qu'il en existe en Flandre & en Artois une quantité supérieure aux besoins des habitans, & pour faciliter le débouché de cette denrée, il défend à toutes personnes d'apporter des obstacles à l'exportation des grains & à leur libre circulation.

23 *Août*. Tandis que Me. Linguet se dé-

chaîne avec une fureur qui ne se rallentit point, & s'exhale périodiquement contre M. d'Alembert, cet homme illustre n'oppose à sa rage que le calme & le silence; mais ses admirateurs ne s'en tiennent point à ce froid stoïcien : sans refuter directement le journaliste, ils y répondent plus invinciblement, en publiant les belles actions de leur héros. C'est ainsi qu'un M. de la Bartherie, en annonçant sa reconnoissance d'un bienfait personnel, assura, en une demi-heure qu'il a passée chez ce philosophe, avoir été témoin de deux autres. Ces faits sont consignés dans une lettre du 20 Juillet, adressée aux auteurs du *Journal de Paris*, & insérée au No. 229 du 17 Août. Et, en général, tous ces Messieurs attestent que M. d'Alembert, connu comme le plus grand géometre de son siecle, comme un littérateur du premier ordre, est en outre rempli d'humanité, de sensibilité & qu'il passe tous les momens de sa vie à éclairer ses semblables ou à les secourir.

23 *Août* 1779. Mlle. Sainval cadette a en effet reparu dans *Tancrede* le samedi 21, où elle a fait le personnage d'*Aménaïde*. Les applaudissemens du public en la voyant ont été si vifs & ont produit sur elle une si forte sensation, qu'elle s'en est trouvée mal; on l'a emportée du théâtre sans connoissance : la piece a été suspendue; mais enfin elle a repris l'usage de ses sens, & répandant dans les diverses parties

de ſon rôle la ſenſibilité dont elle étoit encore émue, a joué infiniment mieux que de coutume. Au moyen de cette ivreſſe du parterre, la garde n'a pu empêcher que le nom de Sainval l'aînée ne fût mêlé avec celui de ſa ſœur, & qu'on ne la redemandât à grands cris, ce qui n'aura pas fait plaiſir au *Supérieur*.

23 *Août* 1779. Le Châtelet a attiré un grand concours de monde cette ſemaine pour deux cauſes curieuſes. La premiere eſt celle, connue déjà, de Mlle. d'Eon contre le Marquis de Carcado. La ſeconde, celle plus nouvelle de M. de Caraccioli, l'auteur des *Lettres de Ganganelli*, contre ſon libraire Lottin. Lorſque les mémoires de cette derniere affaire feront imprimés, on en parlera plus pertinemment.

24 *Août*. M. l'abbé Royou, devenu chef de l'*année littéraire* depuis que l'abbé Groſier a renoncé à ce Journal, a fait une grande ſenſation dans le parti des dévots par ſa critique de l'*Eloge de Milord Maréchal*, dont on ſait que M. d'Alembert eſt l'auteur. Pour faire connoître mieux ce morceau véhément contre le philoſophe, Me. Linguet, avec lequel eſt lié le journaliſte, l'a inſéré en entier dans un de ſes Numéros. Le tout a merveilleuſement réuſſi, & *Monſieur*, ſous la protection duquel s'eſt rangée cette cabale diſperſée qui avoit beſoin d'un tel appui, a fait à l'abbé Royou la faveur éclatante de le nommer chapelain de ſon Ordre; en ſorte qu'il eſt aujourd'hui décoré de la croix de ſaint-Lazare.

25 *Août* 1779. La loge des *neuf sœurs* s'étant justifiée des inculpations qui l'avoient mise dans le cas de l'animadversion du *grand Orient*, & de l'arrêt rigoureux prononcé contre elle, a voulu, suivant son usage, célébrer le grand jour de cette réunion par une fête solemnelle. Elle a été indiquée au Wauxhall de la foire *Saint-Germain*, & a eu lieu le lundi 16 de ce mois, après plusieurs délais. Les Dames, sans lesquelles il ne sauroit y en avoir de parfaite, y ont été admises. Mais, pour éviter l'inconvénient de la confusion & du désordre occasionnés dans la derniere, on a annoncé qu'on ne danseroit point; que ce seroit un spectacle purement académique, entremêlé de musique & de lectures.

M. Franklin, quoiqu'ayant accepté la place de Vénérable, a cependant mis la condition de ne point s'asservir à remplir ce rôle avec l'exactitude scrupuleuse qu'il exige, & comme c'est surtout son nom dont on ambitionnoit d'illustrer la série des grands-officiers de la loge des *neuf sœurs*, on l'a laissé maître de s'absenter toutes les fois que ses importantes occupations le demanderoient. Cette séance a été privée de sa présence: c'est le frere Comte de Milly, premier surveillant, qui a tenu sa place.

Les principaux ouvrages lus ont été, 1o. un *Eloge de Montaigne*, par M. de la Dixmerie. La maniere de cet auteur, qui n'a nulle énergie dans l'ame, nulle philosophie dans la tête, nul-

le chaleur dans le ſtyle, étoit trop oppoſée au genre du héros pour qu'il fût dignement célébré. C'eſt un littérateur pur, élégant, eſtimable, mais bien au deſſous de la tâche qu'il s'étoit impoſée. Il n'a pu même, quoiqu'il ait élagué de beaucoup ſa premiere partie, terminer la lecture de la ſeconde, & il a fallu qu'un frere vînt au ſecours de ſa poitrine fatiguée.

2°. Un *Chant du mois de Novembre*, du poëme de M. Roucher. Il l'ayoit choiſi pour un éloge adroitement amené de M. Dupati, ce jeune Avocat-général du Parlement de Bordeaux, non moins célebre parmi les patriotes que parmi les orateurs. Le poëte lui ayant obligation du bonheur dont il jouit, a cru devoir lui en témoigner ainſi ſa reconnoiſſance, & le public a applaudi avec tranſport. On a couronné ce magiſtrat, qui modeſtement a placé le laurier ſur la tête de M. Garat, dont il a prématuré ainſi le triomphe.

Ce même magiſtrat, frere de cette loge depuis ſon ſéjour à Paris, devoit lire *l'éloge de Montesquieu*; mais il a déclaré quelques jours avant, qu'il n'auroit pas terminé cet ouvrage. On croit plutôt que les morceaux hardis dont il eſt plein, dit-on, ont engagé ſes amis à le détourner de ſe donner ainſi en ſpectacle.

3°. Un *Eloge de Voltaire*, en vers, par un jeune frere qui donne des eſpérances: c'eſt M. de Flins des Oliviers.

4°. La préface d'un ouvrage intitulé : *Essais historiques & politiques sur les Anglo-Américains*, de M. Hilliard d'Auberteuil, où il a tracé les portraits des principaux chefs de cet état naissant, entre lesquels figure le Docteur Franklin : ce qui a donné lieu de célébrer ce chef de la loge.

5°. Enfin un drame intitulé : *le répentir de Pygmalion*, par M. Garnier. Ce jeune auteur, qui s'est distingué à la comédie Italienne, y a fait recevoir ce drame-ci, dont le plan a paru à l'assemblée ingénieux, piquant & agréable, mais qui dépend beaucoup de la musique, comme toutes ces sortes d'ouvrages : en sorte qu'il faut attendre à le voir au théâtre pour prononcer.

Après ces lectures, on est monté dans la galerie d'en-haut, où différens artistes & physiciens avoient exposé des morceaux de leur composition. M. Houdon, pour la sculpture ; M. Greuze, comme peintre, brilloient entre les autres. M. Changeux y avoit placé le fameux barometre dont on a parlé.

Cette longue assemblée, trouvée trop courte par les freres, & même par les Dames, s'est terminée, suivant l'usage, par un banquet simple & spirituel, qui a prolongé les plaisirs jusques bien avant dans la nuit.

25 *Août* 1779. On a déjà parlé vaguement du testament de feu M. le Comte de Valbelle. Il est essentiel de constater le fait dans toute

ſon authenticité, & voici la clauſe du teſta ment, en date du 26 Juin 1773.

„ Je prie Meſſieurs de l'Académie françoiſ
„ de Paris de trouver bon que je leur laiſſe l
„ ſomme de 24000 livres une fois payée, pou
„ la placer le plus avantageuſement & le plu
„ ſolidement que faire ſe pourra; les priant d
„ vouloir bien, à la pluralité des ſuffrages
„ décerner tous les ans le revenu qui provien
„ dra de ce capital, à tel homme de lettres
„ ayant déjà fait ſes preuves, ou donnant ſeu
„ lement des eſpérances, qu'ils jugeront
„ propos; pouvant le décerner pluſieurs an
„ nées de ſuite & y revenir après avoir dis
„ continué, ſelon qu'ils le trouveront bon &
„ honnête à faire".

En conſéquence de cet arrangement que l'A cadémie a accepté, elle a réſolu de faire fair l'Eloge du Comte de Valbelle par ſon Secré taire, & c'eſt un des morceaux qui doivent être lus aujourd'hui.

26 *Août* 1779. L'aſſemblée de l'Académi françoiſe a eu lieu hier après-midi, ſuivan l'uſage, pour la diſtribution des prix.

On a d'abord lu *l'Eloge de l'abbé Suger*, pa M. Garat, avocat. Il n'a point paru merveil leux, & l'on croit que l'académie auroit tou auſſi bien fait de ne point donner de prix. O a trouvé ce diſcours long, ennuyeux & ſentan plus la diſſertation que le genre oratoire; e outre rempli de beaucoup d'idées petites & meſquines.

On n'a point nommé le candidat qui a eu l'*Acceſſit*; mais il eſt certain que c'eſt M. Hérault de Sechelles, jeune Avocat du Roi, qui a deſiré n'être pas connu.

Quant au prix de poéſie, ce n'eſt point le Ruſſe dont on a parlé qui l'a mérité. Il paroît qu'il n'aura pas voulu ſervir de prête-nom à M. de la Harpe, dont tout le monde ſait aujourd'hui la ſupercherie. Il eſt vraiment le pere du Dithyrambe; mais il a fait écrire par M. d'Argental à l'Académie, que l'auteur de cet ouvrage couronné avoit des raiſons pour ne point accepter le prix; ce qui, en effet, auroit été contre les ſtatuts, défendant à tout académicien de concourir. D'après cette déclaration, la médaille a été décernée à M. de Murville.

M. de la Harpe a lu les deux ouvrages. On a été très-content d'eux, mais ſurtout du premier, qu'on a trouvé ſupérieurement bien travaillé.

M. d'Alembert a terminé par l'Eloge de M. le Comte de Valbelle, qu'il a compoſé, ſuivant le vœu de l'Académie, & lu. Toujours des calembours, de la ſatyre, & une affectation de philoſophie & de bel-eſprit, qui, réunis enſemble, ne produiſent qu'un plus mauvais effet.

Quoique cet Académicien ne réponde directement à aucune des injures de M. Linguet, il ne le perd pas de vue, & trouve toujours le

moyen de le ramener, ſans le nommer, mai d'une façon trop rapprochée, pour qu'on ne l reconnoiſſe pas. Il l'a donc peint ſous les cou leurs les plus noires & les plus viles, & n'a pa même épargné ſes protecteurs, mais d'une ma niere plus générale & plus vague, quoique no moins ſentie, par le danger d'indiſpoſer con tre lui d'illuſtres perſonnages & même un Prin ce auguſte, dont il ſe feroit autrement de dan gereux ennemis.

27 *Août* 1779. M. de Viſmes continue remonter l'opéra par tous les ſoins imagina bles. Il cherche des compoſiteurs chez l'é tranger, & tâche d'amener en France les plu illuſtres. C'eſt ainſi que M. Bach a été invit de ſe rendre à Paris. Il doit mettre en muſ que *Amadis de Gaule*, & vient d'arriver d Londres.

27 *Août* 1779. Malgré tout le ſuccès d l'expérience de Bicêtre, on n'ôte pas à ceu qui voudront concourir la faculté de le faire s'ils peuvent trouver quelque choſe de mieu que M. de Bernieres. Pendant une heure qu' duré le travail pour l'expérience de ſa machin le ſamedi 21, les vingt-quatre hommes qu'o a employés, ont monté dix-neuf ſeaux; c qui fait un peu plus ſeulement de trois minute par ſéance, & il en faut cinq aux chevaux.

28 *Août*. Dans ſon plaidoyer de l'affair du Comte de Broglio contre l'abbé Georgel M. Seguier, Avocat général, portant la paro

:, avoit emprunté une comparaiſon heureuſe
u Mercure avec la Calomnie; ce qui a donné
eu à l'épigramme ſuivante.

Le corrupteur & corrompu Seguier,
Qu'en mauvais lieu tout débauché rencontre,
Ces jours derniers, dans un long plaidoyer,
Taisoit le pour, ne parloit que du contre;
Car pour le contre il s'étoit fait payer.
Il empruntoit ſurtout une figure
Du vif métal, furet de la nature.
On admiroit un morceau ſi brillant:
Merveille n'eſt, dit quelqu'un, le galant
Connoît à fond les vertus du Mercure.

29 *Août* 1779. Entre les pieces de poéſie
qui ont concouru pour le prix, excepté
es deux dont on a parlé, l'Académie n'en a
ugé aucune digne d'une mention honorable,
ou dont on pût extraire quelque morceau dé-
aché ſuſceptible d'éloge; un ſeul vers a trou-
vé grace, & a paru mériter d'être cité pour ſa
beauté, & comme capable de ſervir d'inſcrip-
ion à un buſte de Henri IV, dont il s'agit:

Le ſeul Roi dont le pauvre ait conſervé la mémoire.

Le ſujet du prix de poéſie déſigné pour l'an-
née prochaine, eſt conçu ainſi: *la ſervitude
abolie dans les domaines du Roi*, *ſous le regne de
Louis XVI.* L'Académie qui avoit ſi fort cri-
tiqué ſes prédéceſſeurs impoſant des entraves
au génie des jeunes poëtes, a cru devoir déro-

ger à la regle qu'elle s'étoit faite en faveur de cette loi, dont la philosophie se fait gloire & qu'elle s'attribue.

Pour laisser aux auteurs le tems de faire les recherches nécessaires, on a proposé dès-à-présent le sujet du prix d'éloquence à décerner en 1781 : c'est *l'Eloge de Charles de Saint Maure, Duc de Montausier, Pair de France, Gouverneur du Dauphin fils de Louis XIV*.

M. d'Alembert a ajouté que M. le Comte de Montausier, ancien Colonel du Régiment Royal Infanterie, & dont M. le Duc de Montausier étoit le trisayeul maternel, ayant appris que l'Académie devoit proposer cet Eloge pour le concours, & desirant de contribuer à tout ce qui peut honorer la mémoire de l'homme respectable dont il porte le nom, a prié la Compagnie de permettre qu'il ajoutât la somme de 600 livres à la valeur du prix ; ce que la Compagnie a accepté.

29 *Août* 1779. Un évêque Anglois, homme d'esprit, parlant très-bien le françois, & qu'on soupçonne un honnête espion dans ce pays-ci, dînoit dernierement avec neuf autres Anglois chez le Maréchal Duc de Biron. Il y avoit un évêque François, qu'il affectoit d'appeller toujours son confrere, & celui-ci, au contraire, de le qualifier toujours de Milord. „ Pourquoi donc, lui dit le prélat hérétique, „ ne fraternisez-vous pas avec moi? Je ne „ vois qu'une différence entre nous : c'est que

„ j'ai une femme & des enfans autorifés par „ la loi ". Quelque tems après, comme on le preffoit de queftions indifcretes fur la politique: „ quand je pourrois répondre, reprit „ il, vous fentez bien que je ne le ferois pas. „ Tout ce que je puis vous avouer, c'eft „ que fi nous avions joué votre rôle, la flotte de la Jamaïque ne feroit jamais rentrée „ dans nos ports ".

30 *Août* 1779. Outre l'éloge de M. le Comte de Valbelle, l'académie a voulu lui donner une autre marque de fa reconnoiffance, en faifant faire fon bufte par M. Houdon. Elle l'a placé dans la falle de fes affemblées particulieres, où il figure avec les académiciens. On lit au bas: *Jofeph-Alphonfe-Omer, Comte de Valbelle, bienfaiteur des lettres.*

30 *Août.* M. l'archevêque de Paris a gagné au Parlement un procès très-important pour fon objet utile. Il s'agit d'environ trente mille livres de rentes & d'une fomme de plus de 500,000 livres dépofée. Son premier foin, en touchant celle-ci, a été de l'envoyer à Madame Necker pour les pauvres. Madame Necker eft directrice générale en cette partie: elle eft à la tête des hôpitaux, des maifons de charité, de toutes les inftitutions tendantes à foulager l'humanité. Elle a dans ce genre de vaftes projets, comme fon mari dans le fien. Le prélat s'en eft rapporté à elle, quoique hérétique.

31 *Août* 1779. Comme la machine de M. de Bernieres, adaptée au puits de Bicêtre, offre l'avantage ſpécial d'occuper un grand nombre de priſonniers, l'adminiſtration l'employe juſqu'à ce qu'elle ait définitivement adopté un moyen. L'auteur la ſoumet à l'examen de tous ceux qui voudront la critiquer ou l'améliorer, juſqu'à ce que le concours ſoit fermé.

Ce ſpectacle a donné lieu d'aller voir plus particulierement le château de Bicêtre, & d'y applaudir aux heureux changemens opérés dans cette maiſon, depuis la trop courte influence de M. de Malesherbes. On y voit un attelier pour le poli des glaces; on y voit les moulins pédales, dont on obtient une farine égale à celle que produit la meilleure moûture; on y a fait auſſi des changemens heureux pour la fabrication du pain.

Ce qui frappe ſurtout, c'eſt l'empreſſement des priſonniers à être occupés. Le travail eſt devenu pour eux une récompenſe, par le pécule & la meilleure nourriture qu'il leur procure: il ne s'accorde qu'à la bonne conduite précédente; ce qui tend néceſſairement à la réforme de ces malheureux, qui devenoient trop ſouvent plus mauvais ſujets dans cette priſon.

1 *Septembre*. Le Sr. Favart, cet auteur aimable d'une foule d'ouvrages reſtés aux deux théâtres, a un fils qui n'ayant pas les talens de ſon pere, cultive avec ſuccès ceux de ſa mere & eſt excellent acteur de ſociété. Malgré

gré l'argent immenſe que Madame Favart & ſon mari ont gagné, ce dernier eſt reſté peu à ſon aiſe, & le jeune homme eſt obligé de chercher des reſſources. On prétend que c'eſt ce qui le réduit à prendre le parti de ſe faire comédien. Il doit débuter demain dans les rôles de La Ruette. Son nom fait ſenſation, & tous les amateurs ſe diſpoſent à l'aller voir.

2 *Septembre* 1779. Ces jours paſſés l'académie royale de peinture & de ſculpture a jugé les tableaux & bas-reliefs des éleves concourans aux grands prix. Elle a mis en réſerve les premiers, tant en peinture qu'en ſculpture, & n'a accordé que les ſeconds dans l'une & dans l'autre. Celui de peinture a été décerné au fils de M. Vernet, âgé de dix-neuf ans; & quant à la ſculpture, c'eſt le Sr. Lorta, qui a été couronné.

3 *Septembre* 1779. Il n'a point paru de mémoire dans les affaires du Châtelet dont on a parlé. Mrs. de Kercado ont été mis hors de cour à l'égard de leur agreſſion contre M. de la Fortelle & Mlle. d'Eon, ainſi que ceux-ci reſpectivement.

Quant au Sr. Marquis prétendu de Caraccioli, qui vouloit forcer le Libraire Lottin à recevoir ſa paraphraſe des pſeaumes à un prix convenu, il a été débouté de ſa demande, attendu que le contrat n'étoit pas *ſynallagmatique*, c'eſt-à-dire obligatoire des deux parts.

4 *Septembre*. M. le Duc de Chartres a témoi-

gné la plus grande ſenſibilité à la vue de ſon coureur bleſſé à la chaſſe par ſon Alteſſe; il a lui même déchiré ſa chemiſe pour le panſer ſur le champ. On eſpere qu'il n'en mourra pas. Comme il eſt chez ſa femme, rue des Poulies & que l'on a mis du fumier devant ſa porte, tout Paris a été bientôt inſtruit de ce fatal événement.

5 Septembre 1779. Le Sr. Favart a paru dans le *tableau parlant* & *les trois fermiers* : il fait les rôles de la Ruette, c'eſt-à-dire ceux de vieillard. Comme il eſt très-jeune, ſa figure & ſa voix répugnent à cette ſorte de perſonnage. Malgré cette difficulté, il a réuſſi & a reçu les plus vifs applaudiſſemens. Ce qui n'a pas peu contribué à le rendre plus agréable au public, outre l'intérêt qu'il prend à lui par reconnoiſſance pour le pere & la mere, c'eſt un couplet que le débutant a trouvé à inſérer & à chanter à la fin du *tableau parlant*. Il eſt peu ſpirituel, mais flatteur pour le parterre, & c'eſt tout ce qu'il faut dans ces ſortes de circonſtances :

Je ne mets qu'en tremblant
Le pied dans la carriere,
Et mon foible talent
  Eſt chancelant :
Mais le but néceſſaire,
Meſſieurs, eſt de vous plaire :
Je brûle du deſir
  D'y parvenir.

5 Septembre 1779. On ſait aujourd'hui que le Sr. Gudin eſt l'auteur de la piece dont on a cité le ſeul vers rapporté ſur Henri IV.

6 Septembre. Le Maréchal de Duras, excité par Mlle. Veſtris, qui remue cet amant à ſon gré, a engagé le Roi à donner au Sr. Brizard, l'un des plus acharnés de la troupe contre la Dlle. Sainval l'aînée, des marques de ſa ſatisfaction par une gratification conſidérable. Cependant S. M. s'eſt radoucie ſur le ſurplus des peines. Son exil va finir inceſſamment; elle aura la liberté de venir paſſer quelques jours à Paris pour arranger ſes affaires, mais ne pourra y reſter plus longtems. Du reſte, il lui ſera permis de prendre parti dans les ſpectacles de province ou de paſſer chez l'étranger.

On admire beaucoup la fermeté généreuſe du Sr. Molé, qui eſt preſque le ſeul de ſes camarades dans les intérêts de l'actrice expulſée, & les ſoutenant avec une chaleur extrême, ſans crainte de déplaire au *ſupérieur.*

6 Septembre. Le programme des prix de l'académie d'architecture à diſtribuer cette année, étoit un Muſæum ſur un terrein de cent cinquante toiſes ſur cent, avec des détails impoſés & déſignés. Comme les deux de 1778 avoient été remis, il y en a eu quatre. Les quatre couronnés ont été les Sieurs Giſor, Launoy, Durand & Barbier.

6 Septembre. Le Chevalier Gluck eſt rétabli, & l'on a repris les répétitions d'*Echo & Narciſſe.*

7 *Septembre* 1779. La Société royale de médecine a tenu le mardi 31 Août ſon aſſemblée publique d'uſage pour la diſtribution des prix. Elle n'a pas été courue comme les précédentes. Les éloges lus par le Secrétaire n'avoient rien de curieux par le peu d'intérêt qu'on prenoit aux perſonnages. L'un étoit d'un M. Arnault de Nobleville, auteur de quelques ouvrages de médecine; l'autre de M. Macbride, prétendu par ſon panégyriſte célebre docteur en médecine & chirurgien à Dublin.

M. d'Aubenton a lu le ſeul mémoire qui pût fixer l'attention de l'aſſemblée, *ſur le régime le plus néceſſaire aux troupeaux.*

8 *Septembre. Billet du Roi à Madame la Ducheſſe de Duras, ſœur du Vicomte de Noailles.*

„ Je reçois dans le moment, Madame la Du-
„ cheſſe, des nouvelles de M. d'Eſtaing; i
„ s'eſt emparé de la Grenade; le Vicomte de
„ Noailles commandoit une attaque & s'y eſ
„ très-bien conduit: il a eu pluſieurs balle
„ dans ſes habits, mais n'a pas été bleſſé. I
„ étoit deux jours après à un combat nava
„ où M. d'Eſtaing a forcé Byron de ſe retire
„ avec perte. Voilà ce que j'ai appris ſu
„ ſon compte.

„ La Reine m'a chargé de vous faire tou
„ ſes complimens. Elle a mandé à M. de
„ Sartine que s'il y avoit des lettres pour vou
„ de vous les envoyer tout de ſuite. Je pars
„ pour la chaſſe dans le moment, & vous ſou

„ haite le bon jour. Ce lundi 6 Septembre 1779."

On voit dans cet écrit authentique, la bonté du Roi & ſon honnêteté. On eſt fâché cependant qu'en traitant un de ſes ſujets de Monſieur, S. M. appelle le général étranger ſeulement Byron.

8 *Septembre* 1779. On trouve beaucoup de forfanterie dans la relation de la priſe de la Grenade, publiée ſous les auſpices du gouvernement, qui n'a pu être envoyée que par le Comte d'Eſtaing & où il ſe loue avec une impudence révoltante. Ce n'eſt pas ainſi que Céſar écrivoit ſes Commentaires. Malgré cet étalage, on juge que le ſuccès n'eſt dû qu'à la foible défenſe de la garniſon. Du reſte, c'eſt une de ces conquêtes qui ſe font & ſe reprennent comme l'on veut.

Le récit du combat naval eſt plus gaſcon encore. Dans celui imprimé ſur les lieux, on faiſoit au moins mention de la perte: elle eſt abſolument ſupprimée ici, & tout conſidéré, il n'y a d'avantageux que de n'avoir pas ſur le champ reperdu la conquête.

9 *Septembre*. La Reine, *Madame*, Madame la Comteſſe d'Artois, Madame Eliſabeth, *Monſieur* & le Comte d'Artois ſont venus hier à Saint-Cloud, honorer de leur préſence la fête d'uſage. Le Comte d'Artois ſervoit de cocher à S. M., qui étoit en caleche, & l'on admiroit la bonne mine de ce ſuperbe *Automédon*. *Monſieur* étoit ſeul, en-

foncé dans ſon caroſſe, avec deux ſeigneurs de ſa ſuite ſur le devant. La Reine a bien voulu ſe trouver au feu d'artifice exécuté chez Griel dans la ſalle de bal. Elle s'y eſt rendue en ſimple particuliere, y a aſſiſté de même, & l'on a admiré ſa bonté de ſouffrir qu'une foule de femmes & d'hommes vînt ſe mettre debout devant elle & lui maſquer le ſpectacle, ſans que l'avertiſſement pluſieurs fois répété à ces indiſcrets, qu'ils empêchoient Sa Majeſté de voir, les ait engagés à ſe déranger. Sa patience n'a pas été moins grande pour attendre que l'illumination, très-longue, s'exécutât, & toute cette brillante & auguſte compagnie s'eſt enſuite promenée à pied quelque tems dans le bal. On a été ſurpris qu'il n'y ait pas eu la moindre acclamation, le lendemain d'une victoire annoncée.

10 *Septembre* 1779. Les naturaliſtes s'occupent beaucoup de l'*arbor incognita Sinarum*, qui a fleuri cette année & a fixé pour la premiere fois leur attention. On prétend aujourd'hui qu'il a la qualité ſinguliere de purger par l'odorat. On raconte qu'un particulier ayant voulu le travailler pour en faire quelque ouvrage, fut attaqué de colique & de dévoyement; qu'ayant repris le lendemain ſon exercice il éprouva un effet ſemblable; qu'ayant appellé un tourneur, celui-ci reſſentit le même accident, ainſi que deux autres conſécutivement employés.

10 *Septembre* 1779. M. de la Harpe annonce au public dans le *Mercure* du quatre de ce mois, que ſes importantes occupations ne lui permettent plus de s'occuper de cet ouvrage périodique, & que depuis quelques ordinaires M. le Vacher de Charnois étoit chargé des ſpectacles. C'eſt celui qui avoit auſſi indécemment ſupplanté M. Le Fuel de Mericourt, que M. de la Harpe avoit ſuccédé à M. Linguet.

11 *Septembre*. Il eſt décidé que la Dlle. Raucoux rentre. On peut ſe rappeller que les comédiens ont fait tous leurs efforts pour s'oppoſer à ce qu'elle revînt, & ont même éludé la protection de la Reine, à laquelle ils repréſenterent que l'inconduite & le libertinage de cette actrice répugnoient à l'honnêteté de leur ſociété. Tous ces obſtacles ſont levés par un ordre du Roi.

Mlle. Raucoux eſt deſcendue chez Mlle. Arnoux, où elle loge. Elle commence aujourd'hui par le rôle de *Didon*. Toute la ſecte des Tribades eſt ſur pied pour la faire triompher, & c'eſt une fureur non moins grande que celle de ſon début.

12 *Septembre*. M. le Marquis du Hullay, premier veneur de M. le Comte d'Artois, a compoſé une chanſon à l'honneur de ſon couſin le Comte d'Eſtaing, & elle court actuellement les rues. Elle eſt adreſſée aux Anglophiles, & eſt excellente pour ſa deſtination.

12 *Septembre* 1779. Hier à Verſailles, il y a eu un *Te Deum*, pour remercier Dieu ſolemnellement de la conquête de la Grenade & du combat naval dans lequel, avec l'aide du Tout-puiſſant, M. d'Eſtaing a repouſſé l'Amiral Byron. Le Roi, la Reine, la famille-Royale, toute la cour ont aſſiſté in fiocchi à cette cérémonie, où l'on a vu pour la premiere fois, depuis longtems, trois pavillons & deux drapeaux ennemis flottans au pied de l'autel de la chapelle. Ils doivent être transférés aujourd'hui à Paris & dépoſés à Notre-Dame, où un nouveau *Te Deum* ſera chanté en grande pompe.

13 *Septembre*. On a fait ſentir à Madame la Ducheſſe de Duras ſon indiſcrétion d'avoir laiſſé prendre copie du billet familier du Roi qui aime beaucoup cette Dame & la conſidere. Elle a ſur le champ envoyé un courier à cheval pour retirer ces manuſcrits, mais elle n'a pu r'avoir tout, ou plutôt des copies priſes ſur l'original, s'étoient multipliées dans d'autres mains.

13 *Septembre*. On peut ſe rappeller la jolie piece des *Tu* & des *Vous* de Voltaire. Une Dame ayant fait dernierement un voyage à Ermenonville, demanda ſur les lieux ſi Rouſſeau tutoyoit ſa femme. Sur l'affirmative elle fit les couplets ſuivans.

AIR:

AIR : Chantez, danſez, amuſez-vous, &c.

De Jean-Jacques prenons le ton,
Et ne parlons que ſon langage,
Que *Vous* ne ſoit plus de ſaiſon,
D'un couple heureux ſoyons l'image.
Vous effarouche les Amours,
Et *Toi* les ramene toujours.

Tu tiens à *Vous*, peut-être à moi,
Moi j'aime *Toi*, c'eſt ma folie,
Et tel eſt mon amour pour *Toi*
Que pour *Toi* ſeul j'aime la vie.
Vous effarouche, &c.

Ce vilain *Vous* peint la froideur,
Ce joli *Toi* peint la tendreſſe;
Vous ſouvent afflige le cœur,
Toi, bien placé, comble d'ivreſſe.
Vous effarouche, &c.

Plus donc de *Vous*, mais fêtons *Toi*,
Toi fixe à jamais mon hommage;
Quelqu'un dira: mais c'eſt la loi:
Je ſuis mon cœur & non l'uſage.
Vous effarouche les Amours,
Et *Toi* les ramene toujours.

13 *Septembre* 1779. La Dlle. Raucoux paroît avoir conſervé les beaux moyens que la nature lui avoit donnés, & du reſte avoir rapporté les défauts qu'on lui reprochoit, tels qu'une affectation outrée dans ſa façon de ſcander les vers, une lenteur ennuyeuſe, de

grands vilains bras, une inclinaison de corps continuelle, peu de sensibilité & quelquefois un jeu faux. Ses partisans l'ont applaudie à tout rompre, & la Dlle. Arnoux, avec quantité d'autres Tribades, faisoient cabale à l'orchestre pour cette sœur illustre.

14 *Septembre* 1779. La Dlle. Raucoux a surtout rapporté une grande insolence. Elle a fait sentir à la Dlle. Sainval cadette la supériorité des protections qu'elle avoit, & lui a déclaré qu'elle la dépouilleroit de ses rôles. Celle-ci en conséquence demande qu'on les lui assure, ou sa retraite: nouvelle fermentation dans le tripot.

14 *Septembre*. Les deux drapeaux qui ont donné matiere aux *Te Deum* étoient du régiment dont des détachemens formoient la garnison de Grenade, & les trois pavillons ceux de la Dominique, de Saint-Vincent & de la Grenade. Le Roi, dans sa lettre, comprend toutes les conquêtes, ainsi que le combat naval. Comme il y a longtems qu'on n'a vu de ces cérémonies, voici la marche. Ils ont été apportés de l'hôtel de la guerre de Versailles aux Invalides; de-là transférés au palais des Tuilleries par un détachement de l'hôtel. Le gouverneur, peu au fait, avoit d'abord ordonné que chacun seroit confié à un bas officier. On a représenté à M. d'Espagnac qu'un tel fardeau étoit une fonction honorifique dont les officiers seroient jaloux. En conséquence,

la destination a été changée; on a promené ces dépouilles en pompe, tambours battans dans tout le fauxbourg Saint Germain. L'après-midi les Cent-Suisses arrivés de Versailles, qui les avoient reçus au château, ont fait le même rôle pour les conduire à Notre-Dame, où des détachemens de la maison du Roi & des cours ont grossi le cortege. Ces dépouilles prophanes ont été reçues par l'archevêque qui les a bénites, puis par une procession solemnelle, on les a en quelque sorte proposées à la vénération des fideles. Trois salves d'artillerie ont annoncé le triomphe de la France, & une illumination générale a marqué l'allégresse des Parisiens.

M. Garceron, notaire, à la pointe de la Croix des Petits-champs, homme peu fastueux, modeste & même simple, a frappé les regards des curieux par une décoration plus brillante que celle des hôtels & des palais. On y lisoit, à l'aide d'un transparent, ces quatre mauvais vers:

Louis fait gronder son tonnerre
Pour confondre l'orgueil Anglois;
D'Estaing, dans un autre hémisphere
Venge l'honneur du nom françois.

On a supposé pour motif de ce zele extraordinaire, que cet officier de justice étoit vraisemblablement le notaire du Comte d'Estaing.

15 *Septembre* 1779. Les badauds de Paris,

qui admirent & dépriment ſur parole & ſans ſavoir pourquoi , s'étoient imaginés que le Comte d'Orvilliers alloit conquérir l'Angleterre : aujourd'hui, avant de connoître les raiſons & les excuſes qu'il peut alléguer, ils font des épigrammes contre lui. En voici une qui roule ſur la qualité de dévot qu'a depuis longtems ce Général. On l'apoſtrophe :

Vous entendez toujours la meſſe,
Et n'entendez jamais raiſon ;
On vous voit aller à confeſſe
Quand il faut tirer le canon :
Grand dévot n'eſt qu'un petit homme ;
Quittez vos prophanes deſſeins,
Aujourd'hui que chacun vous nomme
Vice-Amiral des capucins.

16 *Septembre* 1779. La fermentation a été très-violente lundi à la comédie françoiſe, où Mlle. Raucoux jouoit le rôle de *Phedre*. Les amis des Sainval ont pris leur revanche & l'ont ſifflée durant preſque toute la piece par des alluſions malignes à chaque vers, ſuſceptible d'être interprêté contre elle. Ils lui prodiguoient des applaudiſſemens outrés, & l'obligeoient de recommencer, pour rire après de nouveau. Le Supérieur par excellence, comme on qualifie aujourd'hui le Maréchal Duc de Duras, avoit fait donner à la garde les ordres les plus ſéveres ; enſorte qu'on a arrêté deux jeunes gens, qu'on a conduits en priſon.

Le lendemain on répandoit le ſoir dans le palais-Royal des copies multipliées du brûlot ſuivant, dont l'allée s'eſt trouvée couverte.

„ Le Comte d'Eſtaing bat les Anglois, pour
„ leur faire reconnoître l'indépendance Amé-
„ ricaine. M. de Duras empriſonne les Fran-
„ çois, qui n'applaudiſſent pas la Veſtris &
„ la Raucoux".

Mlle. Raucoux, pour regagner l'indulgence du public, a fait inſérer dans le *Journal de Paris* du 15, une lettre humble, où elle déclare qu'elle n'ambitionne la place de perſonne & eſt venue au contraire pour doubler tout le monde.

16 *Septembre* 1779. Après la cent quarante-deuxieme repréſentation des *les battus payent l'amende*, on les avoit interrompus, mais il a fallu y revenir, pour ſatisfaire l'avidité inſatiable du public, & ils en ont eu déjà peut-être vingt autres depuis. Il n'y a point d'exemple d'un ſuccès auſſi extraordinaire. Auſſi l'auteur, M. d'Orvigny, ſifflé deux fois aux Italiens, en eſt d'un orgueil qui ſe manifeſte dans ſon *Epitre à ſon Libraire*, dont il a fait précéder l'impreſſion de ce *proverbe*, *comédie-parade*, *ou ce que l'on voudra*; c'eſt ainſi qu'il l'intitule. Il faut convenir qu'à la lecture même on trouve une ſi grande naïveté dans cet ouvrage, qu'elle ſe ſupporte ſans inſipidité. C'eſt une carricature ſur un ton de vérité qui fait illuſion, & qui, ſous ſon enveloppe groſſiere & baſſe, contient une morale juſte & très-phi-

losophique. On a gravé M. Jeannot, & c'est le portrait à la mode.

17 *Septembre* 1779. On évalue jusqu'à deux cents mille livres les dettes de Mlle. Raucoux, & l'on croit que la cour n'est pas éloignée de les payer. En attendant, il paroît un réglement, ou plutôt une déclaration du Roi, qui semble avoir été rédigée en sa faveur, dont la principale disposition est de rendre libres & affranchis de toutes saisies, arrêts ou oppositions, les gages & appointemens des régisseurs, receveurs, inspecteurs, comédiens & autres personnes attachées aux spectacles, jusqu'à la concurrence des deux tiers, sauf pour raison de nourriture & logement.

Il est à observer cependant, que ce réglement n'est que pour les spectacles établis à la suite de la cour; mais par l'abus qu'ont introduit les gentilshommes de la chambre de faire évoquer au conseil toutes les contestations élevées contre les comédiens de Paris, il y a grande apparence qu'on autorisera le même réglement à l'égard de ceux-ci.

La déclaration donnée à Versailles le 18 Août a été enrégistrée le 3 Septembre, les sémestres assemblés au Grand' conseil, auquel S. M. attribue l'appel des procédures, qui doivent s'instruire par devant le prevôt de l'hôtel.

18 *Septembre* 1779. *Extrait d'une Lettre de M. Céré, Directeur du Jardin de Monplaisir, à*

l'isle de France, en date du 5 Janvier. „ En 1776,
„ on eut 2500 cloux de gérofle, 5000 en
„ 1777, & infiniment davantage en 1778.
„ La plupart de ceux-ci sont tombés avant
„ ou après l'épanouissement de la fleur; mais
„ il en reste un grand nombre sur les arbres
„ destinés ou réservés pour baies. Treize gé-
„ rofliers fleurirent la premiere année, treize
„ la deuxieme & trente-un la troisieme. Il y
„ en a un Créole de baies de 1776, & il en
„ reste deux cents de sauvés de ceux de 1777.
„ A trois mois ils étoient plus forts que celui
„ de l'année précédente. Cloux, baies,
„ plans, en général tout ce qui provient de
„ nos gérofliers, n'est pas encore si fort qu'aux
„ Moluques, par la raison que nos arbres,
„ quoique superbes, bien verds & bien vi-
„ goureux, ne sont encore que des enfans
„ eux-mêmes. Mais cela viendra & ne m'in-
„ quiete plus. Nous ne sommes pas si avan-
„ cés pour le muscadier; nous n'avons que le
„ nombre de femmelles reconnues, c'est-
„ à-dire huit, & que celui planté par
„ M. Poivre: de ses floraisons subséquentes
„ il n'a rien noué. Il y a apparence que la
„ floraison à fruit n'arrivera qu'une fois par
„ an, dans le mois de Février. La muscade
„ envoyée au Roi a neuf mois & dix jours de
„ floraison; une autre dix mois & onze jours:
„ les quatre autres, destinées à être plantées,
„ je les laisserai s'ouvrir, & je les planterai

» avec des remarques & des obſervations.

18 *Septembre* 1779. Mlle. Raucoux continue à faire l'entretien de la ville & même de la cour. Il en fut queſtion l'autre jour au coucher du Roi. S. M. demanda au Maréchal de Duras, gentilhomme de la chambre de ſervice, comment cela s'étoit paſſé le mercredi? Elle s'informa qui étoient les deux étourdis arrêtés le lundi. Il fut ſurtout queſtion d'un, qui eſt Me. Ader, avocat. Le maréchal aſſura que c'étoit un mauvais ſujet, & le maître dit qu'il le connoiſſoit pour tel. Le ſingulier c'eſt que Me. Ader ne va jamais à la comédie, & il eſt vérifié que le maréchal s'eſt trompé de nom.

D'un autre côté, la fermentation eſt grande dans le tripot. Les comédiens ſont outrés de la maniere dont Mlle. Raucoux s'eſt préſentée à leur aſſemblée, ſans les prévenir & ſon ordre de début à la main. Pluſieurs menacent de quitter & demandent leur retraite.

19 *Septembre.* Vendredi les comédiens Italiens ont fait l'eſſai de leurs forces pour jouer des pieces nouvelles. Ils ont donne la premiere repréſentation des *Bourgeois du jour*, comédie en cinq actes & en proſe, de M. le Chevalier de Rutlidge. Les deux premiers actes, d'un excellent comique, ont été bien reçus & ont fait beaucoup de plaiſir. Malheureuſement ils étoient trop bons; l'auteur a foibli dans le troiſieme & le quatrieme; & le cinquieme, tout-à-fait froid & romaneſque,

a donné trop de prise aux détracteurs & aux envieux pour ne pas tomber complétement. On ne peut refuser un talent décidé au poëte, mais il faut qu'il étudie l'art davantage, ménage mieux ses forces & châtie plus son style; car il a plus que tout autre le sel & la gaieté, les deux premieres qualités du genre.

20 *Septembre* 1779. On a repris les répétitions d'*Echo & Narcisse*, opéra en trois actes du Chevalier Gluck, car il ne faut pas s'imaginer que ce soit une pastorale: c'est du tragique véritable. On devoit donner la premiere représentation mardi 21, c'est-à-dire demain, mais on ne croit pas qu'elle puisse avoir lieu de la semaine.

21 *Septembre*. Les avis sont très-partagés sur la répétition générale d'*Echo & Narcisse*, qui a eu lieu hier. Elle étoit aussi nombreuse que la plus belle chambrée. On convient généralement que le poëme est détestable; qu'il y a de beaux effets de musique, mais déplacés & trop vigoureux pour un sujet aussi simple. Les partisans même de Gluck ne peuvent le dissimuler; ses adversaires trouvent l'ouvrage trop long & d'un ennui excessif. Quoique le musicien ait monté son harmonie sur le plus haut ton, il a plus donné que de coutume au goût françois, & il y a quantité de ballets, dont quelques-uns peu pittoresques.

Ce qui a fait le plus de plaisir dans tout ce spectacle, ç'a été de voir reparoître

Mlle. Théodore, danſeuſe, qui avoit quitté, entraînée par la cabale générale contre M. de Viſmes. Ce jeune ſujet, qui joint la nobleſſe à la gaieté, les graces à la légéreté, la préciſion a la gentilleſſe, réunit tous les ſuffrages. Elle eſt en femme ce que le célebre Pic eſt en homme, & fait le plus grand honneur au Sr. Lany, ſon maître.

22 *Septembre* 1779. Madame Necker, dans l'eſpoir de ſe donner une conſiſtance de ſon côté, a imaginé de ſe mettre à la tête des hôpitaux du royaume, pour l'adminiſtration intérieure des œuvres de charité. Elle a fait goûter ſon projet à la Reine & à Madame, ſous leurs auguſtes auſpices. C'eſt un intriguant, nommé Colombier, membre de la ſociété royale, qui eſt ſon agent pour la partie médicale. Elle eſt allée dernierement à la Conciergerie, & a trouvé à redire à l'infirmerie de cette priſon. Elle a envoyé chercher le Sr. Couture, architecte du Parlement & l'a réprimandé. Ce ſubalterne en a rendu compte à M. Paſquier, Doyen de la Grand-chambre, Commiſſaire des priſons & des édifices qu'on conſtruit. Ce Magiſtrat a été furieux, & a donné les ordres les plus ſéveres pour s'oppoſer aux entrepriſes de la femme du Directeur général des finances, ce qui ne met celui-ci que plus mal avec le Parlement.

22 *Septembre.* L'inquiſition miſe par le Maréchal Duc de Duras pour empêcher qu'on ne

ſiffle Mlle. Raucoux, & que les partiſans des Sainval ne cabalent contre Mlle. Veſtris, continue à augmenter le nombre des mécontens, & faute de mieux, l'indignation ſe manifeſte par des pamphlets manuſcrits. Il paroît une facétie intitulée : *Supplément à la gazette de France, du vendredi* 17 *Septembre*, où, par une allégorie ſoutenue, on raconte tout ce qui s'eſt paſſé dans le tripot, en termes de marine ; ce qui donne lieu à quelques ſarcaſmes aſſez piquans pour ceux qui ſont au fait de l'hiſtorique & des anecdotes.

23 *Septembre* 1779. La Reine & la famille-Royale ne pouvant venir décemment chez l'Ecluſe, pour voir *les battus payent l'amende*, n'ont pu tenir à leur deſir, & cette troupe a été mandée à Verſailles, pour y jouer ſur le théâtre de la ville, le mardi 21. La directrice a eu permiſſion d'augmenter les places, ce qui lui a fourni une très-bonne chambrée.

24 *Septembre*. Dans le tems de l'incendie de l'hôtel Dieu, on avoit donné divers projets, ſoit pour transférer cet hôpital ailleurs, ſoit pour l'anéantir entierement & y ſuppléer d'une autre maniere. Un des ſpéculateurs ſur cette matiere avoit propoſé que chaque paroiſſe eût le ſien. On n'y a point eu d'égard, & l'on a non-ſeulement conſervé ce receptacle de toutes les maladies de Paris, mais on l'a laiſſé où il eſt.

Aujourd'hui, ſous les auſpices de Madame Necker, M. le Curé de Saint-Sulpice a imagi-

né de construire un hôpital particulier pour sa paroisse, & il seroit à souhaiter que cet exemple fût suivi des autres pasteurs.

24 *Septembre* 1779. Aujourd'hui les comédiens Italiens donnent la seconde représentation des *Bourgeois du jour*. Ils ont réduit cette piece en quatre actes & elle n'est peut-être que meilleure. Il seroit même à desirer qu'on l'eût resserrée en trois. Elle est imprimée depuis longtems sous le premier titre du *train de Paris*, qui la caractérise mieux & qu'on a ajouté.

25 *Septembre*. Il faut se rappeller que M. Linguet, dans un de ses derniers numéros, en parlant de la querelle élevée parmi la troupe des comédiens François, à l'occasion de la Dlle. Sainval l'aînée, appelle le *Supérieur*, c'est-à-dire le Maréchal Duc de Duras, le *Bâtonnier*, & faisant allusion au Bâtonnier des Avocats, ordre contre lequel il est constamment élevé, persiffle cruellement ce Seigneur. Il l'avoit déjà mal-traité dans ses diatribes contre l'Académie, dont M. de Duras est membre. Le Maréchal, outré de colere, a fait écrire au Journaliste qu'il eût à s'abstenir d'entretenir le public de lui, ou qu'il lui feroit donner des coups de bâton. *Tant mieux*, fait-on repliquer au Libelliste, *je serai fort aise de lui voir faire usage de son bâton une fois en sa vie.*

26 *Septembre*. Il couroit depuis quelques jours un quatrain sur le Prince d'Henin, Capi-

taine des gardes du corps du Comte d'Artois, qu'on n'a pas daigné recueillir dans le moment, parce qu'il ne contenoit qu'un calembour. Malheureusement sous cette pointe grossiere étoient renfermées des vérités dures, concernant la bêtise, la crapule & la nullité de ce seigneur, lié avec toutes les impures de Paris, & surtout ne désemparant pas de chez Mlle. Arnoux, qu'il ennuye du matin au soir. Il a sçu que le quatrain étoit de M. le Marquis de Champcenets, gouverneur des châteaux de Meudon, Belle-vue & dépendances en survivance de son pere, un des chansonniers de la cour & rival en ce genre du Marquis de Louvois. Il s'est plaint au Comte d'Artois son maître & M. de Champcenets a été condamné par le Roi à être exilé pendant deux ans, dont six mois dans un château-fort, & pour le reste, sa famille a obtenu qu'il le passeroit à voyager. Cette anecdote rend précieux les vers qu'on dédaignoit:

Depuis qu'auprès de ta Catin
Tu fais un rôle des plus minces,
Tu n'es plus le Prince d'Henin; (des Nains)
Mais seulement le Nain des Princes.

27 *Septembre* 1779. Il y a parmi les danseuses de l'opéra une Dlle. Vernier, dans les doubles, roulant son corps depuis longtems & renommée pour ses tours & ses perfidies. Un Chevalier de Grille, suivant un quolibet de

ſes camarades, *donnant dans les vieux corps*, s'étoit attaché à cette courtiſanne. Ces jours derniers il l'a ſurpriſe couchée avec un guerluchon: celui-ci s'eſt apparemment échappé, & toute la colere du Chevalier a tombé ſur l'infidele, qui a fui nue en chemiſe. Il l'a pourſuivie à coups de canne juſques dans la rue, où il l'a laiſſée preſque morte. Le Roi informé de cette vengeance lâche & contraire aux loix, a ordonné que M. de Grille fût enfermé au château de Ham: d'autres diſent qu'il n'eſt qu'exilé.

27 *Septembre* 1779. Les partiſans de la facétie intitulée *les battus payent l'amende*, enchantés de l'honneur que le Roi avoit fait au Sr. l'Ecluſe de demander ſa troupe à Verſailles pour l'y jouer, ne doutoient pas que le ſuffrage de la famille-royale n'y mît le dernier ſceau. Ils ont été bien étonnés de voir tous ces auguſtes perſonnages y bâiller à qui mieux, & s'écrier: *n'eſt-ce que cela?*

28 *Septembre*. M. de Foncemagne, après avoir donné pluſieurs fois l'eſpérance à ceux qui aſpirent à l'Académie françoiſe de leur céder bientôt la place, a enfin réaliſé tout de bon leur attente. C'étoit un littérateur eſtimable, qui avoit produit beaucoup de choſes peu recherchées. Il s'étoit ſurtout attaché à la partie de l'hiſtoire, dans laquelle il avoit des connoiſſances très étendues; mais il l'avoit traitée plus en ſavant qu'en homme de génie.

Il avoit eu l'honneur d'être Sous-gouverneur de M. le Duc de Chartres.

28 *Septembre.* Outre le quatrain ſur le Prince d'Henin, on attribue au jeune Champcenets les couplets ſur la comédie & beaucoup d'autres choſes ſur la cour. Il paroît que le pere ſachant le ſort dont ſon fils étoit menacé, a mieux aimé le prévenir, en demandant lui-même au Roi un ordre pour le faire arrêter.

29 *Septembre* 1779. On eſt indigné de la ligue générale des peintres contre le tableau de M. Bonnieu, qu'ils cherchent à décrier à l'envi par leurs propos & leurs critiques injurieuſes. Mais ce qui marque plus particulierement la jalouſie dont ils ſont dévorés, c'eſt leur acharnement à obtenir du gouvernement qu'il empêche les ouvrages périodiques de payer à cet artiſte le tribut de louanges qui lui eſt dû. Aucun n'a oſé en faire mention.

M. le Duc de Chartres, à peine arrivé de ſon voyage eſt allé chez M. Bonnieu & a acheté cette *Bethſabée* 6000 livres, le prix auquel l'artiſte, trop modeſte, l'avoit mis.

29 *Septembre.* Madame Eliſabeth ayant deſiré être inoculée, elle doit ſe ſoumettre inceſſamment à cette opération, qui aura lieu au château de Meudon.

30 *Septembre.* Dès la ſeconde repréſentation, les balcons, l'amphithéâtre & les premieres loges ſe ſont trouvés vuides, enſorte qu'on regarde l'opéra d'*Echo & Narciſſe* com-

me preſque tombé ; & s'il ſe ſoutient un peu, c'eſt par les ballets du Sr. Noverre. Le Chevalier Gluck, dans le principe, n'en vouloit pas: il prétendoit que ſes ouvrages n'en avoient aucun beſoin; ce n'eſt pas même lui qui a fait les airs. Ses partiſans, qui cette fois l'abandonnent, c'eſt-à-dire ſon opéra, en rejettent principalement la chûte ſur le poëme, du Baron de Tſchudi. Il eſt vrai qu'il n'eſt pas poſſible de lire de plus mauvaiſes paroles. Le ſtyle guindé, précieux, amphigourique de ce poëte, eſt porté à un dégré dont il n'y a pas d'exemple, & ſon plan même, abſolument contraire à la fable, eſt la plus ridicule choſe qu'on puiſſe imaginer.

Quant au Chevalier, il ſe moque de cela; il a touché d'avance, ſuivant ſon uſage, les dix mille francs, prix de ſa muſique, & l'on calcule qu'avec les autres revenans bons, il en aura 22000 livres.

M. de Vismes, peut-être pour la premiere fois, a fait beaucoup de dépenſe pour l'exécution de cet opéra, le premier où il y ait unité de lieu. Il n'y a cependant qu'une ſeule décoration, charmante, dont les ſites variés donnent lieu à des ballets très-pittoreſques pour le coup d'œil, & remarquables par des effets piquans & neufs, qu'on n'avoit pu ſaiſir aux répétitions.

30 *Septembre* 1779. *Supplément à la gazette de France, du vendredi 27 Septembre* 1779.

d'Amathonte, le 17 Septembre 1779.

La diviſion s'eſt miſe dans les flottes combinées des Reines *Vénus* & *Melpomene*, & les deux partis ſont prêts d'en venir à une guerre civile. La jalouſie eſt le principe du déſordre. L'Amiral *Veſtris* n'a pu ſoutenir l'éclat de la gloire de l'Amiral *Sainval* l'aînée & a réſolu la perte de cette rivale, dont les grandes qualités attiroient l'admiration publique.

ESCADRE BLANCHE, *portant le Pavillon de la Reine Vénus*.

CAPITAINES.	VAISSEAUX.	CAN.	NOTES.
VESTRIS, Amiral.	*Le Duras.* Vaiſſeau qui a plus d'apparence que de ſolidité.	100	Le Maréchal Duc de Duras, Gentilhomme de la Chambre de ſervice, ſupérieur des comédiens & amant de la Dame *Veſtris*, bavard, ſans parole & ſans fermeté.
BRIZARD.	*L'Intérêt.* Vieux bâtiment.	90	Ce Comédien, le Chef du parti de Mlle. *Veſtris*, eſt âgé & très-ladre.
PRÉVILLE.	*Le Courtiſan.* Bâtiment ruiné.	75	Ce Comédien cherche à ſe mettre bien avec le *ſupérieur*, & d'ailleurs eſt uſé de débauches.

Capitaines.	Vaisseaux.	Can.	Notes.
Desessarts.	*Le Balourd.* Mauvais voilier	74	C'eſt un acteur très-épais & très-bête.
La Rive.	*Le Belâtre* Bâtiment mou.	74	Bel acteur; ayant des dents bien blanches, qu'il montre, mais froid.
Ponteuil.	*L'Inutile* Bâtiment radoubé	64	Comédien médiocre, qui a reparu depuis peu au théâtre.
Vanhovre.	*Le Tartuffe.* Louvoye ſupérieurement.	64	Avoit paru du parti de Mlle *Sainval*, & en a changé, voyant l'autre parti l'emporter.
Courville.	*Le Ridicule.* porte bien la voile.	64	Il eſt hué dès qu'il paroît & va toujours ſon train.
Bouret.	*L'Honnête.* Bâtiment plat.	64	Comédien qui a des mœurs, mais eſt un piètre homme.
Du Gazon.	*L'Intrigant.* Bâtiment ſujet à ployer.	50	Comédien qui cherche à faire la cour aux dépens de tous ſes camarades.
Mad. Préville.	*La Vengeance.* Bâtiment lent à la marche, mais ſûr.	50	Bonne actrice, froide, facile à irriter & implacable.
Mad. Bellecour.	*Le Profond.* Sujet aux voies d'eau.	50	Vieille actrice dévergondée.

FRÉGATES.

Mlle. Luzy.	*La Coquette.* Mal radoubée.	32	Cette actrice a une maladie de femmes incurable.

Mad. DUGAZON.	*L'Effrayante.* 32 File quinze nœuds par heure.	Allégorie relative à son intérieur & à sa lubricité.
Mad. SUIN.	*La Fatiguante* 20 File 18 nœuds.	Même caractere, même tempéramment.

ESCADRE ROUGE, *portant le Pavillon de la Reine Melpomene.*

CAPITAINES.	VAISSEAUX. CAN.	NOTES.
SAINVAL, l'aînée, Amiral.	*Le Talent.* 120 a une surperbe batterie.	La meilleure Actrice actuelle, vigoureuse & dans le genre de Mlle. Dumesnil.
MOLÉ.	*Le Ferme.* 100 Peut servir encore longtems.	C'est l'acteur qui a déployé le plus de vigueur dans le tripot en faveur de l'expulsée.
MONVEL.	*L'Ingénieux.* 90 Vaisseau rare pour les qualités.	Ce comédien est en même tems auteur & fait des pieces de théâtre.
AUGÉ.	*L'Admirable.* 90 Vaisseau à conserver.	Excellent comédien dans les rôles de valet & d'un genre difficile.
D'AZINCOURT.	*Le Neuf.* 80 à examiner.	Ce Comédien n'est reçu que de 1778.
FLEURI.	*Le Véridique.* 64 Vaisseau d'une batterie qui fait fuir tout ce qui l'approche.	Eloge du caractere de cet acteur.
Mlle. SAINVAL, cadette.	*Le Sensible.* 54 Bâtim. peu durable	Cette Actrice a de l'ame, mais de foibles moyens.

Mlle. DOLIGNY.	*Le Séduiſant.* Vaiſſeau à réformer.	64	Actrice qui a plu longtems, ſans qu'on ſache trop pourquoi & ſans moyens.
Mlle. FANIER.	*Le Prétendant.* Vaiſſeau qui a beſoin d'un fréquent calfatage.	64	Actrice très-apprêtée dans ſon jeu & ſurtout dans ſa toilette.

FRÉGATES.

Mlle. LA CHASSAIGNE	*L'Inſouciante.* Durera longtems.	32	Caractere de cette Actrice.
Mlle. CONTAT.	*La Dédaigneuſe.* n'attrape rien.	32	Caractere de cette actrice, peu renommée pour ſes conquêtes.

Le Capitaine *Raucoux*, Corſaire vigoureux montant la *Sophie* (1), avec 500 volontaires, *des deux ſexes*, vient de ſe joindre à l'Eſcadre blanche. Ce bâtiment armé à Florence, eſt malheureuſement, quoique conſtruit depuis peu, très fatigué, vu ſon ſervice fréquent, ſurtout dans ſon arriere, par une artillerie trop forte. On ne croit pas qu'il puiſſe tenir la mer longtems, & le lundi 13 il a eſſuyé un grain violent, à la hauteur de l'iſle *Phedre*, (2) qui l'auroit fait relâcher, ſi le Capitaine *Raucoux* n'étoit intrépide. Il a ſeulement uſé de prudence & vogue ſous ſes baſſes voiles.

L'Amiral *Veſtris* a commencé les hoſtilité

(1) Il faut ſavoir que Mlle. Arnoux ſe nomme *Sophie*, & c'eſt ainſi qu'elle eſt ſurtout appellée parmi les Tribades.

(2) Mlle. Raucoux a été violemment ſifflée à une repréſentation de la tragédie de *Phedre*, où elle jouoit.

& donné chasse à l'Amiral *Sainval*, qui, contrarié par le vent, sans munitions & mal secondé des siens, a été coupé & forcé de gagner quelque port neutre.

Le commandement auroit dû être dévolu à *Sainval* cadette, Capitaine du *Sensible*; mais n'étant pas mieux secondée, elle est allée solliciter les secours de la Reine *Melpomene*.

Pendant ce tems toute l'Escadre rouge, affamée, s'est rendue au *Duras*, sauf le Capitaine *Molé*, qui s'est expliqué hautement, au risque d'être démonté, & si les renforts de la Reine *Melpomene* n'arrivent promptement, ses Etats sont absolument à la veille d'être dévastés par les ennemis.

On assure que la retraite du Capitaine *Sainval* cadette ayant donné des inquiétudes, on a fait l'impossible pour le ramener, & qu'il servira sous les ordres de l'Amiral de l'Escadre blanche; lâcheté dont on s'indigne.

Le Prince *des Nains* (3), qui aime singuliérement le Corsaire *Raucoux*, à cause du bâtiment qu'elle monte, sur lequel il a fait quelques traversées, s'intéresse fortement à elle, & lui a concilié la Reine & les Princes de la famille royale.

1 *Octobre* 1779. Une société avoit proposé un prix de 1200 livres pour l'Eloge de Louis,

(3) Le Prince d'*Henin*, l'amoureux de Mlle. Arnoux, & qui en conséquence protege Mlle. Raucoux.

Dauphin, pere du Roi. Il devoit être décerné au commencement de Juillet dernier. Cette fois ce n'étoit aucune académie qui dût en décider. Les juges étoient dix particuliers choisis, savoir, Mrs. Guenée, Gerard, Chevreuil, de Milou, Godescard, Pey, Asseline, Royou, Geoffroy & Grosier. Ces arbitres n'ayant trouvé aucune piece digne d'être couronnée, la même société, en augmentant le prix de 1200 livres, propose le même sujet une seconde fois. Cette fois elle donne des indications plus précises. Elle desire que les auteurs ne s'asservissent pas à parcourir l'historique de la vie du héros, mais qu'ils s'appliquent à considérer l'esprit qui anima ce Prince, & à le présenter comme plein de cette religion qui a consacré toutes ses vertus & dont la premiere a été de se dérober à l'admiration de son siecle. Le concours sera ouvert jusqu'au premier Septembre 1780 exclusivement, & le prix sera décerné au commencement du mois de Décembre.

1 *Octobre* 1779. L'opéra a donné hier sur son théâtre la premiere représentation d'un intermede Italien: *il matrimonio per inganno*, ou *le mariage par supercherie*, en deux actes, dont la musique del Signor Ansossy. Nous avons une piece françoise sous ce titre qui est charmante: *l'époux par supercherie*, de Boissy. On présumoit que l'auteur Italien en auroit tiré parti; mais il est décidé que ces intermedes doivent absolument ne pas avoir le sens commun:

les poëtes y veulent laiſſer au muſicien tout l'honneur du ſuccès.

Quant à la muſique, elle a été fort goûtée du petit nombre d'amateurs qui ſuivent ce genre de ſpectacle.

2 *Octobre* 1779. On a réduit dans un quatrain le bon mot prétendu de Me. Linguet: il devient ainſi plus vif. D'ailleurs, la pointe de cette épigramme eſt une épée à deux tranchans: *in utrumque feriens.*

Au Maréchal Duc de Duras, tourné en ridicule par Me. Linguet dans un de ſes derniers numéros:

Monſieur le Maréchal, pourquoi cette réſerve,
Lorſque Linguet hauſſe le ton?
N'avez-vous pas votre bâton?
Au moins qu'une fois il vous ſerve.

2 *Octobre.* Dans les démolitions & fouilles faites à Belleville & aux environs des carrieres par ordre de la police, on a trouvé une pierre avec des caracteres: on l'a cru digne de l'examen de Meſſieurs de l'Académie des inſcriptions & belles-lettres; en conſéquence elle leur a été apportée à grands frais: les commiſſaires nommés pour l'explication ſe ſont donnés beaucoup de peine, afin de rendre les lettres liſibles. Voici quelles elles ſont & l'ordre figuré de leur arrangement:

I C
I
L
E
C H
E M
I N
D E
S A N E S.

Mais quand il a fallu rechercher dans quelle langue étoient écrits ces caracteres & ce qu'ils ſignifioient, ils ſe ſont inutilement caſſé la tête. Ils ont conſulté M. Court de Gebelin, le ſavant auteur du *monde primitif* & l'homme le plus verſé dans la connoiſſance des hiéroglyphes, il s'eſt avoué incapable d'y rien comprendre.

Le bedeau de Montmartre entendant parler du fait & de l'embarras des académiciens, a prié qu'on lui fît voir la pierre, & ſans doute, inſtruit de ſon exiſtence antérieure, il en a donné ſans difficulté la ſolution, en aſſemblant ſimplement les lettres, qui forment ces mots françois : *ici le chemin des ânes.* Il y avoit dans ces cantons des carrieres à plâtre, & c'étoit une indication aux plâtriers qui venoient en charger des ſacs ſur leurs ânes, dont ils ſe ſervent pour cette expédition.

Si l'on trouvoit une pareille anecdote dans quelque *ana*, on la prendroit pour une plaiſanterie : on ne peut conteſter l'authenticité de celle-ci.

3 *Octobre* 1779. *Extrait d'une Lettre de Bordeaux du 25 Septembre* ...... Jeudi 23 nous eûmes un *Te Deum* pour la conquête de la Grenade par le Comte d'Estaing; mais les négocians sont si contens, qu'ils firent des illuminations qui n'étoient point ordonnées. Le soir on donna *Gaston & Bayard* exprès, parcequ'il s'y trouve ces quatre vers, les plus mauvais peut-être de du Belloy, mais précieux par le nom du héros :

Ecoute, ô mon éleve, espoir de ta patrie,
D'Estaing, cœur tout de flamme à qui le sang me lie;
Toi, né pour être un jour, par tes hardis exploits,
Ainsi que ton ayeul, le bouclier de tes rois!

A ces vers trop vagues de la cinquieme scene du cinquieme acte, un de nos Bordelois en avoit ajouté d'autres, & l'on reçut avec les plus vives acclamations la tirade en l'honneur de ce général, qui dissipoit enfin la tristesse & le deuil de ce port.

3 *Octobre*. Les comédiens françois ont donné hier la premiere représentation de *Roseïde*, comédie en cinq actes & en vers de M. Dorat. L'auteur se proposoit d'abord de faire paroître sa piece sous le titre de *l'Intriguant*, le principal caractere qui y domine; mais comme ce caractere, plutôt défini que mis en action, n'auroit pas répondu à l'attente que le titre auroit excité, on a conseillé au poëte de se contenter de celui plus vague du nom de

l'héroïne, qui ne préfente que l'idée d'un drame romanesque. Des vers, des portraits, des tirades ont excité des applaudiffemens, & c'eft tout. Les reins de M. Dorat font trop foibles pour foutenir le fardeau qu'il s'étoit impofé: il eft hors d'état de conduire l'intrigue qu'exigeoit fon fujet. Nulle gaieté, un froid continuel & beaucoup d'ennui; c'eft ce qui réfulte de cette nouvelle production, plus propre à l'écarter qu'à le rapprocher de l'Académie, à laquelle il comptoit s'ouvrir un accès par cet à propos.

4 *Octobre* 1779. Les artiftes enchantés du bruit qu'on a fait courir qu'on n'avoit jamais vu de fi beau fallon que cette année, pour jouir plus longtems de l'enthoufiasme public, ont engagé M. le Comte d'Angiviller à le prolonger de huit jours.

Hier 3, jour de la clôture, on y a expofé deux nouveaux tableaux repréfentant la ville de Malines & le château de la Tamife. On en a admiré l'extrême fini, les détails les mieux entendus, l'intelligence des plans de chaque fabrique dont ils font compofés. La veille, l'auteur, M. de Cort d'Anvers, avoit été agréé de l'Académie fur leur feule infpection.

5 *Octobre*. Il paroît imprimé: *précis de la campagne de* 1779, par M. du Bourg, officier au régiment de Languedoc, embarqué fur le vaiffeau du Roi l'*Indien*.

Ce pamphlet vient de Breſt, où l'impreſſion en a été autoriſée le 23 Septembre, de l'agrément du commandant de la marine.

Il eſt couru avec avidité, mais on n'y trouve qu'un peu plus d'ordre & de préciſion dans les faits (*) qu'on ſavoit déjà. Pluſieurs même y ſont omis, & une réticence totale des anecdotes qui pourroient ſatisfaire, laiſſe le lecteur dans le même embarras. On y remarque du reſte, un génie rodomont, ſuite ſans doute de la contagion des Eſpagnols. Cette forfanterie eſt encore plus déplacée, vu la ſupériorité exceſſive que nous avions, & le peu de ſuccès qui en a réſulté.

5 *Octobre* 1779. *A celle qui ſe reconnoîtra.* Tel eſt le titre d'une épitre nouvelle adreſſée à Mlle. Raucoux. C'eſt un perſiflage en vers, où il y a de la facilité, de la saillie, une critique des mœurs du jour vraie & piquante. On l'attribue à M. Dorat. Cependant par ſa méchanceté, ſa hardieſſe & ſurtout par ſon genre, elle eſt encore plus dans la maniere du Marquis de Villette.

6 *Octobre*. Depuis les diſputes élevées dans le ſein de la comédie au ſujet des Sainval, le Sr. Préville & ſa femme s'étoient retirés & ne vouloient plus repréſenter. Celle-ci, connue pour une des ennemies des deux actrices opprimées & chéries du public, avoit été huée

(*) Encore les dates ne ſont-elles pas exactes.

dans *la gageure imprévue*, piece où elle avoit joué délicieusement. Son mari avoit pris fait & cause pour elle, & ils avoient envoyé leur renonciation au théâtre. Leurs camarades éprouvant le vuide laissé par ces deux coryphées, ont député quatre d'entre eux pour les ramener : tels les Grecs envoyerent autrefois vers Achille. Ils ont répondu, en prescrivant certaines conditions, qui consistent à mettre plus d'union dans la troupe, plus de fermeté dans les délibérations, & surtout plus de zele à empêcher le parterre de prendre en grippe les meilleurs acteurs & de les huer. Les articles ont paru si durs, si difficiles à exécuter qu'on ne leur a pas répondu.

7 *Octobre* 1779. Le Prince de Nassau-Saarbruck qui a épousé Mademoiselle de Monbarrey, a moins de treize ans & demi, il n'en a qu'onze & demi, & la Demoiselle doit revenir sur le champ après la cérémonie. Il est Protestant & elle Catholique. Beaucoup de gens blâment son pere de cette alliance & craignent qu'il n'en résulte un divorce lorsque le jeune Prince sera majeur. On s'est trompé du reste, & il a encore son pere.

7 *Octobre*. M. Dorat a tenu une assemblée chez Mlle. Fannier, après la premiere représentation de sa piece, pour savoir s'il la retireroit. La pluralité a été pour forcer le public à la recevoir & à la pousser toujours. Cet auteur avoit pris pour modele de son *Intriguant* le

Marquis de Pezay, dont il étoit autrefois l'ami & qui s'étant méconnu dans ſon élévation, avoit donné de l'humeur au poëte ; mais ce caractere eſt ſi mal mis en action, qu'on n'en a pas ſenti l'effet, & ſurtout qu'on n'y a reconnu en rien le prototype.

M. Dorat eſt d'autant plus déſeſpéré que ſes affaires ſe dérangent chaque jour; qu'il doit au moins 60,000 livres, & n'eſt à l'abri des pourſuites de ſes créanciers que par un ſauf-conduit.

8 *Octobre* 1779. *Echo & Narciſſe* n'a rapporté mardi, jour de la troiſieme repréſentation, que 1500 livres. Cette époque critique décide de ſa chûte abſolue.

M. Robinot, ci-devant abbé, en a préſenté aux Italiens une parodie intitulée: *les Narciſſes ou l'écot mal payé.* Elle a été accueillie avec tranſport. Mais comme il y a beaucoup de perſonnalités contre le Chevalier Gluck, l'abbé Arnaud, M. Suard, le Chevalier de Chatellux & ſes autres partiſans connus, on doute que la police la tolere, ſans la châtrer étrangement.

9 *Octobre.* Le Chevalier Gluck, dont l'amour-propre, comme celui de tous les gens à talens, eſt très-ſuſceptible, dégoûté du peu de ſuccès d'*Echo & Narciſſe*, ſur le point de partir pour Vienne, eſt allé prendre les ordres de la Reine, & n'a point diſſimulé à S. M. ſa douleur & ſon projet de ne plus revenir. La

Reine voulant le détourner de ce dessein, lui a fait donner la place de maître de musique des Enfans de France, & lui a permis de partir seulement pour l'arrangement de ses affaires, avec injonction de revenir pour toujours se fixer ici.

10 *Octobre* 1779. *Vers à Mademoiselle de Monbarrey sur son mariage avec le Prince de Nassau-Saarbruck.*

Vous partez, vous allez loin de votre patrie,
Passer des tendres mains d'une mere chérie
Dans les avides bras d'un époux enchanté:
Déposant un fardeau si cher, si regretté,
L'une l'arrosera de larmes
L'autre, possesseur de vos charmes,
Sera de plaisir transporté:
Dans ce monde admirable, ainsi tout se compense:
Votre beauté mettoit en France
Mille esclaves à vos genoux:
Sur de nouveaux sujets par votre bienfaisance
Vous allez exercer un empire plus doux:
Ici l'on vous auroit maudite,
Se voyant par vous dédaigner:
Là vous serez toujours bénite:
D'une ou d'autre façon il vous falloit regner!

11 *Octobre*. On prend toutes les mesures pour faire l'édition générale des Oeuvres de Voltaire, dont le Sieur de Beaumarchais & consorts s'occupent depuis longtems. Quoique le *Prospectus* ne paroisse pas encore, on sait que le nombre des volumes sera de soixante in-8°, & la souscription de 300 livres.

Afin de pouvoir éviter les censeurs de France & leurs scrupules, les éditeurs ont obtenu de monter leur imprimerie au Fort de Kehl appartenant à l'Empire, non loin de Strasbourg. S. M. Impériale leur fournira des gardes pour veiller, tant au dehors que dans l'intérieur de l'imprimerie, & surtout pour empêcher qu'aucun des travailleurs n'emporte, suivant l'usage, des feuilles des épreuves: au moyen duquel larcin la contrefaçon a lieu presqu'aussitôt que l'édition originale.

12 *Octobre* 1779. Un des bâtimens de Paris qui attirent aujourd'hui la curiosité des habitans de cette capitale & des étrangers, c'est le petit Palais Bourbon: colifichet ingénieux, riche, élégant, plein de recherches voluptueuses: on ne peut y entrer qu'avec un billet de la propre main du Prince de Condé. Ce n'est qu'un accessoire du grand palais, qui n'est point fini & dont les travaux sont suspendus faute d'argent: il y a en outre le palais moyen. Par la réunion de ces trois especes de bâtimens, S. A. sera logée pour 600,000 livres de rentes environ. On évalue à douze millions ce vaste édifice, supérieur pour l'étendue à tous les palais connus d'aucun Souverain en Europe.

12 *Octobre*. L'*Ecole de la jeunesse*, ou *le Barnevelt François*, drame tragique, si jamais il en fût, & appellé par les comédiens italiens improprement comédie, en trois actes & en vers, mêlée d'ariettes, paroles du Sieur An-

ſeaume, avoit eu pour muſicien le Sieur Duny, mort, dont le genre facile & doux ne convenoit gueres à la noirceur de cet ouvrage. Un Sieur Prati, éleve de Piccini, a imaginé de refaire cette muſique, & ſon ouvrage a été exécuté lundi dernier, mais avec un ſuccès très médiocre & qui laiſſe encore beaucoup à deſirer.

13 *Octobre* 1779. M. Dorat, au moyen des retranchemens conſidérables faits à ſa piece, des billets qu'il diſtribue abondamment à chaque repréſentation, & de la complaiſance des comédiens à y joindre de petites pieces jolies, jouées rarement & accompagnées de leurs agrémens, ſe traîne avec une ſorte d'oſtentation aux yeux des bonnes gens qui ne voient pas tous ces reſſorts & ne connoiſſent pas ſon manege.

Cet auteur marche déjà à un nouveau triomphe; il nous annonce aujourd'hui une tragédie, qui doit être jouée inceſſamment; c'eſt un ſujet fort intéreſſant, *Pierre le Grand*: pour que le public ſoit prévenu d'avance & exciter ſon attente, il répand des vers à Mlle. Sainval cadette, en lui envoyant le rôle d'*Ametis*:

Diogene, avec ſa lanterne,
Cherchoit un homme & ne le trouvoit pas.
Plus d'un Diogene moderne
Eut même ſort en pareil cas;
La choſe eſt, dit-on, bien prouvée;
Moi je ſuis plus heureux. Las des talens trompeurs

De l'ampoule tragique, avec ſoin conſervée,
Ma lanterne à la main, me moquant des railleurs,
Je cherchois une ame éprouvée,
Tendre, ſenſible, ouverte aux doux charmes des pleurs ;
C'eſt une rareté chez Meſſieurs nos acteurs,
Et dans Sainval je l'ai trouvée.

14 *Octobre* 1779. *Il matrimonio per inganno* eſt un opéra bouffon tout nouveau & donné à Naples il n'y a guere que ſix mois : la muſique en eſt admirée de plus en plus ; cependant, comme la Signora Chiavacci veut toujours une ariette de bravoure à chanter, le Sieur Piccini a été obligé d'y en ajouter une de ſa compoſition pour elle. Cette cantatrice n'a pas un organe fort étendu, mais elle eſt parfaite muſicienne ; elle travaille beaucoup, elle a le plus grand goût, elle eſt pleine de graces & ſurmonte par ſon art toutes les difficultés : elle eſt en outre excellente actrice, principalement pour les rôles de fourberie hypocrite, dans le caractere de ſa nation & dans le ſien.

La Signora Chiavacci excite la jalouſie de nos courtiſannes, & ſurtout des Demoiſelles de l'opéra, dont elle ſurpaſſe par ſa magnificence les plus riches ; outre un train conſidérable, elle a un coureur & joue la femme de qualité : elle appartient actuellement à M. Amelot.

15 *Octobre*. Il s'éleve dans le ſein de l'Académie une diviſion ſourde d'abord, mais qui éclate inſenſiblement & pourroit cauſer des effets funeſtes. M. de la Harpe s'étoit im-

patronifé chez M. Suard, fon confrere, & il s'y étoit tellement ancré qu'il a paffé pour le cocufier. M. Suard n'a pas trouvé cela bon & a expulfé l'ami de la maifon. Celui-ci piqué, à l'occafion du Chevalier Gluck extrêmement prôné par M. l'abbé Arnaud & conféquemment par M. Suard fon écho, a pris parti en faveur du Sieur de Marmontel, à la tête des Piccinistes: le *Journal de Paris* a fervi de champ de bataille à tous ces champions qui, déguifés fous des noms empruntés, fe font dit beaucoup de chofes groffieres à la faveur du masque.

M. Suard eft un fier à bras: il n'eft forti de Befançon fa patrie & venu à Paris que pour une affaire d'honneur avec des officiers du régiment du Roi: M. de la Harpe a fait, au contraire, des preuves de couardife & de poltronerie; il a reçu des croquignoles de tous ceux qui ont voulu lui en donner, & ne s'eft vengé que par fa plume, qui ne l'a pas toujours bien fervi. Son confrere a trop abufé de fa fupériorité: mais encore un coup l'*incognito* couvroit tout cela. Le dythirambe a donné de nouveau prife à M. Suard, qui a fait inférer dans le *Mercure* une critique fanglante de ce poëme & même tombant indirectement fur l'académie; le panégyrifte de Voltaire a été furieux & ne trouvant pas vraifemblablement le défenfeur affez chaud, a fait inférer une lettre en réponfe, où il eft fi fadement adulé,

qu'on ſent qu'elle ne peut venir que de lui. Tout a tranſpiré aujourd'hui & M. d'Alembert, outré que des académiciens ſe donnent ainſi en ſpectacle, fait de ſon mieux pour aſſoupir la querelle & l'éteindre; mais M. Suard eſt implacable & menace toujours de couper les oreilles au cocufiant. Voilà l'état actuel de cette guerre devenue ouverte & qui amuſe les malins, dont cette capitale abonde.

15 *Octobre* 1779. Un mémoire qui dans le tems n'avoit fait aucune ſenſation, eſt très recherché aujourd'hui, depuis qu'il eſt ſupprimé par un arrêt du conſeil du 25 Septembre. Il eſt au nom des *épingliers*, *merciers*, *tabletiers*, *contre M. le Chevalier Dubois*, *commandant la garde de Paris*. Me. Prevoſt de St. Lucien, avocat, en eſt l'auteur: la cauſticité qui y regne contre le militaire, auquel on reproche un deſpotisme vexatoire, en fait le mérite & le piquant.

15 *Octobre*. Ou cite un bon mot de M. le Duc de Chartres à Madame la Ducheſſe accouchée: *quoi!* lui dit l'époux en ſoupeſant le nouveau-né, *vous ne me donnez qu'un enfant*, *à moi qui ai travaillé pour quatre*.

16 *Octobre*. A celle qui ſe reconnoîtra.

Toi, la plus belle des *Didons*, (*)
Chaſte un peu moins que Pénélope,

(*) Mlle. Raucoux joue le rôle de *Didon* avec ſuccès & y a toujours brillé.

Dans ce pays d'illusions
Il n'est rien que nous ne fassions
Pour fuir l'ennui qui nous galoppe.
Plumes en l'air, nez en avant,
On court grimpé sur la chimere
Vers le plaisir qui fuit d'autant;
On aime, on plaît à sa maniere:
Le plus sage tourne à tout vent,
L'un atteint l'amour par devant,
L'autre l'attrape par derriere.
Le caprice est ce qui nous meut;
Le diable emporte les scrupules.
Enfin on fait du pis qu'on peut:
Tout le monde a des ridicules,
Mais n'a pas des vices qui veut.
Du tien ne vas pas te défaire,
Dans la Grece on en faisoit cas
Et sur le vice on sait, ma chere,
Que les Grecs étoient délicats;
Dans Rome encor, ville exemplaire,
Messaline, Actée ou Glycere,
Ne t'auroit pas cédé le pas.
Jours de débauche & de lumiere,
Beaux jours de la corruption,
Les petits soupers de Néron
Auroient bien été ton affaire:
Là nul censeur contredisant,
Jeunes bacchantes très humaines,
Au corps souple, au geste agaçant,
Auroient imité tes frédaines
Et sçu provoquer ton talent.
Saint Jerôme cite souvent
Le tempérament des Romaines.

Quoi qu'il en ſoit, au gré du tien
Eduque nos Pariſiennes;
Il eſt des excès qu'en tout bien
Il faudra que tu leur apprennes.
Ceignant le pampre & le laurier
N'obéis qu'à ta fantaiſie,
Garde ton eſſor cavalier
Et ton audace & ton génie
Et cet amour peu familier,
Dont le coſtume irrégulier
Tente la bonne compagnie.
Monte le matin un courſier
D'Angleterre ou d'Andalouſie;
Aime le ſoir Souck & Julie; (*)
Le lendemain viens larmoyer
Tenant l'urne de *Cornelie.*
Le parterre a beau guerroyer;
Laiſſe à tes pieds ſiffler l'envie :
Tout va, tout prend, tout nous eſt bon,
Nous aimons à voir une Reine
En pet-en-l'air, en court jupon,
Beaucoup plus laſcive que vaine
Faire de myrthes une moiſſon,
De ſes bras lier ſa *Climene*,
Et mettre ſans tant de façon
La cocarde du fier dragon
Sur l'oreille de Melpomene.
Va, dans ce ſiecle de bon ton
Les mœurs ſont une ſingerie,
Les préjugés une chanſon,
Et la ſageſſe une folie,

(*) Deux fameuſes tribades entre nos courtiſannes.

Nous ſommes libertins à fond,
Par nous tu dois être accueillie.
L'oubli joyeux de la raiſon
Eſt un don du ciel qu'on t'envie;
Nargue les ſots, cede à tes goûts,
Donne aux femmes des rendez-vous,
Parle aux hommes philoſophie;
N'en aime aucun, trompe les tous:
Sois gaie, inſolente & jolie:
Sur la ſcene, avec énergie,
Prends le ſceptre, regne ſur nous:
Tiens le thyrſe dans une orgie
Et tu n'auras que des jaloux!

17 *Octobre* 1779. On peut ſe rappeller l'inculpation répandue il y a près de deux ans, contre M. le Comte Desgrée, comme s'étant laiſſé corrompre par le Maréchal Duc de Duras commandant en Bretagne, lorſqu'il avoit l'honneur de préſider l'Ordre de la nobleſſe, & d'en avoir reçu une ſomme de 1500 livres pour faire paſſer une délibération favorable à la cour. Ce gentilhomme a porté ſa plainte au Parlement de Bretagne contre cette diffamation calomnieuſe: depuis ce tems, comme le Maréchal de Duras y eſt gravement compromis, il a intrigué pour empêcher que cette plainte n'éclatât & qu'on n'y donnât ſuite: cependant elle commence à acquérir de la conſiſtance & il paroît un *Mémoire pour le Comte Desgrée*, qui jette un grand jour ſur toute cette affaire. L'autorité ſemble diſpoſée à s'armer pour l'arrêter; déja même elle em-

pêche la diſtribution de l'écrit en queſtion, dont cependant quelques exemplaires ont percé. Pour peu que l'accuſé mette de fermeté, que le parlement s'obſtine à inſtruire l'affaire, & que le miniſtere continue à uſer des voies deſpotiques pour étouffer les gémiſſemens de ce gentilhomme, ſans lui rendre justice, cela peut produire une très grande fermentation dans la province, ſurtout ſi elle ſe fomente juſques à la tenue des Etats, & devenir preſque auſſi grave que l'hiſtoire de M. de la Chalotais.

18 *Octobre* 1779. Un Sieur Daudé de Joſſan connu dans la littérature par quelques opuſcules, ſurtout par des critiques ſur le Sallon très ingénieuſes, s'imaginant que ce n'étoit pas le meilleur parti à tirer de ſon eſprit & que cette faculté nous étoit ſpécialement accordée par la nature pour faire des dupes, s'eſt jetté dans les intrigues de toute eſpece & a eſcroqué tant qu'il a pu: abîmé de dettes, mis en priſon, châtié par la police, il ne s'eſt rebuté de rien, il eſt ſorti de la ſphere des courtiſannes dans laquelle il s'étoit concentré d'abord, il s'eſt faufilé chez les grands, chez le Prince Louis, chez la Baronne de Neukerque, chez le Duc de Chartres, chez le Duc d'Aiguillon &c. Chaſſé de ces divers endroits, il s'eſt relevé de nouveau & tout recemment a gagné la confiance du Prince de Monbarrey. Comme il eſt Allemand & parle la langue de

cette nation, il lui a servi d'agent pour négocier à l'occasion des difficultés élevées sur le mariage projetté du Prince de Nassau avec la fille de ce ministre, & pour récompense celui-ci vient de le faire nommer Syndic de la ville de Strasbourg, par adjonction avec M. Gerard & en ayant l'exercice. Cette place, la plus belle après celle de Prêteur, le met à la tête du corps municipal de cette ville, composé de la plus haute noblesse. On ne sait comment elle souffrira d'être présidée par un polisson de cette espece, petit-fils de Mlle. le Couvreur, ci-devant abbé & précepteur du fils de M. de Lucé, ancien Intendant de la province. En un mot, c'est le second tome du Marquis de Pezay; mais ayant plus d'esprit, d'adresse & de fourberie, d'impudence, de figure & de jeunesse, il peut aller encore plus loin.

18 *Octobre* 1779. *Vision du Prophete Daniel, trouvée nouvellement dans les ruines de Jérusalem, traduite de l'hébreu par un amateur.*

Et le premier jour du mois de Nisam j'étois couché sur les bords de l'Euphrate déplorant dans mon cœur les malheurs de Sion, & je me flattois qu'un jour Jehova lasseroit désarmer la colere, que nous reverrions le grand fleuve Jourdain qui a quarante-cinq pieds de large & le beau pays qu'il arrose, & que l'heureux tems reviendroit où nous pourrions encore égorger nos ennemis, comme Adonaï nous le prescrit,

prefcrit, piller leurs poffeffions comme il nous l'ordonne, maffacrer leurs femmes & leurs filles, brûler des milliers de vieillards, & écrafer fur la pierre les têtes des petits enfans, pour accomplir la loi de l'Eternel.

Et je me réjouiffois dans ces douces penfées.

Et tout d'un coup mes yeux fe fermerent.

Et un doux fommeil s'empara de mes fens.

Et je m'endormis profondement fur le rivage.

Et je me figurois être dans le palais de Babylone.

Et comme je fuis curieux, je parcourois ce vafte édifice & j'entrai dans une grande falle.

Elle étoit partagée par le milieu.

Et la partie qui étoit devant moi repréfentoit un palais, & il étoit formé de chaffis recouverts de toiles peintes, le tout affez mal illuminé.

Et je fus étonné quand je me retournois de voir l'autre partie de l'appartement entouré de trois rangs de cages remplies de femmes Caldéennes, brillantes de pierreries, affez mal affifes, entaffées les unes fur les autres & plongées dans une obfcurité qui m'empêchoit de difcerner leurs traits.

Et au milieu de cette enceinte j'apperçus quatre à cinq cents hommes, tant jeunes que vieux, debout, preffés l'un contre l'autre, tous le vifage tourné vers le palais de toile peinte, gardant quelquefois un profond filence & en l'interrompant quelquefois pour frap-

per dans leurs mains, & pour crier *bravo*, ou *paix-là*.

Et je me dis ces gens-là ſont fous ou ivres.

Et je vis qu'ils écoutoient attentivement ce que diſoient des hommes & des femmes qui s'entretenoient tout haut de leurs affaires dans ce palais de chaſſis recouverts de toiles peintes.

Et ils avoient l'air d'éprouver de grands malheurs, de reſſentir de vives afflictions, de ſe parler d'amour, de ſe prodiguer des injures, de ſe confier des ſecrets & ils crioient à tue-tête;

Et perſonne ne leur diſoit: *taiſez-vous donc, ne criez pas ſi fort, vous êtes des imprudens, on entend tout ce que vous dites.*

Et j'avois envie de les avertir, mais quand je vis que tout le monde avoit du plaiſir à être de moitié dans leurs confidences je fis comme les autres.

Et il y en avoit quatre ou cinq qui s'égoſilloient & on leur crioit *bravo*, & moi je diſois ces gens-là m'étourdiſſent.

Et ils ont beau ſe frapper l'eſtomac, lever les mains au ciel, trépigner ſur le carreau, ſecouer leurs plumes, & ſe déchirer la poitrine, ils ne me touchent point & je ſens que s'ils parloient de ce qu'ils diſent, cela eſt fait pour m'intéreſſer.

Et je fis cette réflexion tout haut, & un vieux Caldéen qui étoit à mes côtés, m'entendit & me dit: tu as raiſon, eſclave, tous ceux que tu vois-là ſont des braillards.

Et ils ignorent que les grandes paſſions ſont muettes & ne s'expriment que par des accens étouffés.

Et leur ame n'eſt que dans leur cerveau.

Et leur ſenſibilité n'eſt que dans leur goſier.

Et leur chaleur n'eſt que dans leurs geſtes.

Et leurs effets ne ſont que des pantomimes outrées.

Et leurs grands traits ne ſont que des diſſonances perpétuelles, des ſons inſupportables.

Ils ne font que crier, parce qu'ils ne ſavent point parler.

Et leur phyſionomie grimace toujours, ou n'exprime rien, parce que l'ame ſeule donne aux traits du viſage l'expreſſion propre à chaque ſentiment.

Et leur voix ſaute toujours du haut en bas & du bas en haut, parce qu'ils ne connoiſſent rien au langage des paſſions, à la marche de la nature & à l'expreſſion du ſentiment.

Et ce qu'ils font, s'appelle jouer la tragédie, c'eſt-à-dire exécuter les chefs-d'œuvres des plus grands maîtres qui ont mis en action les dits & faits, les actes de vertu, les crimes, les malheurs des hommes célebres ou les révolutions des Empires.

Et pour rendre ces chef-d'œuvres, il faut du talent.

Et ces gens-là n'en ont point.

Et tu vois bien cet homme noir, (1) dont

(1) Portrait mal fait, qui convient à certains égards au Sr.

le visage feroit assez bien, s'il disoit quelque chose, qui a la jambe grêle, le buste mal attaché, les bras longs & la tête roide, qui s'admire avec le sot orgueil d'un paon, & se retourne tout d'une piece, comme un loup, & c'est-là l'homme qui succede au plus grand tragédien (2) dont s'honore notre patrie. Et pour le remplacer celui-ci n'a qu'une grosse voix, une poitrine forte, des poumons d'airain, beaucoup d'amour-propre & un grand fond d'impudence; & pour suppléer à l'ame & à l'intelligence qui lui manquent, il crie, se bat les flancs, frappe des pieds sur le parquet, & jette à chaque instant ses bras par dessus sa tête & Babylone a été quelque temps dupe de ses contorsions; mais l'erreur n'a pas duré & l'on sait maintenant l'apprécier.

Et écoute ces brouhaha, ces ris qu'il excite; cèla s'appelle des huées, c'est avec cela que l'on accueille & que l'on récompense des automates comme lui, qui ont l'audace d'entreprendre plus qu'ils ne peuvent faire.

Et tu entends comme ces huées redoublent & tu vois bien comme il les mérite.

Et tu peux t'imaginer qu'il aura la bêtise & l'orgueil de ne les imputer qu'à des ennemis qui veulent lui nuire, & moi qui le connois je dis que cela fera mal à propos & je te jure

---

la Rive & à d'autres, au Sr. Ponteuil, & ne caractérise réellement bien ni l'un ni l'autre: ainsi le lecteur choisira.

(2) Le Kain.

par Belus que, s'il annonçoit ſeulement des diſpoſitions, il n'éprouveroit que des encouragemens; mais on deſeſpere avec raiſon de lui & l'on punit à juſte titre ſes prétentions & ſon impudence.

Et tu vois bien cette petite femme, (3) dont la tête eſt trop groſſe pour ſon corps, dont les yeux ſont éteints & qui a recouvert ſon teint grénéleux & tanné & ſes traits effacés par un triple enduit de céruſe & de vermillon: eh bien! ſous ce paſtel impoſteur, ſous ce maſque qui de loin & graces aux lumieres lui donne encore un certain éclat, elle cache une ame plus fauſſe encore que ſa beauté d'emprunt. Et vois-tu ces geſtes compaſſés, & entends-tu ces ſons aigus de ſa voix, ou rauque, ou glapiſſante, qui détruit la nobleſſe & l'énergie du caractere paſſionné qu'elle doit nous peindre, & que penſes-tu de la voir perpétuellement courbée en deux, geſticuler à tour de bras, mettre la main ſous le nez de ſon pere ou de ſon amant, & dire *je vous aime*, comme on dit une injure. Et remarques-tu que, malgré ſes contorſions d'énergumene, malgré ces haut-le corps & ces cris qui ne partent que du goſier ou du cerveau, cette femme ne dérange jamais l'édifice de ſa coëffure ni la ſymétrie de ſon ajuſtement, & que ſon viſage qu'on croiroit découpé d'un tableau, a

(3) Madame Veſtris.

toujours le même coloris, la même expression & ne varie jamais, & fais-tu attention que les applaudissemens qu'elle reçoit, rares & clairsemés, partent de quelques pelotons d'ignorans soudoyés, que l'on va ramassant de carrefours en carrefours & qui n'attendent que le signal convenu pour étourdir leurs voisins.

Et t'apperçois-tu de ces *chut*, de ces *paix-là*, *paix*, dont le nombre & la force étouffent les applaudissemens mercénaires; l'indignation les arrache aux gens de goût, qui ne peuvent voir accorder à l'impudente & orgueilleuse nullité ce qui ne doit être que la récompense du talent.

Et je regardois tout ce que montroit le Babylonien.

Et j'écoutois tout ce qu'il me disoit.

Et je voyois qu'il avoit raison.

Et je lui dis, on ne fait donc point à Babylone faire justice de l'orgueil & de l'impudence, & j'ajoutai si Jéhova qui a montré son derriere à Moyse dans le buisson ardent, nous avoit accordé un autre spectacle, s'il nous avoit envoyé de mauvais comédiens bien impudens & bien orgueilleux, nous l'aurions prié de les traiter comme il a fait des peuplades entieres, qui n'avoient d'autres torts que d'être chez elles & de ne pas permettre que nous les en chassions.

Et jéhova nous auroit exaucés, car il n'entend pas raillerie, & je trouve que vos Dieux

ſont bien patiens, de ſouffrir comme cela qu'on ennuye impunément le public; mais chacun fait chez ſoi comme il juge à propos.

Et quel eſt ce vieillard aveugle (4) qui paroît là-bas, ſoutenu par une jeune fille: ſes cheveux blancs impoſent le reſpect.

Et le Caldéen me répondit : celui que tu vois-là, n'a beſoin que de ſe montrer pour affecter l'ame & pour toucher le cœur.

Et conſidere un peu la nobleſſe & la ſimplicité de ſes mouvemens & le pathétique de ſon organe & il n'eſt pas néceſſaire que je t'avertiſſe qu'il pêche par l'intelligence, qu'il entend à peine ce qu'il dit & qu'il déraiſonne le plus ſouvent.

Et tu t'en appercevras facilement, mais laiſſe-le s'échauffer, laiſſe l'action l'entraîner ſans qu'il s'en doute, à quelque morceau de force & d'énergie.

Et tu feras toi-même entraîné.

Et tu entendras le cri de la nature retentir jusqu'à ton cœur.

Et l'exploſion de l'ame de ce vieillard remuera tes entrailles.

Et il aura l'air d'avoir de l'eſprit.

Et ſi l'âge qui s'avance, ne détruit pas entierement ſes forces, l'enſemble de ſon talent te fera toujours plaiſir.

---

(4) Le Sr. Brizard faiſant le rôle d'*Oedipe* dans la tragédie de M. Ducis.

Et tu lui pardonneras ſes défauts en faveur de ſes bonnes qualités.

Et je trouvai que le Babylonien raiſonnoit juſte.

Et je lui dis, cette jeune fille (5) qui ſoutient le vieillard, ne t'émeut-elle pas comme moi ?

Et ſa figure ne te paroît-elle pas douce & intéreſſante ?

Et il repartit, ſa voix arrive juſqu'à mon cœur, ſon ame me parle, elle ſéduit, elle touche, elle enchaîne tout ce que le ſentiment a de plus doux, elle ſait l'exprimer ; tout ce que les paſſions ont d'orageux & de terrible, elle a l'art de le peindre, rien n'eſt étranger à ſon talent.

Et cet homme fluet & délicat (6) que tu découvres dans l'éloignement, va completter l'illuſion qui s'empara de tes ſens.

Et tu ne l'entendras pas hurler comme cet énergumene qui t'étourdiſſoit, il n'y a qu'un moment. (7)

Et il maîtriſera toutes tes facultés.

Et ſon ame brûlante entraînera la tienne.

Et en l'écoutant tu ne t'appercevras plus de ce que la nature lui a refuſé.

Et

(5) Mlle. Sainval cadette, faiſant le rôle d'*Antigone* dans la même tragédie.

(6) Le Sr. Molé, faiſant le rôle de *Polinice* dans la même tragédie.

(7) Partialité aveugle, car le Sr. Molé crie plus qu'aucun acteur.

Et je vis effectivement un tableau qui déchira mon cœur.

Et je me crus transporté dans un autre pays ; ce vieillard, la jeune fille & son frere me firent éprouver tous les sentimens dont ils étoient animés.

Et je conclus que le peuple Babylonien n'avoit pas tort de chérir ceux qui leur procuroient des plaisirs aussi vifs.

Et bientôt je cessai de voir : une nuit profonde m'environna, & je me trouvai dans un bois, au milieu duquel il y avoit un tombeau.

Et des soldats traînerent ce jeune homme à ce tombeau.

Et j'apperçus une femme échevelée, (8) armée d'un poignard, qui s'avançoit le désespoir dans les yeux pour immoler le jeune homme.

Et une voix lui crioit *c'est Egiste* !

Et dans cette femme égarée & furieuse, je ne vis qu'une tendre mere craintive, agitée, tremblante pour les jours de son fils.

Et son action forte & vigoureuse, le jeu de sa physionomie, les accens étouffés de sa voix, ses discours, d'autant plus persuasifs qu'ils sembloient l'expression forte de son ame, m'arracherent à mes réflexions, réveillerent mes esprits & firent palpiter mon cœur.

Et je partageai les allarmes de cette mere:

(8) Mlle. Sainval l'aînée, faisant le rôle de *Mérope* dans la tragédie de ce nom.

infortunée. Ses cris déſeſperés retentirent juſqu'au fond de mon ame, ſa poſition affreuſe & le choc perpétuel de ſes ſentimens, tous variés, tous diſtincts, tous frappans, tous naturels, me tranſporterent hors de moi.

Et mes larmes avoient coulé en abondance; mon cœur étoit oppreſſé, je ne reſpirois plus qu'à peine.

Et de nouveaux tableaux, moins terribles, mais non moins ſéduiſants, vinrent frapper mes regards.

Et je vis une jeune beauté (9) douce, ingénue, dont le maintien annonçoit la candeur.

Et elle parloit d'amour avec le ton qui perſuade.

Et elle intéreſſoit tous les ſentimens, parce que ſon ame étoit de moitié dans tout ce qu'elle diſoit, que ſa voix avoit un charme inexprimable, & que l'honnêteté, que la décence accompagnoit ſes regards, ſes geſtes & ſes diſcours.

Et elle adreſſoit la parole à un homme (10) que j'aurois cru jeune, à n'en juger que par les agrémens de ſa phyſionomie, par l'élégance de ſa taille & les graces de tous ſes mouvemens.

Et cet homme étoit plein de feu & tout ce qui ſortoit de ſa bouche étoit autant de ſaillies rendues encore plus brillantes par la maniere

(9) Mlle. Doligny, qui n'eſt cependant ni jeune ni jolie.
(10) Le Sr. Molé, dans le comique.

dont il les exprimoit.

Et il avoit un ami, auquel il se confioit.

Et cet ami (11) plus jeune que lui, plaisoit à ma raison & touchoit mon cœur : moins brillant que l'autre personnage, il n'en étoit pas moins agréable; il avoit de la fierté, de la noblesse, des graces dans le maintien, de la finesse dans ses regards; je remarquai qu'il étoit à son aise dans tout ce qui exige l'ironie maligne & la plaisanterie de sang froid; sa voix & sa prononciation le trahissoient quelquefois, mais il réparoit ce défaut par une intelligence sûre & une sensibilité vraie.

Et voici qu'après eux m'apparurent trois esclaves de différens sexes, deux hommes & une femme, & la femme (12) étoit vive, gaie & me communiqua bientôt le plaisir qui l'animoit & le désordre charmant de ses idées.

Et sa physionomie brillante & son petit nez retroussé se graverent dans ma tête & n'en sont pas encore effacés.

Et les deux hommes m'amuserent également : l'un, (13) grand, bien découplé, plaisant sans chercher à l'être, l'œil expressif & plein de feu, portoit sur son visage tout le caractere & l'audace de la fourberie.

Et mille voix repéterent autour de moi : c'est un honnête homme! & l'autre, (14) taillé dé-

---

(11) Le Sr. Monvel. (12) Mlle. Fanier.
(13) Le Sr. Augé. (14) Le Sr. Preville.

licatement, annonçoit plus la ruſe que la ſcélérateſſe, ſavoit exciter le rire ſans outrer la plaiſanterie, & ne ſacrifioit jamais la raiſon au deſir de paroître comique.

Et chacun diſoit, j'aimerois mieux être ſervi par lui toute ma vie, qu'un quart-d'heure par ce bouffon dégoûtant, (15) que nous ſommes condamnés à ſupporter vingt ans, vil hiſtrion, dont la gaieté n'eſt que grimace, dont la plaiſanterie n'eſt qu'une charge infame, digne en tout de ſes ſœurs (16) par ſa nullité, ſon effronterie, ſon orgueil & ſa méchanceté.

Et je m'applaudis de n'être point obligé de voir celui que l'on peignoit ſous ces affreuſes couleurs.

Et j'admirois les autres.

Et j'applaudis à leurs talens.

Et dans l'ivreſſe où me plongeoit une ſi douce illuſion, je m'écriois: *Dieu d'Iſraël! conſerve des êtres qui produiſent en nous des ſenſations ſi vives & ſi touchantes.*

Et comme j'adreſſois ma priere à Jéhova, je vis cette petite femme à la groſſe tête, au teint plâtré, qui crioit, ſe démenoit & tâchoit d'animer ceux qui l'entouroient, contre cette mere ſi intéreſſante, dont l'ame de feu avoit pris tant d'empire ſur mes ſens.

Et elle prononçoit d'une voix forte: *chaſſez*

---

(15) Le Sr. Dugazon.
(16) Mlle. Dugazon & Madame Veſtris.

la! chassez-la! elle a plus de mérite que moi: *chassez-la!* tant qu'elle sera parmi nous je ne servirois qu'à augmenter son triomphe: *chassez-la!*

Et cette petite femme, telle que les Caldéens représentent le mauvais principe, étoit armée de serpens & elle les jettoit sur tous ceux qui l'environnoient.

Et tous ceux qu'avoient touché ces reptiles impurs, se rangeoient du côté de l'Arimane femelle & ils crioient *chassez-la! chassez-la!*

Et un de ces serpens couleur d'or & d'argent, s'élance sur le vieillard aveugle, (17) dont j'avois été si satisfait, & le venin agissant dès l'instant il se mit à crier comme les autres: *chassez-la! chassez-la!*

Et vainement neuf ou dix esprits bienfaisans s'armerent pour la défendre, ils furent repoussés & la petite femme aux traits effacés, à la voix rauque & glapissante, hurlant comme une forcenée, traînoit par les génitoires un vieux Satrape, (18) à qui elle crioit: vous avez le pouvoir, abusez-en: j'ai fornicé avec vous; souvenez-vous-en; vengez mon amour-propre offensé: *chassez-la! chassez-la!*

---

(17) Le Sr. Brizard étoit un des plus acharnés de la troupe contre Mlle. Sainval.

(18) Le maréchal, Duc de Duras, gentilhomme de la chambre, supérieur des comédiens & l'amant de la Dame Vestris.

Et le public crioit *haro* !

Et le Satrape dit à ſa vieille concubine : *je n'oſerois, on me crie haro, que diroit le public?*

Et la concubine répondit : moquez-vous du *qu'en-dira-t-on* ; vous connoiſſez mes talens au jeu d'amour, narguez le public & vengez-moi, vous aurez du plaiſir.

Et comme il ſe défendoit moitié par honte, moitié par probité, elle lui lança le plus vénimeux de ſes ſerpens, celui qu'elle avoit nourri de ſon lait.

Et alors le vieux Satrape devint furieux & il ſe mit à crier *de par le Roi qu'on a trompé*, je t'ordonne de ſortir de Babylone & de ne point approcher de la banlieue ; tu ſeras punie d'avoir plus de talens que ma concubine.

Et tu ſeras rayée du nombre des élus, parce tu as eu l'audace de plaire.

Et ſeront traités comme toi, ſi Dieu me donne vie, tous ceux qui ſe déclareront de ton parti ou qui auront plus de mérite que ma concubine.

Et nul n'aura de talens hors nous & nos amis.

Et le public aura beau ſe plaindre, il faudra qu'il avale ma créature.

Et l'on me traitera d'imbécile, je le ſais.

Et ma concubine viendra me voir le matin.

Et je ſerai conſolé.

Et je rappellerai la proſtituée de Babylone; (19) elle reviendra parmi vous qui, déja très

---

(19) Mlle. Raucoux, rentrée à la comédie.

avilis par le préjugé le plus injuſte, ſerez couverts de fange par moi, votre protecteur, en vous forçant de recevoir celle qu'ont rejettée toutes les nations : & le peuple qui l'écoutoit, ſe mit à crier *au ſcandale* ! *à l'impureté* !

Et l'on entendit crier : *place, place, au Prince des Nains* (20).

Et je regardois, croyant voir à la tête d'une troupe de pigmées un avorton rebut de la nature.

Et j'apperçus un grand homme pâle & maigre, à l'œil bête, au rire niais, affectant un air d'importance ; & quelle fut ma ſurpriſe quand je vis à travers ſon corps diaphane, qu'au lieu de ſang une boue noire & empeſtée circuloit dans ſes veines, & que ce rayon émané de la Divinité qui nous anime, par qui nous penſons, qui ennoblit notre tête, s'étoit éteint chez lui dans cette fange impure.

Et ſon cœur corrompu tomboit en pourriture.

Et l'on n'y diſtinguoit aucun de ces ſentimens qui caractériſent la nobleſſe : la lâcheté, la poltronerie, la débauche infame, le menſonge, la flatterie, l'avarice & la duplicité ſe partageoient le reſte de ce cœur gangréné.

Et il perça la foule, conduiſant ſur le poing une femme que je pris pour un homme, à ſa démarche effrontée, à ſa voix forte, à ſa taille giganteſque.

---

(20) Le Prince d'Hénin, protecteur de Mlle. Raucoux & ſon amant aujourd'hui.

Elle jettoit des regards lascifs sur toutes celles de son sexe (21) & une voix cria: *la voilà, celle qui a renchéri sur toutes les abominations dont les peuples se sont souillés.*

Et elle va renouveller ici les scenes de débauche & de luxure, qu'elle y donna jadis: meres, ne quittez pas vos filles; amans, veillez sur vos maîtresses; maris, prenez garde à vos femmes.

Et si vous vous relâchez un moment, elle entrera dans votre lit, elle polluera ce que vous avez de plus cher.

Et le vieux Satrape s'efforçant de couvrir cette voix, montroit au public la prostituée de Babylone & repétoit fortement: elle n'a ni ame ni intelligence; elle n'effacera pas ma concubine; c'est ce qu'il nous faut.

Et j'entendis tout cela.

Et je vis toutes les abominations de l'homme de boue & de son Androgine.

Et furieux je donnai à tous les mauvais principes du monde le Satrape, la concubine & tous ceux qui avoient conspiré la perte de cette mere infortunée & proscrite, dont le crime étoit d'avoir trop de mérite, & comme je jurois de toutes mes forces, le peuple de Babylone & des contrées adjacentes s'ameuta, se mit à crier comme moi & l'on n'entendoit que brocards, coups de sifflets, huées & malédictions.

---

(21) Mlle. Raucoux est une tribade renommée.

Et ce tapage affreux me réveilla.

Et je me trouvai assis sur les bords de l'Euphrate, & je vis que tout ce qui venoit de se passer à mes yeux n'étoit que l'effet d'un songe.

Et il avoit fait une telle impression sur moi, qu'il sera toujours présent à ma mémoire.

18 *Octobre* 1779. *Le mémoire pour Messire Jacques-Bertrand Colombau, Comte Desgrée, chef de nom & d'armes, chevalier, Seigneur du Lou & de Lesne, ancien président de l'ordre de la Noblesse de Bretagne*, a pour but de prouver:

1°. Que sa conduite ne permet pas qu'on lui impute d'avoir trahi les intérêts de la patrie.

2°. Que la délibération sur laquelle on suppose qu'il a influé, n'est pas contraire aux droits de la province.

3°. Que le Comte Desgrée n'a rien reçu.

Ce mémoire, très long & très ferme en même tems, est signé de Me. Gohier, avocat, & est suivi d'une consultation de six des plus fameux jurisconsultes de Rennes, en date du 26 Juillet 1779, qui déclare que le Comte Desgrée a très fort le droit de poursuivre son calomniateur, & qu'il lui importe, ainsi qu'à tous les ordres de la société, que celui-ci soit connu, poursuivi & jugé suivant les loix.

18 *Octobre*. *Monsieur* est enfin en possession du Luxembourg; les Suisses ont pris sa livrée: on travaille à force au petit palais pour le mettre en état de le recevoir; mais on retarde l'arrivée de ce Prince en ce lieu, jusqu'à ce

qu'on ait commencé à abattre les arbres pour commencer à aligner les rues qu'on se propose de faire dans le jardin; ce qui le resserrera beaucoup; on craint que si S. A. Royale le voyoit avant, elle ne fût tentée de le garder tel qu'il est & cela détruiroit les espérances de fortune de ceux qui doivent être employés aux bâtimens projettés. Dès que la seve sera arrêtée, on procédera à la besogne.

18 *Octobre* 1779. Enfin la Dlle. Sainval cadette a reparu hier à la comédie, avec des applaudissemens, dans le rôle d'*Ariane*.

19 *Octobre*. M. le Comte Desgrée attribue à son zele pour faire élire aux Etats de 1770 le Sr. Beaugeard, trésorier de la province, au lieu du Sr. de la Balue, l'aigreur & l'activité de ses ennemis; ils publierent que ce gentilhomme étoit à la tête d'un parti qui faisoit tout, qui disposoit de tout; c'étoit pour le perdre dans l'esprit du ministere & par un rafinement d'atrocité pour le perdre en même tems dans celui de ses concitoyens. On dit qu'aux états de 1768 il avoit reçu une gratification pour faire passer la délibération du cinq Mars 1769, contraire aux intérêts de la province. Il écrivit au Maréchal de Duras, alors en Bretagne & premier Commissaire du Roi, pour savoir d'où provenoit cette imputation flétrissante. Par sa réponse datée de Catuelan le 28 Septembre 1777, le Maréchal, loin de nier le fait, l'affirma positivement au

contraire. Tout décidé à pourſuivre l'auteur d'une pareille calomnie, il crut ne pouvoir s'adreſſer à la juſtice, qu'après avoir prévenu ſon ordre. Il attendit l'ouverture des états de 1778 ; il en fait part à la nobleſſe, qui lui déclare n'avoir pas diminué de confiance à ſon égard & lui en donne des preuves en le nommant à la premiere commiſſion. . . . C'eſt au premier travail qu'on lui fit les reproches dont il a été queſtion dans le tems ; il ſe démet alors & déclare qu'il ne s'occupera des affaires nationales que lorſqu'il ſera vengé.

Le 16 Novembre il met ſa plainte en calomnie devant le Parlement de Bretagne & demande des juges pour informer : le Parlement ne commet point de juges & le 26 rend l'arrêt ſuivant.

„ La cour, avant de faire droit ſur la ſuſ-
„ dite requête, & faiſant droit ſur les conclu-
„ ſions du procureur général du Roi, ordonne
„ que le dit Desgrée dépoſera au greffe, gar-
„ de-ſac de la cour, toutes les lettres & pieces
„ le concernant, dont il a donné lecture aux
„ états ; permet au procureur général du Roi
„ d'informer devant M. Ruart de la Bourban-
„ ſais, doyen de la dite cour, de la remiſe,
„ ſoit réelle, ſoit ſuppoſée, des 1500 livres,
„ dont eſt cas, pour le tout communiqué au
„ dit procureur général du Roi, être, ſur ſes
„ concluſions, ſtatué ce qui ſera vu apparte-
„ nir, ſauf paſſé de ce, à être permis au ſup-
„ pliant, s'il y a lieu, à informer de ſes faits ;

„ défenſes ſauves au contraire, &c."

Quelque ſatisfaiſant que fût cet arrêt, puiſqu'il transformoit le Comte Deſgrée d'accuſateur en accuſé, il a ſatisfait à l'arrêt, il a déposé au greffe le 9 Décembre les lettres dont il eſt queſtion.

Le 7 Janvier 1779, le procureur général lui a fait ſignifier l'extrait d'un prétendu état de diſtribution & une lettre du Sieur Mesnard de Conichard, qui tendroient à favoriſer l'inculpation; tel eſt l'état où en étoit la procédure à la diſtribution du mémoire.

20 *Octobre*. Le Comte d'Arcy, membre de l'académie des ſciences, vient par ſa mort de laiſſer une place vacante de penſionnaire ordinaire dans la claſſe de géométrie. Il ne ſe livroit pas tellement aux hautes ſpéculations qu'il ne s'occupât de ſa fortune, & lors des aſſemblées orageuſes de la Compagnie des Indes, il s'étoit fort diſtingué & ſecondoit le Comte de Lauragais pour ſecouer le joug d'une adminiſtration perverſe & tyrannique.

21 *Octobre*. *L'ambigu comique* a attiré beaucoup de monde à la foire St. Laurent, par un ſpectacle à machines, intitulé *les quatre fils d'Aymon*, pantomime en trois actes. La grandeur du théâtre & ſa forme très avantageuſe ont permis de le rendre dans toute ſa beauté, & il faut convenir qu'on ne ſauroit exécuter la foule de tableaux militaires & pittoreſques que préſente l'action, avec plus de vivacité, de-

précision & de vérité. Tous les gens de guerre ont applaudi à ce qui concerne leur partie. Cette représentation, où tout retrace les mœurs de l'ancienne chevalerie, ne pouvoit que plaire infiniment, & certaines situations ont attendri jusques aux larmes beaucoup de spectateurs assez froids naturellement. On distribuoit un programme étendu de la piece, annonçant du génie dans le compositeur, digne émule de Noverre & de Servandoni.

22 *Octobre* 1779. La possession des épiceries étant un des événemens les plus curieux de la marine, voici comment cette conquête plus précieuse que celle de la toison d'or, a été faite, suivant le rapport d'un témoin oculaire & digne de foi.

Dès 1768 on s'occupa du projet à l'isle de France: M. Prevost fut chargé de la part de M. Poivre, alors intendant des isles de France & de Bourbon, de la recherche, conjointement avec M. de Tremignon, lieutenant des vaisseaux du Roi. Ils partirent en Mai 1769 sur le *Vigilant*, commandé par le dernier; après différens séjours ils ne mirent à la voile qu'en Janvier 1770 pour les Moluques, & ils revinrent avec leurs plans de muscadiers & de gerofliers en Juin 1770. Le procès verbal est du 27 de ce mois.

Cette premiere importation n'ayant pas réussi, on s'occupa en 1771 d'une seconde expédition & le même M. Prevost, de retour le quatre

Juin 1772, rapporta des plans & des graines, qui après la vérification furent distribués aux habitans des isles de France, de Bourbon & des échelles. Ce sont ces derniers qui ont réussi.

Après avoir relâché à Pondichery & ensuite à Achen, les Argonautes avoient été joints la premiere fois par M. Cherry, lieutenant de frégate, commandant l'*Etoile du matin*, ainsi qu'on en étoit convenu.

De-là ils allerent à Gueda, où des opérations tentées l'année précédente n'avoient pas réussi; ils passerent ensuite aux Manilles pour y prendre des renseignemens; les moussons devenus favorables, pour des Philippines se rendre aux Moluques, ils firent voile en Janvier 1771; ils toucherent à Meudona, isle la plus sud des premieres, & la plus voisine des Moluques, pour acquérir plus de notions: de-là ils passerent l'isle Jolo, où ils furent très bien reçus par le Roi du pays, qui s'engagea à leur procurer des plans d'épiceries à un autre voyage.

Ils aborderent avec peine à Mino, isle où ils chercherent envain pendant deux jours des plans; le 21 Mai 1771 ils se partagerent: M. Prevost avec l'*Etoile du matin* fut à Ceram & dans les autres isles dépendantes des Hollandois, & M. Tremignon à Timor.

Le premier toucha en divers endroits à Ceram, entr'autres à la Baye de Saway, où il apprit que les Hollandois avoient détruit recemment tous les plans de muscadiers & de

gérofliers. De-là il paſſa à Gueby, où il obtint des naturels & du Roi des plans & des graines, qu'il rapporta après une traverſée de deux mois.

Nota. M. Poivre prétend qu'il n'y a jamais eu de gérofliers ni de muſcadiers dans cette iſle, dont les habitans ne ſont que de pauvres pêcheurs.

M. de Commerſon, célebre botaniſte, ſe trouvant alors à l'iſle de France, revenant de faire le tour du monde avec M. de Bougainville, atteſta par un certificat du 27 Juin la vérité des plans.

Le 16 Juillet le gouverneur & l'intendant rendirent une ordonnance pour défendre l'exportation de ces plans, qui fut enrégiſtrée au conſeil ſupérieur.

Ce fut par ordre du Chevalier des Roches & de M. Poivre que M. Prevoſt partit la ſeconde fois le 25 Juin 1771, ſur la flutte du Roi l'*iſle de France*, commandée par M. de Coetery, enſeigne de vaiſſeau, & la corvette *le Néceſſaire*, commandée par M. Cordé, ci-devant officier de la compagnie des Indes.

L'Académie des Sciences de Paris approuva les plans envoyés par M. Poivre.

23 *Octobre* 1779. Ce ſont des plans conditionnés par M. Poivre & ſur le point de partir qui ont été envoyés à Cayenne par ſon ſucceſſeur M. Maillart Dumesle: il expédia ces gérofliers & muſcadiers ſur un bâtiment, qui ar-

riva dans cette iſle le 3 Février 1773, ſeulement après 64 jours de traverſée, capitaine Abram.

En 1774, M. de Ternay & M. Dumesle firent un ſecond envoi, qui ne réuſſit pas par des avaries que le bâtiment éprouva; on a vu que le premier a eu un ſuccès véritable.

23 *Octobre* 1779. Les diſſentions de la comédie françoiſe ne tariſſent point. C'eſt aujourd'hui le Sieur la Rive qui menace de quitter; il prétend que ſes camarades, jaloux de la ſupériorité de ſon talent naiſſant, le tracaſſent & qu'ils pouſſent l'indignité juſques à apoſter & gager des gens dans le parterre pour le ſiffler. Ceux-ci aſſurent qu'il n'eſt rien de ſi faux, qu'il n'eſt pas beſoin d'employer une pareille ruſe.

24 *Octobre*. Le fils de M. de la Borde, enſeigne de vaiſſeau embarqué ſur l'armée navale, atteint de la maladie regnante qui eſt une diſſenterie épidémique, eſt venu chez ſon pere, mourant. Le Docteur Petit en déſeſpéroit, cependant il l'a rechappé aujourd'hui. Une de ſes précautions a été de changer le malade deux fois par jour de matelats & de lui en donner de neufs chaque fois. Ce ſoin exceſſif ne pouvoit gueres avoir lieu que chez un richard, comme ce banquier de la cour.

25 *Octobre*. Dans le procès du Comte Desgrée, le procureur général a voulu d'abord

éclair-

éclaircir un fait important; il a voulu découvrir s'il s'étoit formé une association criminelle entre deux hommes qui seroient également coupables; il a voulu savoir s'il y avoit un corrupteur & un corrompu, pour les livrer tous deux à la rigueur des loix.

Rassurée aujourd'hui sur l'intérêt public, la justice ne peut plus se dispenser d'entendre le cri du citoyen opprimé. Le Comte Desgrée justifié à la fois, par l'invraisemblance des faits qu'on lui impute, par sa conduite, par la délibération qui a servi de prétexte à la calomnie, par la nature même des pieces qu'on lui a fait signifier, a demandé à informer des faits qu'il a dénoncés à la justice.

Son crime n'est pas celui dont on l'accuse, mais d'avoir reçu en 1778 l'hommage le plus flatteur qu'on puisse rendre à un gentilhomme, d'avoir été choisi, d'une voix unanime, pour remplacer le Président de son ordre; son crime est d'avoir réuni la pluralité des suffrages pour présider pendant les Etats de 1772; son crime est de s'y être comporté avec distinction, d'y avoir montré un zele inflexible, une fermeté inébranlable dans les circonstances les plus critiques; son crime est d'avoir été nommé député en cour & de s'y être conduit de maniere à mériter la délibération du 30 Décembre 1774, d'avoir suivant les termes de cette délibération glorieuse, des droits à *l'estime publique, à l'attachement & à la reconnoissance*

de tous ses concitoyens ; son crime est d'avoir eu son nom placé dans les inscriptions honorables, faites à l'occasion du rappel de la Magistrature; son crime est d'avoir été du nombre des Procurateurs qui furent chargés en 1776, de se rendre en cour, pour défendre, pour réclamer un droit essentiel & inhérent à la constitution nationale, celui de choisir ses députés; son crime est d'avoir sollicité pour le Sr. Beaugeard, & d'avoir, en remplissant les devoirs de l'amitié, sans manquer à ceux de citoyen, traversé des vues secretes & des intérêts privés; son crime enfin est d'avoir pénétré & dédaigné de servir les intrigues de ceux qui prétendent devoir influer sur le succès des affaires, qui veulent paroître tout protéger pour tout asservir, & qui parviennent ainsi à s'acquérir eux-mêmes des droits à la protection.

25 *Octobre* 1779. On ne peut assez s'indigner au milieu de bâtimens élevés par le luxe dans cette capitale, lorsqu'on s'occupe à l'embellir de toutes parts de pompeuses bagatelles, dans un siecle où l'on affecte de prôner si fort *Henri IV*, on laisse sa statue élevée sur le pont-neuf dans un état de dégradation qui indigne ceux qui adorent véritablement ce bon Roi. Quelques particuliers, pour exciter le corps municipal, ont offert d'ouvrir une souscription à ce sujet & tout recemment M. Gois, sculpteur de S. M., offre d'y concourir de tous ses soins & peines: c'est ce qu'on voit

dans une lettre qu'il a adreſſée aux auteurs du Mercure.

26 *Octobre* 1779. Un M. d'Huès, fameux ſculpteur de l'académie, ces jours derniers étant venu ouvrir ſa porte à quelqu'un qui frappoit, a été atteint d'un coup de piſtolet à l'œil. Le quidam, qu'on aſſure être une femme, s'en eſt retourné avec tant de tranquilité & de ſang froid, que les voiſins accourus au bruit ne l'ont pu ſoupçonner & arrêter. Cet aſſaſſinat ſingulier paſſe même aujourd'hui au moyen des éclairciſſemens pour un acte de vertu & de courage maternel. On prétend que cet artiſte très vicieux, abuſant de ſon état, avoit l'habitude de débaucher de petites filles, non encore nubiles, qu'il avoit uſé du même ſtratagême avec l'enfant de la femme en queſtion, décidée à venger ſon outrage à quelque prix que ce fût. On ajoute que les lettres de grace ſont toutes prêtes, lorſqu'elle ſe fera connoître. Quoi qu'il en ſoit, on ne peut attribuer à un motif ordinaire & vil, ce meurtre commis ſans aucun vol préalable ou ſubſéquent.

26 *Octobre* 1779. Depuis quelques années nos ſculpteurs ont imaginé de faire des figures en plâtre colorées & drapées d'une maniere très reſſemblante: ils réuſſiſſent ſurtout dans les abbés, & la mode eſt aujourd'hui d'en orner les jardins; il en eſt de faits à tromper les yeux. M. Carmontel, auteur d'opuſcules dra-

matiques connus & joués dans les ſociétés, a imaginé d'en faire un ſujet de comédie, & ſa piece intitulée *l'abbé de plâtre*, doit être jouée ce ſoir à la comédie italienne; cette bagatelle eſt en un acte & en proſe.

28 *Octobre* 1779. *Extrait d'une lettre de Rennes du* 24 *Août* 1779. „ L'affaire du Comte Desgrée prend couleur & fera bruit: il a enfin mis ſa requête & y a attaché un mémoire.

L'Evêque Girac a été trois heures ventre à terre auprès de M. de Caradeuc pour engager ce Procureur général à ne pas donner de concluſions; mais il a répondu *qu'on l'avoit trompé une fois & qu'on ne le tromperoit pas deux.* On lui a repliqué: „ *conſultez au moins M. le Garde „ des Sceaux; vous allez vous compromettre": il* a répondu qu'il ne conſulteroit que les loix.

Le Doyen nommé par l'arrêt du 26 Novembre 1778 pour faire l'information, attendoit depuis huit mois les preuves du Procureur général; il repréſenta qu'il étoit tems de permettre au Comte Desgrée de faire les ſiennes: le Procureur général, ſans approbation de ce qui eſt contenu dans le mémoire, y a conſenti.

Arrêt du 13, qui permet d'informer; je le crois très entortillé & je ne ſais s'il pourra lui ſervir.

M. Desgrée avoit prié M. le Premier Préſident de Catuelan de n'en point connoître; mais ce dernier ne reconnoiſſant en ſoi aucun moyen de récuſation, n'a pas cru devoir pri-

ver la juſtice d'un ſi bon juge.

Le mémoire imprimé à Nantes s'y vend trois livres : il eſt malheureux d'être le plaſtron des grands, car on ne peut en avoir juſtice, & je ne crois pas que M. Desgrée ſoit plus heureux, il s'y ruinera, mais ſon honneur l'exige.

28 *Octobre* 1779. *L'abbé de plâtre* n'eſt point digne de ſon auteur; c'eſt une facétie, tout au plus bonne à être jouée en ſociété: encore n'y trouve-t-on ni gaité, ni ſaillie. M. Carmontel n'a tiré en rien parti de ſon ſujet, qui auroit pu fournir à quelque choſe de mieux ; nulle invention dans les ſituations, nulle fineſſe dans les moyens, nul eſprit dans le dialogue; c'eſt une véritable platitude.

28 *Octobre* 1779. *Lettre de Madame la Ducheſſe de Rohan à M. Deſgrée.*

A Blains, ce 22 Août 1779.

Je viens, Monſieur, de lire votre mémoire; j'y ai trouvé en notes deux lettres de moi des 4 & 12 Janvier 1775. Elles portent entr'autres choſes ces mots: „ je compte aller demain à „ Verſailles, je verrai M. de Maurepas, j'ap„ puyerai fortement pour qu'il faſſe mettre par „ la cour le ſceau pour le don des Etats &c."

Vous dites que je fis cette demande de mon propre mouvement & que ce témoignage eſt d'autant plus flatteur pour vous que j'ai été témoin de vos démarches.

C'eſt donc mon témoignage que vous invo-

quez aujourd'hui & vous le fondez ſur les lettres que vous faites imprimer en 1779, ſans ma permiſſion: vous n'ignorez pas, Monſieur, les égards qui ſont dûs en pareil cas.

Je crois pouvoir interpréter votre conduite: vous m'avez fait l'honneur de penſer qu'en montrant l'intérêt que j'ai pris pour vous, cela pourroit faire impreſſion. Je ſerois fort embarraſſée à m'exprimer de cette maniere en parlant de moi, ſi je ne fondois la conſidération que je puis avoir en cette province ſur l'attachement que j'ai voué à ſes intérêts & à ſa gloire; ſentimens qui, je crois, ſont généralement connus. En penſant que mon témoignagne pourroit vous être utile, vous m'avez crue en même tems aſſez foible pour le laiſſer paſſer, ſans vous demander pourquoi il ſe trouvoit-là?

J'ai eu de l'eſtime pour vous, Monſieur, j'en conviens; j'ai cherché à vous ſervir & à vous faire valoir: mais vous me forcez à vous le dire, j'ai changé, & j'ai changé pour d'autres cauſes que celles qui ſont l'objet de votre imprimé. C'eſt à vous à juger s'il eſt de votre intérêt que je vous déclare ſur quoi eſt fondée mon opinion actuelle.

Extrait d'une lettre de Rennes du 26 Août.

„ Rappellez-vous, Monſieur, que le cinq Octobre 1774, vous me marquiez: " il n'y a en-„ core que Douai de rétabli, je ne ſais rien „ par rapport à vous, mais ſeulement que vo-

„ tre Député le Comte Desgrée n'y perd pas
„ un instant, c'est un homme rare."

Eh bien! cet homme rare, cet homme qui a si bien servi toute la province, est le persécuté & presque l'abandonné. Il faut que ses ennemis soient bien puissans, ils remuent ciel & terre & les opposent à sa justification.

Cette lettre de la Duchesse de Rohan ne doit pas être sans réponse; cette réponse doit être ferme, & sans s'écarter de la considération dûe à cette Dame, on doit la presser de déclarer les motifs nouvellement survenus qui l'ont fait changer de sentimens. La destruction de ces nouveaux motifs doit tenir essentiilement à une pleine justification.

L'Evêque de Rennes & le Premier Président sont souvent chez la Duchesse de Rohan.

28 *Octobre* 1779. Le Sieur Préville, après avoir parlementé longtems depuis sa retraite avec ses camarades & le supérieur, s'est enfin déterminé à revenir & il a reparu le dimanche 24 avec le plus grand éclat: l'on sait que le revenant a toujours ces jours-là des battoirs gagés pour l'applaudir, & les benêts suivent, au lieu de huer un histrion insolent, qui se fait ainsi valoir, qui, au lieu de remplir exactement son devoir, s'en dispense, comme bon lui semble, paroît & disparoît à son gré.

29 *Octobre. Stances sur les Insurgens.* Tel est le titre d'une satyre charmante, pleine de graces & de philosophie, en 52 couplets & trop

courte, malgré sa longueur. Elle est censée faite par un voyageur, qui est allé sur les lieux sur la foi de l'Abbé Raynal, s'imaginant y trouver un peuple libre, fier & vertueux. Il part delà pour se recrier contre cet auteur crédule & pour peindre les Américains & les Américaines d'une toute autre touche: il n'épargne pas les chefs du parti, même Franklin; le Général Washington est le seul qu'il loue, il le représente comme un très grand homme. On seroit tenté d'attribuer cet ouvrage à M. Dorat, s'il n'y avoit beaucoup plus de fonds, de faits & d'anecdotes, que dans ses frivolités, si le poëte ne paroissoit avoir infiniment plus de vigueur, de connoissances & de saine raison que lui.

30 *Octobre* 1779. Mlle. Sainval l'aînée a pris le parti d'aller jouir à Bordeaux, où, sans être excessivement applaudie, elle a dû succès.

30 *Octobre*. Extrait d'une Lettre de Rennes du 20 Septembre. „ En parlant du Mémoire du Comte Desgrée, vous dites quelle force! quelle noblesse! quelle évidence! mais quelle justice! Vous avez raison, il n'est peut-être pas d'exemple d'une procédure criminelle ainsi conduite; si elle partoit d'une jurisdiction inférieure, elle seroit cassée & refaite aux dépens des premiers juges.

M. Desgrée a présenté requête à la chambre des vacations pour lui être nommé un commissaire qui pût entendre les témoins: on a nommé M. de la Gascherie.

Le

Le dernier jour de la féance fut le jour du rapport de la requête du Comte. M. le Doyen qui eft de droit Commiffaire, & qui l'étoit fur le requifitoire du Procureur Général, prévint le Premier Préfident qu'il ne pouvoit l'être à préfent, étant fatigué de la derniere féance & ayant befoin de repos. Comme cela fe dit de l'un à l'autre feulement, le Premier Préfident n'en tint pas compte & le nomma. Quand il fe vit dans l'arrêt, il fut fort étonné, il en fit faire des reproches au Premier Préfident, & il n'étoit plus tems: la miffion du Premier Préfident étoit paffée, mais le Doyen affurant qu'il n'y avoit de fa faute partit: deforte que M. Defgrée a été obligé de fe pourvoir à la chambre.

M. de la Gafcherie a entendu des témoins mardi & mercredi; ce dernier jour arriva un arrêt du confeil, qui fut fignifié au procureur général, au greffe du Parlement & à M. Defgrée. La chambre s'affembla jeudi.

Le greffier a envoyé à la chambre l'arrêt du confeil & depuis on a ceffé d'entendre des témoins.

Cet arrêt eft fignifié au procureur général pour qu'il envoye les motifs de l'arrêt du 29 Août au greffier, pour qu'il envoye la procédure; à quoi contraint par corps: on a fait au Parlement défenfe de pourfuivre.

A-t-on jamais obtempéré à un pareil arrêt du confeil? Le Garde des fceaux ne doit-il pas favoir que les cours fouveraines ne peuvent re-

connoître les volontés de S. M., que lorsqu'elles sont indiquées par édits, déclarations & lettres patentes?

L'arrêt du conseil en date du 30 Août est motivé sur ce que S. M. a remarqué que son Procureur général n'avoit pas satisfait à l'arrêt du 29 Octobre, en ce qui touche la permission d'informer de la remise vraie ou supposée des 1500 livres, &c. & veut s'instruire des motifs qui ont déterminé à permettre, au contraire, au Comte Desgrée de faire informer, &c.

L'Arrêt a été signifié au greffier, au procureur général & à M. Desgrée.

Le greffier a envoyé sa copie au Parlement: on a arrêté de continuer d'entendre des témoins, & on les entend, c'est-à-dire, ceux qui sont arrivés; car M. Desgrée ne sait s'il doit en faire assigner d'autres, attendu l'arrêt: on croit pourtant qu'il le peut, dès que le Parlement va son train. Ce dernier a écrit au Garde des sceaux pour lui rappeller les principes.

31 *Octobre*. Extrait d'une lettre de Rennes du 25 Septembre. Il est venu depuis des lettres patentes; le Roi ne s'est pas borné à demander des copies de la procédure, il a exigé qu'on la suspendît pendant qu'il s'instruiroit de cette affaire: & comment pouvoir s'instruire d'une affaire dont on arrête l'instruction? C'est un prétexte pour arrêter tout: ce n'est pas s'éclairer qu'on veut, c'est servir un grand qui se trouve dans l'embarras.

Dimanche dernier on fit partir les copies de cette procédure & l'on envoya en même tems, à ce qu'on croit, car la chose s'est faite très secrétement, des arrêtés de remontrances, qui exposoient tous les inconvéniens & tous les dangers d'une pareille demande.

31 *Octobre* 1779. Au palais Bourbon moyen, il y a une vaste galerie consacrée en l'honneur du grand Condé & ornée surtout de ses batailles. Quatre tableaux immenses la remplissent. On en connoît déjà deux de M. Cazanova, exposés au Sallon il y a quelques années & dont on a rendu compte; les deux autres sont d'un M. de Pan qui, sans être de l'Académie, lutte avantageusement contre ce rival.

1er. *Novembre.* Extrait d'une Lettre de Rennes du 27 Septembre. „ Notre Evêque est parti pour Paris, il se démene fortement pour son bon ami *le Maréchal des Menus* (de Duras.)

Les lettres patentes ne se bornent pas à demander des copies, elles cassent toute la procédure faite au mépris de l'arrêt du conseil signifié.

La chambre des vacations a fait partir des copies de toute la procédure, avec un arrêté, où elle en soutient fortement la validité; elle ajoute que l'arrêt du conseil, ainsi que les lettres patentes, sont évidemment l'effet de la surprise, qu'elle ne peut y avoir égard conformément aux ordonnances, qui reglent la conduite des Magistrats à l'égard des actes du Sou-

verain, qu'il a déclarés lui-même n'être ſouvent dûs qu'à l'importunité. En conſéquence la chambre des vacations a donné ce matin une commiſſion aux juges de Quimper pour entendre M. de Kerſaluum, témoin aſſigné dans cette affaire. M. de la Gaſcherie va reprendre ſon travail, & l'information continuera. Je ne ſais quel parti le Miniſtere prendra dans la poſition préſente. Le ſyſtême du gouvernement eſt bien toujours le même au fond, mais on prétend que pour ſe donner un air de modération, il veut gagner par ruſe ce que l'ancien miniſtere emportoit l'épée à la main. Si cela eſt, la réſiſtance qu'il éprouve, ſans s'y être attendu, pourra lui faire abandonner cette affaire, ou prendre une marche plus timide & plus cachée.

M. de Crequi arriva ici, il y a peu de jours, venant de Paris; il fut deſcendre à l'Evêché, qui eſt devenu l'auberge des grands Seigneurs venans en Bretagne: auſſi l'appelle-t-on *l'auberge de la croix d'or, tenue par la* Violette, *ſervie par* Scapin, *bon vin, bon logis, jolies ſervantes, à pied & à cheval.* M. de Crequi auſſitôt ſon arrivée envoya un de ſes gens ſavoir des nouvelles de M. Deſgrée & lui annoncer qu'il étoit deſcendu à l'évêché. M. Deſgrée répondit par un billet, qu'il étoit fort ſenſible à l'attention du voyageur & qu'il ſe préſenteroit pour le voir, s'il n'étoit pas logé dans une maiſon dont il s'étoit interdit l'entrée pour de très fortes raiſons. Cette réponſe donna matiere à beau-

coup de plaiſanteries, que M. de Crequi fit à l'Evêque de Rennes: „ M. Deſgrée, dit-il, ne „ peut venir; il faut que j'aille chez lui de ce „ pas, car j'ai trop d'envie de le voir, pour ne „ pas m'accorder cette ſatisfaction; il parla du „ mémoire de ſon ami à l'Evêque & dit que „ c'étoit une bombe qui avoit écraſé M. de „ Duras, ſans qu'il pût jamais en revenir."

1 *Novembre* 1779. Nous n'avons pu nous procurer qu'en ce moment une copie exacte des couplets ſur la comédie françoiſe & nous nous hâtons de les inſérer ici.

Chanſon à l'endroit des Dames de la comédie françoiſe, par leur très humble ſerviteur Luxembourg. Sur l'air, des trois fermiers... *C'eſt bien doux, &c.*

La Veſtris achette à grand prix
Les bravo de la populace;
A force d'art & de grimaces
Elle fait applaudir ſes cris;
Elle ne vaut pas à tout prendre (Bis.)
Pas un ſou
Pas un ſou
Pas un ſoupir tendre. (Bis.)

Sainval cadette a des talens,
Elle plaît ſans aucunes ruſes,
C'eſt la favorite des muſes,
C'eſt la reine des ſentimens;
Mais elle employe avec fréquence (Bis.)
Trop de vi
Trop de vi
Trop de violence. (Bis.)

Quand ſa ſœur ſe poſſede un peu,
C'eſt le chef-d'œuvre le plus rare;
Mais lorſque ſon eſprit s'égare,
D'un diable en fureur c'eſt le jeu.
On frémit, elle eſt redoutable. (Bis.)
Comme un con
Comme un con
Comme un connétable. (Bis.)

Luzzy obtient avec raiſon
Les éloges les plus ſinceres;
Elle rend tous les caracteres,
On l'applaudit à l'uniſſon.
Mais où Luzzy eſt précieuſe, (Bis.)
C'eſt en cu
C'eſt en cu
C'eſt en curieuſe. (Bis.)

Fanier, que chante maint auteur,
Inſpire ce qu'ils diſent d'elle,
Toujours vive & toujours nouvelle
De leur verve excite l'ardeur;
Et pour augmenter leur flame, (Bis.)
Elle fou
Elle fou
Elle fournit l'ame. (Bis).

D'Oligny bravant les amours,
Plaît ſans avoir fait parler d'elle;
Son cœur eſt pur, ſon ame eſt belle,
Elle ſe rit des vains diſcours,
En réduiſant le cœur des femmes, (Bis.)
Ebranlant
Ebranlant
Ebranlant leurs ames. (*On la dit Tribade*)

Préville eut d'abord du malheur,
Mais on la connut à l'ufage,
Et le public qui l'encourage
Claqua dans le *Diffipateur*,
Ce fein jadis fi plein de charmes (Bis.)
Et fi mou
Et fi mou
Et fi mouillé de larmes. (*Elle pleure dans la piece*)

Il reste Belcour & Drouin
Dont le théâtre eft bientôt quitte,
Toujours déchirant le mérite
Le Public les connut enfin:
Il fut dégoûté de l'ufage (Bis.)
De leur com
De leur com
De leur commérage. (Bis.)

Molé, Suin, ne croyez pas
Mériter qu'ici l'on vous chante,
Avec Dugazon l'infolente
Rampez dans le rang le plus bas,
Qu'avec Hus vous alliez en outre, (Bis.)
Vous alliez
Vous alliez
Alliez vous faire... &c. (Bis.)

1 *Novembre* 1779. Le Sieur de la Rive excédé effectivement des tracafferies de fes camarades & de la jaloufie des Sieurs de Monvel & Ponteuil, a demandé fa retraite, qui lui a été accordée fur le champ.

L'inquifition continue & un commis des domaines, le jour qu'on a joué *Adelaïde du Guefclin*, ayant pris la liberté de critiquer un peu

haut le Sr. Monvel, a été arrêté & mis en prison.

C'eſt une ſuite du traité du Sr. Préville avec ſes camarades, dont il a exigé qu'on ſe réuniroit, qu'on députeroit au ſupérieur & qu'on le ſupplieroit de faire donner à la garde les ordres les plus ſéveres pour contenir les mutins & mécontens du parterre, enfin pour empêcher le public de huer, s'il ne vouloit applaudir.

2 *Novembre* 1779. C'eſt à Iſſi que M. le Comte de Thelis a formé ſous les yeux du gouvernement l'*Ecole Nationale*, dont on a parlé & dont il avoit commencé des eſſais dans ſes terres: elle eſt composée de 24 orphelins pauvres. On les reçoit dès l'âge de douze à treize ans, pour les garder juſques à ſeize & même au-delà. On a dit qu'on leur apprenoit leur religion, à lire & à écrire. On leur enſeigne en outre l'art du pionnier, du maréchal-taillandier, & du charpentier-charron; on les fait travailler à la conſtruction des chemins & on les inſtruit aux exercices militaires; enſorte que s'ils ne peuvent devenir ſoldats, ils ſeront toujours bons pionniers.

On les exerce aux évolutions guerrieres tous les jours après leur travail: ils ont à leur tête un commandant en chef, qui a ſous lui pluſieurs adjoints; on choiſit pour ces emplois-là parmi les militaires, ceux qui ſont les plus irréprochables du côté de la bravoure & de la probité. Chaque adjoint a la direction d'un cer-

tain nombre d'éleves, & il rend compte de leur conduite au commandant, qui ſeul a droit de les punir.

A chacun des trois repas qu'ils font par jour, ils ont de la ſoupe, graſſe pour les jours gras, & on leur donne à diſcrétion du pain de ſeigle, purgé du premier ſon.

Il y a toujours une ſouſcription ouverte pour ſuppléer aux reſſources de l'auteur du projet; le Roi, la Reine, & toute la famille Royale ſont à la tête des ſouſcripteurs.

Le Duc de Charoſt vient de s'aſſocier au Comte de Thelis pour multiplier des établiſſemens ſi utiles à l'humanité.

Quand la ſaiſon le permet, ces éleves vont camper dans la plaine; ils couchent alors ſous des tentes, où l'on a écrit pour deviſe, *tout pour la patrie.*

Depuis trois mois ces vingt-quatre éleves ont fait environ 300 toiſes de chemin.

Le Comte de Thélis ſe propoſe actuellement de faire entrer dans ſon école de jeunes gentilshommes, dont l'éducation peu diſpendieuſe, en les rendant plus utiles à l'Etat, pourra ſoulager nombre de familles. Mais n'eſt-il pas à craindre que cette agrégation ne devienne funeſte par l'orgueil des uns & la jalouſie des autres?

3 *Novembre* 1779. Pour conſerver les bouffons en France, s'il eſt poſſible, M. de Viſmes a imaginé de faire un mêlange de leurs opéra

avec des fragmens françois : en conséquence dimanche il a fait exécuter *les deux Comtesses* & l'acte de *Théodore*, & réuni ainsi les bouffonistes & les amateurs de notre genre : pour faire mieux encore il se propose d'y faire joindre incessamment un ballet pantomime ; ce qui forcera les enthousiastes de la danse à entendre aussi ces Italiens & façonnera peu à peu les oreilles les plus ineptes à leur musique.

3 *Novembre* 1779. Le Sr. Poissonnier, conseiller d'état, médecin revêtu de la dignité d'inspecteur & directeur général des hôpitaux de la marine, s'est transporté à Brest à l'occasion de l'épidémie ; mais il se contentoit de se faire rendre compte des malades par les docteurs subalternes ses confreres & n'entroit point dans les hôpitaux ; ce dont M. le Comte Duchaffaut lui a fait de vifs reproches, il l'a obligé de remplir ses fonctions & de traiter les malades par lui-même.

4 *Novembre*. Extrait d'une lettre de Rennes du 30 Septembre. La cour n'a encore rien envoyé depuis le dernier arrêté sur l'affaire de M. Desgrée. On pense qu'elle est dans l'embarras : elle ne s'attendoit pas à toute la fermeté qu'on a montrée dans cette occasion ; notre évêque qui est à Paris remue ciel & terre.

Autre lettre du 13 Octobre. L'affaire de M. Desgrée ne reste point dans l'inaction. Il y a deux commissions expédiées, l'une pour Quimper, l'autre pour la Rochelle ; celle pour

Quimper ne pourra avoir lieu : M. de Kerſaleum eſt parti pour le Périgord : M. de la Gaſcherie s'en eſt auſſi allé, & c'eſt M. de Bonamour qui le remplace ; il aura, dit-on, au premier jour, l'honneur de faire lever la main au Premier Préſident, que M. Deſgrée a fait aſſigner comme témoin. Voilà le Premier Préſident dans la poſition la plus critique, il n'en peut ſortir que très entaché : il eſt vrai que cela ne touche plus les grands.

S'il ne dit rien, il eſt certainement parjure, car perſonne ne ſait mieux que lui tout ce qui s'eſt paſſé ; perſonne après l'Evêque ne doit avoir entendu plus ſouvent que lui les propos du Maréchal de Duras, & je ſuis perſuadé que la réponſe de ce dernier datée de Catuelan à M. Desgrée, a été combinée avec le maître du château.

D'un autre côté, ſi le Premier Préſident dit la vérité, il ſe contredit, ayant dit à M. Deſgrée, accompagné de ſon Procureur, quand il fut le voir & le prier de ne pas connoître de l'affaire, qu'il n'avoit connoiſſance de rien. De plus, ce feroit avouer qu'il a connu d'une affaire à laquelle il avoit pris trop de part, pour conſerver l'impartialité néceſſaire.

Comment ſe tirer de-là ? On compte que M. Desgrée n'eſpere tirer d'autre avantage de ſon témoignage, que celui de s'écarter de la connoiſſance de l'affaire : ce qui n'eſt pas flatteur.

4 *Novembre* 1779. Le Sr. Philidor fit exé-

cuter l'hiver dernier à Londres le poëme séculaire d'Horace qu'il avoit mis en musique: on assure que cette entreprise hardie & originale eut un prodigieux succès, les trois fois que le morceau fut exécuté. Les savans, les musiciens & le beau sexe en furent également satisfaits. A son retour ici cet artiste a répété chez lui cet essai, où les Sieurs Richer, Narbonne & la Dame Philidor étoient les coryphées; on ne peut savoir au juste à quoi s'en tenir, parce que les spectateurs étant tous amis, partisans ou enthousiastes du musicien, deviennent très suspects. On dit aussi qu'il est rappellé en Angleterre pour y faire un opéra Italien, & qu'on s'occupe à Londres d'y établir un opéra comique françois.

5 *Novembre* 1779. On ne peut qu'applaudir au zele & à l'activité du Sr. de Vismes, qui en huit jours aura donné cinq & même six opéra différens. Dimanche 31 Octobre on a joué *les deux Comtesses*, opéra bouffon italien, & l'acte de *Théodore* de Floquet; mardi *Echo & Narcisse*; jeudi *la buona figliuola*; vendredi on doit jouer *Alceste*, & dimanche *Iphigénie*.

6 *Novembre*. Trois nouveaux écrits se répandent & grossissent la liste des libelles contre la Société Royale: 1°. *Lettre d'un sociétaire non pensionné à un correspondant en province.* Elle est déja ancienne & datée du 7 Mars dernier: 2°. *Lettre d'un amateur à un médecin de province, aspirant à l'honneur d'être correspon-*

dant de la Société Royale de médecine. Celle-ci est datée du 31 Août 1779: enfin, *Lettre à M. de Lassone*, sans date. Quelques faits & anecdotes contenus dans ces pamphlets les rendent précieux pour les amateurs. On y reviendra.

6 *Novembre.* Depuis longtems on avoit annoncé une piece aux Italiens de M. de Florian, l'auteur *des deux Billets;* le succès de celle-ci, où l'on remarquoit un talent décidé, en donnoit une excellente opinion, & le titre singulier d'ailleurs excitoit la curiosité. Elle a été joué hier. Son intitulé est: *Arlequin, Roi, Dame & Valet*, comédie héroïque en trois actes & en prose, suivie d'un divertissement.

Une anecdote avoit accru la foule des amateurs; on publioit que le Duc de Penthievre qui aime singulierement ce jeune militaire, ainsi qu'on l'a dit dans le tems, avoit voulu lire la piece entierement & en être le censeur. On en citoit un trait de critique retranché par ce Prince: Arlequin Roi marchandoit quelque chose, il le trouvoit trop cher, il disoit au vendeur: *donnez-le moi à tel prix, vous vous en dédommagerez en le vendant plus cher à mon peuple.*

Cette comédie n'a point répondu à l'attente du public, ni même à son commencement, où l'on remarquoit du sel, de la gaîté, une critique vive, légere & philosophique: elle a bientôt dégéneré en une farce médiocre, ne valant pas même les pieces italiennes, dont l'imbro-

glio eſt ordinairement excellent. Le parterre a eu peine à la ſoutenir juſqu'au bout, & elle eſt abſolument tombée.

Arlequin eſt venu annoncer immédiatement & convenant bonnement de la chûte a dit: *Meſſieurs, je ſuis fâché que la tierce au Roi pour la premiere fois ne l'ait pas emporté ſur la tierce à l'or*: quolibet dont perſonne n'a ſenti la fineſſe.

7 *Novembre* 1779 La *Lettre d'un ſociétaire non penſionné*, &c. eſt cenſée écrite la veille du jour où la Société s'inſtalla au Louvre ſous des lambris dorés; tandis que la Faculté ſans aſyle, eſt obligée de tenir les ſiennes dans des maſures. Elle roule ſur le mécontentement de quelques membres à l'égard de certaines diſpoſitions des lettres-patentes. Les unes tendent trop à fomenter le deſpotiſme du chef & à avilir ſes confreres; les autres ſont trop inſultantes pour la faculté, trop dériſoires. Le membre qu'on fait parler, convient auſſi de la diviſion élevée dans le ſein même de la compagnie; il en craint les ſuites funeſtes, il ne diſſimule pas le refus injurieux que les facultaires font de conſulter avec les ſociétaires, ſchisme que ceux-ci ſont réſolus de conſommer, en uſant de repréſailles; enfin il eſt queſtion d'une réſolution que l'Académie Royale des Sciences ſemble diſpoſée à prendre, en forçant d'opter ceux de ſes membres agrégés à la Société Royale qui ne pourront lui apporter en

tribut que des mémoires déja lus dans celle-ci, rivale pour cette partie de la physique, qu'elle doit d'ailleurs envisager de mauvais œil. Tel est le précis de ce pamphlet, qui offre des objections assez difficiles à résoudre.

7 *Novembre 1779.* Il y a eu hier une course de chevaux à Vincennes, qui a été annoncée avec beaucoup d'appareil ; le Comte de Lauraguais de retour de son exil y a figuré.

La premiere étoit de *Miss Musk*, à ce Seigneur, courant un mille contre *Coiner*, à M. le Comte d'Artois ; le dernier a gagné.

La seconde du *poulain françois*, au Duc de Chartres, courant trois milles contre un poulain françois au Comte d'Artois : le premier a gagné.

La troisieme enfin du *fils d'Hérode*, au Comte de Lauraguais, courant trois milles contre un *fils* de *Rélario*, au Duc de Chartres : le Prince a gagné.

8 *Novembre.* La *Lettre d'un Amateur*, &c. est plus gaie, mieux écrite que la précédente; c'est un persifflage de la séance publique de la Société Royale de médecine. On y observe malignement que le Sécrétaire y avoit lu l'éloge du célebre *Macbridge*, qui n'avoit jamais pu être associé étranger de la Société ; celui de M. *Navier*, médecin de Châlons, qui n'avoit pas voulu en être & avoit renvoyé ses patentes. On y plaisante ingénieusement M. de Lassone sur son mémoire, où avec du persil dans du lait il

prétend arrêter les progrès de la petite vérole & remédier à ſes plus funeſtes effets. Remede de bonne femme, ancien, dont, fût-il auſſi excellent que l'annonce l'auteur, il n'auroit pas le mérite de la découverte. Quoi qu'il en ſoit, vu le rare ſervice qu'il rend à l'humanité, on parle de le couronner, non de chêne ou de laurier, mais de perſil. L'eau roſe, que le même médecin annonce comme un préſervatif pour les yeux des belles en pareil cas, ne donne pas moins lieu à l'ironie & aux ſarcasmes. Les mémoires de l'abbé Teſſier ſur la conſtruction de nouvelles étables à vaches; celui du Docteur Carrere ſur la Dulcamore & les autres ſont également tournés en ridicule: on croit ce pamphlet du Docteur le Preux; il a l'élégance & la fineſſe des premiers écrits en ce genre, dont il ſemble reſter inconteſtablement le pere.

9 *Novembre* 1779. Pour la premiere fois de ſa vie Louis XVI a joué aux jeux de haſard au dernier voyage de Marli & a fait des pertes conſidérables, relativement à ce qu'il risquoit auparavant. Il a tenu le lansquenet, auquel il a pris goût. On eſt fâché de le voir ſe départir de ſa ſageſſe auſtere: on attribue ce changement au Maréchal Duc de Richelieu, que S. M. ne pouvoit ſupporter, qu'elle mépriſoit & qui à force de conſtance & de ſoupleſſe a vaincu cette répugnance; il a fait les beaux jours du voyage & a ſingulierement amuſé leurs

Ma-

Majeſtés par ſes ſaillies, ſes anecdotes & ſes ſarcasmes.

Enfin un ſoir le Roi à ſouper, la Reine n'y étant point, a regardé avec plaiſir une jeune perſonne des ſpectateurs, l'a conſidérée avec ſa lorgnette & a envoyé demander qui elle étoit. Les courtiſans remarquent toutes ces petites circonſtances pour en tirer parti & chercher à faire entrer les paſſions dans un jeune cœur, lorſqu'ils croient l'en voir ſuſceptible. Les bons patriotes, au contraire, en ſont très affligés.

Du reſte, on peut juger des pertes du Comte d'Artois, par les arrangemens qu'il a pris avec M. de Chalabre, le banquier du jeu : il lui a fait payer cent mille écus argent comptant & paſſé en outre un contrat de rentes viageres de 15000 livres.

9 *Novembre* 1779. Depuis longtems les dévots gémiſſoient de voir un nouvel ouvrage de M. de Buffon ſe répandre dans le public avec approbation & privilege, ſans eſſuyer aucune contradiction des théologiens ; ce ſont *les Epoques de la Nature* : ouvrage hardi, où fixant la formation du monde il établit un ſyſtême deſtructeur abſolument de la Geneſe, qu'il s'efforce cependant de concilier avec ſes idées. Enfin le Docteur Ribalier a dénoncé l'ouvrage au *prima menſis* dernier ; il a fait frémir toute la faculté de théologie du danger où ſe trouve la foi, ſi l'on laiſſoit ſub-

ſiſter une telle impiété, & l'on a nommé des commiſſaires pour examiner le livre.

9 *Novembre* 1779. La faculté de médecine s'eſt aſſemblée ſamedi pour le choix d'un Doyen, & l'on avoit élu unanimement le Docteur Maloet: mais ce perſonnage prudent a ſenti le danger d'une pareille place, il a refuſé ſous prétexte qu'étant attaché à des perſonnes de la famille royale, ſon ſervice ne lui permettoit pas de vaquer aux fonctions importantes de la dignité dont on l'honoroit; on lui a ſubſtitué alors le Docteur le Vacher de la Feutrie.

10 *Novembre*. Extrait d'une Lettre de Rennes du 1er Novembre. On parle toujours ici & dans toute la province de l'affaire de M. Deſgrée. On a adreſſé dans toutes nos villes des paquets de mémoires imprimés ſur quelques feuilles & c'eſt un gentilhomme qui les diſtribue *gratis*. C'eſt un homme vendu à l'autorité & à tous les gens puiſſans. Quant au mémoire, ce ſont des *Obſervations du Sr. Mesnard de Conichard* ſur la partie du mémoire de M. Deſgrée qui le regarde; il voudroit prouver qu'il n'eſt point en contradiction avec lui-même dans ſes deux lettres, & pour cela il dit que la diſtribution du Port Louis eſt chiffrée de la main de M. d'Invau & le renvoi à M. Mesnard de ſon écriture. Les lecteurs obſervent à leur tour, pourquoi M. Necker, qui a eu l'attention de refuter dans l'extrait adreſſé

à M. le Procureur général du Parlement de Bretagne la date du jour, le mois & l'année, & de dire que le Bon étoit écrit de la main du Roi, n'a-t-il pas refuté également que les chiffres, le mois, l'année & le renvoi à M. Mesnard étoient de la même écriture & de la même main de M. d'Invau ? Le collationné qui devoit paroître en juſtice exigeoit cette exactitude, & cette circonſtance devoit d'autant moins s'oublier, que les vues de ce Mesnard étoient de faire croire que M. d'Invau en avoit connoiſſance & que c'étoit lui qui avoit fait l'ouvrage.

Une raiſon ſans replique, qui devoit obliger le Mesnard à faire faire cette réflexion à M. Necker, c'eſt qu'il avoit ſous les yeux copie du dépôt des pieces & qu'au nombre de ces pieces étoit la lettre de M. d'Invau, qui donne un démenti formel à ce qu'il diſoit.

Au ſurplus, dit Mesnard dans ſes obſervations, il ſait que le bon fut remis au Maréchal; mais, dit-on, à quoi cela ſert-il ? Le bon eſt au nom de M. Deſgrée, il faut donc prouver qu'il l'avoit touché, ou qu'il ait donné une procuration à M. le Maréchal pour toucher en ſon nom, car on ne peut pas ſuppoſer que celui qui paye, le faſſe ſans une reconnoiſſance de la part de celui qui touche.

Enfin, dit-on, il n'eſt pas queſtion d'un bon de 1500 livres qui n'auroit été accordé qu'au mois de Novembre 1769 en forme de

gratification, mais d'une ſomme de 1500 livres comptée en petits écus aux Etats de 1768 par M. de Duras pour faire paſſer une délibération. La lettre même de M. de Duras porte, qu'il a compté cette ſomme aux Etats de 1768. Voilà ce qu'on a à prouver pour rendre M. Desgrée ſuſpect ou criminel. Mais ce qu'on trouve de la derniere injuſtice, c'eſt qu'on permette la circulation du mémoire de M. Mesnard, ſigné par lui ſeul, tandis que la police intercepte les mémoires de M. Desgrée, ſignés d'avocats, dans une inſtance liée.

Le ſecond arrêt du conſeil du 13 Octobre 1779, ſignifié au Procureur général & à M. Desgrée, caſſe l'arrêt du Parlement de Bretagne du 23 Août dernier & toute la procédure qui s'en eſt ſuivie, comme contraire à celui du 26 Novembre 1778, qui n'a point été rapporté.

Or, dit-on, il eſt de toute évidence que l'arrêt du 26 Novembre 1778, n'avoit pas beſoin d'être rapporté, puiſque l'arrêt du 23 Août ſuivant n'ordonnoit ni ne permettoit à M. Desgrée d'informer de ſes faits qu'en exécution de ce précédent arrêt du 26 Novembre, & cela eſt très clair.

M. Desgrée met ſa plainte; avant de l'expédier, le procureur général demande à informer de la remiſe vraie ou ſuppoſée des 1500 livres dont il eſt cas, pour, ſur le tout communiqué, être ſtatué ce qui ſera vu appartenir

Sauf au ſuppliant à informer de ſes faits. Arrêt en conſéquence, qui ajoute ſeulement *s'il y a lieu.*

Naturellement & avec juſtice au bout de deux ou trois mois le Procureur général auroit dû ſe préſenter & expoſer que ne trouvant aucune preuve de la remiſe des 1500 livres, dans ce cas il conſent à ce qu'il ſoit permis au Sieur Desgrée de faire preuve de ſes faits en conſéquence l'arrêt du 29 Novembre : au lieu de cette marche qui eût été de toute juſtice, il laiſſe à M. Desgrée à faire les premiers pas : en conſéquence le Sr. Desgrée, au bout de neuf mois préſente ſa requête, fait mention de l'arrêt du 29 Novembre & ſur le motif de cet arrêt & le ſilence du Procureur général demande, &c.

Ce qu'il y a d'admirable, c'eſt que cet arrêt du conſeil porte *in fine* „ ſauf au Procureur général & au Sr. Desgrée, s'il y a lieu, à procéder en exécution de l'arrêt du 26 Novembre 1778."

Combien le public ſe récrie ſur la force de l'imagination, qui a fait trouver au conſeil un moyen ſi conſéquent de mettre les parties ſur la voye de ſe faire rendre juſtice !

On dit ici qu'on eſt fort occupé à Blain chez Madame la Ducheſſe de Rohan à faire un mémoire, pour le Maréchal de Duras. Je ſuis bien étonné qu'on faſſe à Blain ce mémoire, que les avocats de Paris auroient été

plus capables de composer.

10 *Novembre* 1779. Dans la *Lettre à M. de Lassonne* on pose deux questions : la Société de médecine est-elle établie pour s'occuper des progrès de la médecine & de la conservation des sujets du Roi ? Est-elle seulement instituée pour satisfaire la cupidité, l'ambition de celui qui en est le chef ?

Le refus des médecins les plus estimés d'entrer dans ce corps, répond à la premiere question, & il résulte de la seconde qu'on ne peut nier qu'il doit devenir bientôt non seulement un objet de dérision, mais un fléau public en augmentant les abus auxquels, depuis si longtems, la médecine sert de prétexte ; dès-lors il ne doit plus se trouver que des sujets tarés pour remplir les places, & quand alors la sagesse du gouvernement n'anéantiroit pas la société, le tems seul la détruiroit.

L'auteur exalte dans ce pamphlet M. Lieutaud, le premier médecin, qui loin, comme M. de Lassonne, de vouloir détruire la Faculté pour élever la Société, accueille la premiere, veut lui servir de défenseur auprès du Roi, & a présenté à S. M. le plan fait par la Faculté, *qui contient des réglemens pour obtenir tous les avantages possibles de la médecine & pour obvier aux abus auxquels elle sert de prétexte.* On ne doute pas que le jeune monarque ne l'agrée & en conséquence on envoye d'avance à M. de Lassonne, *le canevas*

d'un discours à faire pour être prononcé dans la derniere séance de son établissement. La plaisanterie assaisonne cette harangue, que la méchanceté nourrit d'anecdotes curieuses & diffamantes.

11 *Novembre* 1779. Madame de Palerne vient de mourir. On a remarqué sur ses billets d'enterrement que, contre l'usage, on ne désignoit aucun parent comme faisant part. On auroit dû mettre naturellement : *de la part de M. le Duc & de Madame la Duchesse de Gontaut, ses fille & gendre*; on a su que ce Seigneur n'avoit pas voulu que son nom fût au dessous de celui de Palerne. Belle leçon aux financiers & bourgeois riches, qui ont la sotte manie de donner leurs filles à des gens de la cour!

11 *Novembre.* Les logogryphes sont, en général, un jeu d'esprit trop puérile & souvent trop bête pour mériter l'attention des vrais littérateurs ; cependant tous les genres peuvent être poussés à un point de perfection qui fasse distinguer certaines pieces: tel est le logogryphe suivant, composé par une Dame & qui se sent des graces & de la finesse de son auteur:

La nuit j'habite sur la terre,
Et le jour je remonte aux cieux:
J'éblouis les regards d'un éclat radieux,
Mais je n'ai qu'un matin pour plaire.
Cinq lettres font mon nom: supprimez la premiere,
Je suis un prophête fameux,
Je deviendrai la fleur que l'on aime le mieux
En retranchant l'avant-derniere.

Otez-les toutes deux, j'offre un mot précieux;
Dont l'amour même fait myſtere
Et qu'à l'amant qui lui ſait plaire
L'amante ne dit que des yeux.

Le mot eſt *roſée:* on y trouve *Oſée*, *roſe*, *oſe*.

12 *Novembre* 1779. Il eſt des perſonnages ſur qui le public a ſi conſtamment les yeux que leurs actions les plus indifférentes ſont remarquées; tel eſt M. d'Alembert, aujourd'hui le patriarche de la ſecte philoſophique; il vient de prendre caroſſe & dans l'inſtant tout Paris en a été inſtruit; c'eſt un quanquan qui ne finit pas.

Une autre de ſes actions moins connue & qui, lorſqu'elle le ſera, malgré ſon excellence ne manquera pas d'être tournée en ridicule par les détracteurs de ce grand homme; c'eſt ſa générosité envers Arlequin. On ſera d'abord ſurpris de voir une affinité entre ces deux hommes; quoi qu'il en ſoit, Arlequin ſe trouvant compris pour une ſomme de 50,000 livres dans la banqueroute du Sr. Roland, eſt venu confier ſa douleur à ſon ami: le Philoſophe l'a conſolé efficacement, en lui diſant qu'il ſe chargeoit de ſa fille qui eſt aveugle. Tout cela ſe trouve dans un paragraphe du Journal de Paris No. 312, où l'hiſtoriette eſt racontée ſans nommer perſonne. Mais les partiſans de M. d'Alembert ont trahi ſa modeſtie & ce beau trait commence à ſe répandre dans les ſociétés.

12 *Novembre*. On attend bientôt M. Oli-

vier, conſeiller au Châtelet, envoyé comme commiſſaire pour faire les informations ordonnées par le Parlement dans l'affaire du jeune Solar: il étoit parti avec un ſubſtitut du procureur du Roi & un greffier; ils doivent être de retour avant la fin du mois. Suivant ce qu'il a écrit, il a trouvé bien du faux dans les faits allégués par l'adverſaire pour ſa juſtification & le procès tourne mal pour lui.

13 *Novembre* 1779. Un gros livre in 4º très volumineux & très ſerré, ayant pour titre *de l'adminiſtration des Etats Provinciaux & de la nature de l'impôt*, perce difficilement & excite beaucoup de curioſité. On a lieu de préſumer & l'on a même des notions aſſez certaines qu'il eſt, ſinon de la compoſition de M. Necker, au moins dans ſon génie, ſes principes & qu'il ſe produit ſous ſes auſpices; que ce miniſtre a fait les frais de l'impreſſion & qu'il le fait distribuer, attendu qu'il ſe délivre *gratis*. C'eſt un ouvrage qui coûteroit chez les libraires 12 livres. Il n'eſt qu'un homme très riche, ayant de grandes vues, & intéreſſé à leur propagation, qui puiſſe avoir fait un pareil ſacrifice.

Le motif du myſtere de cette diſtribution lente, c'eſt qu'on craint d'ameuter le clergé, contre lequel il eſt ſpécialement dirigé. Au premier apperçu on juge que le plan de l'adminiſtrateur général feroit de revenir au ſyſtême de M. de Machault & de l'impoſer comme les autres. Les chefs de l'égliſe en ont déjà l'éveil.

& ſe remuent en conſéquence.

14 *Novembre.* Suivant les dernieres nouvelles de Bordeaux, les ſpectateurs s'étoient échauffés enfin pour Mlle. Sainval l'aînée, avoient reconnu la ſublimité de ſon talent & lui avoient procuré les diſtinctions qu'elle méritoit. On avoit donné pour elle une repréſentation & ce voyage devoit lui rendre 16000 livres de bénéfice: elle parloit pour aller jouer aux Etats de Montpellier.

Quant ici, depuis ſon expulſion les jalouſies, les haines, les noirceurs ne font que s'accroître dans le tripot; ils cherchent naturellement à ſe rendre le jouet du public. Dernierement le Sr. Pontueil a été hué dans l'*Orphelin de la Chine*, depuis le commencement de ſon rôle juſqu'à la fin; les partiſans du Sr. la Rive, indignés qu'on eût obligé celui-ci de quitter, ont voulu le venger par ce traitement, moins l'effet du mauvais jeu de l'acteur que de la cabale. On ne ſait quand finira ce déſordre & l'anarchie qui regnent dans l'aréopage comique.

15 *Novembre* 1779. On a joué ſamedi à la comédie Italienne *les événemens imprévus*, comédie nouvelle en trois actes en proſe, mêlée d'ariettes. Cette premiere repréſentation a répondu à la haute opinion qu'on avoit des auteurs; c'eſt M. d'Hell, qui a compoſé les paroles & M. Gretry la muſique: la piece a eu le plus grand ſuccès dans les deux genres. L'ex-

cellence du poëme a rendu le muſicien encore ſupérieur à lui-même; le théâtre avoit beſoin d'un pareil ſecours pour ſortir de la langueur où il étoit depuis longtems.

15 *Novembre.* L'Académie Royale de Peinture & de Sculpture, &c. s'étoit aſſemblée ces jours derniers pour prendre en conſidération la cataſtrophe de M. d'Huès, que ſa dignité de profeſſeur devoit rendre plus inſtruit ſur les mœurs & plus délicat ſur ſa réputation. Il étoit queſtion de le rayer: mais le grand nombre n'a pas trouvé des preuves aſſez fortes pour ſe porter à cet acte déshonorant: on a prétendu que la leçon que venoit de lui donner la poiſſarde & la perte d'un œil dont il étoit menacé, feroient peut-être ſuffiſans pour le corriger.

15 *Novembre* 1779. L'Académie françoiſe a déjà tenu un comité pour ſe concilier ſur l'élection future du ſucceſſeur de M. de Foncemagne. Il paroît que tous les partis ſont à peu près d'accord & ſe réuniſſent en faveur de M. de Chabanon de l'Académie des belles lettres. C'eſt un garçon bien né, de mœurs douces & liantes, porté ci-devant par M. de Voltaire chez lequel il avoit réſidé longtems & qui poſtule depuis dix ans. Son mérite littéraire eſt médiocre & de ce côté il auroit dix concurrens à paſſer devant lui: c'eſt ce qui a donné lieu à l'épigramme ſuivante, pour l'intelligence de laquelle il faut ſavoir que c'eſt en même tems

un excellent violon ; il paſſe entre les amateurs pour le premier coryphée en ce genre après M. de St. George.

A Foncemagne on veut, dit-on,
Pour le fauteuil ſoporifique
Faire ſuccéder Chabanon :
Mais ſon mérite Académique ?
Aucun : il eſt grand violon ;
Dans le ſein de la compagnie
Manquant d'accord & d'uniſſon
Il rétablira l'harmonie.

16 *Novembre* 1779. La piece de M. d'Hell n'a qu'un intérêt de curioſité, comme le plus grand nombre des comédies d'intrigue, mais ſoutenu & croiſſant avec un grand art. Dès le premier acte on croit déjà toucher à la fin & l'on eſt inquiet comment feront remplis les deux autres ; à l'inſtant même le nœud, par un incident préparé & entrevu, ſans que le ſpectateur s'en doute, ſe forme & occaſionne l'imbroglio ; il ſemble encore devoir s'éclaircir infailliblement au ſecond ; mais un jeu de théâtre très adroit ne fait que jetter plus d'embarras dans la ſcene. On ſent qu'à meſure que chemine le troiſieme, il faut que le fil de l'action conduiſe au dénouement, ſans que le ſpectateur puiſſe aſſigner la maniere dont il s'opérera, & il y eſt arrivé avant de l'avoir imaginé : ce qui donne lieu aux critiques de le juger trop bruſque. L'auteur a préféré de ſacrifier un peu de vraiſemblance à la rapidité, toujours

néceſſaire en pareil cas: d'ailleurs, le parterre étant dans la confidence, on ſuppoſe que les acteurs ſont plus aiſément inſtruits de la bonne gaîté, du comique de ſituation, & des ſaillies heureuſes continuent à caractériſer cette nouvelle production du poëte.

M. Gretry accoutumé à faire d'excellente muſique, ne pouvoit que réuſſir avec un fond auſſi bien diſpoſé: ſa veine eſt devenue plus abondante & plus variée & le muſicien à chaque inſtant produit preſque autant d'étonnement que le poëte. Il a jugé à propos d'amener des finales à la fin de chaque acte, à la maniere des Italiens: on ſait que par finales on entend la réunion de tous les acteurs ſur la ſcene, chantant enſemble; mais ce n'eſt pas en quoi M. Gretry a le mieux réuſſi; ſoit par ſa faute, ou plutôt par le défaut d'habitude des chanteurs, il en a réſulté une cacophonie peu agréable, embrouillée & diſcordante.

17 *Novembre* 1779. *Stances ſur les Inſurgens.*

1.

Ami, je ſuis parti de France,
Le cœur plein d'un noble projet,
L'eſprit content, car l'eſpérance
Embellit toujours ſon objet.

2.

Je m'embarquai pour l'Amérique,
Je quittai mon pays natal,
Traverſant la vaſte atlantique
Sur la foi de l'abbé Raynal.

3.

Mais lui peu chiche de l'étoffe
Dont ſon eſprit chaud s'empara,
Comme un moderne philoſophe
A taillé l'erreur en plein drap.

4.

Dans la douce ivreſſe où nous plonge
Le charme d'un ſtyle divin,
Les prix fols ſont pour le menſonge,
Le vrai moiſit au magaſin.

5.

De ce peuple encor dans l'enfance,
J'ai vu les aſyles divers :
Son orgueil, ſon indépendance
Préparent ſourdement ſes fers.

6.

Il eſt ſobre par indolence,
A peine l'on peut l'émouvoir,
Et la liberté qu'il encenſe
N'eſt que la haine du devoir.

7.

J'ai vu le Quaker pacifique,
Dont l'orgueil perçoit le manteau,
J'ai vu l'inſolence cynique
Qui fixa ſon vaſte chapeau.

8.

Je n'épouſe point la manie
Qui le porte à braver les Rois,
Et qui le fait par modeſtie
Tutoyer frere George Trois.

9.

L'air philoſophe qu'il ſe donne,
En ſa faveur conclut-il bien?
Le ſage, qui ne hait perſonne
Eſt aſſez prêt de n'aimer rien.

10.

Moi j'ai vu ces hommes integres
Vantés par tant d'honnêtes gens,
D'une main affranchir des Negres
Et de l'autre acheter des Blancs.

11.

La probité de ces sectaires
N'étoit pas ce qui m'étonnoit,
J'admirois de vieilles forcieres
Chez qui Dieu se réincarnoit.

12.

Ah! dis-je ah! quels monstres farouches
Le Saint Esprit daigne inspirer;
C'est dans de si vilaines bouches
Que le diable va se fourrer!

13.

Parmi tant de cultes fantasques
L'homme simple reste abattu,
Et ne sait plus sous tant de masques
Comment discerner la vertu.

14.

Enfin telle est la digne race
De ces soldats fiers & cruels,
Qu'un hypocrite plein d'audace
Arma sous l'abri des autels.

15.

Le bonheur d'autrui les irrite,
Jaloux, sans foi, sans amitié,
Ils cherchent partout le mérite;
Mais c'est pour le fouler aux pieds.

16.

Un jour ce peuple fanatique
Qui hait avec férocité,
Vous le verrez dans l'Amérique
Le fléau de l'humanité.

17.

Un culte auſtere, un ſol agreſte,
La ſoif de l'or. . . . un cœur cruel
Pour guider ſon penchant funeſte . . .
Il n'attend qu'un nouveau Cromwel.

18.

Ami, c'eſt ici qu'une belle
N'offre qu'une fleur d'un moment,
Tout homme s'arroge auprès d'elle
Le droit du plus diſcret amant.

19.

Les careſſes ſont un pillage
Qui flétrit bientôt ſes appas,
Les groſſiers tranſports d'un ſauvage
Qui ſubjugue & ne ſéduit pas.

20.

Par une douce réſiſtance
Le déſir n'eſt point excité,
C'eſt dans le ſein de la jouiſſance
Qu'on trouve la ſatiété.

21.

Tendres refus, charmans caprices,
Font valoir la moindre faveur:
L'Amant d'un rien fait ſes délices;
Voilà le triomphe des mœurs.

22.

A Boſton d'une beauté neuve
L'épouſeur n'eſt point entiché,
Ni fille, ni femme, ni veuve
C'eſt tout ce qu'on trouve au marché.

23.

O mon pays, aimable France,
Objet de mes chers déſirs,
Où d'accord avec l'abondance
Le goût préſide à nos plaiſirs.

24.

L'égalité, cette chimere,
Qu'exaltent nos fiers écrivains,
La nature que je révere
L'évite dans tous ſes deſſeins.

25.

La force, la valeur, l'adreſſe,
Et le génie ont ici-bas
Sur la ſottiſe & la foibleſſe
Des droits que l'on ne preſcrit pas.

26.

O François, l'Hudſon, la Tamiſe,
L'Ebre, le Tibre, ni le Rhin,
N'offrent rien qui ne t'autoriſe
A leur préférer ton deſtin.

27.

Eſt-il un peuple ſur la terre
Plus content, plus heureux que toi?
Ton maître n'eſt qu'un tendre pere,
Dont ton amour fait un vrai Roi.

28.

Que le ſort de ſa main peſante
Accumule ſur moi ſes traits,
Je brave ſa rage impuiſſante,
Je ſuis honnête homme & François!

29.

Entre nous ces fameux athletes
Que vous accablez de lauriers,
Leurs vertus ſont dans les gazettes.
Les vices ſont dans leurs foyers.

30.

La liberté, cette pucelle,
Qui fut ſéduite tant de fois,
Dans l'effervescence du zele
Fait taire ici juſques aux loix.

31.

Vous voyez leur mobile unique
Ce vieux Docteur *in partibus*,
Dont l'insidieuse rubrique
Vous échauffe de ses rebus.

32.

Sur l'Amérique consternée
Plaçant le bout d'un conducteur,
De l'autre à l'Europe étonnée
Il lance le feu destructeur.

33.

Caméléon octogénaire,
Son esprit se ploie aisément;
De la France & de l'Angleterre
Le fourbe rit également.

34.

La haine dans son cœur regorge,
Fait qu'en ses projets inouïs
Si Louis lui répond de George,
George lui répond de Louis.

35.

Ce Hankock (*) qu'il tient en tutelle,
Aux dehors plats, aux sens grossiers,
Peut fournir un riche modele
A nos délicats financiers.

36.

Francklin de l'or du fanatique
Ebaucha son hardi projet,
Et dans cette farce héroïque
Il en fit son Milord Huzzet. (†)

(*) Président du Congrès.

(†) Personnage du *François à Londres*.

37.

Je vois dans ce qui m'environne
De triſtes ſots, d'ineptes fous:
Que l'univers me le pardonne,
Mais les bonnes gens ſont chez nous.

38.

Déja j'entends d'un ton cauſtique
L'élégant Raynal crier*. . . . Foin !
Défiez-vous du ſatyrique
Meſſieurs, celui-ci vient de loin.

39.

Ah! j'aurois dû mieux me défendre
Du vain déſir d'en bien juger:
L'aimable abbé pour en revendre
N'eut pas beſoin de voyager.

40.

Maintenant mon cœur me ſeconde:
Je vais peindre un vrai citoyen,
Le Fabius du nouveau monde,
Un héros, un homme de bien.

41.

Il eſt d'une figure heureuſe,
De beaux traits, de la dignité,
Sous une forme avantageuſe
La plus noble ſimplicité.

42.

Senſible, valeureux, fidele,
Et révéré de l'ennemi;
L'honnête homme en fait ſon modele,
Et l'homme aimable ſon ami.

43.

Contre l'orage qui murmure
Son courage en impoſe au ſort,
C'eſt le calme d'une ame pure
Pour qui l'écueil même eſt un port.

44.

J'ai vu Washington ſans armée,
Devant un ennemi vainqueur,
Et la cabale envénimée
Attaquer juſqu'à ſon honneur.

45.

Du double coup qui le menace
Ce héros n'eſt point abattu,
L'Anglois reſpecte ſon audace,
L'envieux cede à ſa vertu.

46.

Il ſait trop que pour entreprendre
L'art manque à ſes braves enfans,
Ce qu'il n'oſeroit en attendre
La conſtance l'obtient du tems.

47.

Jouet du fol, tréſor du ſage,
O tems qui nourris notre eſpoir,
Tu feras paſſer d'âge en âge,
Celui qui connoît ton pouvoir!

48.

Ici la nature économe
N'irrite point les yeux jaloux:
Elle n'a produit qu'un grand homme
Mais il eſt le ſalut de tous.

49.

Ami, je vais, s'il eſt poſſible,
Eſſayer de nous réunir:
Je ne veux plus du ſoin pénible,
D'errer toujours ſans parvenir.

50.

J'ai foulé la terre & les ondes,
J'ai franchi vingt climats divers
Et n'ai trouvé dans les deux mondes
Que des dupes & des pervers.

51.

Mon front chauve & ridé par l'âge,
Chaque jour ſemble m'avertir,
Qu'il faut faire un autre voyage:
Eh bien! je ſuis prêt à partir.

52.

Que la mort enleve ſa proie:
Celui qui dédaignant ſes traits,
Vêcut ſans remords & ſans joie,
Finit ſans crainte & ſans regrets.

17 *Novembre* 1779. A quelque point de perfection que ſoit porté la danſe à l'opéra, on y fait ſans ceſſe recrue de ſujets: qui ſemblent enchérir ſur les anciens, c'eſt ainſi que la Demoiſelle Zanuzzi, fille d'un acteur de ce nom de la comédie italienne, débuta hier ſeule dans le ballet du quatrieme acte d'*Iphigénie en Tauride*, avec le plus grand ſuccès: elle ſe déploye, ſe préſente & marche avec beaucoup d'aſſurance & de graces; elle joint à une grande légereté une force ſupérieure pour ſon âge de treize ans; elle eſt abſolument dans les excellens principes de ſon maître Veſtris, le pere, & c'eſt lui-même en femme. Coryphée du genre, Mlle. Heinel ayant paru après elle, & offrant ſur le champ un objet de comparaiſon, ne fit pas la même ſenſation: ſa froideur glaça tous les amateurs.

18 *Novembre*. Mlle. Dubois de la comédie françoiſe, retirée avec penſion en 1773, vient de mourir de la petite vérole. Si elle n'a pas

difpofé de fon bien avant fon trépas, on évalue que le domaine doit gagner après elle 20 à 25 mille livres de rentes. C'étoit une des courtifannes du jour les plus célebres pour fa cupidité & fon art d'efcroquer les dupes : du refte, elle avoit toujours été médiocre au théâtre & n'avoit pas fu tirer parti des heureux moyens que la nature lui avoit donnés.

19 *Novembre* 1779. On a joint hier à un acte françois & à un acte bouffon un ballet pantomime : l'acte bouffon nouveau a pour titre : *il vago disprezzato*, ou *le fat méprifé*. Ce qui revient affez à notre *fat puni*, mais n'en approche en rien. C'eft un poëme d'un ennui mortel à l'ordinaire, que cette fois ne rachete pas la mufique : cependant il y a eu du monde & la chambrée étoit nombreufe. C'eft le ballet intitulé *Mirza & Lindor*, qui avoit attiré la foule. Il eft de la compofition du Sr. Gardel & la mufique du Sr. Goffec. Il a plu généralement, quoique trop long au troifieme acte, où l'action eft finie.

19 *Novembre*. Extrait d'une Lettre de Bruxelles du 14 Octobre. „ Vous allez bien rire „ & faire rire M. d'Alembert & tout le parti „ à l'occafion d'une anecdote que j'ai à vous „ conter ; elle eft fûre, car je la tiens de fource. Il s'agit de Me. Linguet. Cet Avocat „ devenu folliculaire, foit par fpéculation „ pour gagner plus d'argent, foit par difficulté de fe concilier avec les imprimeurs de

„ Bruxelles, s'étoit établi dans un joli château à quelque diſtance & y avoit monté une imprimerie à ſes frais : à il regnoit en despote ſur ſes ſuppôts; il menoit un train de grand Seigneur, roulant en caroſſe à ſix chevaux & ayant toujours quinze ou vingt couverts. Il ne voyoit pas, ſans doute, la meilleure compagnie du pays; mais beaucoup de filles, des comédiennes, des eſcrocs, des aventuriers françois, ſurtout ceux qui l'aduloient, qui colportoient ſon journal & lui fourniſſoient des matériaux, c'eſt-à-dire des méchancetés. Tout cela n'auroit été rien, ſi ce perſonnage très inconſéquent, qui prend le ton hypocrite dans tous ſes écrits, n'eut affiché la plus grande irréligion: il ne s'aſſerviſſoit à aucune des pratiques extérieures du Chriſtianisme ſi néceſſaires: il n'a point fait ſes pâques, ne s'eſt point préſenté à confeſſe: il affectoit de faire travailler les fêtes & dimanches, de n'aller jamais à la meſſe, &c. Le ſcandale eſt devenu ſi grand, que non ſeulement le curé du lieu, mais les curés voiſins, craignant que la contagion ne gagnât leurs ouailles, ont porté des plaintes à l'Archevêque de Malines contre cet impie. Heureuſement M. de Stharemberg, le Miniſtre de l'Impératrice-Reine en cette cour, affectionne Me. Linguet; il a prié le Prélat de ſuſpendre les cenſures & obligé l'Ariſtarque

„ de venir exercer la ſienne dans cette capita-
„ le, où ſes actions feront moins remarquées:
„ il a en conſéquence loué un ſuperbe hôtel.
„ Je ne ſais comment il s'arrangera pour ſon
„ imprimerie; il a déja un procès avec un fa-
„ meux imprimeur de la ville, car il lui faut
„ toujours quelque petite querelle pour s'oc-
„ cuper & ſe réjouir."

20 *Novembre* 1779. De Bordeaux le 16 Novembre. „ Il y a environ quinze jours que
„ Mlle. Sainval eſt parti; à meſure qu'on a
„ été inſtruit de ſes malheurs & de ſa perſé-
„ cution, l'enthouſiasme, foible d'abord, a
„ redoublé: elle a joué, ſucceſſivement, les
„ rôles d'*Emilie*, *Hypermneſtre*, *Sémiramis*,
„ *Alzire*, *Aménaïde*, *Mérope*, *Iphigénie*, *Cléo-*
„ *pâtre*, *Clitemneſtre*, *Hermione*, *Didon*, *Phe-*
„ *dre*, *Idamé*, *Athalie*, *Pauline*, & ſon triom-
„ phe s'eſt accru au point que jamais acteur
„ ni actrice n'a fait une auſſi vive ſenſation;
„ quoi qu'on fût dans le tems le plus preſſant
„ des vendanges, on a tout quitté pour elle;
„ & le dernier jour, comme elle finiſſoit *Mé-*
„ *rope*, deux Amours ſortant d'un nuage ſont
„ venus poſer une couronne ſur ſa tête, aux
„ acclamations du public qui lui a jetté, à
„ ſon tour, d'autres couronnes & des pieces
„ de vers, en demandant à grands cris une
„ repréſentation à ſon profit; ce qui a été
„ accordé."

21 *Novembre*. Meſſieurs les Notaires aujourd'-
hui

hui ſont des petits-maîtres très agréables, très élégans, qui tranchent des gens de cour ou des plus riches financiers & entretiennent des filles d'opéra. Un nommé Armet s'étoit aviſé ainſi de vouloir coucher avec une Dlle. Sarron, ancienne danſeuſe figurante de ce ſpectacle; mais ayant de l'eſprit & ſurtout du malin, elle lui avoit emprunté 1800 livres, dont elle lui avoit fait ſon billet, & comptoit bien être quitte. M. Armet le lendemain a trouvé le repentir acheté trop cher & n'ayant pu ſe faire payer à l'échéance, a eu recours à M. le Noir, qui a chargé un Exempt de la voir & d'arranger l'affaire. Elle n'a voulu y entendre, & voici la lettre qu'elle a écrite au ſuppôt de police, qui court Paris & fait tourner en ridicule le tabellion très laid de figure, très dégoûtant.

„ Je voudrois bien déférer à votre conſeil,
„ j'en fais grand cas, mais cela m'eſt impoſſible,
„ & mon *Adonis* qui eſt un homme de loi, ſait
„ la raiſon pourquoi."

„ De tout ce que j'ai, rien ne m'appartient
„ plus que mes faveurs; le Roi retient une
„ partie de mes rentes pour payer les impoſi-
„ tions; des gens de mauvaiſe foi me diſpu-
„ tent le reſte: mais S. M. ne ſe réſerve rien
„ ſur la premiere & la chicane n'y peut
„ mordre. J'ai le droit inconteſtable d'en
„ diſpoſer librement & par conſéquent de les
„ donner ou de les vendre. On interdit ceux

„ qui prodiguent leur bien au premier venu, „ on les traite de fols & je ne ſuis pas folle. „ Vous conviendrez, après avoir vu le per- „ ſonnage, que rien ne pouvoit m'exciter à la „ générofité; au moins doit-on recueillir le „ plaiſir du bienfait !

„ J'ai donc vendu ce que je ne voulois pas „ accorder gratuïtement; rien ne manque à la „ vente & tous les notaires de Paris y auroient „ paſſé, qu'elle ne feroit pas mieux en regle. „ Ils m'ont appris qu'il y falloit trois points, „ la choſe, le prix & le conſentement. J'ai „ livré la premiere, je retiens le ſecond & „ quant au troiſieme, ſon portrait, dont l'ac- „ quéreur m'a gratifié, en répond. Je ſuis prête „ à le lui rendre : s'il me croit dédommagée par „ ce cadeau; je ne me ſuis pas trouvée ſatis- „ faite même de ſa perſonne, & l'image ne „ m'a jamais tenu lieu de réalité.

„ Quand je voudrois être généreuſe, je „ choiſirois mieux; ainſi, quoi qu'il ſoit humi- „ liant dans tout autre cas d'avouer bonnement „ que l'intérêt m'a ſeul guidé, je préfere ce- „ pendant pour mon amour-propre que l'on „ m'accuſe plutôt de cupidité exceſſive que de „ mauvais goût.

„ Je m'en rapporte à votre bon jugement, „ Monſieur, & à la ſagacité du magiſtrat que „ je reſpecte & dont je réclame l'équité; c'eſt „ une dériſion que la prétention de ce petit „ Notaire, une miſérable chicane : j'eſpere

„ que ses confreres le remettront dans les
„ bons principes."

Nota. Mlle. Sarron a envoyé à Me. Armet une sommation accompagnée d'offres réelles de lui rendre son portrait.

22 *Novembre* 1779. La musique du *fat méprisé* est de M. Piccini, & l'on y reconnoît peu la main de ce maître.

Quant au Ballet de *Mirza & Lindor*, le compositeur y a eu moins en vue, sans doute, de former une intrigue intéressante, que d'amener des événemens qui pussent être agréables dans leur exécution & surtout d'offrir des tableaux neufs & variés: en conséquence, il a établi la scene en Amérique. Une jalousie fait le fond du sujet, que saisit facilement le spectateur ; ce qui n'est pas un petit mérite dans la pantomime.

Le poëme est partagé en trois actes: au premier se forme le nœud, l'exposition en est très heureuse & accompagnée de détails piquans, où le choréographe commence à déployer son intelligence & sa fécondité.

Le second est remarquable par un duel exécuté avec des graces, une légéreté, une précision, une vérité, une diversité d'attitudes, de voltes, de positions, qui intéressent singuliérement le spectateur pendant un espace de tems assez considérable qu'il dure. Le jeune Vestrallard & le Sr. Nivelon s'y font admirer des spadassins les plus consommés.

Le troiſieme, purement de ſpectacle, conſiſte ſurtout en évolutions militaires & en danſes Negres & Créoles, dont le mêlange offre une multitude de ſcenes & de coſtumes, qui contraſtent avec beaucoup de ſuccès & ſoutiennent l'attention. On ſent bien qu'il a fallu des ſoldats françois pour les premieres & pour un ſimulacre de combat qui a eu lieu auſſi.

La Dlle. Guimard qui n'avoit pas paru depuis la mort de ſa fille, qu'elle a pleurée longtems, étoit trop néceſſaire à ce ſpectacle pour s'y refuſer; elle s'y eſt montrée encore plus actrice que danſeuſe. Les meilleurs ſujets du genre, au reſte, étoient réunis à cette fête & s'y ſont diſtingués.

L'adminiſtration n'a rien épargné pour le décore & les habits. La dépenſe doit être conſidérable.

23 *Novembre* 1779. Extrait d'une Lettre de Ferney du 15 Novembre. „ Les étrangers con-
„ tinuent à viſiter cet ancien ſéjour de M. de
„ Voltaire, avec la même affluence & la mê-
„ me curioſité. Le Marquis de Villette a fait
„ conſerver ſa chambre, telle qu'elle étoit,
„ juſqu'à ſon lit qui ſemble encore prêt à le
„ recevoir. Mais ce qu'il y a de nouveau & qui
„ frappe d'un ſaiſiſſement involontaire, c'eſt
„ un monument dont voici la deſcription."

„ On voit une pyramide quadrangulaire,
„ contre laquelle eſt adoſſé un autel compoſé
„ d'un ſimple tronçon de colonne cannelée,

„ Cette pyramide eſt ceinte au tiers de ſa hau-
„ teur d'une corniche ſaillante, ſoutenue aux
„ angles par quatre conſoles antiques & porte
„ une urne ſépulcrale. Sur chaque face, une
„ couronne de laurier termine la pyramide
„ tronquée: c'eſt le ſeul attribut caractériſti-
„ que qui y ſoit exprimé, & ſur l'autel eſt
„ placé un couſſin de velours, où repoſe un
„ cœur, ſymbole de celui qui eſt dans l'inté-
„ rieur du monument."

„ Cet enſemble, compoſé de trois marbres,
„ le blanc, le noir & le verd antique, de la
„ hauteur d'environ ſept pieds ſur trois & de-
„ mi de largeur de la baſe, eſt placé au fond
„ d'une niche drapée en noir."

„ On ne ſait comment l'Evêque d'Annecy,
„ qui n'a pas voulu que le cœur de M. de
„ Voltaire fût dans l'égliſe, prendra cette
„ eſpece d'idolâtrie, cette parodie du moins
„ des monumens religieux dans un lieu tout
„ prophane."

„ On a décoré l'appartement de quelques
„ portraits raſſemblés de diverſes chambres du
„ château, portraits pour lesquels le grand
„ homme défunt avoit le plus de prédiliction;
„ ſavoir, ceux de l'Impératrice de Ruſſie, du
„ Roi de Pruſſe, de la Princeſſe de Bareuth,
„ de la Marquiſe du Châtelet, de l'acteur le
„ Kain, de M. d'Alembert, du Comte de Mau-
„ repas, de M. d'Argental, de M. le Marquis
„ & Madame la Marquiſe de Villette. Il eſt

„ à obſerver que le Comte de Maurepas n'a
„ jamais figuré entre les perſonnages chéris de
„ M. de Voltaire, qu'il en parloit avec aſſez
„ d'irrévérence ; mais l'auteur du monument
„ trop ſujet aux cenſures eccléſiaſtiques, a
„ cherché ainſi à ſe mettre ſous la protection
„ du Mentor du Roi."

„ Enfin on y lit cette inſcription: *mes mânes*
„ *ſont conſolés, puiſque mon cœur eſt au milieu*
„ *de vous.*"

24 *Novembre* 1779. On prétend que le Roi a ſigné ces jours derniers un plan qui lui a été préſenté, pour conſtruire ſur l'emplacement du couvent des cordeliers des édifices deſtinés à contenir la juriſdiction du Châtelet; que ces religieux iront occuper le local des céleſtins ſupprimés avec penſion, & que les antiques bâtimens appellés grand & petit Châtelet, seront démolis & fondus dans des plans d'embelliſſement de Paris. Leurs priſons, que la ſageſſe du miniſtere enviſage principalement, seront dans ce cas tranſportées ſur le nouveau terrein. Le but eſt de les rendre plus ſaines que toutes celles qui exiſtent, & d'y tenir les priſonniers pour dettes ſéparés de ceux qui ſont accuſés de forfaits. Comme l'emplacement de ce couvent, quoique très ſpacieux, ne ſuffiroit pas encore, dans cette ſuppoſition, pour l'accompliſſement du projet, on y ajoute le terrein de l'égliſe de St. Côme & de quelques maiſons adjacentes; & la paroiſſe de St. Côme feroit partagée entre celles de St. Be-

noît, de St. Jacques & de St. Sévérin.

25 *Novembre* 1779. Il paroît que sa compagnie regrette beaucoup la perte du Chevalier d'Arcy, plus particulierement connu sous le nom de Comte d'Arcy. C'étoit un Académicien d'un mérite rare, qui avoit un excellent esprit pour les sciences & joignoit à beaucoup de sagacité une vigueur de raisonnement & une force de tête peu communes. Disciple de l'illustre Clairaut, il se fit connoître dès 1742 dans le monde savant; il n'avoit alors que dix-sept ans. Il entra à l'Académie des sciences en 1749. Militaire par sa naissance, il s'occupoit surtout de l'artillerie; il avoit imaginé un fusil sans bayonnette, qui se charge par la culasse, dont la construction est très solide, & le service sans danger & cependant avec lequel on tire facilement six coups par minute, tandis que le soldat le plus exercé n'en peut pas tirer trois.

Il fit une expérience curieuse sur la sensation de la vue & prouva sans replique que la durée de cette sensation opérée sur l'organe, après que l'objet a disparu, est encore de huit tierces.

Il comptoit recommencer ses expériences sur sa théorie de l'artillerie, lorsqu'il a été enlevé à ses amis & aux sciences.

26 *Novembre*. M. de la Blancherie ne trouvant pas qu'il ait encore recueilli tout ce qu'il espéroit de son établissement, monte de nouveau sur ses tréteaux & crie plus fort pour

vanter ſon zele courageux à former & entretenir une correſpondance entre les ſavans & les artiſtes de toutes les nations.

Cette correſpondance renferme deux objets principaux : l'aſſemblée ordinaire des ſavans & des artiſtes ; & l'ouvrage périodique ayant pour titre, *Nouvelles de la République des Lettres & des Arts.*

Son aſſemblée ſert de rendez-vous, eſt un centre de ralliement & de communication à tous les ſavans, les gens de lettres, les artiſtes, les amateurs & les voyageurs diſtingués, nationaux ou étrangers, qui ſe trouvent à Paris.

2°. Eſt un point de réunion ſous leurs yeux des livres, des tableaux, des pieces de mécanique, des morceaux d'hiſtoire naturelle, des modeles de ſculpture & enfin de toutes ſortes d'ouvrages anciens ou modernes, dont on voudra faire connoître ou apprendre promptement l'exiſtence, la valeur ou l'auteur.

3°. Enfin procure les moyens d'étendre une correſpondance & des relations dans toutes les parties du monde & ſurtout les objets des ſciences & des arts.

Quant à ſes *Nouvelles de la République des Lettres & des Arts*, elles offrent d'abord la notice des différens ouvrages qui viennent d'être publiés, ou qui ſont ſur le point de l'être dans les différentes parties du monde ; ſes découvertes intéreſſantes pour les Arts, des jugemens des Académies ſur ces décou-

ver-

vertes, des séances de ces mêmes Académies, des anecdotes sur la vie des savans & des artistes, &c.

C'est ce Journal qui le touche spécialement, puisque c'est lui qui doit l'indemniser de ses dépenses; en conséquence il invite les Savans à souscrire & à imiter le Roi & la Reine, Monsieur, Monseigneur le Comte d'Artois, Madame, Madame la Comtesse d'Artois, & Madame sœur du Roi, qui en ont pris plusieurs exemplaires.

27 *Novembre* 1779. Mlle. le Vasseur, veuve de Jean Jacques Rousseau, qui de sa servante étoit devenue sa femme, vient de rentrer dans son premier état: elle a épousé le nommé Nicolas Montretout, un des laquais de M. le Marquis de Girardin, Seigneur d'Ermenouville, chez lequel le Philosophe s'étoit retiré: c'est lui qui lui a élevé le monument dont on a parlé.

M. de Girardin est furieux de la bassesse de cette femme & tous les partisans de Rousseau sont bien honteux de lui avoir vu placer son affection en une pareille compagne. Cet événement confirme l'idée qu'on avoit déjà du triste intérieur du Philosophe, & les soupçons que dans son désespoir il a accéléré sa mort.

28 *Novembre*. Les quatre statues commandées pour 1781, sont celles des Maréchaux de Tourville & Catinat, du Duc de

Montaufier & de Pafcal.

M. Houdon, à qui l'on rend enfin juftice, eft chargé de la premiere; M. de Joux, nouvel Académicien, doit exécuter la feconde; la troifieme fortira des mains de M. de Mouchy, auteur déja du Duc de Sully; & le favant fculpteur de Boffuet, M. Pajou, fera revivre l'écrivain des *Lettres Provinciales*.

On doit placer inceffamment dans une des falles du cabinet du Roi au jardin des plantes, le bufte de Bernard de Juffieu, le célebre Botanifte.

28. *Novembre*. Quoique les répétitions d'*Amadis des Gaules* mis en mufique par le fameux Bach, aient commencé depuis quelque tems, il eft encore loin d'avoir fon enfemble & fa perfection; on efpere pourtant qu'il fera joué avant la mi-Décembre.

29. *Novembre* 1779. Madame la Princeffe héréditaire de Naffau Saarbruck (tel eft le titre qu'a pris à la cour Mlle. de Monbarey) de retour depuis la cérémonie du mariage faite, a été préfentée en cette qualité. Elle avoit une robe fuperbe & du plus grand goût, garnie de plumes & de marcaffites. La Reine en a été éblouïe & a voulu en avoir une pareille. Trois couriers font venus fucceffivement chez le Sr. Bourgeot, marchand de foye, où l'étoffe avoit été prife & qui en avoit donné le deffin, & S. M. n'a pas été contente que fes ordres n'aient été remplis. On ne doute pas que cette

ſantaiſie ne ſoit un véhicule de plus au luxe déja énorme.

29 *Novembre.* Le mémoire du Maréchal Duc de Duras, auquel on travailloit en Bretagne, eſt enfin minuté & paroît, ainſi que celui du Sr. Mesnard de Conichard, qui ſe diſtribuoit depuis quelque tems dans la province. Tous deux ſe publient ici. Ces adverſaires cherchent à répondre de leur mieux à celui du Comte Deſgrée.

30 *Novembre* 1779. *Obſervations pour Meſſire François Meſnard Chevalier Seigneur de Conichard, intendant général des poſtes adjoint, ſecrétaire des commandemens de Madame la Comteſſe d'Artòis & premier commis de l'adminiſtration générale des finances pour les pays d'Etats.*

Touchant ce qui le concerne dans un mémoire imprimé & publié au nom de M. Deſgrée du Lou.

Tel eſt le titre ridiculement faſtueux de cet écrit du Sr. Mesnard, qui en étalant toutes ſes qualités nouvelles porte l'indécence juſqu'à ne pas même donner la qualité de Comte à ſon adverſaire, qui a eu l'honneur de préſider la Nobleſſe de Bretagne.

Quant au fond, ce mémoire qui n'eſt qu'un amas de dits, de redits, de contredits, eſt d'un ennui inſoutenable malgré ſa brieveté; il eſt en même tems d'une obſcurité très défavorable à ſon auteur, car la vérité eſt ordinairement ſimple & claire: il n'y a que le menſonge & l'artifice qui cherchent à s'envelopper. Il

eſt ſigné du client ſeulement. A juger des talens de ce premier commis ſur cet ouvrage, c'eſt un très pauvre logicien & un écrivain déteſtable.

30 *Novembre* 1779. M. le Maréchal de Duras, dans ſa *Réponſe au Mémoire de M. Deſgrée du Lou*, affirme qu'un des derniers jours de la remiſe des Etats, M. Deſgrée étant ſeul avec lui dans ſon cabinet, il lui remit en nature de gratification, une ſomme de 1500 livres qu'il emporta en deux voyages.

Qu'à ſon retour à Verſailles, il déclara à M. le Contrôleur général qu'il avoit fait à ce gentilhomme l'avance de cette gratification, ainſi qu'il y étoit autoriſé; qu'il lui en demanda le remplacement & le pria d'y ajouter un ſupplément de 500 livres.

Que M. d'Invau approuva l'avance, mais parut ſe refuſer au ſupplément & lui dit que pour le remplacement dû au Maréchal, il feroit employer M. Deſgrée pour une ſomme de 1500 livres, dans la premiere diſtribution des fonds du Port-Louis.

Que le travail pour la diſtribution de ces fonds s'étant fait au mois de Novembre ſuivant, M. le Contrôleur général lui envoya alors dans la forme d'uſage, un effet au porteur, de la valeur de 1500 livres, en exécution du *bon* que le Roi avoit bien voulu donner de pareille ſomme en faveur de M. Deſgrée.

Enfin que M. d'Invau lui confirma dans ſa

lettre d'envoi, qu'il ne pouvoit accorder les 500 livres demandées de plus.

Tels ſont les faits ſimples énoncés par le Maréchal: quant au ſurplus du mémoire, il eſt tout auſſi peu clair, auſſi peu raiſonné, il eſt tout auſſi bavard & inſipide que les *Obſervations*. Il y a ſeulement une doſe de plus d'amour-propre très forte & M. de Duras s'y prodigue des louanges qu'il devroit attendre de quelque autre plume; *Laus propria vileſcit*.

Cet écrit n'eſt également ſigné que de la partie: tout cela ne ſert qu'à embrouiller davantage l'affaire.

1 *Décembre* 1779. La tragédie de *Pierre le Grand* de M. Dorat, en cinq actes & en vers, doit ſe jouer enfin aujourd'hui. Les gens impartiaux, qui connoiſſent la piece, aſſurent que l'auteur eſt reſté bien au deſſous de ſon héros; que le caractere en eſt abſolument manqué & qu'il n'en a fait qu'un Prince très ordinaire. On prétend d'ailleurs qu'elle n'eſt qu'un réchauffé de *Zulica*, tragédie du même poëte donnée en 1760.

2 *Décembre*. Le mêlange des intermedes bouffons avec des actes de muſique françoiſe & le ballet pantomime de *Mirza*, bien loin de produire l'effet heureux que s'en promettoit M. de Visme, a occaſionné dimanche une ſcene très violente de la part de la cabale contraire; les partiſans de la muſique italienne étant en trop petit nombre pour balancer les

huées de leurs adverſaires, ceux-ci ſont reſtés maîtres du champ de bataille & les malheureux chanteurs ne pouvant plus ſe faire entendre, la Signora Poggi s'eſt retirée avec eux, mais en marquant ſon humeur d'une maniere plus inſultante pour le public. Le tumulte a continué & s'eſt accru, & pour le diſſiper il a fallu baiſſer la toile, avant que la piece fût terminée & exécuter le ballet déſiré.

Il n'eſt guere poſſible après un tel ſcandale & une réprobation auſſi générale & auſſi marquée, que les bouffons reparoiſſent. On parle de ſubſtituer à leurs pieces dénuées de ſens commun une eſpece de concert ſans action, où l'on ne fera entrer que les beautés muſicales & les ariettes des grands maîtres d'Italie.

3 *Décembre* 1779. On peut ſe rappeller qu'au combat d'Oueſſant M. de la Cardonnie, Capitaine du *Diadême*, fut inculpé de n'avoir pas donné ; qu'il étoit queſtion de tenir un conſeil de guerre pour le juger ; mais qu'il n'eut pas lieu : le Miniſtre s'eſt contenté de ne lui confier aucun commandement. Il paroît que ſon capitaine en ſecond n'étoit pas de bonne intelligence avec lui, qu'il a tenu des propos injurieux à M. de la Cardonnie & lui a imputé des torts qu'on ne faiſoit que ſoupçonner. Quoi qu'il en ſoit, cette diviſion a éclaté depuis quelques jours ; ces deux officiers ſe ſont battus, & il eſt queſtion d'un mémoire que ce capitaine en ſecond ſe propoſe de ré-

pandre, où il dévoilera bien des choses qui éclairciront ce combat d'Oueſſant très embrouillé juſques à préſent. On ajoute que le Duc de Chartres comptant être lui-même diſculpé par ces explications, protege l'officier & l'encourage à publier ſa juſtification.

3 *Décembre* 1779. La premiere repréſentation d'une piece aujourd'hui n'étant qu'une répétition brillante, où l'auteur tente le goût du public, on ne peut encore aſſeoir aucun jugement, non ſur le mérite de *Pierre le Grand*, fixé par les connoiſſeurs & réduit à peu de choſe, mais ſur le nombre des repréſentations que lui procurera l'adroite & prodigue induſtrie de M. Dorat: s'il peut réchauffer le public en ſa faveur on en parlera plus amplement.

3 *Décembre*. La chûte de tant de feuilles périodiques naiſſant, mourant & renaiſſant pour mourir encore, ne rebute ni les auteurs, ni les libraires. On annonce aujourd'hui un *Manuel bibliographique des amateurs*, contenant l'état en général de tous les objets anciens & nouveaux qui ſont relatifs aux lettres, aux ſciences, aux arts & qui ſe vendent journellement dans Paris, tels que les livres, les tableaux, les deſſins, les eſtampes, les bronzes, les médailles, les pierres gravées, les curioſités naturelles & autres effets recherchés, rares & précieux, avec les prix exactement recueillis & comparés entr'eux; des deſcriptions, des éclairciſſemens, des notes ſur

les auteurs célebres & ſur leurs ouvrages.

Il eſt certain que cette entrepriſe bien exécutée peut être utile aux profeſſeurs de bibliotheques & de cabinets, & à ceux qui ſe propoſent d'en former, aux gens de lettres qui veulent connoître tous les livres ſur la matiere qui fait l'objet de leurs études & aux perſonnes qui déſirent être au cours de la littérature & ſuivre les progreſſions des connoiſſances humaines.

4 *Décembre* 1779. Mercredi après la comédie tous les conſeils & amis de M. Dorat ſe ſont rendus chez la Dlle. Fanier, où il les attendoit. Madame la Comteſſe de Beauharnois & tout le monde en chorus a trouvé que c'étoit ſuperbe; mais que, comme le parterre avoit eu quelque malveillance pour certains endroits de la piece, il falloit lui montrer de la docilité par des élaguemens: à quoi l'on a travaillé ſur le champ.

Le comité étoit compoſé de M. de la Bouillerie, Aide-major du Régiment des gardes & amateur; du Préſident d'Hericourt, amateur & entreteneur de la maîtreſſe de la maiſon; de M. Sanguin du Roulé, Conſeiller au Parlement & amateur; de Mrs. de Saint Marc, le Mierre & Dudoyer, auteurs.

Dès le ſoir les coupures ont été faites & les ſutures arrangées: on a prétendu que l'ouvrage devoit aller ainſi & jouir d'un ſuccès complet.

Cependant, comme il eſt bon d'oppoſer cabale à cabale & que les jaloux de M. Dorat ſont en grand nombre, on a pris les précautions néceſſaires pour contrebalancer les efforts de ceux-ci. Outre les billets que l'auteur a droit de retenir, outre ceux que M. le Lieutenant général de police qui le chérit devoit lui procurer par ſon autorité, il a été convenu que les laquais de toute l'aſſemblée iroient faire le coup de poing, afin d'en accumuler le plus poſſible, & qu'on les diſtribueroit à des battoirs qui rempliroient leur devoir avec leur zele ordinaire. Le moyen que l'admiration publique ne ſoit pas entraînée par des ruſes auſſi bien combinées & ſurtout par cette vigoureuſe impulſion!

5 *Décembre* 1779. Jeudi dernier on jouoit le *Déſerteur* à la comédie italienne: il y a un endroit où Montauciel dit: *buvons à la ſanté de nos guerriers*; l'acteur a regardé en ce moment le Capitaine Royer de Dunkerque, très connu par des expéditions faites depuis la derniere guerre, dont les gazettes ont retenti & qui lui ont valu des récompenſes honorifiques du gouvernement. Le public s'eſt retourné vers ce corſaire & l'a applaudi: l'acteur voyant que ſon apoſtrophe prenoit bien, eſt allé plus loin & a ajouté & *du Capitaine Royer*; alors les battemens de mains n'ont plus fini.

On a été ſurpris de ne pas voir l'anecdote conſignée dans le *Journal de Paris*, ou dans les

Petites Affiches, ou dans quelqu'autre feuille, & l'on préſume que M. de Sartine a donné des défenſes de le faire par ménagement pour la marine Royale, avec laquelle les *auxiliaires* ſont de plus en plus mal : ce qui a même occaſionné à Breſt pluſieurs affaires particulieres.

Le même capitaine a été applaudi beaucoup à l'opéra, mais ſans aucune diſtinction publique & par de ſimples battemens de mains du parterre.

5 Décembre 1779. Depuis longtems on a élevé en pluſieurs provinces de France des conteſtations relatives à la Juriſdiction Episcopale, que les Evêques voudroient étendre & les Curés reſtreindre; la fermentation a été grande à ce ſujet dans les dioceſes de Liſieux, de Cahors : &c. une ſemblable a eu lieu recemment à Chartres entre M. de Fleuri & le Curé de Digni. Celui-ci en avouant qu'il ne prétendoit en rien conteſter au Prélat le droit ſeul d'approuver les Prêtres pour adminiſtrer les ſacremens de ſon Dioceſe, *hors les cas de néceſſité*, a ſoutenu apparemment avoir été dans le cas de l'exception : quoi qu'il en ſoit, la cauſe plaidée à la Tournelle avec grand éclat, eſt intervenu arrêt qui a condamné le Prélat à payer 30000 livres de frais : arrêt qui a mérité les ſuffrages du nombreux auditoire qui ſuivoit les audiences.

Le Prélat a eu recours au Conſeil, où l'arrêt de la Tournelle a été caſſé. Les agens géné-

raux du Clergé n'ont pas manqué d'envoyer à tous les Evêques cet arrêt, faiſant loi ſuivant eux, avec une lettre circulaire, où ils s'expriment d'une façon très légere ſur le compte du Parlement.

Depuis la rentrée il en a été queſtion aux Chambres aſſemblées, où la lettre a été dénoncée & l'on parloit, après les formalités requiſes, d'en décréter les auteurs. Pluſieurs Evêques ont eu recours à M. de Maurepas, qui n'aime pas l'éclat; il en a conféré avec S. M. On a aſſemblé un comité, où pour *mezzo termine* on a imaginé de faire rendre un arrêt du conſeil qui préviendroit celui du Parlement, en ſupprimant la dite lettre & lui donneroit d'ailleurs une ſatisfaction perſonnelle par des expreſſions conformes à ſa dignité.

Cette réſolution, qui dans d'autres tems n'auroit fait qu'exciter le zele de la compagnie à venger ſon injure d'une maniere digne d'elle, a été communiquée aux chefs & approuvée; enſorte que la dénonciation reſtera ſans effet.

6 *Décembre* 1779. Ce que l'on a prévu dans le comité tenu chez Mlle. Fanier a eu lieu & la piece a été ſamedi aux nues. Pour apprécier ce triomphe, il faut revenir ſur cet ouvrage & ſes diverſes métamorphoſes : on pourra juger enſuite de ce qu'il doit être. Il eſt très certain que *Zulica* jouée en 1760, qui eut ſept ou huit repréſentations, n'étoit que le même

ſujet traité aujourd'hui; qu'elle fût imprimée depuis ſous le nom *de Pierre le Grand*, avec de légers changemens & qu'enfin c'eſt la même qui a reparu mercredi après avoir été *revue, corrigée & augmentée.* „ L'auteur, pour „ ſe diſculper, a dit dans ſon avertiſſe„ ment, qu'il n'avoit voulu montrer dans le „ Czar que le créateur d'une nation nouvel„ le, traverſé, combattu par un défenſeur de „ l'ancienne conſtitution; qu'il a écarté les „ nuances de pere, d'amant & d'époux, pour „ ne conſidérer en lui que le politique & le „ légiſlateur."

On lui répond qu'il valoit mieux conſerver à cette tragédie les noms Tartares qu'il avoit adoptés d'abord; parcequ'en mettant ſur la ſcene des Princes auſſi célebres, des faits auſſi voiſins de notre tems, il eſt difficile de ſe faire pardonner les atteintes qu'on porte à l'hiſtoire.

Enfin on ne peut juger la piece de M. Dorat qui, pétrie & repétrie en pluſieurs manieres, à l'examen eſt cependant toujours la même, qu'en s'en rapportant à ſon aveu; il dit dans le compte qu'il en rend à la tête de ſa ſeconde édition.

„ Une premiere repréſentation ramene tout „ au vrai. Je vis diſtinctement que je n'étois „ pas auſſi ſublime que je me l'étois imaginé. „ L'indulgence du public, qui d'abord fut ex„ ceſſive, ne m'abandonna qu'aux derniers actes, „ où il manqua de force pour m'applaudir.

„ parce que je n'avois plus celle de l'intéreſſer."

6 *Décembre* 1779. Beaucoup de curieux ſe diſpoſent à ſe rendre au Parlement de Rouen pour y entendre M. d'Eprémesnil, conſeiller du Parlement de Paris, qui doit y plaider lui-même en faveur de M. Leyrit, ſon oncle inculpé dans l'affaire de M. de Lally, contre M. de Tollendal, fils de ce dernier & devant repliquer auſſi lui-même.

6 *Décembre.* La Reine a beaucoup plaiſanté l'Ambaſſadeur de Naples ſur la disgrace que les bouffons ont éprouvé de la part du public, & il paroît qu'on ſera obligé de les renvoyer : ils n'ont pas oſé remonter depuis.

7 *Décembre.* On court avec empreſſement à un ouvrage nouveau, dont le titre eſt imposant & propre à exciter la curioſité des lecteurs. Ce ſont *Mémoires de M. le Comte de Saint Germain, Miniſtre & Secrétaire d'Etat de la Guerre, Lieutenant général des Armées de France, Feld-Maréchal au ſervice de S. M. le Roi de Dannemarck, Chevalier commandeur de l'Ordre de l'Eléphant, écrits par lui-même.* Le petit nombre de colporteurs qui reſtent & les vexations plus fréquentes & plus vives qu'ils éprouvent, permettent difficilement de ſe procurer cet écrit clandeſtin, quoiqu'il paroiſſe depuis pluſieurs mois.

Si l'on en croit l'éditeur, ces Mémoires très intéreſſans par leur objet & par la célébrité de leur auteur, ne ſont pas de ces productions de

pure imagination, tels que les teſtamens politiques de différens grands Miniſtres; on ne peut douter qu'ils ne ſoient le fruit des réflexions de M. le Comte de St. Germain pendant ſa retraite, puiſqu'il n'y a pas un mot dans les papiers dont on les a extraits qui ne ſoit de ſa main. D'ailleurs, les mémoires militaires qui en forment la ſeconde partie, avoient été envoyés avant ſon exaltation au Maréchal du Muy & au Comte de Maurepas; il eſt aiſé de les comparer.

Ce Miniſtre avoit conſervé une liaiſon intime avec un homme de qualité d'Allemagne, parent de Madame la Comteſſe de St. Germain, qui jouiſſoit à un tel degré de ſa confiance & de ſon amitié, que dans toutes les ſituations où il s'eſt trouvé, il lui a conſtamment ouvert ſon ame. M. de St. Germain, dès qu'il s'eſt vu en danger de mourir, a raſſemblé tous ſes papiers, ou projets d'adminiſtration & les lui a envoyés, avec la liberté d'en faire, après ſon décès, tel uſage qu'il croiroit utile à ſa réputation. C'eſt ce dépoſitaire qui les a remis à l'éditeur; il a refuſé de livrer la correſpondance de ſon ami avec M. de Cremille, pour que cette publicité ne compromît perſonne. Par la même raiſon il n'a pas voulu qu'on inſérât dans le recueil les conditions preſcrites au Comte de St. Germain, lorſqu'il fut appellé au Miniſtere, ni les lettres de Louis XVI. Malgré tous ces détails, on a

beaucoup de peine à croire que la rédaction de ces Mémoires, quoiqu'imparfaite encore, soit du Ministre auquel on les attribue ; il y a une marche & un style, qui ne s'accordent gueres avec ce qu'on a vu composé par lui avant & depuis son élevation.

8 *Décembre* 1779. La Lettre de M. M. les Agens généraux du Clergé à M. l'Archevêque de Tours, a été arguée en effet par arrêt du conseil du 27 Novembre. Il est appuyé sur ce que dans cet imprimé l'on donne à celui du 2 Octobre dernier, une interprétation & des motifs opposés aux intentions du Roi & que l'on attribue aux Magistrats qui ont rendu l'arrêt du 4 Septembre, un dessein de détruire la jurisdiction épiscopale, dont ils ne purent jamais être soupçonnés. En conséquence, ladite lettte est supprimée, comme contenant des assertions inexactes, contraires à la volonté de S. M., & d'ailleurs pour maintenir le respect dû à ses cours.

Les prélats pacifiques sont furieux contre l'abbé de la Rochefoucault, le premier des deux agens, boute-feu qui vient d'attirer à l'Ordre Episcopal cette petite mortification.

8 *Décembre*. *Lassone*, ou *la Séance de la Société Royale de Médecine*. Tel est le titre d'une comédie nouvelle en trois actes en vers. C'est encore une facétie sur la querelle élevée entre les facultaires & les sociétaires. On assure que cette production est toujours dûe à la

plume inépuisable en méchancetés du Docteur le Preux.

9 *Décembre* 1779. M. de Champcenes est sorti du château de Ham & rentré en grace, plutôt qu'on ne comptoit : les entrailles paternelles se sont émues & ce jeune officier aux gardes a paru hier au concert spirituel.

9 *Décembre*. Quoique le public ait témoigné son dégoût très marqué des bouffons ; quoique la Reine les déteste ; quoique le Roi dît à l'occasion des huées qu'ils ont reçues : „ ma
„ foi, cela ne me surprend pas ; si j'avois été
„ au parterre de l'opéra, j'aurois aussi cabalé
„ contre eux, car je ne sais rien de si insipide
„ que des bouffons qui ne savent pas faire ri-
„ re, " on cherche à les garder & l'on parle d'un autre arrangement, suivant lequel ils seroient incorporés à la troupe des comédiens italiens.

10 *Décembre* 1779. On parle beaucoup d'une brochure nouvelle, intitulée *les Jammabos*, ou *les moines Japonois*. C'est une tragédie, qui concerne la destruction des Jésuites, mais regardée plus du côté de la politique que de la religion. L'ouvrage est en vers : on n'en peut parler encore que sur rapport. L'auteur en a fait parvenir à toutes les personnes en place des exemplaires magnifiquement reliés ; ce qui annonce qu'il ne craint point d'être connu à un certain point : cependant on ne le nomme pas.

10 *Dé-*

10 *Décembre* 1779. M. de la Cardonnie s'eſt plaint que ſon ſecond ne s'étoit pas comporté loyalement dans le duel qu'ils ont eu : qu'après lui avoir caſſé ſon épée, ce traitre s'étoit porté ſur lui ſans défenſe pour le poignarder avec la ſienne ; mais qu'il avoit heureuſement éludé le coup & empoigné la lame de côté & tellement contourné qu'il la lui avoit auſſi rompu ; que déſeſperé de n'avoir pu commettre ſon aſſaſſinat, ſon adverſaire avoit eu recours aux coups de poing & à toutes les reſſources de la brutalité & qu'il n'avoit ceſſé cette lutte ignoble qu'en voyant venir du monde. C'eſt à l'occaſion de ces griefs ſurtout, que l'affaire eſt portée au tribunal des Maréchaux de France.

10 *Décembre.* Il paroît enfin un *Mémoire à conſulter & conſultation pour le Sr. Parent, Préſident en la Cour des Monnoyes*, qui jette un grand jour ſur cette incroyable affaire. Il en réſulte que la Dame Roger lui a véritablement eſcroqué plus d'un million d'acquiſitions, faites des deniers de ce premier commis ſous le nom de cette femme ; que loin qu'il y ait une colluſion infame entre elle & lui pour en fruſtrer ſes créanciers, il exhorte ceux-ci à s'unir à lui & à pourſuivre cette receleuſe infidelle. La conſultation en date 10 Novembre ſignée de Courbeville, le juſtifie & donne les moyens de parvenir à la vérité, ainſi qu'à faire rendre gorge à la Dame Roger. Il ſuit de ce mémoire, qu'afin de ne pas paſſer pour un fripon,

M. Parent s'avoue un ſot.

11 *Décembre* 1779. La comédie contre la Société Royale eſt une piece ſans art, ſans goût, ſans intrigue, ſans femme & ſans actions; c'eſt une ſuite de ſcenes en dialogues, où l'on a fait revenir toutes les anecdotes méchantes déja répandues dans les libelles précédens. Il y a ſur la totalité des vers très heureux; mais, en général, ils ſont très mauvais & très plats. Cet ouvrage, qui ne peut avoir un peu de ſel que pour les docteurs intéreſſés à la querelle, ne vaut pas la peine qu'on en parle plus au long. On ne peut ſe perſuader qu'il ſoit en effet du Docteur le Preux.

11 *Décembre*. Extrait d'une Lettre de Breſt du 6 Décembre. „ En continuant mes recherches ſur ce qu'il falloit penſer de la campagne de M. d'Orvilliers, j'ai éclairci une anecdote qui y jette un grand jour. Vous vous ſouvenez qu'on a beaucoup parlé d'un étranger myſtérieux, ou même de pluſieurs qui s'étoient embarqués à ſon bord; de ce nombre étoit un M. de Parades, Eſpagnol d'origine: il a été obligé de s'expatrier de bonne heure, il a beaucoup voyagé, il parle toutes les langues de l'Europe avec la plus grande facilité, il paroît que c'eſt un eſpion d'importance qui ſe vend à la cour qui le paye le mieux. Il a eu de très grandes liaiſons avec le cabinet de St. James, il s'étoit embarqué comme volontaire dans l'Eſcadre de l'Amiral Keppel. Depuis

passé en France, il est allé avec un ingénieur françois lever les plans dont il a été question dans le tems pour la descente. M. de Sartine a été si content de sa découverte & des renseignemens qu'il lui a donnés, qu'il l'a fait embarquer avec M. d'Orvilliers & que ce général avoit ordre, dès qu'il seroit entré dans la Manche, de ne rien faire que sous la direction de ce Mentor de vingt-quatre ans; car M. de Parades n'a pas davantage. Vous jugez combien cet asservissement a dû mécontenter le général; d'autant que l'avanturier en question est en même tems très instruit & très crane, qu'il s'exprimoit avec une indiscrétion extrême & tantôt exaltoit les manœuvres de M. d'Orvilliers, tantôt l'accusoit d'indolence & d'ineptie. Vingt fois M. d'Aubeterre a été à la veille de le faire arrêter à Brest, mais n'a osé. Quoi qu'il en soit, il étoit impossible qu'avec le génie du corps de la marine royale une entreprise dirigée sous de semblables auspices pût réussir.

12 *Décembre* 1779. Des députés du commerce de la ville de Lyon envoyés ici ont fait des représentations sur le dépérissement des manufactures, depuis que leurs Majestés ne donnoient point l'exemple des vêtemens riches, & en or & argent. Le Roi y a eu égard; en conséquence la Reine a défendu qu'on parût devant elle en polonoise, & il a été commandé des étoffes en or & argent pour la cour. On

ne doute pas que cet exemple ne ranime le goût de ce genre de magnificence, auquel avoit ſuccédé celui des étoffes ſimples & unies.

12 *Décembre* 1779. L'Académie Royale de Peinture, &c. vient de perdre M. Chardin, peintre du Roi, conſeiller & ancien tréſorier de cette compagnie: il étoit membre auſſi de l'Académie des ſciences, belles lettres & arts de Rouen. Cet artiſte excellent dans les petits ſujets, avoit toujours été goûté du public, & quoique vieux il ne maquoit pas de payer ſon tribut à chaque Sallon; cette année encore il avoit expoſé des têtes d'un excellent caractere & pleines de vigueur.

12 *Décembre*. On a fait hier une répétition de l'*Amadis des Gaules* de M. Bach: quoiqu'on doive en donner la premiere repréſentation mardi, elle a été très mal exécutée & les acteurs n'ont pas ſemblé bien au fait de leurs rôles. A en juger par cette repréſentation imparfaite, il n'y a aucun coup de force, aucun morceau de genie, mais une muſique agréable, d'un excellent goût & ſentant l'homme qui poſſede le talent de la bien fondre: du reſte, beaucoup de danſe & des airs de ballets délicieux; ce qui doit plaire au gros des ſpectateurs avides de cette partie & regrettant qu'elle ait été trop négligée du Chevalier Gluck. C'eſt un frere de M. de Viſmes qui a rajuſté le poëme de Quinault & l'a réduit à trois actes, & l'on juge que l'ancien auteur n'a pas dû gagner à cette refonte.

13 *Décembre* 1779. M. l'abbé de la Porte ſe meurt d'une phtiſie pulmonaire. On prétend que cet individu formé très chétif par la nature, s'eſt épuiſé pour finir ſes deux derniers volumes du *Voyageur François*, le ſeul de ces ouvrages qui pourra lui conſerver quelque réputation: ce qui fait préſumer qu'il eſt hors d'eſpérance, c'eſt qu'il a fait appeller un confeſſeur, a reçu le viatique, s'eſt réconcilié avec ſes ennemis & a abjuré ce qu'il pourroit y avoir de condamnable dans ſes œuvres.

13 *Décembre*. Un M. le Roi, frere des le Roi très connus dans les Sciences, médecin de Montpellier, que ſa réputation avoit attiré à Paris depuis quelques années, vient de mourir de conſomption. Son mérite l'avoit fait recevoir de la Faculté & ſon ambition paſſer à la Société royale de médecine.

13 *Décembre*. M. le Comte de Saint Germain dans ſes Mémoires rend compte d'abord, de ſon adminiſtration, des contradictions qu'il eût à éprouver dès qu'il voulut exécuter ſon plan, & il ne diſſimule pas ſa faute de l'avoir laiſſé morceler. Suivant lui cependant, par la comparaiſon qu'il fait de l'état militaire de France en 1775, non compris l'artillerie, la maiſon de S. M. à cheval & les régimens des gardes françoiſes & ſuiſſes, avec la nouvelle conſtitution, celle-ci eſt encore la meilleure & la plus avantageuſe.

A la mort du Maréchal du Muy le Roi avoit

127715 hommes, dont 25952 de cavalerie, mais dont il n'y en avoit que 18328 de montés; & à la retraite du Comte de Saint Germain, ce nombre étoit de 147236 hommes, dont 26660 de cavalerie, desquels il y a 18410 qui ſont montés : donc l'augmentation étoit alors de 19521 hommes & de 72 chevaux.

Il y avoit dans l'ancienne conſtitution 242 débouchés de Colonels, il y en a dans la nouvelle 309: ils ſont donc accrus de 67 places.

Il fait valoir avec raiſon l'avantage de la proſcription de la peine de mort pour les déſerteurs & d'avoir trouvé dans ſon économie le moyen de donner une augmentation d'appointemens aux officiers & une augmentation de ſolde aux cavaliers, dragons, huſſards & ſoldats: il a en outre éteint les dettes de ſes prédéceſſeurs, il n'étoit pas dû un ſols dans ſon département à ſa retraite & il avoit près de ſix millions dans les caiſſes des tréſoriers.

Suivent ſes projets, ſes mémoires militaires & enfin quelques lettres d'un officier général à ce miniſtre & ſes réponſes. On voit par tout que M. de Saint Germain connoiſſoit parfaitement ſon métier, qu'il avoit d'excellentes vues, mais encore plus de foibleſſe: & il eſt une preuve nouvelle que ce n'eſt pas à ſoixante-huit ans, âge auquel il étoit parvenu lors de ſa nomination, qu'on peut opérer une révolution quelconque & ſurtout extirper les maux d'un état corrompu & réparer ſes desordres.

13 *Décembre* 1779. Il paroît un nouveau Factum du Sr. le Bel, où l'on assure que M. Bastard est encore inculpé plus directement & malmené avec plus de force.

14 *Décembre*. Au concert spirituel du mercredi 8 de ce mois, il a débuté deux virtuoses dans un genre différent. La Dlle. Stekler, jeune personne qui entre à peine dans sa treizieme année, a exécuté un concerto de harpe au grand étonnement de tous les spectateurs: elle possede cet instrument de maniere à n'être arrêtée par aucune difficulté: l'accord de ses mains, la netteté & le brillant de ses trils, la sûreté & la hardiesse de son jeu, auroient exigé seulement une composition moins savante, moins dure, moins longue & une meilleure harpe. En général, ce n'est pas un instrument propre à briller dans un aussi vaste vaisseau.

M. Ozi a joué un concerto de basson: sa maniere est libre & décidée; la belle qualité de ses sons sur un instrument aussi ingrat & la justesse parfaite de son intonation l'ont fait placer par les connoisseurs au rang des meilleurs artistes.

Enfin Madame Todi a reparu & produit l'enthousiasme qu'elle excite toujours. Cette charmante Italienne chante avec l'aisance dont une autre parle; elle surmonte sans effort & avec grace les plus grandes difficultés: elle sera à jamais le modele & le desespoir de celles qui la suivront.

14 *Décembre* 1779. Il y a un Pere Romain Capucin, auteur qui avoit critiqué durement l'abbé de la Porte; c'eſt lui précisément que le mourant a choiſi pour ſon confeſſeur & ce qui prouve combien il l'aime & eſt véritablement converti c'eſt qu'il lui a dit: „ Mon Pere, j'ai „ grand beſoin de vos conſolations dans ces „ derniers momens; je vous prie de me les „ donner le plus que vous pourrez, de me ve- „ nir voir ſouvent: le mauvais tems ou l'éloi- „ gnement ne doivent pas vous arrêter; pre- „ nez des voitures & je vous les payerai." Un pareil excès de générosité de la part de cet abbé très ladre ſurprend tous ceux qui le connoiſſent.

Du reſte, il a envoyé chercher l'abbé de Fontenai, auteur des *Affiches de Province*, ex-Jéſuite comme lui, mais avec lequel il n'avoit pas moins eu des querelles vives. Il lui a dit, en lui tendant la main: „ Jéſus-Chriſt a par- „ donné à ſes ennemis, mon cher confrere; „ j'eſpere que vous me pardonnerez." Il a fait dire à Mde. Freron, à ſon fils, & à toute ſa famille, qu'il ſe répentoit de la haine qu'il avoit eu pour le pere & qu'il les prioit de tout oublier: autant au poëte d'Arnaud: enfin c'eſt au prône qu'il a chargé le Curé de St. André des arts, ſa paroiſſe, de publier ſon déſaveu de ce que ſes ouvrages pouvoient avoir de contraire, ſoit à la religion, ſoit aux mœurs, ſoit à la charité chrétienne.

15 *Dé-*

15 *Décembre* 1779. La cour de Londres, dans le *Mémoire justificatif pour servir de réponse à l'exposé des griefs de la Cour de France*, a fait l'honneur au Sr. de Beaumarchais de le nommer, comme un des agens les plus cupides, les plus actifs & les plus intriguans du commerce de France avec les colonies révoltées, occupé sans relache à leur porter non seulement des marchandises, mais des munitions de guerre, des armes & des officiers. Cet avanturier, qui aime à faire parler de lui, est parti de-là pour intenter un procès au Roi d'Angleterre & répandre son *factum* contre cette Majesté, sous le titre d'*Observations sur le Mémoire justificatif de la Cour de Londres, par Pierre Augustin Baron de Beaumarchais, armateur & citoyen François; déliées à la patrie*; avec cette épigraphe: *facit indignatio versum.*

On est surpris que le gouvernement lui eût permis de répandre cet écrit très indécent, non seulement contre le Vicomte de Stormont, mais encore injurieux aux Ministres de France, en ce qu'à force de vouloir exagérer leur bonhommie, il les peint d'abord comme des benêts, ignorant ce qui se passe dans les ports, dont ils n'étoient avertis que par l'Ambassadeur d'Angleterre, ensuite comme des fourbes bas, qui par une collusion honteuse avec les contrebandiers fermoient les yeux sur l'infraction aux defenses qu'ils avoient signifiées, & enfin

comme des politiques mal-adroits, qui prévenus de nouveau par cet étranger, laissoient impuni cet attentat à leur autorité & au droit des gens, & avouoient indirectement ainsi la même perfidie dont il cherche à les défendre.

Par ces conséquences, à tirer inévitablement de l'écrit du Sr. de Beaumarchais, on juge combien sa logique y est en défaut: son style n'est pas moins vicieux, il est pesant, entortillé, sans noblesse. On voit, au reste, que l'auteur n'est pas dans son élément en traitant une si grande matiere; il frise perpétuellement le quolibet & le calembour; c'est un Scapin sorti de son sac, qu'il faut y faire rentrer.

16 *Décembre* 1779. Le Sr. le Bel, dans sa nouvelle requête au Parlement, la grande chambre assemblée, établit en effet mieux que jamais.

1e. Que les falsifications qu'on lui impute, ne sont que des corrections.

2o. Qu'elles ont été ordonnées par M. le Chancelier du Comte d'Artois (M. Bastard.)

3o. Que ce Magistrat en a touché le produit.

4o. Qu'on ne peut à cet égard lui opposer l'invraisemblance d'un fait constaté par des pieces liées entre elles, de maniere à former le corps de preuves les plus lumineuses.

Il demande en conséquence sa liberté provisoire, sous les réserves expresses de se pourvoir par le suppliant contre les dénonciateurs, ainsi qu'il appartiendra.

16 *Décembre*. La Reine, Madame, Madame

la Comteſſe d'Artois & Madame Eliſabeth ont honoré avant-hier de leur préſence le ſpectacle de l'opéra. On y donnoit la premiere repréſentation d'*Amadis des Gaules :* il n'a pas produit plus d'effet qu'à la répétition du côté des grands mouvemens & de l'énergie de l'expreſſion muſicale; mais on n'a pu s'empêcher d'en goûter la mélodie légere & continue, le chant tendre & facile; *l'andente* de l'ouverture a ſurtout été fort applaudie, ainſi que pluſieurs airs de ballet. Quant au poëme, on l'a trouvé étrangement mutilé. Le rédacteur, ſans ſe donner beaucoup de peine, en a tout bonnement retranché non ſeulement le prologue, mais le premier acte & le cinquieme; c'eſt comme ſi jugeant les proportions d'une ſtatue trop forte, on lui coupoit la tête & les pieds. Voilà une nouvelle façon de raccourcir, dont on ne s'étoit pas douté juſqu'à préſent, une découverte rare, bien digne de l'invention du Sr. Alphonſe de Viſmes.

17 *Décembre.* Le mariage de la veuve de Jean Jacques Rouſſeau eſt très vrai & M. le Marquis de Girardin a expulſé de chez lui cette femme, à laquelle il avoit conſervé la retraite donnée à ſon mari.

17 *Decembre* 1779. La Faculté de Médecine toujours contrariée par ſa rivale plus puiſſante, n'avoit pu tenir ſa ſéance publique à la même époque de l'année derniere. Elle a vaincu enfin les obſtacles qu'y mettoit la Société Royale

& cette séance a eu lieu le 9 de ce mois dans les écoles extérieures de Sorbonne.

Ce qui a frappé le plus dans cette circonstance, ç'a été le discours du nouveau Doyen, M. le Vacher de la Feutrie, contenant un exposé de l'état où est réduite actuellement la Faculté: il est si déplorable, que faute de lieu, elle se trouve dans l'impossibilité de faire aucun de ses exercices, soit de son enseignement, soit de sa licence. Cet exposé, quoique succint, a soulevé l'indignation de toute l'assemblée.

On a, du reste, goûté l'éloge de feu M. de Jussieu par M. le Preux; l'année derniere il avoit déja prononcé celui de M. Bernard & a pris pour celui-ci une maniere toute différente: la premiere étoit brillante, la seconde beaucoup plus austere.

M. Desessarts, l'Ex-doyen, a prononcé ceux des Docteurs Hazon & Michel & a reçu des applaudissemens mérités.

Le surplus de la séance a été rempli par des Mémoires Scientifiques.

17 *Décembre* 1779. C'est à M. Fenouillot de Falbaire, Baron de Kingé aujourd'hui, qu'on attribue la tragédie des *Jammabos*, ou *les moines Japonois*.

18 *Décembre*. L'Académie Françoise a enfin élu jeudi 16 M. Chabanon pour remplacer M. de Foncemagne: elle a différé quelque tems son assemblée à cet effet & remué beau-

coup dans l'eſpoir de faire faire le ſervice de Voltaire avant celui du confrere dernier mort; mais cette tentatative n'a pas réuſſi.

18 *Décembre* 1779. Les *Jammabos* ou *les moines Japonois*, ſont une tragédie en cinq actes & en vers, avec cette épigraphe, qui eſt la réponſe du Général des Jéſuites, lorſque le gouvernement lui propoſa la réforme de l'ordre: *ſint ut ſunt*, *aut non ſint*, dit il; *& reſpondit terra*, *non ſint*, ajoute l'auteur.

Il dédie l'ouvrage aux mânes d'Henri IV, tournure adroite pour ſe concilier le trône en annonçant ſon but ſous ſon vrai point de vue, celui d'attaquer ſeulement la ſuperſtition, le fanatiſme & l'intolérance: du reſte, on voit clairement que la deſtruction des Jéſuites eſt la grande cataſtrophe qu'il a voulu peindre dans ce tableau dramatique. Il a eu l'art d'y raſſembler les traits principaux des horreurs reprochées à cet Ordre fameux, conſignées dans l'hiſtoire, & de les faire ſervir de baſe, de nœud & d'intrigue à ſa piece. Sans doute, on pouvoit y mettre plus d'art, y jetter plus d'intérêt & l'enrichir de moyens mieux combinés, de plus beaux dévéloppemens; mais ſon plan tel qu'il ſoit, excite au moins la curioſité & elle ſe ſoutient juſqu'au bout. Il eſt fâcheux encore qu'une poéſie brillante n'y réponde pas à la grandeur du ſujet; elle eſt lâche, traînante, proſaïque & trop ſemblable à celle de *l'honnête criminel* pour pouvoir méconnoître la main

de l'écrivain, ſur lequel on n'a plus d'incertitude. Il y a cependant des vers de génie & qui ſe retiennent.

Dans les Notes qui ſuivent, l'auteur ſe met encore mieux à couvert des reproches d'irréligion ou d'irrévérence pour le clergé : il fait l'éloge de pluſieurs prélats, & exalte leurs vertus, leur zele & leur patriotiſme; il déſigne non moins avantageuſement nos Miniſtres, dont il capte la bienveillance & mérite ainſi la protection : M. Necker eſt ſurtout cité & diviniſé.

Point de perſonnalités enfin, que contre l'abbé de Fontenay, auteur des *Petites affiches de Province*, qu'il traite avec une dureté qu'on ſent être le réſultat d'un amour-propre très ulceré contre le critique.

Cet ouvrage eſtimable, auquel on ne peut reprocher que trop de violence, caractere diſtinctif d'une ame fortement émue des maux que les prêtres ont cauſé à l'humanité, eſt très propre à lui mériter un rang parmi les philoſophes du jour : il s'en montre le digne imitateur & l'enthouſiaſte; il les nomme comme des coryphées, & l'on croit entrevoir qu'il ſe ménage d'avance leurs ſuffrages pour s'ouvrir à la premiere occaſion les portes de l'Académie; car c'eſt ſurtout ceux de cette compagnie auxquels il adreſſe ſes hommages & ſon encens.

18 *Décembre* 1779. M. Barbeu Dubourg, Docteur de la Faculté de Médecine de Paris,

vient de mourir : après avoir déclamé beaucoup contre la formation de la Société Royale, il s'en étoit rapproché & venoit de s'y agréger, c'est-à-dire de se déshonorer sur le bord de sa tombe. Du reste, c'étoit un homme de lettres, qui a beaucoup écrit sur les matieres médicales & sur d'autres objets.

19 *Décembre. De l'administration provinciale & de la réforme de l'impôt*; tel est le titre exact du gros in-4o. annoncé, ayant 661 pages. Il paroît imprimé à Basle & est précédé d'un avertissement de M. Hirzel, Pasteur à Zurich, éditeur. On y apprend comment cet étranger est parvenu à avoir en Janvier 1779 le manuscrit, qu'il avoit d'abord intention d'insérer par morceaux dans les *Ephémérides de l'humanité*, nouveau Journal qui circule dans toute l'Allemagne & qui contient le dépôt des connoissances morales & politiques ; mais il a vu qu'un des principaux mérites de cet ouvrage étant de former un ensemble parfaitement lié dans tous ses points, il perdroit trop à paroître en détail. C'est ce qui a déterminé l'éditeur à le publier en entier.

Suit une préface de l'auteur, où il rend compte à son tour de ses intentions, de ses vues & de la formation de cet ouvrage, qui d'abord ne devoit être qu'un simple mémoire, & grossi insensiblement est devenu un billot énorme. Du reste, il se flatte de n'avoir pas enfanté des chimeres, ainsi que tant d'autres

ſpéculateurs. La réforme qu'il propoſe, s'exécute actuellement avec le plus grand ſuccès en Toſcane, où elle eſt preſque terminée & dans les Etats de ſon Alteſſe Séréniſſime Monſeigneur le Margrave regnant de Bade.

Outre les raiſons qu'on a données pour croire que l'ouvrage eſt terminé, imprimé & ſe diſtribue ſous les auſpices de M. Necker, c'eſt qu'on y trouve parfaitement ſes principes.

1°. On propoſe la ſupreſſion des impôts de la France & les moyens de remplacement.

2o. La réforme de la taille & l'établiſſement d'un impôt réel & proportionnel au revenu.

3°. L'adminiſtration provinciale eſt le moyen eſſentiel pour parvenir à ce but.

C'eſt M. le Trône, grand économiſte & connu pour divers écrits ſur la ſcience, un des coopérateurs du livre, qui en eſt décidément le prête-nom. Après avoir excité la curioſité du public par une diſtribution d'exemplaires gratuite adroitement faite, on commence à ſe reſſerrer & l'on le vend, mais toujours clandeſtinement & cher, afin d'entretenir le goût des amateurs & l'empreſſement des gens avides des nouveautés.

19 *Décembre* 1779. On a enfin hazardé de remontrer les bouffons au public : il ont joué jeudi *la Fraſcatana*, mais ſeule & ſans autre piece ou ballet. Ils ont été reçus avec des tranſports de joie par leurs amateurs, qui s'étoient raſſemblés & ne formoient malheureuſe-

ment qu'un très petit auditoire.

20 *Décembre.* M. le Prince de Condé ayant obligé M. d'Agou, l'un de ſes officiers, de lui donner ſa démiſſion pour mauvais propos tenus contre une femme de ſa cour, celui-ci s'eſt trouvé offenſé de cette expulſion & en a demandé ſatisfaction à ſon Alteſſe. Ils ſe ſont battus ſamedi matin de très bonne heure en chemiſe, en préſence de témoins. Le Prince de Condé a été légerement bleſſé au bras, il s'eſt fait panſer & eſt parti ſur le champ pour Verſailles, afin de demander la grace du coupable. On ne peut concevoir cette extravagance de M. d'Agou & l'on la met ſur le compte d'une jalouſie effrénée. On admire fort le Prince, qui auroit pu ne pas accepter ; mais c'eſt ſurtout ſa généroſité qui lui concilie les ſuffrages.

21 *Décembre* 1779. L'ouvrage de M. le Trône eſt ſi immenſe, qu'on ne peut ſuivre l'auteur dans tous les détails de ſon ſyſtême: en voici les points principaux.

1°. Des principes de l'impôt en général, des effets de l'impôt indirect ſur le revenu territorial & ſur le revenu public, & du préjudice qu'il porte au ſouverain & à la nation.

2°. De la néceſſité de la réforme de l'impôt & des obſtacles qui s'y rencontrent.

3°. Des impôts de la ferme générale & de ce que coûtent, tant directement qu'indirectement, les principaux d'entre eux.

4°. Des moyens de remplacer le produit des

impôts par la ferme générale & des autres impôts de même nature.

5°. De la forme d'une adminiſtration provinciale.

6°. De la maniere d'aſſeoir d'abord les impôts de remplacement.

7°. De l'établiſſement de l'impôt réel.

8°. De la perception de l'impôt; des moyens de conſerver l'ordre établi dans ſon aſſiette; de la maniere de tenir les régiſtres, &c. Réponſes aux diverſes objections contre le plan propoſé.

9°. De pluſieurs opérations concomitantes & ſubſéquentes à la réforme.

10°. Fixation de la dépenſe publique: diſtribution de la dette entre les provinces, de la maniere d'aſſeoir l'impôt après l'eſtimation de la dette; de la comptabilité.

11°. Enfin des différens ſervices qu'on peut tirer de l'adminiſtration provinciale.

A la ſuite de ce vaſte traité eſt une *Diſſertation ſur la féodalité*, dans laquelle on diſcute ſon origine, ſon état actuel, les inconvéniens & les moyens de les ſupprimer.

On ſe rappelle la tempête qu'a excité contre ſon auteur ſous M. Turgot un ouvrage ſemblable, dont le Parlement fut allarmé ſingulierement : c'eſt vraiſemblablement une nouvelle cauſe du myſtere avec lequel le gros livre dont il s'agit, ſe diſtribue. M. le Trône eſt dans les mêmes principes que l'autre écri-

vain & ne veut pas essuyer les mêmes persécutions.

21 *Décembre* 1779. Il paroît que la derniere requête du Sr. le Bel, dont on a parlé, a fait effet sur les Magistrats; car M. Bastard a été décrété d'assigné pour être oui la semaine derniere. Quelque léger que soit ce décret, qui ne l'a pas empêché de siéger au Conseil des parties lundi, il est remarquable vis-à-vis d'un conseiller d'Etat. On se rappelle que celui-ci, ancien Premier Président du Parlement de Toulouse, étoit fort mal avec sa compagnie, qui disoit ne vouloir *ni de Bâtard ni de Bastard*; on se rappelle que depuis membre du conseil il est devenu un des agens du Chancelier les plus ardens pour la destruction des cours: toutes ces raisons ne peuvent le rendre que très désagréable au Parlement de Paris, où est l'affaire.

21 *Décembre*. M. Chardin, dont on a annoncé la perte, étoit dans sa 81e. année quand il a expiré. Sa fin a été le soir d'un beau jour. Il étoit dans les principes de Rousseau, qu'un moribond doit chercher à ne point effrayer les spectateurs par un extérieur triste & dégoûtant; durant sa derniere maladie il n'a cessé de se faire raser à l'ordinaire.

Au Sallon dernier il avoit exposé un *Jacquet*. Madame Victoire en fut si contente qu'elle lui fit remettre pour témoignage par le Comte d'Affry une boëte d'or: ç'a été son dernier ou-

vrage : depuis cinquante-un ans qu'il étoit reçu de l'Académie il avoit toujours travaillé & toujours plu au public.

Il étoit doué d'un talent exquis pour la couleur. La plupart des ſujets de la vie privée qu'il a traités, ſont connus par les gravures; pluſieurs ſont chez le Roi, dans les cabinets du Roi de Suede & de l'Impératrice des Ruſſies. Ils ont l'avantage de ſe ſoutenir contre toutes les écoles, même pour la couleur.

Il n'avoit point de maniere ; il diſoit, *on ſe ſert pour peindre de la main & des couleurs ; mais ce n'eſt point avec les couleurs & la main que l'on peint.*

M. Renou, plus poëte que peintre, étoit un de ſes éleves & a payé à la mémoire de ce maître dans le *Journal de Paris* le tribut de reconnoiſſance qu'il lui devoit.

22 *Décembre* 1779. L'Abbé de la Porte, dont on a annoncé la fin prochaine, vient de mourir : il avoit environ ſoixante ans ; il étoit né à Bedfort dans la haute Alſace & avoit paſſé la plus grande partie de ſa jeuneſſe chez les Jéſuites : ſorti de cet Ordre, il étoit devenu collaborateur de Freron, s'étoit brouillé avec lui, & avoit élevé autel contre autel par ſon *Obſervateur littéraire*, ouvrage périodique qui ne put durer longtems. C'étoit un compilateur infatigable & il a gagné ainſi plus d'argent que de gloire, dont il ne ſe ſoucioit guere. Ses principales collections ſont un recueil volumineux

de *Contes & de Nouvelles*, *un Dictionnaire des Théâtres*, une *Ecole de littérature*, *la Bibliotheque d'un homme de goût*, &c. Sans compter des almanachs & des dictionnaires de toute espece, des *Esprits*, &c. &c.

22 *Décembre*. Les Ducs de Choiseul & de Praslin ont été indignés des *Observations* du Sr. de Beaumarchais, en ce qu'il qualifie la derniere paix des expressions les plus outrageantes pour ceux qui en étoient les auteurs & qu'il ose avancer que par une stipulation secrete l'Angleterre avoit limité le nombre des vaisseaux que la France pourroit entretenir ; en conséquence ils en ont porté des plaintes au Comte de Vergennes. Ce Ministre en a rendu compte au Conseil dimanche & il est intervenu arrêt qui le supprime, mais n'inflige aucune peine à l'écrivain connu ; ce qui est fort surprenant & confirme le bruit que, malgré son impudence, il n'auroit pas oser publier un tel libelle sans en avoir donné communication aux ministres.

23 *Décembre* 1779. La derniere séance tenue à l'Académie Françoise concernant le service de M. de Voltaire, est très curieuse & mérite de plus amples détails. Il s'y trouvoit trois Prélats, dont les avis étoient attendus avec impatience : c'étoient le Cardinal de Rohan-Guemenée, Grand Aumônier, l'Archevêque de Lyon & l'Archevêque d'Aix. On poussa vivement le premier & l'on lui représenta qu'en qualité de

grand aumônier & de premier curé des diverſes maiſons royales il pouvoit lever toutes les difficultés, en demandant au Roi à faire faire ce ſervice dans la chapelle du Louvre, lieu le plus convenable pour une pareille cérémonie ; il répondit qu'il le penſoit auſſi & qu'il y prêteroit volontiers les mains, quand le ſervice auroit été fait à St. Sulpice, paroiſſe ſur laquelle eſt mort le défunt.

M. de Montazet s'en tira plus adroitement encore & dit que vu la ſciſſion qu'occaſionnoit dans l'égliſe le ſervice de M. de Voltaire, il pourroit ſe faire qu'il en réſultât conteſtation ; qu'ayant l'honneur d'être Primat des Gaules, cette conteſtation pourroit reſſortir à ſon tribunal & qu'alors il étoit de ſon intégrité de ne pas s'expliquer.

Enfin l'Archevêque d'Aix ne s'en tira pas moins finement & opina pour réformer l'uſage de faire faire un ſervice à chaque Académicien ; mais pour en établir un à perpétuïté qui engloberoit indiſtinctement tous les morts de la compagnie.

Cet avis qui ſauvoit l'honneur de Voltaire & celui de l'Académie, entraîna tous les ſuffrages. Le Marquis de Paulmy ſeul différa d'opinion, (il eſt goguenard) & prétendit qu'il ne s'étoit fait recevoir que dans l'eſpoir d'avoir un ſervice pour lui ſeul, qu'il ne conſentiroit jamais à l'innovation adoptée.

Cependant l'arrêté fut formé & l'on convint

que les députés chargés d'aller annoncer au Roi la nomination de M. de Chabannon & lui en demander l'approbation, lui feroient part du nouvel arrangement sous le bon plaisir de S. M.

Le Roi a répondu qu'il approuvoit le choix de l'Académie, mais qu'il falloit à l'égard de la seconde demande que les choses se passassent comme ci-devant; ce qui rejette la compagnie dans le même embarras.

23 *Décembre* 1779. Annoncer une piece nouvelle aux Italiens, c'est y annoncer une chûte: c'est ce qui vient d'arriver à une comédie en un acte en vers, intitulée *le Lord Anglois & le Chevalier François*. La seconde représentation, malgré la réprobation générale, est cependant annoncée pour dimanche.

24 *Décembre* 1779. On ne peut encore rien statuer de positif sur le duel du Prince de Condé avec M. d'Agou, c'est-à-dire sur la maniere dont il s'est engagé. On sait seulement que Madame de Courtebonne, attachée à Madame la Duchesse de Bourbon, dont M. d'Agou étoit fort amoureux & aimée du Prince ensuite, en a été le sujet; que le premier a tenu des propos outrageans sur le compte de cette Dame & a prétendu avoir lieu de les tenir: que S. A. les a trouvé mauvais & en a témoigné son mécontentement en termes peu mesurés à cet officier. Mais, quels étoient ces termes? méritoient-ils qu'il s'oubliât au point d'en demander raison à son maître, auquel il venoit de re-

mettre ſa démiſſion de Capitaine de ſes gardes? C'eſt ce qu'il eſt impoſſible de fixer. Il eſt ſeulement à préſumer qu'on ne ſe porte pas à une démarche de cette conſéquence & dont les ſuites ne peuvent être que très funeſtes, ſans le préjugé impérieux de l'honneur, ou ſans l'impulſion violente d'une jalouſie aveugle.

On ne ſait rien de plus certain ſur l'action même: on convient ſeulement qu'il avoit pour témoin ſon frere, officier des gardes du corps qui, de plus de ſang-froid que le combattant, n'auroit pas accepté ce rôle s'il n'eut cru l'honneur de ſa famille intéreſſé.

On convient encore que malgré la bleſſure du Prince, l'adverſaire de S. A. & ſon frere non ſeulement ne ſe jugerent pas ſatisfaits en ce moment, mais ſur la demande du Prince, ſur l'obſervation de M. d'Autichamp du côté de ſon Alteſſe, aſſurant que les loix de l'honneur n'en exigoient pas davantage, reſterent quelque tems indécis & ſe firent répéter deux fois la même choſe.

En général, ſans entrer dans la diſcuſſion du fait, toute la haute nobleſſe eſt enchantée de l'action de M. d'Agou, qui la met ainſi de niveau avec les Princes du ſang & rendra ceux-ci plus circonſpects.

Au contraire, il y a une grande fermentation entre les Princes, les Miniſtres & leurs adhérens, intéreſſés à ce que les inférieurs ne puiſſent pas demander raiſon à leurs chefs de

leurs mauvais propos ou autres griefs qu'ils pourroient avoir contre eux. C'eſt une matiere d'importance qu'on traite aujourd'hui à Verſailles & ſur laquelle il n'y a rien de ſtatué.

L'agreſſeur proviſoirement eſt en fuite.

24 *Décembre* 1779. Le tribunal des Maréchaux de France a prononcé entre M. de la Cardonnie & M. de Schantz, ſon ſecond, à l'occaſion de leur combat ſingulier au bois de Boulogne : le premier a été déclaré homme d'honneur & le ſecond tenu de ſortir de France; défenſe à lui d'y rentrer. Il eſt à eſpérer que ce Suédois, libre déſormais de publier le mémoire qu'on lui avoit défendu de faire paroître, ne trouvant plus d'obſtacle, nous le fera parvenir par le ſecours des preſſes étrangeres.

25 *Décembre*. La Sorbonne s'occupe toujours de la cenſure du livre nouveau de M. de Buffon; mais M. Amelot ayant écrit que S. M. déſiroit qu'on ne prononçât pas définitivement avant d'avoir entendu l'accuſé, il ſe flatte que cette recommandation aura ſon effet & qu'on attendra ſon retour de Montbar où il eſt allé.

Le comité des Docteurs nommés pour extraire les propoſitions condamnables, eſt préſidé par M. Aſſeline, & l'abbé Paillard tient la plume, comme rédacteur.

26 *Décembre*. Tous les paſſages pour les livres venant de chez l'étranger ſont tellement obſtrués que ce n'eſt que depuis peu qu'on

commence à voir ici les tomes 11 & 12 des *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des Lettres en France*, &c. Ils embrassent seulement l'année 1778, où la matiere a, sans doute, été plus abondante. Ils semblent d'ailleurs composés avec plus de soin & de recherches encore que les précédens. On y trouve surtout un journal exact, curieux & circonstancié du séjour, de la maladie, de la mort de M. de Voltaire & de ses suites. Ces Mémoires sont enrichis en outre de Lettres intéressantes sur le Sallon de 1777; elles ne sentent nullement l'artiste, mais sont d'un amateur éclairé, plein de goût & qui sait féconder & varier une matiere naturellement seche & monotone. Il est fort à désirer qu'on continue à perfectionner ainsi d'année en année cette collection unique dans son genre.

(Cet article est extrait d'une gazette manuscrite, très accréditée à Paris, dans les provinces & même chez l'étranger.)

26 *Décembre* 1779. On voit une lettre du Duc de Choiseul au Comte de Vergennes, contenant ses plaintes contre le libelle du Sr. de Beaumarchais dont on a parlé. On assure qu'il y en a une aussi du Duc de Praslin & que M. le Duc de Nivernois, Ministre plénipotentiaire pour la derniere paix, s'est joint à eux. C'est à l'occasion de ces diverses requisitions que le 19 Décembre est intervenu l'arrêt du Conseil qui le supprime. La suppression est motivée

fur ce qu'il renferme différentes assertions hazardées & qualifications trop peu ménagées; sur ce que l'auteur auroit établi en fait qu'il existoit dans le traité de paix de 1763 une stipulation, soit publique, soit secrete, qui limiteroit le nombre des vaisseaux que la France pourroit entretenir : assertion aussi fausse qu'absurde; enfin, sur ce que cet écrit a été publié & répandu en contravention aux réglemens de la librairie.

On dit que la lettre du Duc de Choiseul est diffuse & pleine de négligences : on trouve celle de son cousin beaucoup mieux traitée, précise, noble & ferme.

Le singulier de cette anecdote, & qui prouve la légereté & l'inconséquence du Ministere, c'est que l'auteur des *Observations* connu, dont le nom est au titre de l'ouvrage, rappellé dans l'arrêt du Conseil, accusé implicitement de calomnie envers les auteurs du traité de paix, au moins déclaré infracteur des loix de la librairie, ce qui a valu la captivité à tant d'autres, reste libre & impuni : mal-adresse qui ne laisse aucun lieu de douter que le Sieur de Beaumarchais n'ait été autorisé à publier son écrit; c'est un soufflet, disent les persifleurs de cour, que les Ministres se donnent sur la joue de ce vilain.

27 *Décembre* 1779. Un Prince de Carignan, frere de Madame la Princesse de Lamballe, Colonel au service de France d'un Régiment

de son nom , est devenu amoureux à Saint Malo d'une Demoiselle Magou, niece des Magous renommés dans le commerce & la finance; elle n'est ni riche, ni jolie , mais a de l'esprit & de l'intrigue: elle a amené le Prince fort borné à l'épouser. L'Evêque de Saint Malo satisfait d'une permission vague du Roi de Sardaigne que lui a montrée le Prince, de se marier en France, a donné les dispenses & la cérémonie s'est faite avant que la cour ait pu s'y opposer. On ne croit pas que cet hymen, bon quant au for intérieur , subsiste quant aux effets civils, & quoiqu'il soit consommé on va travailler à le faire casser; on dit que le Roi de Sardaigne a rappellé en conséquence le Prince à Turin.

28 *Décembre.* Il y a douze ans que M. Dutens étant à Londres acheta les livres de J. J. Rousseau au nombre d'environ mille volumes; ce qui le détermina surtout à cette acquisition , ce fut un exemplaire du livre de *l'Esprit*, avec des remarques à la marge de la propre main du philosophe. Rousseau, de son côté, ne consentit à la vente qu'à condition que pendant sa vie le possesseur ne publieroit point les notes qu'il pourroit trouver sur les livres vendus, & que surtout il ne laisseroit pas sortir de ses mains le premier: il paroît qu'il avoit entrepris de refuter l'ouvrage de M. Helvetius; mais que le voyant persécuté il avoit renoncé à son projet. Celui-ci instruit

que M. Dutens étoit acquéreur de l'exemplaire en question, lui fit proposer par M. Hume de le lui envoyer: lié par sa promesse il n'y put consentir, mais crut ne pas y manquer en faisant part à l'auteur des remarques principales. M. Helvetius y répondit par une lettre & il en promettoit une autre qu'il n'eut pas le tems de finir ; la mort l'enleva huit ou dix jours après.

Cette anecdote est la seule chose précieuse à extraire d'un pamphlet intitulé *Lettres à M. de B. sur la refutation du livre de l'Esprit d'Helvetius, par J. J. Rousseau, avec quelques lettres de ces deux amateurs :* tout le reste ne valoit pas les frais de l'impression; les notes mêmes du critique & la refutation de l'auteur, isolées & sans suite, ne sont ni instructives, ni intéressantes.

29 *Décembre* 1779. On délivre à l'hôtel de Condé une espece de récit de ce qui s'est passé entre le Prince & M. d'Agou. Il en résulte que S. A. s'est parfaitement bien conduite & que le seul grief apparent du dernier est le mot de *calomniateur* dont elle s'est servie.

C'est à Seve, comme le Prince changeoit de chevaux, que M. d'Agou est monté à la portiere de sa chaise & lui a témoigné la nécessité où il se jugeoit de lui demander satisfaction, ainsi que le lieu, l'heure du combat & le choix des armes: S. A. en lui déclarant qu'elle n'avoit point eu intention de l'offenser, lui a dit que

cependant en confidération du corps dont il avoit l'honneur d'être membre, elle vouloit bien accéder à fon défir: „ au champ de Mars, „ a-t-elle ajouté, à huit heures, à l'épée," & fur le champ a relevé fa glace.

M. le Prince de Condé, après s'être fait panfer eft allé à Verfailles, non pour demander au Roi la grace du coupable; mais pour, au contraire, prouver l'*alibi*, au cas que S. M. lui en parlât: c'eft la médiation du Comte de Maurepas que S. A. a interpofée & ce Miniftre, tout confidéré, a en effet déterminé le Roi à ne fe point mêler de la querelle & à l'ignorer. En conféquence les deux d'Agou continuent leur fervice refpectif; l'un dans les gardes du corps, & l'autre dans les gardes françoifes. Madame de Courtebonne refte auprès de Madame la Ducheffe de Bourbon & depuis a fait au palais les honneurs de la table.

Cette Dame eft une veuve laide, de plus de quarante ans, qui fait cependant encore des enfans & infpire, comme l'on voit, les paffions les plus fortes. La Princeffe de Monaco eft furieufe & regarde cet efclandre comme un congé que lui donne le Prince de Condé.

29 *Décembre* 1779. C'eft M. Imbert qui eft l'auteur de la derniere piece nouvelle jouée aux Italiens. On ne peut concevoir que ce jeune homme, qui avoit annoncé du talent, ait pu faire quelque chofe d'auffi mauvais; il faut cependant fe rappeller qu'il donna, il y a quel-

ques années, aux François *le gâteau des Rois*, comédie plus déteſtable encore : toutes les eſpérances fondées ſur lui doivent s'évanouir aujourd'hui.

30 *Décembre.* *L'Obſervateur Anglois*, ſi couru en France & plus encore chez l'étranger, paroît aujourd'hui ſous le titre plus convenable de *l'Eſpion Anglois.* C'eſt une édition très augmentée. Il eſt dit dans un avis que les hoſtilités entre la Grande Bretagne & la France ont engagé l'auteur à faire de nouvelles découvertes, principalement ſur ce qui concerne la marine françoiſe & celle de l'Eſpagne. On attend avec impatience la ſuite de cet ouvrage qui ne va encore que juſques à la fin de l'année 1776 & conſiſte ſeulement en quatre volumes.

30 *Décembre* 1779. Le Sr. Volange, plus connu ſous le nom de *Jeannot*, continue à faire les beaux jours du théâtre de l'Ecluſe. Les Directeurs ſont convenus qu'il leur avoit valu de quoi payer leurs dettes, montant à 200,000 livres, & en outre un bénéfice de plus de 300,000 livres. Il avoit un ordre de début pour la comédie Italienne, très abandonnée depuis longtems. Il auroit pu y ramener la foule, mais ces hiſtrions ayant voulu prendre avec lui un air de dignité, il leur a déclaré qu'il les abondonnoit à leur malheureux ſort & que ſemblable à Céſar, il aimoit mieux être le premier dans un village, que le ſecond dans Rome.

Il amuſe le public non ſeulement en ſcene,

mais encore dans les sociétés : il n'est pas de bonne fête où l'on ne l'appelle & dont il ne fasse les délices. Dernierement il a eu un petit rhume: sa porte le lendemain est devenue inaccessible par les carosses; les femmes de qualité envoyoient savoir de ses nouvelles, & les plus grands Seigneurs venoient en chercher eux-mêmes; on ne sait jusqu'à quand durera ce délire: il doit être long en ce que c'est véritablement un grand acteur, qui par son naturel exquis donne du relief aux plus grosses balourdises dans ces farces foraines : indépendamment des *les battus payent l'amende*, qu'on joue très fréquemment & qui sont peut-être à la deux centieme représentation, il y en a plusieurs autres où il excelle même davantage, entr'autres encore il remplit huit rôles différens.

On a modelé *Jeannot* en porcelaine de Seve & son buste, de cette matiere, est en ce moment l'étrenne à la mode: la Reine en a pris plusieurs pour distribuer à ses favoris & favorites.

31 *Décembre* 1779. M. Dillon, Colonel, un de ceux qui se sont distingués en Amérique, même un des blessés, revenu depuis peu a paru au lever du Roi, où il devoit être présenté. S'étant rendu plus tard qu'il ne falloit, au lieu de l'accueil gracieux qu'il attendoit, il n'a reçu d'autres mots de S. M. que ceux-ci : *M. Dillon, la tête vous a tenu longtems sur le chevet ce matin.* A quoi l'on veut qu'il ait re-

pli-

pliqué douloureusement : *Sire, quand il s'agit de votre service il n'en est pas de même.*

31 *Décembre.* M. Barbeu Dubourg étoit né à Mayenne en 1709 : à quinze ans il avoit fini son cours de philosophie, il avoit étudié en théologie ; mais les mathématiques le firent renoncer à cette science occulte & vuide. Il apprit les langues & s'initia dans l'hébreu avec tant de succès, que son Professeur au college Royal le consultoit sur les passages les plus difficiles. Il préféra l'anglois & l'italien. Il traduisit d'abord de la premiere de ces deux langues les *Lettres sur l'histoire de Bolingbroke.* En 1761 & 1762 il fit sa gazette de médecine sous le nom *de Gazette d'Epidaure.* Il étoit fort lié avec M. Franklin, qui le chargea, il y a plusieurs années, de faire une édition & une traduction françoise de ses œuvres. Il est auteur d'un *Code de la raison humaine*, d'une *Carte cronographique, avec une introduction à l'histoire abrégée des différens peuples anciens & modernes*; il a fait le *Botaniste françois*: enfin, son dernier ouvrage imprimé a été le *Calendrier de Philadelphie.* Il en avoit plusieurs sur le métier quand la mort l'a enlevé ; il n'exerçoit presque plus la médecine que pour ses amis & pour les pauvres.

31 *Décembre.* Un Sr. Pariseau, directeur des éleves de l'opéra, acteur & auteur de ce théâtre, avoit composé une piece intitulée *veni vidi vici*, ou *la prise de la Grenade* : c'est une imitation sui-

vie de cette conquête, où figure M. d'Eſtaing. Quand il a ſu que ce Général revenoit, il a ſuſpendu pour ne remettre ſa piece qu'à ſon arrivée, dans l'eſpoir qu'il l'honoreroit de ſa préſence & y donneroit un véhicule extraordinaire. Malheureuſement le Vice-Amiral, mécontent de la fin de ſa campagne, ne veut pas ſe montrer en public, même reſter à Paris; il s'eſt retiré à Paſſy & ſon état d'ailleurs ne lui permettroit pas de venir à ce ſpectacle forain.

Le Sr. Pariſeau, comme de raiſon, n'a pas moins cru devoir aller rendre ſes hommages au Comte d'Eſtaing & lui demander ſon agrément pour le mettre ainſi en ſcene; car il faut ſavoir que c'eſt lui qui joue le rôle du Général. Il n'a pu parvenir à lui & a fait à cette occaſion les vers ſuivans, qui valent mieux que ſon drame héroïque:

Foin de votre portier mauſſade!
Brave d'Eſtaing, je crois qu'il faut
Dans votre hôtel entrer d'aſſaut,
Ainſi que vous à la Grenade.
Je ſuis jaloux de voir vos traits;
J'accours en hâte, & l'on me chaſſe.
Les Anglois vous ont vu de près,
Accordez-moi la même grace.
C'eſt moi qui tous les jours du mois,
Auteur, acteur tout à la fois,
Aux yeux des dames amuſées
Mets la Grenade ſous mes loix.
Avec du guet & des fuſées,
Nous recueillons pareillement

Un très juſte tribut d'éloges,
Nous avons l'applaudiſſement
Vous de l'Europe, & moi des loges:
Ainſi donc daignez recevoir
Mon foible, mais ſincere hommage;
Daignez conſentir à me voir;
Car enfin je voudrois ſavoir
Comment j'ai ſaiſi votre image.
Si l'on attaque mon maintien
Et le langage de mon zele,
Votre copiſte eſt infidele;
C'eſt ma faute; car je ſais bien
Que rien ne manque à mon modele.

31 *Décembre* 1779. On a parlé de cabinets d'aiſance, ſubſtitués dans le jardin des Tuilleries aux vaſtes cabinets de verdure plantés par le fameux le Nôtre pour receptacles des beſoins de l'humanité; la cupidité a été le principe de cette plus grande commodité offerte au Public, car on paye pour entrer dans ces lieux & c'eſt une petite ferme au profit du gouverneur du château.

Un Chevalier de Modene, avanturier qui, ſans appartenir en rien à l'illuſtre maiſon dont il porte le nom, s'eſt impatroniſé chez *Monſieur* & s'eſt fait établir par ſon Alteſſe Royale Gouverneur du Luxembourg, n'a pas manqué d'adopter, pour le jardin de ce palais, la méthode imaginée aux Tuilleries. Mais pouſſé par un amour de l'argent plus ſordide encore, il fait faire des patrouilles ſéveres & ne veut pas que perſonne puiſſe ſe ſouſtraire à cette eſpece

d'impôt ſur les ventres trop relâchés. Lorſqu'on ſurprend quelqu'un dans une attitude qu'on ſait n'en être pas une de défenſe, on s'empare de ſon épée, de ſa canne ou de ſon chapeau poſé à terre & on le force ainſi à payer une amende beaucoup plus forte que le tribut ordinaire.

Un M. Pierre, Subſtitut du Procureur général du Parlement, ignorant la commodité offerte en pareil cas, a été rançonné: il s'eſt refuſé à ce qu'on exigeoit de lui, il a été traduit devant le gouverneur, qui le trouvant inſolent, & ignorant qui il étoit, l'a fait conſtituer priſonnier au château. C'eſt devenu la matiere d'un procès, qu'on dit avoir tourné à l'humiliation du Chevalier de Modene, qui a reçu une injonction du Parlement d'être plus circonſpect, de faire des excuſes au Magiſtrat maltraité, & a été condamné aux dépens, dommages & intérêts, &c.

31 *Décembre.* La facétie ſuivante, très rare, court riſque de reſter longtems dans les ténebres par l'inquiſition littéraire établie en France; ſa nouveauté & ſon mérite conſiſtant ſurtout dans l'à propos pour les amateurs, nous ont déterminé à leur en faire part ſur le champ.

Annonces, affiches, & avis divers, ou Journal général de France, du vendredi 31 Décembre 1779.

TERRES ET BIENS SEIGNEURIAUX À VENDRE.

Terre & grand fief dans l'isle Maquerelle, (1) partie en bois taillis, partie en terre labourable, appartenant à Mlles. *Misis*, *Doucet* & *Montauban*, à vendre en totalité ou par portion. S'adresser aux propriétaires rue des Cordeliers & en leur absence à Mde. *Gourdan.* (2)

Fief & Château des deux portes à vendre par licitation, payable en monnoye de France & monnoye de l'Empire; on recevra de l'argent de toutes mains. S'adresser à Mlle. *Rosalie*, dite le Vasseur. (3)

Biens en Roture à vendre ou à louer.

Quatre grands quartiers d'héritages à vendre, avec une très grande entrée, fort fréquentée sur le devant, & une porte bâtarde sur le derriere, qui l'est presqu'autant. S'adresser à Dlle. *Porsin*, à toute heure du jour en sa maison rue trousse-vaches, excepté depuis six heures du soir jusqu'à huit, qu'elle travaille aux Tuilleries.

---

(1) Isle du côté du gros Caillou, qui porte en effet ce nom.

(2) Mere abbesse.

(3) Elle est maîtresse de M. le Comte de Mercy-Argenteau, Ambassadeur de l'Empereur.

Grand & magnifique terrein dit *le trou d'Enfer*, propre à faire un haras de jeunes chevaux. S'adresser à Mde. *de Mollet*, rue Jean pain mollet, aux Vaches Suisses, qui le fera voir avec la plus grande facilité.

Plusieurs arpens de marais propres à faire des pâturages, sans garantie d'hommes & d'animaux, à cause des fondrieres. S'adresser à Mlles. *Crépeaux*, *Bigotini*, *Coulon* & *Puisieux*, à l'Académie royale de musique.

Maisons ou appartemens à louer.

Plusieurs beaux & grands appartemens à l'hôpital général, vacans par la retraite des Dlles. *Grauville*, *Souck* & *Raucourt*. S'adresser aux anciennes locataires, rue vuide-gousset, à la levrette & au besoin un peu plus haut.

Portion de lit à louer pour le 1er du mois prochain. S'adresser à Mlle. *Violette*, ou à sa femme de chambre: rue verte à la pantoufle & dans peu à l'hôtel-Dieu.

Petit appartement au cinquieme en Siamoise, à troquer contre un appartement au premier en damas de trois couleurs. S'adresser à Made. *Sainte Marie*, ouvriere en tours de lit, rue de la nouvelle halle, ou chez Mad. *de Launay*, (4) rue des petits champs, où elle travaille à la journée.

---

(4) Fameuse abbesse qui a supplanté Made. Gourdan, & a la vogue aujourd'hui.

Paſſage public, dit *le Paſſage du Saumon*, ouvert à tout le monde, à louer. S'adreſſer à Mad. *Thevenin*, rue du hazard à l'as de pique.

Vente de meubles, tableaux & effets.

Une Vénus aux belles feſſes en marbre blanc repréſentant Mlle. *Contat*, (5) d'un beau genre, & pouvant ſervir de modele, ſi les pieds & les mains étoient du même auteur.

Tableau repréſentant Mlle. Colombe (6) en Pomone, grand comme nature, ſur deux pieds quatre pouces de large; elle eſt peinte offrant ſes prémices au Dieu des Jardins. La taille du Dieu, quoique coloſſale, ne paroît pas encore proportionnée

Beau tableau repréſentant Danaë, recevant une pluie d'or dans le tonneau des Danaïdes. S'adreſſer à Mlle. *Duthé.*

Modele d'antique d'après Mlle. *Beauvoiſin.* Cette figure a pu repréſenter autrefois une aſſez jolie Nymphe, mais les outrages du tems & des plâtres l'ont preſque entierement défigurée.

Les ſept péchés mortels du Pouſſin, fameux tableau copié par un bon maître, ſavoir l'Avarice, repréſentée par Mlle. *Amenaïde*; la Pareſſe, par Mlle. de Beaupré (7); la Colere, par

(5) Actrice de la comédie françoiſe, belle fille qui a es mains & les pieds vilains.

(6) De la comédie italienne, belle fille, mais prodigieuſement groſſe & grande.

(7) De la comédie italienne.

Mlle. *Luzzy* (8); la Luxure, par Mlle. *la Guerre* (9); la Gourmandise, par Mlle. *Urbin* (10); l'Orgueil, par Mlle. *Thevenet*; l'Envie, par la Dlle. *Dugazon* (11). Ce tableau est frappant pour les ressemblances.

Meubles & effets de Mde. *la Borde* à vendre par autorité de justice, savoir un lit avec sa courte-pointe fort usé, sur le devant un canapé en cuir du Levant entierement élimé: un bidet garni de plusieurs seringues à injection; quelques boëtes de pillules & plusieurs pots de pommade astringente.

Très jolie serinette à vendre chez la Dme. *Trial* (12), rue du Perroquet, à l'enseigne des prétentions.

Cinq mille livres de rente en mille parties de cinq livres chacune sur différens particuliers très solvables. S'adresser à Mlle. *Demarcq* (13).

Vente de chevaux, voitures & autres effets.

Berline angloise, chevaux & équipage, après le départ de Mlle. *Dufayel* (14) pour la Salpetriere.

(8) De la comédie françoise.

(9) De l'opéra.

(10) Courtisanne fameuse par son luxe & sans talent connu.

(11) De la comédie françoise.

(12) La premiere cantatrice de la comédie italienne, à qui l'on reproche de ne pas être actrice.

(13) Fameuse pour les détails & ne refusant pas les petits profits.

(14) De la comédie italienne, accusée d'avoir voulu empoisonner sa sœur par jalousie.

Deux jolis poulains égaux, parvenus à leur croiſſance. S'adreſſer pour les voir à Mlle. *Trecourt* (15) & pour le prix à Mde. ſa mere, au cinquieme arbre dans la grande allée du Palais Royal.

Très beau perroquet verd chez Mlle. *Felix*, qui ne ſait encore dire que: „ montez, Mon„ ſieur, payez, baiſez mon cœur & allez-vous „ en." Mais l'on eſpere qu'il en apprendra davantage par la ſuite. Prix un Louis.

Livres nouveaux.

L'art de faire de l'eſprit & d'y mêler celui des autres par Mlle. *Arnoult* (16), rue des deux portes à la ménagerie.

Nota. On voit auſſi au même endroit un morceau d'hiſtoire naturelle à vendre ou à troquer; c'eſt une mâchoire de requin d'une grandeur effroyable, mais les dents parfaitement bien conſervées.

L'art de compoſer ſa figure & de retrécir ſa bouche aux dépens du reſte. Un volume petit in-12, papier d'Hollande. S'adreſſer à Mlle. *Bouton de Roſe*, rue Betizi à la Grimace.

Traité d'oſtéologie ou le ſquelette des graces,

---

(15) Renommée pour diſtribuer le mal immonde.

(16) Emérite de l'opéra, fameuſe pour ſes méchancetés & ſes bons mots; elle paſſe auſſi pour Tribade, elle a de fort vilaines dents & pue de la bouche. Un jour qu'elle diſoit qu'elle avoit le cœur ſur les levres: *je ne ſuis pas ſurpris, que vous ayez l'haleine ſi mauvaiſe*, lui repartit quelqu'un qu'elle plaiſantoit, *que vous ayez l'haleine ſi mauvaiſe.*

par Mlle. *Guymard* (17), rue de la planche à l'arbre ſec.

Traité du renoncement des paſſions, par Mde. *Juſtine*, rue de Sodome au bien-venu.

Demandes particulieres.

Un locataire qui occupe un très grand appartement ſur le devant chez Mde. *Fourcy*, déſireroit y faire faire par entrepriſe un retranchement ou des cloiſons pour y être moins à ſon aiſe il ſe tiendra ſur le derriere pendant les réparations.

Un particulier poſſeſſeur de la Dlle. *Ste. Marie*, l'aînée, deſireroit trouver un maître qui lui apprît à parler & à ne rien prendre.

Le Sr. *Agironi*, traitant les maladies vénériennes, offre pour preuve de ſon talent de faire viſiter la Dame *Roſten*, qui mange & agit actuellement comme ſi elle n'avoit jamais été attaquée de ce mal.

La Dlle. *la Foreſt* (18) offre de donner pour un morceau de pain les ruines de Palmyre. Epreuve retouchée.

La Dlle. *Balthazard*, déſireroit emprunter ſix francs; elle donnera une galanterie pour les intérêts, & ſon pere & ſa mere en nantiſſement pour le principal.

---

(17) La premiere danſeuſe de l'opéra, ſeche & maigre.

(18) Vieille courtiſanne très renommée jadis, aujourd'hui laide & ruinée.

La Dame *Vestris* (19) prévient le public, qu'elle achetera tous les sifflets à quelque prix qu'ils soient; elle demeure toujours rue du Champ plâtreux. (20)

La Dlle. *Renard*, propose de mettre ses faveurs en lotterie, la délicatesse de son ame répugnant à ruiner tous ses amans pour soutenir son état de fille du monde. La quinzaine de ses faveurs sera divisée en cinq lots, qui écheront aux cinq numeros sortant à chacun des tirages de la lotterie Royale de France. Le porteur de chacun des numeros sortis de la roue de fortune, gagnera une terne nocturne, & aura de plus à souper & pourra donner ou céder des coupons à qui bon lui semblera: les billets seront de douze livres & seront garantis par le Sr. *Agironi*: (21) la Dlle. *Renard*, les délivrera elle-même rue du Puits qui parle, au Buisson ardent (22), & dans la grande allée du Palais Royal, depuis une heure jusqu'à deux heures après-midi & après-minuit.

---

(19) De la comédie françoise; il faut se ressouvenir que le Public lui en veut beaucoup & la siffle souvent depuis qu'elle a fait renvoyer Mlle. Sainval.

(20) Elle est accusée de mettre beaucoup de blanc dans sa figure.

(21) Empyrique renommé pour le mal vénérien, cité ci-dessus.

(22) Elle passe pour être rousse.

Charges & Offices à vendre.

Charge de Maquereau ſuivant la cour, à vendre ou à troquer contre un bénéfice. S'adreſſer à Mrs. les abbés *Chotard* (23) & *Guigony*.

Annonces diverſes.

La Société Royale de Médecine propoſe pour prix de l'année prochaine deux médailles d'or de la valeur de 1200 livres chacune. La premiere ſera adjugée au meilleur mémoire ſur les maladies des Dlles. *Cléophile* & *Dervieux*, (24) & la ſeconde au meilleur mémoire ſur une épizootie nommée par les ſavans *Furor amoris antiphisici*, dont les Dlles. *Raucourt*, *Souck*, *Sophie*, *Agnes* & *Deniſe Colombe* (25) ont infecté la capitale. Ces deux mémoires devront contenir les remedes néceſſaires, & attendu la nature extraordinaire & opiniâtre de ces maladies, tous les ſavans, tant regnicoles qu'étrangers, ſont invités à concourir.

La Dlle. *Gonorrhée* l'aînée, dite *Colombe* & la *Gonorrhée* la jeune, dite *Adeline*, ont ouvert un cours d'expérience Priapique, tant maſculin que féminin, en leur demeure rue de l'égoût,

---

(23) Abbé qui fourniſſoit autrefois des filles au Prince de Conti.

(24) Deux danſeuſes de l'opéra, retirées pour cauſe de maladies.

(25) Fameuſes Tribades.

à l'enſeigne de Meſſaline; elles ſe propoſent d'y réſoudre tous les problêmes de l'*Arétin*; il y aura deux ſéances par jour, les Dames entreront ſans payer & la livrée en payant.

La Dlle. *Durancy* (26), continue de montrer ſans ſuccès un ours Africain. Cet animal eſt couvert depuis les pieds juſqu'à la tête d'un poil extraordinairement long; il ne ſe nourrit que de chair humaine; il en fait une prodigieuſe conſommation tous les jours.

On peut voir chez la Dlle. *Bianchi*, dite *Argentine* (27), rue de l'amant jaloux (28) un ſquelette, qui marche, mange, digere & couche comme une perſonne naturelle: il n'y a que la tête & le cœur qui ne faſſent point de fonctions; il parle italien, bégaye le françois, machonne l'anglois & n'écorche perſonne.

Enterremens.

Enterrement de Jean *l'Arétin*, mort d'éthiſie hier entre les bras de la Dlle. *Laguerre*, (29) ſon écoliere: il a inſtitué pour ſon héritiere la Dlle. *Bellecourt*, (30) qui lui ſuccede;

---

(26) Actrice de l'opéra, laide, mais renommée pour ſa luxure.

(27) Actrice des Italiens fort maigre.

(28) Elle eſt maîtreſſe de M. d'Helé, auteur de *l'amant jaloux*.

(29) De l'opéra, déja citée.

(30) De la comédie françoiſe.

elle donnera des répétitions tous les jours rue du tonneau (31) au double crochet (32).

Traits de Bienfaisance.

Un journaliste doit se faire une loi sévere de publier avec exactitude les traits de bienfaisance & de vertu qui viennent à sa connoissance: il y trouve deux avantages, celui d'exciter parlà l'émulation de ses lecteurs, & celui de répondre aux détracteurs des mœurs de ce siecle caractérisé par la générosité, la tolérance & l'encyclopédie: M. D*** fermier des attraits de la Dlle. *Michelot*, (33) arrive un jour chez elle en sortant de la paume, épuisé de fatigue & de chaleur; il demande un verre d'eau & de vin: la beauté sonne & bientôt un laquais balourd apporte ce rafraîchissement; mais en le présentant à M. D*** qui étoit assis, il lui marche sur le pied. M. D*** qui a eu autrefois un fort joli pied, a aujourd'hui des cors. Dans sa douleur il dit à la danseuse: „ que ne renvoyes-tu ce brutal-là, il est „ d'une mal-adresse effroyable. Tu vas voir „ que je renverrai mon frere pour te faire „ plaisir," lui repartit la Dlle. Michelot. Et le laquais ne fut renvoyé; il en fut quitte pour

(31) Elle est grosse comme un muid.
(32) Elle couche avec un musicien.
(33) Danseuse de l'opéra.

une leçon de la part de ſa ſœur & pour quelques menaces. Ce triomphe charmant de la tendreſſe fraternelle ſur la vanité, nous a paru digne d'être transmis à la poſtérité la plus reculée.

Anecdote.

Malgré la rigueur des loix contre les duels, l'amour qui ne connoît point de loix alloit enſanglanter les boulevards & quel qu'eût été le vainqueur, la France étoit à la veille de faire une perte irréparable ſans le dévouement de la Dlle. *Montauban* (34). Voici le fait.

Le *Pierrot* de *Nicolet*, dont les talens font depuis longtems les délices de la capitale, étoit depuis quelque tems en poſſeſſion du cœur & du lit de la Dlle. *la Guerre*, lorſque cette chanteuſe s'eſt ſubitement épriſe du célebre *Jeannot*, le Pâris des Boulevards. Les deux rivaux étoient prêts d'en venir aux mains, lorſque la Dlle. *Montauban* eſt venue généreuſement offrir de ſe charger de la conſolation de *Pierrot*. Le baladin, après avoir un peu balancé, s'eſt enfin réſigné: il a embraſſé ſon rival, la paix s'eſt rétablie & l'on aſſure que les deux couples amoureux ne ſe quittent plus.

Spectacles.

Les comédiens françois donneront aujourd'-

(34) Figurante à l'opéra.

hui *le fat puni & l'impertinent.* Le Sr. *de la Rive* (35) remplira les deux rôles.

Les comédiens italiens donneront aujourd'hui la premiere repréſentation de *la Courtiſanne amoureuſe*, au profit du Sr. *Julien*, (36) qui va quitter le ſpectacle.

Aux Boulevards les différentes troupes donneront aujourd'hui relache pour le ſervice de la cour. (37)

Cette feuille paroît tous les jours: le bureau pour l'abonnement eſt au foyer de l'opéra.

Fin du quatorzieme volume.

---

(35) Acteur de la comédie françoiſe, accuſé injuſtement ici d'être fat & impertinent.

(36) Acteur de la comédie italienne, qu'une fille riche veut épouſer, à condition qu'il quittera le ſpectacle.

(37) Autrefois ces farceurs n'alloient jamais à la cour. Ce n'eſt que depuis Made. Dubarry.

Cleaned & Oiled